

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 525 — MERCREDI 17 FÉVRIER 1982

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

Le directeur d'une bananeraie assassiné en Guadeloupe

LIRE PAGE 40

L'U.R.S.S. face à une double ouverture ?

Un Iranien au Kremlin

La visite à Moscou du ministre iranien de l'électricité, M. Hassan Ghafouri-Fard, qui coïncidait avec le troisième anniversaire de la révolution islamique, a revêtu une signification politique allant au-delà de son objectif immédiat, c'est-à-dire la signature d'un protocole concernant l'achèvement par les Soviétiques de deux centrales en cours de construction à Ahwaz et à Ispahan. Elle a fourni, en effet, l'occasion à l'U.R.S.S. de tenter d'amorcer un rapprochement entre le deux pays, à l'Iran d'affirmer sa volonté de développer sa coopération économique avec elle tout en maintenant son indépendance.

La position du Kremlin à l'égard de la révolution islamique demeure d'une extrême prudence. Il ne peut ignorer qu'il est toujours aux yeux de Téhéran une « puissance satanique », mais n'entend pas pour autant renoncer à la possibilité d'occuper, le moment venu, la place laissée vacante par les Américains. Depuis plusieurs mois, leur presse est étrangement muette sur les événements d'Iran, et les relations entre les deux gouvernements semblent au point mort. Un récent article des « Izvestia », qui manifestent une discrète sympathie au régime de l'imam Khomeiny, témoigne cependant du désir de Moscou de sortir de cette situation. Les dirigeants soviétiques s'inquiètent surtout de la poursuite de la guerre avec l'Irak, et redoutent l'aggravation du conflit.

Tant que se poursuivront les opérations militaires, il y a peu de chances que l'Iran puisse venir à bout des graves problèmes économiques qui menacent la survie même du régime. C'est pour cela que ses dirigeants accordent la priorité à l'effort de guerre contre l'Irak. Prisonniers de leur rhétorique, ils s'efforcent de remporter sur le terrain une victoire impossible au lieu d'essayer de mettre fin au conflit par la négociation. L'achat de matériel militaire semble être devenu leur principale préoccupation. Les informations venues de diverses sources sur l'acquisition d'armes israéliennes montrent que, dans ce domaine, ils sont prêts à tout, y compris à s'adresser à un Etat tout aussi diabolique à leurs yeux que les Etats-Unis.

Paradoxalement, les récents succès iraniens sur les forces de Bagdad ont contribué à accentué l'isolement de Téhéran sur le plan régional. Les pays du Golfe craignent de plus en plus « les menées subversives du régime islamique « qui ne cesse d'invectiver les « pétro-monarchies corrompues ». Même l'O.L.P., qui il y a trois ans était l'un des plus chauds partisans du régime de Téhéran, a pris ses distances à l'égard de l'imam Khomeiny. Seules la Libye et la Syrie — cette dernière aux prises elle-même avec des troubles internes — accordent un soutien au moins verbal au régime iranien.

La tentation est donc grande pour les dirigeants de Téhéran de rechercher à Moscou non seulement les moyens d'opérer un redressement économique, mais également les armes dont ils ont besoin. En assurant récemment qu'il ne « fermerait pas la porte » à l'achat de matériel militaire soviétique, le chef de l'Etat iranien entendait-il aussi esquisser un rapprochement politique avec son puissant voisin ? Son propos, tenu à un journaliste américain, impliquait surtout une menace voilée aux Etats-Unis, pour lesquels un accroissement de l'influence soviétique à Téhéran préludant peut-être un jour à une mainmise, est une éventualité catastrophique.

Pékin semble vouloir renouer le dialogue avec Moscou

M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, a fait allusion aux difficultés apparues entre la Chine et les Etats-Unis dans un hommage qu'il a rendu, lundi 15 février, à Pékin, à l'écrivain américain Edgar Snow, mort il y a dix ans. « Des nuages peuvent s'amonceler autour des relations entre les Etats, et la voie vers leur progrès peut être rendue malaisée », *a-t-il dit avant d'assurer que l'amitié* « entre les peuples » est « éternelle » *et que* « le peuple chinois restera toujours uni au peuple des Etats-Unis et aux peuples d'autres pays ».

Le ministre chinois n'a pas évoqué directement le problème de Taïwan, mais c'est à son sujet que M. Huang Hua et son adjoint, M. Zhong Xidong, ont parlé récemment de « crise ». *Ces informations coïncident avec plusieurs signes donnant à penser que Pékin cherche à renouer le dialogue avec Moscou, interrompu au début de 1980, après l'intervention soviétique en Afghanistan.*

Le jeu à trois

par ALAIN JACOB

Une nouvelle voie pourrait-elle s'ouvrir prochainement dans les relations entre la Chine et l'U.R.S.S. ? Divers faits récents conduisent à se poser la question, même si, pour l'instant, les informations dont on dispose ne permettent pas d'y répondre avec certitude.

Revenons en arrière. A l'automne 1979, une délégation chinoise conduite par M. Wang Youping, ancien ambassadeur de Chine en U.R.S.S., arrive à Moscou pour y entamer des négociations politiques.

La Chine a fait savoir au printemps précédent qu'elle n'avait pas l'intention de reconduire le traité d'« *amitié, d'alliance et d'assistance mutuelle* » qui l'a liée pour trente ans, en 1950, à l'U.R.S.S. En même temps, elle a cependant annoncé qu'elle était prête à discuter — sans avancer de conditions préalables comme le retrait des troupes soviétiques des zones frontalières ou de Mongolie, ce qui est nouveau — des voies possibles d'une normalisation des relations entre Etats.

Cinq rencontres « *préliminaires* » et six réunions « *plénières* » ont lieu à Moscou entre fin septembre et fin novembre 1979. Les négociateurs chinois et soviétiques y abordent des sujets très variés, n'en écartant aucun, pas même le niveau de l'aide militaire apportée au Vietnam par l'U.R.S.S. Lorsque M. Wang Youping regagne Pékin, il est entendu que son homologue soviétique, M. Ilyitchev, l'y rejoindra après un délai de deux mois environ pour une deuxième phase de conversations.

(Lire la suite page 6.)

LA TUNISIE DES INCERTITUDES

Pour sa première visite officielle dans un Etats du tiers-monde, M. Pierre Mauroy a choisi la Tunisie, où il se rendra du jeudi 18 au samedi 20 février. Le premier ministre, qui donne à ce choix une signification politique, aura, avec ses interlocuteurs dont le président Bourghiba, des conversations sur la situation régionale et la coopération bilatérale. Il sera accompagné de trois ministres : Mme Nicole Questiaux (solidarité nationale), MM. Alain Savary (éducation nationale) et André Henry (temps libre).

A la veille de cette visite, nous commençons la publication d'une série de trois articles faisant le point sur la situation en Tunisie depuis les élections législatives du dimanche 1er novembre 1981.

I. — Rites, intrigues et réalités

De notre envoyé spécial
PAUL BALTA

Gabès. — Pline vantait déjà la douceur du climat et la finesse du sable de cet ancien comptoir carthaginois entouré d'une oasis qui a le privilège unique dans tout le Maghreb de s'étendre jusqu'au bord de la mer. Porte du Sud-tunisien, où Sidi Boulbaba, barbier du prophète Mohamed, vint finir ses jours au septième siècle, Gabès semblait vouée à demeurer un centre agricole et commercial sans grand avenir, jusqu'à ce que M. Ahmed Ben Salah, alors ministre de l'économie et initiateur du systèm coopératif, qui tourna court, décidât — en dépit du scepticisme général — d'en faire à la fin des années 60 le principal pôle industriel du pays, après Tunis.

L'aventure moderniste commence avec l'inauguration, en 1972, du complexe des industries chimiques maghrébines et les espoirs suscités par le pétrole du golfe de Gabès, dont la Libye revendique une partie. Aujourd'hui, ce chef-lieu de gouvernerat de 90 000 habitants est à l'image de cette « Tunisie des paradoxes », qui, à force d'avoir accumulé les contradictions, est devenue la Tunisie des incertitudes. La cité a bel et bien relevé les défis du développement ; elle compte aussi les syndicalistes ls plus radicaux et les intérêts les plus remuants. En contrepoint, le parti socialiste destourien, au pouvoir depuis un quart de siècle, compte des militants parmi les plus fidèles. Ce mélange que l'on retrouve dans le reste du pays, dans des proportions variables, est-il aussi explosif que l'affirment les oppositions ? Et ces oppositions que pèsent-elles elles-mêmes ?

(Lire la suite page 5.)

La mise en œuvre des nationalisations

Les premiers contrats pluriannuels entre les groupes industriels et l'État seront conclus avant juillet

Le conseil des ministres du mercredi 17 février doit procéder aux nominations des administrateurs généraux des cinq groupes industriels, des compagnies financières de Suez et de Paribas, et des dix-huit banques qui viennent d'être nationalisées. La liste définitive a été arrêtée ce mardi matin au cours d'un ultime entretien entre le président de la République et le premier ministre.

Les nouveaux administrateurs généraux devraient être reçus très rapidement — mercredi après-midi sans doute — par le premier ministre.

Au ministère de l'industrie, on estime que les premiers contrats pluri-annuels (quatre ans) entre les groupes industriels nationalisés et l'Etat pourraient être conclus avant la fin du premier semestre. Dans ces contrats figureraient, outre les options stratégiques, l'évolution prévisible des effectifs et les besoins de financement jugés nécessaires pour le développement de ces entreprises. Pour le secteur public élargi (sidérurgie comprise), ces besoins de financement sont estimés à 30 milliards de francs pour les cinq ans à venir.

Les conditions de la réussite

par JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Le terrain politique déblayé, les principaux obstacles juridiques levés, la loi de nationalisation promulguée, les nouvelles équipes dirigeantes choisies, le pouvoir socialiste se trouve au pied du mur. Jamais gouvernement d'un pays industrialisé n'aura détenu en ses mains autant de moyens d'action. Posséder une telle force de frappe ne suffit pas. Encore faut-il en faire bon usage. « *Tout commence donc* », comme on le reconnaît au gouvernement.

Levier d'une nouvelle stratégie industrielle, elle-même pilier essentiel de leur politique économique, les nationalisations sont, aux yeux des socialistes, l'un des moteurs de la sortie de la crise. Une ambition qui dépasse le strict plan économique, puisque ce secteur public élargi doit être également un champ d'expérimentation, un terrain sur lequel doit fleurir ce consensus social à la française, combinant un zeste d'autogestion, un brin de cogestion, un nuage de participation. Au fil des mois, le discours sur le « pourquoi » des nationalisations a incontestablement gagné en cohérence. Il s'agit de le traduire dans les faits.

La voie du succès est étroite. Dans un environnement économique international difficile, avec un pays où les intérêts particuliers prennent le plus souvent le pas sur l'intérêt collectif, avec une société où les conservatismes et les corporatismes foisonnent, le gouvernement va devoir effectuer un parcours sans faute. A cet égard, les prochains mois seront décisifs. Pour que les groupes nationalisés prennent un bon départ, il faut très vite fixer les règles du jeu, définir le cadre de leurs relations avec l'Etat et le rôle exact que l'on veut leur voir jouer.

A plusieurs reprises, le gouvernement a esquissé les grandes lignes de ce qui devrait constituer la charte de ce nouveau secteur public. M. Dreyfus, ministre de l'industrie, devrait encore en préciser les contours, mercredi 17 février, en conseil des ministres. Ces entreprises devront « *avoir une gestion autonome, respectueuse des règles de la concurrence, elles ne bénéficieront d'aucun avantage particulier* ».

(Lire la suite page 36.)

Indemnisation et plus-values

La loi sur les nationalisations ayant été publiée au Journal officiel *du 13 février 1982, la Chambre syndicale des agents de change a décidé de reprendre, dès jeudi 18 février, la cotation des actions et obligations convertibles de ces sociétés devenues « nationalisées ».*

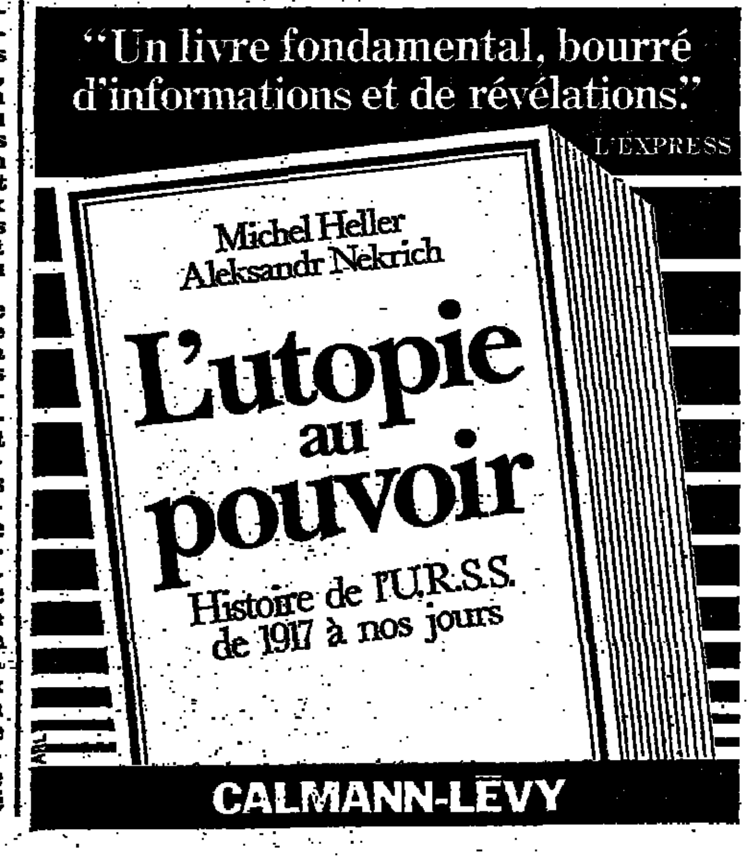
Dès la reprise des cotations, à la Bourse de Paris, ces titres seront donc à nouveau librement négociables en attendant que soient déterminées de façon précise les modalités de leur échange contre les futures obligations indemnitaires émises soit par la Caisse nationale, soit par la Caisse nationale des banques.

A cette occasion, de nombreux boursiers seront tentés de procéder à la vente de leurs titres, compte tenu des bénéfices substantiels réalisés en l'espace de quelques mois entre des cours qui se trouvaient à des niveaux particulièrement bas en juin ou juillet derniers et les nouvelles valeurs d'indemnisation qui traduisent des majorations très confortables dans la plupart des cas. Ainsi, l'action Rhône-Poulenc, qui était tombée à 45 francs au début de l'été dernier, a vu sa valeur de reprise fixée à plus de 120 francs.

Le bénéfice est attrayant en cas de revente. Encore faut-il avoir en mémoire qu'il est passible de l'imposition des plus-values, au titre de la loi de 1978, comme n'importe quelle opération de cession de valeurs mobilières.

Cette réglementation qui avait à cœur de distinguer les professionnels de la Bourse — imposés dans tous les cas — des opérateurs occasionnels, s'appliquera donc à toute vente réalisée en 1982 par ces derniers, dès lors qu'elles excèdent un seuil limite revalorisé chaque année en fonction de l'érosion monétaire et qui était de 190 700 francs pour l'année 1981.

Pour les familiers du palais Brongniart, le seul palliatif consiste à conserver les titres en question pour les échanger contre les futures obligations indemnitaires, une opération qui n'est naturellement soumise en aucune façon à la loi sur les plus-values et qui a l'avantage d'assurer un rendement confortable à son détenteur jusqu'au remboursement du titre qui s'effectuera par voie de tirage au sort.



AU JOUR LE JOUR

Énergies

Que ce soit à Chooz, à Golfech, à Plogoff ou au Carnet, écologistes et militants antinucléaires ne ratent pas une occasion de dénoncer les « dangers » *que l'atome ferait courir à la société et à la vie des Français.*

Mais, pour l'heure, c'est la quête d'énergies — dont l'heure de gloire est pourtant derrière elles — qui provoque des drames : quatre-vingt-quatre disparus, lundi, dans le naufrage d'une plate-forme pétrolière au large de Terre-Neuve ; deux morts, la semaine dernière, dans l'éboulement d'une mine de charbon en Lorraine.

Exprimée en morts équivalent pétrole, et comparée à ses rivales, l'énergie nucléaire est encore, jusqu'à ce jour, une force tranquille.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

LE GRAND DICTIONNAIRE LAROUSSE

Une spectaculaire métamorphose

« *C'est un vrai monument que vous élevez au dix-neuvième siècle* », écrivait Victor Hugo à Pierre Larousse, auteur du *Grand Dictionnaire universel*, en quinze volumes (1863-1876) — et deux suppléments (1863-1876) et deux suppléments plus tard, les héritiers du célèbre lexicographe veulent renouveler l'exploit en édifiant à la gloire du vingtième siècle finissant le *Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse* dont le premier des dix gros volumes vient de sortir.

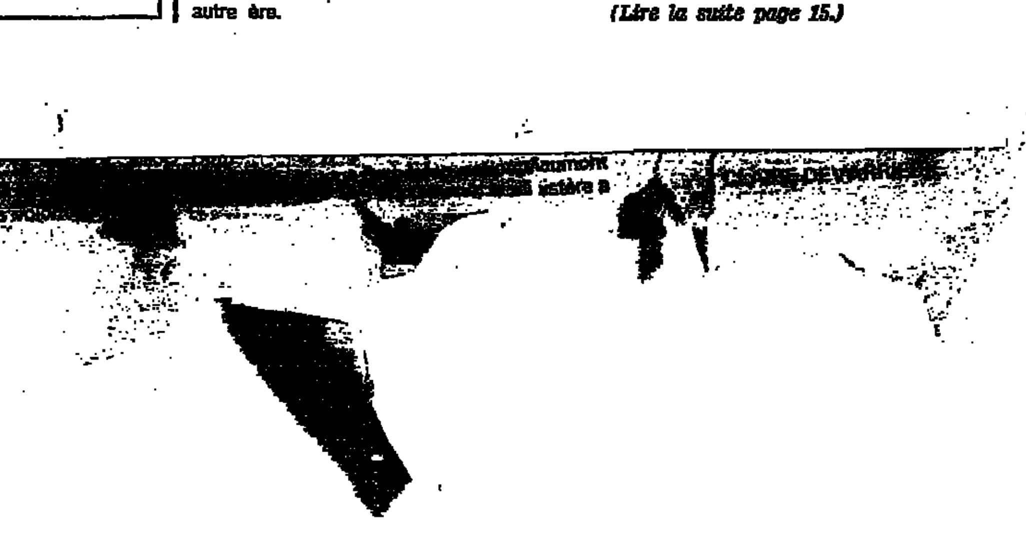
Quel abîme entre les deux siècles ! Et quel écart même entre l'ouvrage en cours et le *Grand Larousse encyclopédique*, de conception similaire, paru de 1959 à 1963 — après le *Nouveau Larousse illustré* (1898-1904) et le *Larousse du vingtième siècle* (1933) ! Tout va à une cadence accélérée en notre époque en pleine mutation, au seuil d'une autre ère.

Certes, les encyclopédies ne manquent pas, qui répondent à l'engouement d'un public friand de connaissances. Chacune a sa formule, qui a ses avantages et ses inconvénients. Leur faiblesse, c'est leur vieillissement rapide, qui exige des remaniements et compléments constants et interminables. Larousse n'y a pas échappé.

Mieux valait, cette fois, une refonte totale, valable au prix de perpétuelles remises à jour jusqu'à l'an 2000, capable de justifier ses ambitions : ajouter au poids du passé le bilan du présent demi-siècle, être le témoin d'une seconde après-guerre révolue et faire assister, en confrontant le *Grand Larousse encyclopédique* de la génération précédente avec son successeur, à une spectaculaire métamorphose.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 15.)



Les nationalisations

La loi sur les nationalisations a été promulgée. Est-ce à dire qu'elle ait tranché pour l'éternité ? Gilbert Gantier ne le pense pas qui croit que tôt ou tard tout ou partie du capital des entreprises publiques sera remis en vente pour alléger une charge devenue insupportable. Jacques Donnedieu de Vabres se félicite de l'apparition d'une jurisprudence constitutionnelle qui ouvre un degré supplémentaire de discussion et d'apaisement.

Devra-t-on, pourra-t-on dénationaliser ?

par GILBERT GANTIER (*)

LE premier train de nationalisations, celui du Front populaire de 1936, était en fait inscrit dans l'évolution des industries concernées (1). Les nationalisations de l'après-guerre n'étaient certes pas dépourvues d'arrière-pensées idéologiques. Néanmoins, à l'exception de quelques « nationalisations-sanctions » (Renault, Gnome et Rhône, certaines entreprises de presse), elles portaient essentiellement sur des secteurs-clés de l'économie (Banque de France, grandes banques de dépôts ainsi que certaines compagnies d'assurances), sur des activités prioritaires dans le domaine de la reconstruction (charbonnages) ou qui avaient déjà largement le caractère de services publics (gaz, électricité). Elles avaient donc de sérieuses justifications économiques.

Rien de tel ne saurait expliquer le train de nationalisations dont on vient de nous gratifier. L'inanité des justifications avancées par les ministres dans le cours du débat parlementaire – politique de l'emploi, stratégie industrielle dans un monde en crise, etc. – a été surabondamment démontrée par les orateurs de l'opposition. Elle est corroborée par le fait que le programme de l'union de la gauche prévoyait déjà tout un ensemble de nationalisations dès 1972, alors que l'expansion économique se poursuivait rapidement et que notre pays connaissait encore un relatif plein emploi.

Le fait est donc là : seuls des motifs « politiques », à l'exclusion de toute raison économique ou sociale, peuvent expliquer que le gouvernement et la majorité aient imposé un train de nationalisations qui fera de la France le seul pays occidental dont l'ensemble du secteur bancaire sera étatisé, qui désorganisera, à n'en pas douter, l'implantation mondiale de groupes industriels ou financiers dont la plupart se trouvaient en pleine expansion. C'est la « livre de chair » qu'il convenait d'apporter en gage au parti communiste et, il faut le reconnaître, à de nombreux socialistes pour neutraliser toute opposition à gauche et garantir ainsi, de ce côté-là du moins, l'exercice tranquille du pouvoir.

Constatation sans conclusion

Le gouvernement avait-il le droit constitutionnel de procéder à des modifications aussi profondes de notre tissu économique et social ? Le débat a été tranché par la décision rendue le 16 janvier par le Conseil constitutionnel. Ce dernier, s'il a annulé certaines dispositions importantes du premier texte de loi voté par le Parlement, n'en a pas moins apporté une eau considérable au moulin socialo-communiste en admettant comme conformes à nos institutions les nationalisations prévues, et en autorisant même une incroyable discrimination entre banques françaises et banques à capitaux étrangers majoritaires au profit de ces dernières. Rien n'était moins évident *a priori*. La Constitution et les principes auxquels elle se réfère n'autorisent *« l'appropriation par la collectivité »* que pour *« tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait »*. Le Conseil a d'ailleurs rappelé à ceux qui en doutaient que ces principes faisaient toujours partie de notre droit public. Mais il n'a pas tiré de cette constatation les conclusions qui s'imposaient en toute logique. En ce qui concerne d'autre part la discrimination entre banques françaises et banques étrangères, l'un des « neuf sages » du Palais Montpensier, avec qui j'en avais discuté à la fin de 1981, était convenu avec moi qu'elle serait bien difficile à justifier en termes juridiques. Le Conseil constitutionnel y est néanmoins parvenu.

N'ayons peur ni des mots ni des faits : organe de nature politique par l'origine même de ses membres, le Conseil constitutionnel n'a pas voulu affronter le gouvernement sur un point essentiel de son programme et risquer ainsi de provoquer une crise à l'issue incertaine. Le gouvernement ne s'y est pas trompé, quelles qu'aient pu être les vociférations de militants, ou même de responsables politiques de haut niveau, outrés qu'une institution de la République ose critiquer si peu que ce soit l'œuvre dans laquelle ils se reconnaissent. Présentant le projet de loi rectifié à l'Assemblée nationale le 26 janvier dernier, M. Le Garrec s'écriait à juste titre que la décision du Conseil constitutionnel était pour le gouvernement *« une victoire politique »*. C'est sans doute ce qu'en pense également le président de la République, qui avait écrit au sujet de cette institution, en juin 1978, un article au titre évocateur : « Pas servile, obéissant ». On est loin de la toute-puissance de la Cour suprême des États-Unis dont la célèbre décision *« United-States v. Richard Nixon »*, du 24 juillet 1974, a abouti à l'éviction rapide de l'un des présidents les mieux élus des États-Unis.

Ainsi apparaît-il que « l'état de droit » qui, normalement, dans une démocratie, assure la supériorité de la loi constitutionnelle sur les lois ordinaires et prévoit l'existence d'une autorité capable de trancher un éventuel conflit n'est pas pleinement réalisé en France. Si on le compare aux grandes démocraties anglo-saxonnes, notre pays semble donc encore *« en voie de développement »* à cet égard.

Il est évident qu'il nous faudra un jour combler cette lacune de nos institutions si nous voulons rétablir le climat de confiance intérieure et extérieure indispensable au plein exercice de nos libertés fondamentales comme au développement harmonieux de notre pays. Mais ce n'est assurément pas sur ce terrain, d'une technique ésotérique, que les nationalisations risquent d'être remises en cause.

Un coût sous-estimé

Il n'en ira peut-être pas de même dans le domaine financier, qui risque de causer plus rapidement quelque souci à nos gouvernants actuels.

On sait que le coût de l'opération, après révision, a été officieusement fixé à 43 milliards de francs. En réalité, il est probable que ce chiffre se révélera sous-estimé puisqu'il ne comprend pas la contrepartie des actions détenues par un certain nombre d'investisseurs institutionnels (banques et compagnies d'assurances antérieurement nationalisées, Caisse des dépôts, etc.), qui seront bien obligés d'obtenir la contrepartie financière de leurs avoirs pour la faire figurer dans leurs bilans. De nombreux contentieux restent à régler avec l'étranger dont certains sont loin d'être simples. Au total, selon certaines estimations, c'est au bas mot à 60 milliards qu'il faudrait, sur les bases actuelles et avant toute réévaluation due à l'inflation, chiffrer le coût, pour le contribuable français, de l'opération d'achat engagée par l'Etat.

Ce n'est pas tout. L'ensemble du secteur nouvellement nationalisé a représenté à lui seul, pour la seule année 1980, plusieurs dizaines de milliards d'investissements dont une partie seulement a été autofinancée par les entreprises elles-mêmes, le reste provenant de l'épargne privée (augmentations de capital, émissions d'obligations, etc.). Il appartiendra donc désormais à l'Etat de se substituer à l'épargne privée pour fournir à ses entreprises l'argent frais dont elles auront besoin. Il la pourra soit en frappant une nouvelle fois les contribuables, soit en faisant appel au marché financier. Mais l'étroitesse de celui-ci en France a été maintes fois dénoncée. Ce marché sera d'autre part déjà largement sollicité par l'Etat lui-même, dont le déficit risque de s'accroître de façon vertigineuse, ainsi que par les autres nationalisés et par le secteur privé autorisé à subsister. Quant aux prêteurs étrangers, on peut être assuré qu'ils ne prêteront à un Etat socialiste et nationalisateur qu'au prix le plus élevé et avec de sérieuses garanties.

Au regard des charges écrasantes pour les finances publiques du nouveau train de nationalisations, l'Etat pourra, il est vrai, encaisser à son profit la partie nette d'impôts des dividendes antérieurement remis aux actionnaires, mais si l'on en juge par l'évolution des bénéfices du secteur nationalisé au cours des décennies passées, il vaudrait mieux ne pas nourrir à cet égard d'espoirs excessifs.

On peut donc estimer que l'opération va considérablement accroître les charges de l'État sans autre contrepartie que la satisfaction qu'en éprouveront députés et ministres socialistes ou communistes, heureux d'avoir sacrifié à une idole périmée.

Un ripage salutaire

Un jour viendra où l'imagination de M. Fabius ou de ses successeurs ne trouvera plus d'impôts nouveaux à faire supporter aux riches... ou aux moins riches. Les contribuables pourraient même exiger chez nous, comme ils l'ont fait parfois avec succès dans d'autres pays, que l'on allège une charge fiscale devenue écrasante. Il n'est pas non plus exclu que l'alternance politique joue une nouvelle fois et qu'une majorité différente apparaisse un jour à l'Assemblée nationale.

Un nouveau gouvernement pourrait être tenté de tirer profit de la situation laissée par les socialistes et par leurs alliés communistes pour proposer de réduire les charges publiques, donc les impôts, assurer une saine relance de l'économie et réaliser peut-être au surplus une opération à caractère social.

Il suffira en effet, comme l'ont fait d'autres pays avant nous, de mettre en vente tout ou partie du capital des entreprises si sottement nationalisées à 100 %. Ainsi pourra être effectué un salutaire ripage d'engagements trop lourds pour les finances publiques vers des capitaux frais provenant de l'épargne privée. Il sera même possible, à cette occasion, de développer un nouveau type d'épargne populaire en intéressant les foyers modestes à l'avenir économique du pays, en distribuant des actions au personnel, alors précisément que le gouvernement socialiste vient paradoxalement de faire le contraire pour ce qui concerne le personnel de la B.N.P., du Crédit lyonnais et de la Société générale. Même s'il souhaite conserver pour certaines entreprises une minorité de blocage, le gouvernement d'alors tirera assurément profit du retour de celles-ci vers une structure de droit commun apportant la garantie d'une gestion plus stricte, l'obligation d'informer régulièrement des actionnaires nombreux et éventuellement critiques, de tenir annuellement une assemblée générale, de publier des ratios, des comptes précis, de se soumettre au contrôle de la commission des opérations de Bourse, etc.

A la vérité on ne manquera pas d'arguments pour « vendre » à l'opinion l'idée d'un retour au moins partiel des entreprises nationalisées vers le secteur privé. On pourra donc dénationaliser non pas, comme le croient certains, par l'effet d'un prétendu dogme « libéral » opposé au dogme socialiste, mais parce que le bon sens l'emportera sur l'idéologie.

Une difficulté toutefois ne doit pas être sous-estimée. La loi de nationalisation porte un coup terrible au capital de confiance dont jouissait notre pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos frontières. C'est pourquoi les investisseurs potentiels hésiteront grandement avant de confier à nouveau leur bas de laine à des entreprises françaises susceptibles, un jour ou l'autre, de faire l'objet d'une nouvelle spoliation.

Cette situation n'est cependant pas tout à fait sans précédent. En 1926 déjà le crédit de la France était anéanti. Pour trouver les fonds nécessaires on eut l'idée de modifier la Constitution de 1875 : la loi constitutionnelle du 10 août 1926 eut pour seul objet de garantir constitutionnellement l'autonomie de la Caisse d'amortissement de la dette publique. Elle lui attribuait notamment les produits de la vente des tabacs. Telle fut, on le sait, l'origine du SEITA. Ce précédent mérite aujourd'hui d'être médité.

Par la loi votée le 5 février 1982, le gouvernement a voulu faire entrer de façon irréversible notre pays dans le champ de l'économie collectiviste. Mais aucune loi n'est irréversible si elle n'est pas l'expression d'une réelle nécessité sociale. Or tel ne semble pas être le cas du train de nationalisations actuel (2). D'autre part, les charges financières afférentes à cette opération apporteront sans doute, le moment venu, une véritable « prime » à la dénationalisation. Mais cette dernière ne pourra néanmoins être réalisée avec succès que si notre pays perfectionne ses institutions afin de créer les garanties d'un « état de droit » qui n'existe encore qu'imparfaitement chez nous.

(*) Député de Paris (UDF).

(1) On en trouvera le récit dans les remarquables *Dossiers secrets de la France contemporaine*, de Claude Paillat, tome III : *La guerre à l'horizon*. En ce qui concerne notamment l'industrie aéronautique, l'auteur écrit : « *Qu'il y ait eu ou non le Front populaire et Pierre Cot au ministère de l'air, il n'était pas possible de laisser cette industrie dans l'état où elle était.* » Quant au problème des chemins de fer, on sait les raisons qui imposèrent en 1937 la création de la S.N.C.F.

(2) J'ai volontairement laissé de côté le cas particulier de la sidérurgie. Voici plusieurs décennies que des interventions étatiques imputables aux divers gouvernements qui se sont succédé ont progressivement paralysé cette industrie, la privant d'une rentabilité normale et conduisant ainsi à une nationalisation inévitable.

La loi, ses auteurs et ses juges

par JACQUES DONNEDIEU DE VABRES (*)

L'AGITATION politique qu'a suscitée la décision du Conseil constitutionnel sur la loi de nationalisation s'est apaisée : elle était explicable ; son apaisement est heureux ; sera-t-il durable ?

L'impact politique de cette décision est un fait, en ce double sens qu'elle impose des modifications à une loi votée et qu'elle retarde le calendrier réformateur du gouvernement. Ces modifications et ce retard sont limités : ils n'affectent, pour l'essentiel, ni la prépondérance de l'Assemblée ni celle de la majorité, et moins encore l'accomplissement de ce qu'il est convenu de nommer la volonté du peuple.

Une fois dissipé l'éclat éphémère des réactions que les décisions de justice provoquent souvent chez les justiciables, il apparaît que nul ne conteste sérieusement ni l'intégrité personnelle ni l'honnêteté intellectuelle des membres du Conseil. Les hommes publics qui critiquent la décision l'imputent moins à la partialité consciente, à un calcul politique de ses auteurs qu'à leur inaptitude à se départir de préjugés liés à leur origine, à leur formation et à leur mode de recrutement, qu'à un état d'esprit résultant de leur carrière et de leur milieu. D'autres commentateurs, plus prudents, notent seulement que l'autorité du Conseil et de ses décisions risque d'être affaiblis par les polémiques, justifiées ou non, portant sur sa composition et sur le passé politique de ses membres et que l'opinion aurait peut-être plus de confiance dans son objectivité s'il comprenait plus de « juristes », – lesdits « juristes » étant supposés plus aptes, par leurs habitudes intellectuelles, à faire abstraction de leurs préférences intimes que les hommes politiques.

La composition du Conseil est soigneusement réglée par la Constitution, confiée par elle aux trois premiers personnages de la République, et soumise à une chronologie garante de continuité. L'importance des choix procède du rôle et de la compétence du Conseil tels que les établit la Constitution et tels qu'il appartient au Conseil de les exercer sans recours. Comment conçoit-il cet exercice ? Plusieurs des décisions qu'il a eu l'occasion de prendre ont exprimé une vue élevée de ses fonctions, une certaine audace constructive, qui a pu surprendre ou démentir quelques docteurs de la loi. Il convient, pour apprécier les solutions adoptées, de cerner au plus serré le nœud du problème.

« *L'appréciation de la constitutionnalité d'une loi*, remarque fort justement M. Duverger, *ne peut être totalement objective, que si elle se fonde sur la vérification de faits matériels, tels que le respect d'un délai ou d'une procédure.* » Si elle va au-delà, quand il s'agit, par exemple, de faire respecter les droits de la défense ou l'équité dans l'indemnisation des actionnaires expropriés, la délimitation du contrôle juridictionnel est assurément plus délicate et la position du juge, partant, plus exposée. Comment pourrait-il, cependant, ne pas en prendre le risque ? Le souci d'une « objectivité totale », dans son puritanisme, ne serait-il pas une sorte d'abdication, de déni de justice ? Ne stériliserait-il pas l'institution ?

A cette tentation, le Conseil n'a cédé ni dans le cas de la loi « sécurité et liberté », ni dans celui des nationalisations. Il s'est cru responsable d'une application correcte de la Constitution dans l'ensemble de ses dispositions et a refusé de réduire sa compétence à un simple contrôle des formes. Sans doute est-ce là un aspect essentiel des deux décisions : il mérite en soi les commentaires attentifs des maîtres du droit public ; il est aussi important que l'impact politique, limité et transitoire, équilibré et mesuré, qu'elles ont pu avoir.

Cette tendance constructive se confond avec la fidélité au mandat reçu : elle n'impliquerait d'empiètement sur les fonctions législatives que si elle permettait l'exercice d'un pouvoir arbitraire, qu'elle tournât au contrôle de l'opportunité. Elle tend au contraire à la formation d'une « *jurisprudence constitutionnelle* » et s'y limite. Cette jurisprudence se dégage par étapes de l'activité du Conseil et lui impose ses normes, à l'image de la jurisprudence administrative, née au fil du temps de l'expérience accumulée au Conseil d'État : point n'est besoin de rappeler le rôle d'ordre et d'apaisement qu'a joué cette jurisprudence dans l'application et l'interprétation des grandes lois de la République, la loi municipale, la loi Jules Ferry, la loi de réparation par exemple, de même qu'en 1936 celle de la Cour supérieure d'arbitrage dans les conflits collectifs.

Pas d'offense à la majorité

Une telle évolution positive suppose du réalisme dans l'information, de la précision dans l'analyse, du bon sens et du sens pratique dans le jugement : le respect des précédents est une garantie contre l'arbitraire et un facteur de sécurité. Il est vrai que le Conseil constitutionnel est encore une juridiction jeune, la plus jeune de la famille judiciaire, et que, seule, la poursuite de son expérience lui permettra d'asseoir largement sa propre conception de sa compétence : mais cette expérience n'est pas une improvisation dans la mesure où elle transpose, avec les modifications appropriées, aux rapports entre l'activité législative et les règles et principes constitutionnels une méthode éprouvée dans les rapports entre l'activité gouvernementale et administrative et la législation. Le champ nouveau ouvert à cette méthode n'en bouleverse pas les normes.

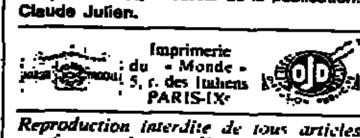
Les parlementaires n'ont pas à se sentir blessés dans leur souveraineté représentative par le contrôle de constitutionnalité, et pas davantage la majorité n'y doit voir d'offense à sa majesté. Si la tradition républicaine excluait, sous la IIIe République, toute juridiction de ce type, la souveraineté du Parlement avait pour contrepartie sa division en deux Chambres dotées de pouvoirs égaux. Sous la IVe République, où existait un Comité constitutionnel, sans rôle réel, il est vrai, les pouvoirs prépondérants de l'Assemblée nationale n'étaient que le masque brillant de son impuissance. C'est parce que la Constitution de 1958 augmente les cadences et l'efficacité de la procédure législative – grâce à la cohésion qu'elle organise entre la majorité à l'Assemblée et le pouvoir présidentiel et gouvernemental – qu'elle établit un contrôle pratique de constitutionnalité : une machine à haut rendement a besoin de quelques clignotants, que soulignent quelques blocages instantanés ; l'introduction de ce contrôle est liée au rôle majoré du gouvernement dans l'œuvre législative et à la fécondité qu'il lui confère. Elle ne limite pas les pouvoirs politiques du Parlement, mais lui permet en temps utile de se ressaisir, dans l'exacte appréciation de son rôle constitutionnel ; elle laisse ouverte la voie d'une révision appropriée de la Constitution, si la majorité l'estime nécessaire et possible dans le cas particulier.

Le champ du contrôle de constitutionnalité est loin d'être exploré dans ses divers aspects et dimensions. Si les décisions concernant la loi « sécurité et liberté » et les nationalisations montrent que le Conseil ne limite pas sa compétence au simple respect des formes, elles ont trait l'une et l'autre à des droits individuels, ceux des inculpés dans le premier cas, ceux des expropriés dans le second. Plus délicate serait encore l'appréciation s'il s'agissait des libertés collectives ou des droits économiques et sociaux et de leurs rapports avec les missions des services publics, telle l'éducation nationale, ou de la confrontation entre l'unité de la République et l'autorité de l'État d'une part, et le développement des libertés locales d'autre part.

En précisant le champ du débat législatif, la juridiction constitutionnelle ouvre un degré supplémentaire, qui peut être opportun, de discussion et d'apaisement. S'il est naturellement souhaitable que son intervention soit exceptionnelle et marginale, cela dépend moins d'elle que de l'esprit de mesure que le Parlement applique à l'élaboration des lois. Il arrive qu'une Assemblée, comme toute institution humaine, soit sujette à l'erreur ou à l'excès : il n'est pas inutile alors qu'elle ait quelque occasion de s'en rendre compte en temps utile. Cependant, la répétition et la multiplication des plaintes et plus encore la fréquence des décisions favorables qu'elles devraient, le cas échéant, recevoir ne révéleraient pas seulement un profond malaise politique, elles ruineraient aussi, devant l'opinion, l'autorité de tous les organes constitutionnels et celle de la Constitution. Qui pourrait s'en réjouir ?

(*) *Maître de requêtes honoraire au Conseil d'État.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

EUROPE

Les élections en République d'Irlande

Des élections législatives auront lieu le jeudi 18 février en Irlande. Le gouvernement de centre gauche de M. Garret FitzGerald, soutenu par une coalition du Fine-Gael et du parti travailliste, a, en effet, été mis en minorité le mois dernier en présentant un budget d'austérité.

Les sondages donnent les partis de la coalition à peu près à égalité avec le grand parti d'opposition, le Fianna-Fail, dirigé par M. Charles Haughey. Le Sinn-Fein (aile politique de l'IRA provisoire) et plusieurs petites formations d'obédience socialiste, ou proches du mouvement républicain, présentent également des candidats.

Comportements anachroniques et société en mutation

De notre envoyée spéciale

Dublin. — Le décor est en place : des cheminées de briques noires de suie ; des entrepôts, des usines-forteresses, façon début du siècle, en plein cœur de la ville ; un cheval de choux dans une rue chargée de choux dans une rue sale ; ou bien, dans le brouillard du soir, sur le pont qui enjambe la rivière Liffey, ces petits gueux blonds mendiant quelques pennies qui semblent tout droit sortis d'une gravure misérabiliste.

Mais le passé ici n'est pas que dans le décor. Il colle à l'Irlande comme la terre humide aux souliers. Il est dans le souvenir de ces deux guerres — celle contre les Anglais et puis la guerre civile — dans lesquelles s'est forgé, il n'y a pas si longtemps, l'Etat irlandais. Il est dans cette mentalité du *« no surrender »* (1) souvent plus proche aujourd'hui de l'entêtement que de tout autre chose, et dans un nationalisme qui ne sait plus très bien ce qu'il veut. Il est dans ce catholicisme omniprésent qui, après avoir grandi dans la misère et dans la lutte contre la domination protestante, s'est figé dans un conservatisme rigide qui fait de l'Irlande l'un des pays européens les moins avancés socialement. L'Eglise y gère encore la grande majorité des établissements scolaires. Le divorce y est interdit. Le Parlement de Dublin a voté à grand peine en 1980 une loi autorisant la contraception, mais avec tant de conditions restrictives que le nombre des femmes qui font un voyage à Londres pour interrompre leur grossesse augmente chaque année.

Et pourtant, ce pays a connu au cours des années 1970 une spectaculaire mutation. L'accélération de l'évolution économique a coïncidé en effet pendant cette décennie avec un essor démographique sans précédent : le flux de l'émigration qui saignait l'Irlande depuis des dizaines d'années s'est arrêté tandis que le taux de natalité ne diminuait que lentement. Plus d'un tiers des Irlandais vivent aujourd'hui à Dublin ou dans ses environs. Cinquante pour cent ont moins de vingt-cinq ans et 40 % moins de dix-neuf ans.

Ces données nouvelles rendent anachroniques un certain nombre d'institutions et de comportements auxquels M. Garrett Fitzgerald, premier ministre depuis juin 1981, avait décidé, avec prudence, mais aussi avec courage, de s'attaquer. Au bout de sept mois, son gouvernement soutenu par une coalition du Fine Gael et du parti travailliste, tombait sur la question du budget. Les Irlandais voteront donc à nouveau le 18 février après une campagne qui n'aura guère suscité de passion que parmi les parieurs.

Une campagne morose

Dans la cathédrale de Galway, sur la côte ouest, chef-d'œuvre de monumentalité autant que de laideur du catholicisme contemporain, une énorme mosaïque représente saint Patrick flanqué de deux figures célestes : d'un côté Patrick Pearse, héros de la lutte de libération, et de l'autre John F. Kennedy. De la popularité à la sanctification, il n'y a parfois qu'un pas dans ces régions d'Irlande où la politique a un côté art brut qui ne s'embarrasse ni de perspectives complexes, ni de structures idéologiques. L'Ouest rural, où l'agriculture repose encore essentiellement sur l'exploitation familiale, est l'un des fiefs du Fianna Fail, le parti que dirige M. Charles Haughey, au pouvoir jusqu'en juin 1981. On y vote pour un député que l'on connaît et dont on attend surtout des services personnels. On vote aussi pour la tradition, c'est-à-dire entre autres, pour la formation historiquement « la plus nationaliste ». Le Fianna Fail est issu des milieux qui, pendant la guerre civile du début des années 1920, ont lutté contre le traité qui instaurait la partition de l'île. Même si cette filiation est aujourd'hui plus que floue, le vieux réflexe joue et on a vu pendant la campagne électorale de juin dernier, alors que les prisonniers républicains mouraient de leur grève de la faim dans la prison de Long Kesh, des drapeaux noirs se mêler aux rassemblements du Fianna Fail.

L'Irlande du Nord, cette fois-ci, est bien loin et les questions budgétaires ne passionnent guère les foules. Quelques dizaines de personnes à peine se trouvaient sur la place de la cathédrale, lorsque M. Charles Haughey, venu mener sa campagne à l'américaine, descendait sautillant d'un petit hélicoptère rouge tandis qu'un haut parleur couvrait le cri des mouettes d'un inlassable et tonitruant : *« Votez Charlie ! »* « Charlie » est de surcroît contesté, pour des raisons personnelles, dans son propre parti et, on a beau ici voter traditionnellement Fianna Fail, on ne peut ignorer que l'unité retrouvée de cette formation est de pure circonstance.

Dans ce pays où l'on dit volontiers que *« la seule vraie différence entre les deux grandes formations c'est que l'une est au pouvoir et l'autre pas »*, le style a son importance. Et M. Fitzgerald, aux yeux d'une grande partie de l'électorat rural fait décidément *« trop anglais »*. Plus intellectuel et moins politique que M. Haughey, il est cependant en train, dans la période de crise que traverse l'Irlande, de se forger une popularité : celle de l'honnêteté contre les promesses démagogiques et vaines, celle d'une certaine rigueur à laquelle il faudrait pardonner ses maladresses.

La maladresse qui a été fatale à son gouvernement fut de proposer, parmi une série de mesures d'austérité budgétaire, l'instauration d'une T.V.A. de 18 % sur les chaussures et les vêtements, puis de résister au tollé avant de finalement concéder une exemption de cette taxe sur les chaussures et vêtements d'enfants jusqu'à dix ans. Dans un pays où le souvenir des enfants allant pieds nus à l'école reste très concret pour une majorité d'adultes, où le nombre moyen d'enfants par famille (près de quatre) est le plus élevé d'Europe, il était évident qu'une telle disposition allait provoquer une levée de boucliers. Les voix de quelques députés indépendants qui, en votant avec la coalition, lui assuraient une étroite majorité, ont fait défaut. Les tensions se sont accrues au sein du parti travailliste dont l'aile gauche récuse la participation à la coalition.

La crise économique

Les difficultés qu'avait à affronter le gouvernement Fitzgerald se mesurent à trois chiffres : une dette extérieure de 4,8 milliards de livres, un taux d'inflation de 23 % et un taux de chômage de 13 %. C'est au premier de ces maux qu'il avait choisi de s'attaquer en priorité, estimant que la poursuite de l'endettement mettait en péril l'indépendance non seulement économique, mais politique de l'Irlande.

A la décharge des gouvernements précédents, il faut convenir que l'économie est encore en grande partie tributaire de facteurs qu'elle ne contrôle pas. Elle importe son inflation en important 80 % de son énergie, une grande partie des matières premières utilisées par une industrie jeune et une grande partie des biens de consommation. Après le « boom » économique de 1977-1978, dû à l'achèvement du processus d'intégration à la C.E.E. et à une politique très active — mais très onéreuse — d'attraction des capitaux étrangers, le choc en retour est venu à partir de 1979 : inflation, érosion générale du pouvoir d'achat, arrêt de la croissance et incapacité du marché du travail à absorber les vagues de jeunes de plus en plus nombreux arrivant chaque année. Quelle que soit l'impopularité de toute politique d'austérité, la coalition peut au moins plaider l'honnêteté et faire valoir le peu de crédibilité d'un Fianna Fail qui découvre tardivement les dangers de l'endettement.

Bien que pratiquement absente de la campagne électorale, la question irlandaise paraît diviser depuis quelques mois les deux formations dominantes, plus profondément que depuis bien longtemps. *« En fait,* explique un responsable du Fine Gael, *il existe un accord tacite entre les partis pour ne pas faire de la question nationale un thème de débat électoral. Tout ce qui se dit à Dublin a en effet un très fort impact au nord et risque d'y aggraver inutilement la situation. »* Aux dernières élections, l'émotion soulevée par les grèves de la faim des prisonniers de Long Kesh s'était traduite par l'élection au Parlement de Dublin de deux détenus des blocs H. dont Kieran Doherty, mort en août (2). Les « provos », qui cette fois présentent sept candidats dans des circonscriptions proches de la frontière, ne sont pas assurés de bénéficier du même mouvement de sympathie. En dépit de ses sentiments nationalistes, la majorité de la population du Sud-Est est désormais hostile à la lutte armée. *« Et puis,* dit-on, *en période de chômage et d'inflation, ces préoccupations éclipsent toutes les autres. »*

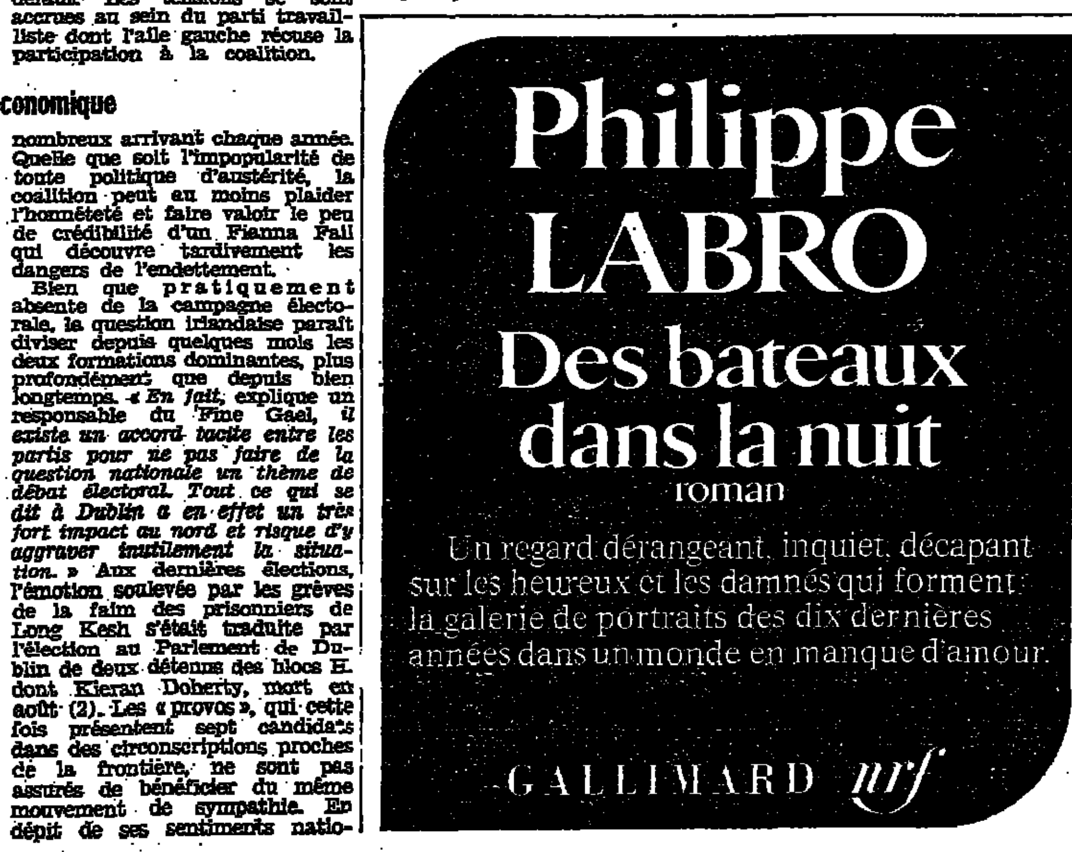
Et, pourtant, le principal enjeu de ces élections pourrait bien être au fond la question irlandaise et celle qui lui est liée de la réforme des institutions. A peine arrivé au gouvernement, M. Fitzgerald lançait sa « croisade » en faveur d'une révision constitutionnelle et créait une commission chargée de l'étudier. L'objectif est double : d'une part, moderniser un texte vieux de quarante-cinq ans qui énonce par exemple que le gaélique est la langue officielle irlandaise, que la place de la femme est au foyer et que le divorce est interdit, pour l'adapter à une société en changement. D'autre part, rendre ce texte moins menaçant pour les protestants de l'Ulster, en supprimant les articles qui définissent le territoire national comme l'ensemble des trente-deux comtés (les vingt-six du Sud et les six du Nord) et les remplacer par un texte mentionnant l'aspiration à la réunification, à condition que la majorité du nord de l'île y soit favorable. *« Il s'agit,* explique-t-on au ministère des affaires étrangères, *de promouvoir au sud une société plus pluraliste, et de calmer les peurs des protestants du Nord, peurs qu'exploitent depuis des années les leaders unionistes extrémistes. »*

Cette politique doit, selon M. Fitzgerald, s'accompagner du développement des contacts avec Londres, des relations plus étroites au niveau gouvernemental paraissant le seul moyen de développer les liens entre les deux parties de l'île. Ce rapprochement avec Londres avait été amorcé par M. Cahrles Haughey. Son successeur a tenté de le « dynamiser » en rendant public le contenu des études conjointes menées au niveau ministériel et en le doublant d'une politique de contacts avec les protestants du Nord.

Cette orientation constitue une véritable rupture avec les comportements traditionnels qui, depuis trop longtemps, bloquent toute évolution de la question irlandaise. Elle se heurte évidemment à de profondes résistances, et il est vraisemblable que, s'il est reconduit dans ses fonctions, M. Fitzgerald ne pourra la mener qu'avec prudence et patience. Il se heurtera à l'Eglise catholique, hostile à toute évolution de la législation sociale ; à l'électorat du Fianna Fail, hostile à tout contact avec les unionistes, et aux sympathisants de l'IRA qui dénoncent la « collaboration » avec Londres et se méfient d'une « pseudo-réunification » contre laquelle le gouvernement serait prêt à troquer la neutralité de l'Irlande en la faisant entrer dans l'OTAN. On dément au ministère des affaires étrangères qu'il ait jamais été question de ce genre de marchandage. Il n'est en tout cas que de croiser, au siège du Sinn Fein à Dublin, ces vieux militants provos de toujours pour douter que l'avenir soit encore de leur côté.

CLAIRE TRÉAN.

(1) *« Nous ne céderons pas. »*
(2) Les habitants de l'Ulster ont la nationalité irlandaise. Ils peuvent donc se présenter aux élection de la République.



Pologne

La police pourchasse les détenteurs de tracts

Les autorités polonaises continuent à manier la carotte et le bâton pour tenter de réduire les poches de résistance dans le pays. Ainsi, à Gdansk, *« le retour à la discipline »* a mené à un allégement à partir de ce mardi 16 février des restrictions imposées après les incidents de fin janvier : les lignes téléphoniques ont été rétablies, les voitures particulières sont autorisées à circuler et les activités culturelles et sportives sont à nouveau permises.

On a appris par un voyageur ce qui se passe à Swidnik, où le préfet a allongé la durée du couvre-feu, qui commence désormais à 19 heures. Les habitants, pour montrer leur mépris pour la télévision, plaçaient leurs appareils sur le rebord des fenêtres avec l'écran vers la rue et sortaient se promener silencieusement à l'heure du journal parlé du soir ; les écoliers faisaient de même, déambulant sagement les mains derrière le dos. A présent, ils sortent dès 16 h 30, c'est-à-dire à l'heure du premier journal.

La junte militaire semble obsédée par les tracts, et les patrouilles fouillent les passants dans les rues. Ainsi, à Varsovie, une patrouille militaire opérant non loin du centre de presse réservé aux journalistes étrangers a failli saisir des doubles de dépêches transmises à l'étranger : elle pensait avoir découvert des tracts séditieux...

Trybuna Ludu, l'organe du parti, affirme que des tracts sont distribués dans le pays pour appeler à la confrontation avec les autorités et avertir la population qu'une *« guerre civile meurtrière »* est inévitable. Les auteurs de ces feuilles, affirme le quotidien, *« ne se contentent plus d'inciter à la résistance passive sur les lieux de travail. Ils commencent à appeler la population à conspirer contre les autorités ; des menaces apparaissent, du genre* « Mort aux rouges ». Le quotidien reproche aussi à certains ecclésiastiques *« des déclarations provocantes et des gestes politiques exaspérants »*.

Une homélie à Wroclaw

A Wroclaw, où les principaux dirigeants régionaux de Solidarité pour la Basse-Silésie, dont le président M. W. Frasyniuk, ont pu échapper à l'arrestation et se réfugier dans la clandestinité, diverses actions de résistance passive ont poussé les autorités à surveiller plus particulièrement cette région. L'impulsion a été donnée par une homélie prononcée dans la cathédrale de Wroclaw le 13 janvier dernier par le Père Miroslaw Drzewecki, aumônier des étudiants et professeur de théologie. Interpellé par les services de sécurité, il fut interrogé pendant six heures et hospitalisé ensuite en raison d'une crise cardiaque.

Dans cette homélie, dont le texte nous a été fourni par le Comité de coordination du syndicat Solidarnosc en France, le Père Drzewecki évoque l'instauration de l'état de guerre en ces termes :

« Le pays tout entier fut soudain pétrifié, dans l'horreur et le désespoir. Une nuit sombre tomba sur la nation coupés du monde entier et sur les gens ne pouvant plus communiquer entre eux. Toute la contrée polonaise fut parcourue par les mercenaires d'Hérode, armés de pistolets et de décrets sur l'état de guerre, pour prendre, tels des poussins dans leurs nids, les meilleurs fils de la nation. Ceux qui réussirent à échapper à cette gigantesque rafle continuent aujourd'hui à errer et à se cacher, leurs têtes mises à prix, comme des bandits, comme des criminels.

» Grande est l'ignominie de ceux qui calomnient leurs frères. Vous tous qui êtes au service du mensonge et de l'injustice, vous qui avez passé sous silence toute l'horreur du viol moral et physique de la conscience des ouvriers de Wroclaw et de Pologne défendant leurs droits humains, vous qui osez donner des primes aux indicateurs, vous qui blessez les sentiments humains mettant les noms d'hommes luttant pour les idées de Solidarité ouvrière à côté des noms de vulgaires délinquants sociaux et économiques, vous rendez-vous compte de la honte qui retombe sur vos visages ? Comment allez-vous pouvoir la laver ? Il ne faut pas compter sur l'oubli, car la nation se souviendra toujours. Même s'il devait arriver que la nation oublie, Dieu se souviendra. Et vous viendrez au repentir, vous devrez demander pardon à la patrie malheureuse, vous devrez embrasser cette terre natale, penchant bien vos têtes, que vous osez aujourd'hui porter haut et avec arrogance. (...)

» Sois donc indulgent, Seigneur, pour ce que nous t'offrons aujourd'hui. Regarde d'abord nos familles brisées, nos pères et mères, nos femmes, nos sœurs et nos frères qui subissent depuis un mois l'humiliation d'être privés de liberté personnelle. Cet esclavage est d'autant plus révoltant qu'il a été perpétré par des frères à leurs frères, par des Polonais à des Polonais. Regarde, Seigneur, ceux qui par des sentences de tribunaux de guerre ont été privés, pour leurs convictions et leur activité sociale, non seulement de leur liberté pour de nombreuses années, mais ont été privés en outre, pour l'exemple, de leurs droits civiques. O Seigneur! efface au plus vite cette horrible tache rouge de la conscience de la magistrature polonaise. Ces sentences seront montrées du doigt dans toute l'histoire de l'Europe civilisée. Fasse que la Pologne ne soit pas pour le monde un exemple de recuel de la culture, de la civilisation et de la vie économique (...).

Contre l'esclavage des esprits

» Regarde, Seigneur, ceux qui, dans le juste souci du sort de leurs familles, signent des déclarations de loyauté envers l'autorité militaire, ceux qui, par leur signature, son icontraints de récuser les acquis de Solidarité dans notre pays (...). Qu'ils soient tous convaincus que — tant en vertu du droit divin que des articles du code de droit civil polonais — toute déclaration faite sous la contrainte est nulle. Les acquis démocratiques de la période qui a suivi août 1980 ne pourront être supprimés par personne. Aainsi soit-il. »

Evoquant le sort des intellectuels et des universitaires, il dit : *« Protège-les, Seigneur, contre l'esclavage des esprits. Qu'ils ne vendent pas la vérité contre quelques pièces de monnaie. Que leur dur labeur, béni par Toi, apporte ses fruits à la Pologne et au monde (...).*

» Daigne, Doux Seigneur, jeter un regard sur les ouvriers assassinés. Donne-leur le repos éternel, et que leur sang, ensemençant la terre polonaise, fleurisse en liberté et en justice pour nous et les futures générations de Polonais. Peut-on dire quelque chose de plus, quand un étau serre la gorge et le cœur ? Toi, Seigneur, tu connais le mieux la profondeur de notre don douloureux, la qualité et le nombre de victimes. »

Après avoir rendu hommage au pape, aux *« hommes du monde entier qui ne laissent pas périr la nation polonaise dans l'oubli et le désespoir »*, il relève les prières dans le monde *« pour la Pologne souffrante, pleurante, et qui a dû se plier sous le bâton du conseil militaire soi-disant de salut national »*.

Il salue la solidarité exprimée par les ouvriers occidentaux et les hommes politiques *« d'Europe et d'autres continents »* et ajoute :

« Nous t'offrons, Seigneur, l'imagination et la mémoire de la génération ancienne, qui, traumatisée le 13 décembre dernier par la nouvelle sur l'état de guerre, n'a pu s'empêcher de revenir par le souvenir aux temps de l'occupation, ces temps horribles. Et eux savent ce qui les attend. Quelle cruelle coïncidence : tant d'années de travail pour la reconstruction de l'indépendance, terminée par un coup si terrible. Mais, cela aussi, Seigneur, le fait que la nation polonaise ne s'est pas résignée, qu'elle ne renonce pas à ses droits, que les ouvriers polonais défendent leurs acquis, prêts à défendre jusqu'au bout août 1980 — tout ceci, Seigneur, est un don de l'espérance. Et c'est à Toi que nous offrons cet immense don des cœurs humains (...). Car tu pas illuminer notre avenir, notre résurrection polonaise ; grâce à Toi, jailliront les lumières de la liberté, de la justice, de la démocratie et de la vérité dans notre patrie. »

● *Protestation française à Bucarest.* Un représentant de l'ambassade de France en Roumanie a fait une démarche dimanche 14 février auprès du ministère des affaires étrangères pour attirer son attention sur *« la gravité de l'agression »* dont le journaliste français Bernard Poulet, envoyé spécial du *Matin*, a été victime quand il a cherché à rencontrer un syndicaliste dissident à Ploesti. Le diplomate roumain chargé des affaires françaises a répondu que cet incident était *« regrettable »* et que les autorités roumaines feraient tout pour retrouver les agresseurs et les objets dérobés à M. Poulet.

M. WEHNER, PRÉSIDENT DU GROUPE S.P.D. AU BUNDESTAG, VA SE RENDRE A VARSOVIE

(De notre correspondant.)

Bonn. — Celui que l'on appelle familièrement *« l'oncle Herbert »* vient une fois encore de surprendre. M. Herbert Wehner, le président du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, va être, en effet, le premier responsable politique ouest-allemand à se rendre en Pologne depuis l'instauration de la loi martiale.

M. Wehner, qui partira, le vendredi 19 février, pour Varsovie, sur l'invitation de certains *« responsables polonais »* dont il n'a pas précisé les noms, prend certes soin de souligner que ce voyage d'information a un caractère strictement privé. La visite n'engagerait pas le parti social-démocrate et encore moins le gouvernement Schmidt. Le président du groupe social-démocrate a fait savoir qu'il a *« acheté lui-même son billet de chemin de fer »*.

Vétéran du S.P.D., M. Wehner est, avec le chancelier Schmidt et M. Willy Brandt, le troisième membre de la « troïka » qui domine le parti social-démocrate depuis bien des années. Il est difficilement concevable que son voyage puisse n'avoir aucune répercussion politique. Et il faut s'attendre qu'il stimule à nouveau les suspicions de tous ceux qui, aux Etats-Unis et ailleurs, croient discerner de dangereuses tendances neutralistes en R.F.A. et au sein du S.P.D. en particulier.

J. W.

M. CHEYSSON A REÇU UNE DÉLÉGATION DE SOLIDARITÉ

Trois représentants du comité de coordination de Solidarité en France, MM. Kowalewski, Blumsztajn et Wolowski, accompagnés de M. Smolar, expert auprès du Syndicat indépendant polonais, ont été reçus à leur demande, lundi 15 février, par M. Cheysson au Quai d'Orsay. A l'issue de l'entretien, qui a duré quarante-cinq minutes, M. Smolar a déclaré que l'analyse de la situation actuelle en Pologne présentée par les syndicalistes avait été partagée par le ministre français des relations extérieures. *« Nous nous en réjouissons »*, a-t-il dit, ajoutant que M. Cheysson avait condamné *« d'une manière très catégorique »* le régime du général Jaruzelski.

« Le plus important, a encore dit M. Smolar, *est que cette visite ait eu lieu. Elle a une valeur symbolique : la reconnaissance de l'existence de Solidarité. »*

● *Le Centre catholique de conférences et de documentation, « Parole et dialogue »* organise une réunion sur la résistance religieuse du peuple polonais. Jeudi 18 février à 20 h 30, grande salle Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, métro Latour-Maubourg, Invalides), réunion d'information : *« Signe de ce temps, espoir de l'humanité : la fidélité héroïque de la Pologne et le témoignage des persécutés pour la foi et la liberté dans le monde »*, par le Père Stanislas Jez, prêtre polonais, responsable de la filiale parisienne de « L'Eglise en détresse ». Projection du film du voyage de Jean-Paul II en Pologne. Entrée libre. Rens. : Centrale catholique des conférences, 24, rue Saint-Roch, 75001 Paris. Tél. : 260-56-32.

EUROPE

Italie

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Les rumeurs sur l'utilisation de la torture se multiplient malgré les démentis du ministre de l'intérieur

Rome. — Répondant, à l'Assemblée nationale, à une interpellation du parti radical, M. Rognoni, ministre de l'intérieur, a catégoriquement réfuté, le lundi 15 février, les allégations circulant en Italie concernant les sévices, voire les tortures, dont seraient victimes les terroristes et les sympathisants du terrorisme arrêtés ces derniers mois. La lutte contre la subversion, a affirmé M. Rognoni, est menée *« dans le cadre de la légalité républicaine et avec toutes les garanties démocratiques »*.

C'est devant une assemblée désertée par les partis du centre et de la droite, où seuls, avec l'extrême gauche et les radicaux, étaient représentés les communistes, que M. Rognoni a fait cette déclaration. Sans entrer dans le détail des cas cités par M. Marco Boato, député radical, dans son interpellation (à l'exception de trois d'entre eux, pour démentir formellement les témoignages), le ministre a notamment affirmé que la police n'utilisait aucune matière chimique du type sérum de vérité pour

De notre correspondant

faire parler les terroristes arrêtés : plus de cent soixante personnes au cours de la vaste opération de police lancée à la suite de l'affaire Dozier.

Pour catégorique sur les principes qu'ait été M. Rognoni, il n'a pas entièrement dissipé les doutes. Les rumeurs persistent en effet, dans les milieux de la presse et de la justice depuis plusieurs semaines, à Rome et en province, sur les violences dont seraient victimes les personnes arrêtées : à Vérone et à Padoue, il y a une semaine, des membres des familles d'accusés de participation à bande armée, et leurs avocats, nous ont fait le récit de sévices qui se seraient produits dans les locaux de la police ou dans des appartements privés où seraient menés certains interrogatoires. Il s'agit de suspects arrêtés au cours des grandes rafles qui ont suivi la libération du général Dozier : *« Beaucoup refusent que l'on parle publiquement de ces sévices de peur de passer pour avoir véritablement eu des liens avec les terroristes »*, nous dit un avocat.

Le parti communiste qui, pour tout ce qui concerne le terrorisme, a toujours adopté une attitude ferme — il a notamment été partisan des lois d'exception votées depuis 1975, — porte une attention particulière au problème : *l'Unita* publiait, lundi 15 février, un article citant des « sources qualifiées » en Vénétie (vraisemblablement des magistrats) et faisant état *« d'informations alarmantes confirmant les accusations diffusées ces dernières semaines par certains journaux »*. L'intervention de M. Rognoni au Parlement n'a, semble-t-il, en rien satisfait le groupe communiste.

Des témoignages

Le ministre a, en effet, écarté un peu rapidement une série de témoignages rendus publics par les radios ou la presse d'extrême gauche (*Lotta Continua* et *Il Manifesto*), en affirmant qu'il ne s'agit là que d'allégations sans fondement. D'abord, ceux de Stefano Petrella et Ennio di Rocco, deux brigadistes arrêtés à Rome et dont la capture a conduit à l'arrestation d'une des « têtes » des B.R., le professeur Senzani : des plaintes pour coups, absorption forcée d'eau salée ont été déposées par leurs avocats. Gianfranco Fornoni, membre de Prima linea, arrêté en Maremme, après l'assassinat de deux carabiniers, a affirmé avoir été emmené les yeux bandés dans un lieu isolé où, pendant trois jours, complètement nu, il aurait été roué de coups, frappé aux organes génitaux et torturé à l'aide d'épingles enfoncées sous les ongles des pieds.

Le cas Fornoni a été évoqué par le ministre de l'intérieur qui s'en est tenu à la version de la police, tout en ajoutant qu'une enquête était en cours. Au total, des témoignages existent sur une quinzaine de cas précis dont celui de Savasta (chef du commando qui enleva le général Dozier), qui serait « défiguré par les coups », selon le témoignage d'un autre inculpé à qui il aurait été confronté. M. Rognoni a démenti ces affirmations. De fait, aucune photo de Savasta n'a été diffusée depuis son arrestation.

Dans leur dernier communiqué après la libération du général Dozier, les B.R. avaient « expliqué » cette *« victoire de la bourgeoisie »* par les tortures infligées aux personnes arrêtées. On peut être en effet surpris de la rapidité avec laquelle celles-ci avouent et donnent des informations à la police. En fait, il s'agit là d'une explication réductive d'un phénomène plus complexe tenant à la faiblesse réelle, tactique et stratégique, dont font preuve désormais les Brigades rouges.

Cela dit, c'est la première fois en treize ans de terrorisme en Italie que tant de rumeurs et de témoignages circulent sur les sévices dont seraient victimes les personnes arrêtées. Toute la question est aujourd'hui de savoir s'il s'agit de cas isolés ou bien d'un recours systématique à la violence supposant un ordre supérieur des autorités. Il y a aussi la question de la nature de ces violences qui, semble-t-il, dans le témoignages des victimes, relèvent plutôt de la torture pure et simple.

Les magistrats que nous avons rencontrés se montrent en général très préoccupés. Ils n'excluent pas de nouvelles méthodes d'interrogatoire. Davantage peut-être que la violence, ils redoutent que la police n'ait recours à des substances chimiques — sorte de sérum de vérité — qui, une fois leur effet terminé, ne laissent même pas la mémoire d'avoir parlé à ceux à qui elles ont été administrées : ce qui expliquerait que les personnes qui sont interrogées, après un passage de plusieurs jours entre les mains de la police, reviennent systématiquement sur les déclarations figurant dans leur procès-verbal.

Si ce qui n'est actuellement que du domaine du doute se révélait fondé, cela signifierait que l'Italie, dans sa lutte contre le terrorisme, fait désormais passer les résultats avant la légalité, renonçant en fait à la notion d'état de droit qu'elle s'était jusqu'à présent efforcée de maintenir.

PHILIPPE PONS.

Incident à l'Assemblée européenne

Mme SIMONE VEIL EST-ELLE « TROP GISCARDIENNE » ?

(De notre correspondant)

Strasbourg. — *Un vif incident de séance a marqué, lundi 15 février, la reprise de session de l'Assemblée européenne. Le nouveau président, M. Dankert (socialiste néerlandais), s'est fait interpeller par Mme Louise Moreau (France, C.D.S., membre du groupe démocrate-chrétien) et M. Martin Bangemann (Allemagne, président du groupe libéral) au sujet de l'une de ses déclarations, dimanche soir, devant « Le grand jury R.T.L.*-le Monde ».

Ils lui ont reproché d'avoir critiqué la présidente sortante, Mme Simone Veil, et porté un jugement de valeur sur le fonctionnement des parlements nationaux. Dans une déclaration au Matin *parue la veille, M. Dankert avait dit que, dans l'exercice de ses fonctions, Mme Veil avait été* « handicapée par une vision trop française de l'autorité ». *Le propos avait été repris dans une question du grand jury.* « J'ai voulu dire que, dans les pays anglo-saxons, un parlement est autre chose qu'en Italie ou en France, *répondit M. Dankert.* Un parlement, aux Pays-Bas ou en Allemagne, essaie d'être en rapport direct avec son électorat, non sur la base de ses pouvoirs formels mais de sa représentativité. (...) Dans les pays latins (...) il est presque automatiquement condamné à soutenir le gouvernement. C'est plutôt le ministre ou ses proches qui comptent (...). » *Comme on lui demandait s'il reprochait à Mme Veil d'être* « trop giscardienne », *M. Dankert répondit :* « Il y a un peu de cela. »

Mme Moreau s'est déclarée « profondément choquée » *par cette réponse qu'elle jugea partiale et discourtoise.*

Accusé par M. Bangemann de ne pas se comporter en président de toute l'Assemblée, M. Dankert devait maintenir ses propos. Il a précisé qu'il s'agissait d'une analyse et non d'un jugement de valeur. Dans une conférence de presse, le chef de file des libéraux annonce que son groupe exigerait du président qu'il présente des excuses à Mme Simone Veil.

JEAN-CLAUDE HAHN.

● *Aucun observateur du pacte de Varsovie* n'a été invité aux manœuvres de l'OTAN qui se dérouleront en mars en Norvège. M. Sjaastad, ministre norvégien de la défense, a expliqué à ce sujet que le climat de tension internationale lui semblait peu propice à une telle invitation et que le pacte de Varsovie avait récemment procédé à deux manœuvres auxquelles aucun observateur d'un pays membre de l'OTAN n'a été invité. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Brésil

LES DEUX PRINCIPAUX PARTIS D'OPPOSITION DÉCIDENT DE FUSIONNER

Rio-de-Janeiro *(Reuter)*. — Les deux principaux partis d'opposition du Brésil — le parti populaire (P.P.)), centriste, et le Parti du mouvement démocratique brésilien (P.M.D.B.) — ont voté à une majorité écrasante pour l'union de leurs forces, mais les observateurs n'excluent pas que le gouvernement intervienne pour empêcher cette fusion.

Le gouvernement a fondé son programme de libéralisation sur la mise en place d'un grand nombre de partis d'opposition. La fusion des deux formations dominantes doit encore être approuvée par le tribunal électoral.

Les deux partis ont pris leur décision à la suite des changements apportés aux règles qui seront en vigueur lors des élections législatives de novembre prochain. Ces nouvelles règles stipulent qu'un parti ne peut se présenter que dans les régions où il dispose de candidats à tous les postes en jeu. Ces dispositions favorisent évidemment le parti gouvernemental, puissant et bien organisé.

Nicaragua

UNE DÉLÉGATION DE PARLEMENTAIRES AMÉRICAINS VA ENQUÊTER PENDANT DIX JOURS

Managua *(A.F.P., U.P.I.)*. — Une délégation de parlementaires américains est arrivée, lundi 15 février, à Managua pour une visite de dix jours au Nicaragua, au cours de laquelle elle doit rencontrer des représentants de la junte gouvernementale.

La délégation est conduite par M. Clarence Long (démocrate, Maryland), président de la sous-commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants. Elle doit notamment rencontrer le coordonnateur de la commission politique du Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.) au pouvoir, M. Bayardo Arce, et des représentants du secteur privé.

Deux autres délégations parlementaires américaines, conduites l'une par le représentant John Murtha et l'autre par le sénateur Clairborne Pell, tous deux démocrates, ont séjourné à Managua le week-end dernier.

D'autre part, un porte-parole du gouvernement de Managua a déclaré que les autorités avaient déplacé quelque huit mille cinq cents Indiens qui vivent sur la côte atlantique du pays, près de la frontière avec le Honduras. Selon le porte-parole, il s'agit de *« protéger les Indiens contre les incursions armées des anciens gardes somozistes installés au Honduras »*. Il a invité les journalistes et les organisations religieuses à visiter les nouveaux établissements des Indiens Miskitos.

El Salvador

Le ministre de la défense critique l'« insolence » de congressistes américains

Le général Garcia, ministre salvadorien de la défense, a condamné l'*« insolence »* de parlementaires américains venus au Salvador, selon lui, *« pour y donner des ordres sur ce qu'il faut faire »*. Le général a également estimé que les parlementaires américains défendaient des *« positions qui ne sont pas celles du peuple salvadorien »*.

Ces propos font suite à la visite, la semaine dernière, d'une délégation démocrate américaine, composée des sénateurs Clairbone Pell et Patrick Leahy, et du représentant John Murtha. A l'issue de son séjour, le sénateur Pell s'est déclaré favorable à l'ouverture de négociations entre la junte et la guérilla et a souligné que l'aide américaine au gouvernement salvadorien ne pourrait être maintenue si les violations des droits de l'homme continuaient.

Par ailleurs, les autorités militaires ont affirmé, lundi, qu'à la fin de la semaine dernière, plusieurs localités du département de San Vicente (centre du pays) comme San Sebastian, San Esteban Catarina et Santa Clara, avaient été attaquées par des guérilleros que l'armée avait repoussés. Le commandant des troupes de San Sebastian est mort au cours des affrontements, ont-elles ajouté.

Un porte-parole militaire a également confirmé que l'opération antiguérilla, commencée la semaine dernière à Usulutan (est du pays) constituait, même s'il n'y avait pas encore de bilan, un *« succès »*. L'opposition a dénoncé *« les massacres de civils »* perpétrés par l'armée dans cette région.

● *A Mexico*, les deux sénateurs américains qui viennent d'effectuer une mission d'information au Salvador et au Nicaragua ont rencontré secrètement des représentants des mouvements de guérilla salvadoriens. Il s'agit du sénateur Patrick Leahy (Vermont, démocrate) et du sénateur Pell (Rhodes Island, démocrate). Ils ont tous deux refusé de commenter leur entrevue. Mais M. Samayoa, qui était ministre de l'éducation en 1979 au Salvador et appartient aujourd'hui à l'opposition, a déclaré que la rencontre avait été *« très positive »*.

● *Aux Etats-Unis*, plusieurs responsables des églises américaines ont réitéré au cours des derniers jours leur opposition à la fourniture d'aide militaire par les Etats-Unis à la junte salvadorienne.

L'archevêque John Roach, président de la conférence épiscopale américaine, critiquant le développement de l'aide militaire américaine, a déclaré que *« si les Etats-Unis veulent jouer un rôle constructif pour mettre un terme à ce conflit fratricide, ils doivent renforcer la volonté politique de ceux qui veulent le dialogue, et non augmenter la capacité destructrice des forces armées »*. Il a rappelé à ce propos que *« des voix responsables de l'Eglise du Salvador »* avaient demandé à plusieurs reprises un règlement négocié.

Des leaders protestants ont exprimé des vues similaires. Ainsi, des représentants des méthodistes unis ont critiqué la menace faite par le gouvernement Reagan de faire tout ce qui est nécessaire pour garder la junte au pouvoir. *« Le problème principal au Salvador n'est pas l'exploitation de la situation par les Soviétiques »*, écrivent-ils dans une lettre adressée au président Reagan. *« Le vrai problème en Amérique centrale, c'est l'exigence de justice politique, sociale et économique du peuple. »*

● *Le gouvernement norvégien* a fait part, lundi 15 février, à l'ambassadeur américain de son « inquiétude » sur la situation au Salvador. Les autorités norvégiennes ont fait savoir qu'elles n'enverront pas d'observateur aux élections du 28 mars ainsi que le leur avaient demandé les autorités salvadoriennes. Il est exceptionnel qu'un ambassadeur américain en Norvège soit convoqué ainsi que l'a été M. Austad. Selon le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Berg, il est « intolérable » que les droits de l'homme soient violés tant au Salvador qu'en Pologne. Il estime qu'aucun processus d'élections ne peut être crédible dans le climat de guerre civile qui règne au Salvador. Le gouvernement norvégien est favorable à une solution négociée du conflit. —

DES AVIONS FRANÇAIS ANTI-GUERILLA

Dans les extraits de films de la télévision américaine, repris le week-end dernier par les chaînes françaises, les téléspectateurs avertis auront pu constater que, non seulement, les conseillers militaires américains engagés au Salvador étaient armés d'un fusil d'assaut M-16, mais encore que l'armée du Salvador utilisait contre les révolutionnaires des avions français équipés de roquettes.

Au cours d'une séquence de quelques secondes montrant des opérations, les techniciens ont pu distinguer un monomoteur Rallye R 235-G (pour l'expression « guerrier ») tirer en piquant au-dessus de la forêt salvadorienne.

Le Salvador a en effet, obtenu de la France, six avions Rallye, qui sont des monomoteurs de tourisme pouvant être équipés de mitrailleuses ou de lance-roquettes air-sol de 68 millimètres. Ces Rallye peuvent servir, ainsi équipés, à des missions de contre-guérilla. Ils sont fabriqués par une filiale spécialisée de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS). Leur armement peut être des roquettes Brandt, tirées par des lance-roquettes Matra montées sous les ailes. Cette vente au Salvador est antérieure à mai 1981.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UN GROUPE D'HOMMES POLITIQUES ET D'INTELLECTUELS argentins, dont l'écrivain Jorge Luis Borges, a adressé lundi 15 février une pétition au gouvernement demandant l'ouverture d'une enquête sur la disparition de Mme Ana Maria Martinez, ancienne militante socialiste, enlevée le 4 février. Enceinte de trois mois, elle a été contrainte de monte rdans une voiture par des hommes armés. — *(A.P.)*

Bangladesh

● LA LIGUE AWAMI, principale formation de l'opposition au Bangladesh, a boycotté le lundi 15 février la séance de rentrée du Parlement. Son porte-parole a accusé le président Sattar de ne pas avoir été élu correctement le 15 novembre et de faire preuve de sentiments *« pro-pakistanais »*. Le chef de l'Etat a, au cours de la même séance, annoncé plusieurs sévères mesures pour faire face à une mauvaise situation économique. Il a également expliqué que le récent remaniement ministériel était nécessaire pour que le gouvernement regagne la confiance de la population (*le Monde* du 13 février et daté 14-15 février). Un ancien ministre de la jeunesse, M. Abdul Kashem, accusé d'avoir hébergé un meurtrier, et qui avait été démis de ses fonctions au cours du remaniement, a été arrêté, puis libéré sous caution. — *(UPI, A.F.P.)*

Comores

● M. ALI MROUDJAE, nouveau premier ministre (*le Monde* du 9 février), a rendu publique, lundi 15 février, la liste de son gouvernement. Les six ministres sont MM. Saïd Kafe (affaires étrangères), Mohamed Moumine (équipement, environnement et urbanisme), Mohamed Saïd Turqui (justice), Mohamed Chaher Ben Saï Massoundé (agriculture, industrie et artisanat), Ali Nassor (économie et finances) et Ahmed Ali Mohamed (éducation nationale). Les trois secrétaires d'Etat, rattachés au premier ministres, sont MM. Antoy Abdou (transports et tourisme), Yahaya Djamadar (fonction publique) et Abdillah Mbae (postes et télécommunications). Le président Ahmed Abdallah avait dissous le précédent gouvernement et l'Assemblée fédérale le 25 janvier. — *(A.F.P.)*

Indonésie

● LA PEINE DE MORT RECLAMEE, le samedi 13 février, par le procureur de la cour de Djakarta contre l'extrémiste musulman Imran Mohammed Zein, accusé de *« subversion »*, est présentée à Djakarta comme un avertissement aux intégristes tentés par l'action illégale. Ce responsable musulman est accusé d'avoir détourné un avion indonésien en mars 1981 et d'avoir joué un rôle important lors de l'attaque d'un poste de police à Cicendo (Java-Ouest), au cours de laquelle trois policiers ont trouvé la mort. Ce procès intervient quelques jours après le rejet de la grâce par le président Suharto d'un autre extrémiste musulman, Timzar Zubil, vingt-sept ans, condamné à mort il y a quatre ans pour *« subversion et meurtre »* par la cour de Medan (Sumatra-Nord). — *(A.F.P.)*

Maurice

● LES ELECTIONS LEGISLATIVES auront lieu le vendredi 11 juin, a annoncé officiellement, lundi 15 février, le gouverneur général de Maurice, Sir Dayendranath Burrenchobay. Le scrutin sera le deuxième organisé depuis l'accession à l'indépendance de l'ancienne colonie britannique, en 1968. En 1976, le Mouvement militant mauricien (gauche) s'était imposé comme la première formation politique du pays, mais le gouvernement avait été formé par une coalition dominée par le parti travailliste. Les partis qui brigueront les suffrages de l'électorat dans vingt et une circonscriptions pour élire un Parlement de soixante-dix députés sont : le parti travailliste — qui conduisit le pays à l'indépendance en 1968, — le parti mauricien social-démocrate (P.M.S.D.), le Comité d'action musulman (CAM), le Mouvement militant mauricien (M.M.M.), le parti socialiste mauricien (P.S.M.), l'Union démocratique mauricienne (U.D.M.), le Rassemblement pour le progrès et la liberté R.P.L.) et le parti islamique mauricien (PIM). — *(A.F.P., Reuter.)*

Nigéria

● TREIZE MEMBRES DU GOUVERNEMENT ont changé de portefeuille et deux autres ont quitté le gouvernement, a annoncé dimanche 14 février la présidence de la République. M. Alhadj Ali Baba, ancien secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures, devient ministre de l'intérieur à la place de M. Iya Abubakar, qui a démissionné la semaine dernière. M. Audu Ogbeh est nommé ministre des communications en remplacement de M. Isaac Shaahu. M. Garuba Zushishi, secrétaire d'Etat aux transports, devient ministre de l'information. Onze ministres conservent leur poste. Parmi ceux-ci figurent notamment MM. Ishaya Audu, ministre des affaires étrangères, Akanbi Oniyangi, ministre de la défense, et Richard Akinjide, ministre de la justice. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● LES AUGMENTATIONS DE PRIX sont entrés en vigueur le 15 février. Selon le décret d'application, l'augmentation constatée est de 35 % pour deux cent vingt produits. Les retraites et les salaires augmenteront de 16,5 % en moyenne et les allocations familiales de 35 %. Avec un salaire moyen de 2 300 lei (1 230 F), les Roumains paieront la viande 64 % plus cher généralement (60 lei le kilo pour de la viande de qualité). — *(A.P.)*

Somalie

● LES AUTORITES ONT QUALIFIE DE « FAUSSES ET DENUEES DE FONDEMENT » les informations émanant de source diplomatique et de milieux dissidents somaliens en exil, selon lesquelles des unités de l'armée somalienne se seraient récemment mutinées dans le nord du pays (*le Monde* daté 14-15 février). Selon un communiqué diffusé lundi 15 février par l'ambassade de Somalie à Londres, le porte-parole du ministère somalien de la défense a nié catégoriquement que des heurts aient opposé des unités de l'armée. — *(Reuter)*.

Tchad

● *UN NOUVEAU PARTI*, le Rassemblement national démocratique et populaire », a été créé au Tchad, a-t-on appris lundi 15 février à Nairobi. Ce mouvement, présidé par le ministre de la justice de N'Djamena, M. Delwa Kassire Koumakoye, réclame l'organisation d'élections au suffrage universel et l'interdiction de toutes armes de guerre pour les groupes politiques. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● NOUVEAUX INCIDENTS AU KOSOVO. — Dimanche 14 février, après un match de basket-ball à Pristina, chef-lieu de la région, plusieurs centaines de spectateurs auraient scandé, selon l'agence Tanyoug, *« Kosovo-République »* et *« Unité-Unité »*, ainsi que *« d'autres slogans hostiles »*. Un *« certain nombre d'étudiants »* se sont joints aux manifestants, qui se sont dispersés après l'intervention des forces de l'ordre. Ces slogans sont identiques à ceux qui avaient été lancés lors des émeutes sanglantes du printemps dernier. Ils réclament pour la province un statut de République semblable à celui dont jouissent les six républiques composant la Fédération yougoslave. Pour les dirigeants yougoslaves la satisfaction de cette revendication aboutirait inévitablement au rattachement du Kosovo à l'Albanie. — *(A.F.P.)*



AFRIQUE

LA TUNISIE DES INCERTITUDES

(Suite de la première page.)

A l'occasion de la première visite officielle, depuis sa nomination, en avril 1980, du premier ministre, M. Mohamed M'zali, tout Gabès semble être descendu dans la rue. L'organisation du P.S.D. a-t-elle « incité » les habitants à venir ? C'est possible. Mais elle n'a pu ni les obliger à grimper sur les murs et à se masser sur les terrasses ni les contraindre à se montrer joyeux. Trompant la vigilance des policiers, quelques vieillards et des femmes se précipitent pour remettre en main propre des requêtes. Ignorant les recommandations de ses gardes du corps, M. M'zali serre les mains et prend, ravi, des bains de foule.

La même scène se reproduit à El Hamma, tout proche, bourg natal de Mohamed Ali, fondateur de la Confédération générale des travailleurs tunisiens, créée en 1924, et de l'écrivain Tahar Haddad, auteur de *Nos femmes* (1930), essai précurseur sur l'émancipation féminine ; à Kébili, en bordure du désert, promue récemment chef-lieu de gouvernorat, où Bourguiba fut exilé par les autorités françaises en 1934 ; dans l'oasis de Douz, où le premier ministre se laisse passer un foulard scout autour du cou ; à l'aire du forage pétrolier de Sabria, où l'applaudissent les nomades accourus, tandis qu'il enfile le *strwal* saharien (pantalon bouffant) et s'entoure la tête du chèche kaki.

Sur un bord de route isolé, des paysans en colère réclament de l'eau avec véhémence, comme d'autres l'avaient fait avec plus de retenue au siège du gouvernorat. Le premier ministre apaise les contestataires. « *Il faut*, dit-il aux techniciens et aux administrateurs, *leur donner l'eau qu'ils réclament à juste titre et dont ils sont privés par les usines. Il en existe suffisamment sous terre. Il faut acheter ou louer les foreuses qui manquent : c'est un problème de choix politique.* »

Chaleureux, simple, direct, M. M'zali a le contact avec la population, qui le connaît depuis le temps où, tour à tour ministre de l'éducation et de la santé, il venait poser les premières pierres d'édifices qu'il inaugure maintenant. Ainsi de l'hôpital régional de deux cent vingt lits qui, rappelle-t-il, « *nous apparaissait en 1973 comme un rêve lointain* », ou des nouvelles installations de l'Ecole normale d'ingénieurs de Gabès (ENIG), dont la première promotion est sortie en 1978 et qui n'aurait sans doute ni vu le jour ni atteint le haut niveau qui est le sien sans l'apport des institutions scientifiques de Toulouse. « *Cette école, livrée clés en main, a coûté 9 millions de dinars* (1), *conformément au devis, mais l'hôpital a vu tripler son coût à cause des intermédiaires et des trafics. Il faut en tirer la leçon* », confesse-t-il publiquement en mettant l'accent sur une des plaies du pays.

Sportif — il s'entraîne cinq heures par semaine et serait devenu président du Comité international olympique s'il n'avait été nommé premier ministre, — M. M'zali marche à vive allure, comme le faisait M. Bourguiba il y a une quinzaine d'années, estimant cet exercice « tonifiant » pour les ministres et les fonctionnaires qui l'accompagnent en soufflant. Et comme le Combattant suprême, M. M'zali, moderniste de culture arabe et de sensibilité musulmane, sait tour à tour être didactique ou faire rire.

Comme on attire son attention sur l'astuce architecturale qui protège les vitres du rez-de-chaussée d'un nouvel ensemble, il rétorque : « *Vous n'en auriez pas eu besoin si vous aviez donné un terrain de jeux aux enfants. Le sport, ce n'est pas vingt-deux joueurs qui donnent des coups de pied dans un ballon mais les écoliers et les travailleurs qui s'entraînent sur un stade. Si on n'y veille pas, le football risque de réintroduire chez nous le tribalisme.* » Dans une école secondaire où — selon ses directives — on pratique les travaux manuels, il goûte au miel extrait d'une ruche creusée, selon la tradition, dans un tronc de palmier, essaye le bureau fabriqué par les élèves et rappelle : « *La Tunisie a aussi besoin de menuisiers et de plombiers... On a remarqué que les travailleurs manuels qui ont leur baccalauréat sont moins atteints par le chômage...* » Pour répondre à la demande, la Tunisie doit en effet créer soixante mille emplois par an, près de deux cents par jour. C'est une gageure pour un pays de 6,5 millions d'habitants.

Devant les militants du P.S.D. réunis au Palais du peuple et au premier rang desquels figure M. Sassi Lassouad, un des plus célèbres « fellaghas » de la lutte pour l'indépendance, M. M'zali tient un langage qui touche ces hommes car il résume les problèmes de la région, voire ceux du pays. « *L'industrie a contribué à déraciner les paysans. Elle a créé des problèmes moraux et de civilisation... Les jeunes délaissent la terre pour les usines. Il faut créer pour un environnement culturel et sportif sans freiner le développement industriel. Mais notre avenir, c'est l'agriculture. Dans le passé, on l'a négligée, tout comme le Sud. Et moi, je parie sur l'une et sur l'autre.* »

Paradoxalement, lui qui s'était fait le champion du pluralisme avant les élections législatives du 1er novembre, durcit maintenant le ton : « *Je ne fais aucune différence*, dit-il, *entre l'administration et le parti. Nous avons encore besoin que le parti s'identifie à l'Etat.* » Il appelle le P.S.D. à se régénérer en se mettant au service du peuple, mais défend également son action et fait rire aux dépens des courants de l'opposition. « *On dit que les chiens aboient et que la caravane passe. Moi, je dis qu'ils sont obligés de suivre la caravane... De toute façon, la voix des chiens est moins désagréable que celle des ânes.* » La riposte ne tarde pas : les opposants l'accusent de céder à la « *tentation totalitaire* ».

La règle du jeu

La vérité est que, aujourd'hui comme hier, la classe politique, au pouvoir ou non, sacrifie aux rites tout en s'adonnant aux délices de l'intrigue. Ainsi la foule qui applaudit et ovationne M. M'zali scande-t-elle aussi imperturbablement « *Vive Bourguiba !* » au risque de surprendre le visiteur qui ignore la règle du jeu. Lorsque M. Habib Achour, figure de proue de l'Union générale des travailleurs tunisiens, a retrouvé il y a quelques mois la liberté, il a déployé des efforts inimaginables pour empêcher les travailleurs enthousiastes de le porter en triomphe ; M. M'zali, lui, est préservé par ses gardes du corps contre pareille mésaventure : tout dirigeant qui accepterait cet honneur, tacitement réservé au combattant suprême, commettrait un crime de lèse-majesté qu'il risquerait de payer cher.

Les courants de l'opposition reprochent au premier ministre de ne pas prendre suffisamment ses distances à l'égard du président et de recourir à des formules du genre : « *Que nous soyons allés à la Sorbonne ou ailleurs, notre véritable école est l'école bourguibienne.* » Mais ils se gardent bien de critiquer le chef de l'Etat : en privé, chacun l'accuse d'avoir freiné le processus de démocratisation, mais, en public, c'est M. M'zali que l'on charge. Et, lorsque le « plus bourguibien » des premiers ministres réveille, par son populisme, l'adhésion au régime d'une population que son niveau économique et culturel — malgré des zones d'ombre et de pauvreté — incite à réclamer plus de démocratie, ses adversaires s'empressent d'aller susurrer au Palais de Carthage : « *Si Habib, il veut prendre votre place.* » Ils savent que, bien qu'octogénaire, le chef de l'Etat demeure jaloux de ses prérogatives et n'entend pas céder une once de pouvoir dans ce pays qui s'est pourtant beaucoup transformé en un quart de siècle et qui compte 65 % de moins de vingt-cinq ans.

Mais que valent ces jeux de cour et ces manœuvres byzantines face aux réalités ? Et les réalités, c'est, par exemple, cette union syndicale de Gabès dont les sept mille ouvriers ont une moyenne d'âge de vingt-sept ans, au moins cinq années d'études secondaires, qui ne se reconnaissent guère dans les vieux dirigeants, réclament d'autres équipes syndicales, plus de justice sociale, et des méthodes nouvelles de gouvernement. Les réalités, c'est la couche grandissante de nouveaux riches, mais c'est aussi « *les forçats de la mine* ».

PAUL BALTA.

Prochain article :

« LES FORÇATS DE LA MINE »

(1) 1 D.T. = 11,3 F.

AFRIQUE

Namibie

Des désaccords entre les dirigeants de Windhoek pourraient retarder les négociations

De notre correspondant

Johannesburg. — Annoncée lundi 15 février à Windhoek, la démission spectaculaire de M. Peter Kalangula de son poste de président de l'Alliance démocratique de la Turnhalle (D.T.A.) ouvre une crise politique importante en Namibie et pourrait retarder le processus d'accession à l'indépendance. Créée en 1977 sous les auspices de Pretoria, l'Alliance, qui regroupait onze partis ethniques modérés, représentait, face à l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain de M. Nujoma (SWAPO), l'atout politique majeur des Sud-Africains.

La démission de son président, *qui se retire avec son parti démo*cratique représentant l'ethnie des Ovambos (47 % de la population), enlève encore de la crédibilité — elle était déjà limitée — à l'Alliance. Dans la perspective d'un règlement pacifique du dossier namibien, suivi d'élections surveillées par des forces des Nations unies, M. Kalangula, conscient des faiblesses de la coalition face à la SWAPO, avait à plusieurs reprises demandé la transformation de l'Alliance en un seul et unique parti multiracial.

M. Dirk Mudge, président de la composante blanche de la D.T.A., et cheval de Troie des Sud-Africains, avait toutes les chances de se retrouver sur la touche. L'idée fut donc rejetée. M. Kalangula décidait alors de faire cavalier seul et, il y a quel*ques semaines, s'alliait avec deux* partis extérieurs à la D.T.A., le Front de libération du peuple namibien, composé de Damaras, et le parti libéral des métis.

Il n'est pas interdit de penser que d'autres partis — il en existe plus d'une quarantaine aujourd'hui en Namibie — rejoindront bientôt l'organisation de M. Kalangula. La scission au sein de la D.T.A. peut encore s'amplifier et l'hémorragie s'aggraver.

Quelle sera l'attitude de Pretoria ? Pour assurer sa position avant la confrontation finale avec le SWAPO et, éventuellement souffler le pouvoir à la D.T.A., M. Dirk Mudge, « premier ministre », gouverne au nom de la coalition et sous l'étroit contrôle de l'administrateur général nommé par l'Afrique du Sud. Le parti démocratique peut très bien demander la tenue de nouvelles élections internes.

L'Afrique du Sud, dont la politique à l'égard du territoire a toujours été de gagner du temps, trouverait ainsi un prétexte pour retarder encore un peu plus le règlement du problème. M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, n'a-t-il pas déclaré, à la veille du week-end, que, selon lui, les négociations avec le « groupe de contact » occidental pourraient encore durer de dix-huit mois à trois ans ?

PATRICE CLAUDE.

DIPLOMATIE

Le jeu à trois

(Suite de la première page.)

Cette seconde rencontre n'a pas lieu. On expliquera plus tard qu'elle a été rendue impossible par l'*intervention*, dans les derniers jours de 1979, des forces soviétiques en Afghanistan. Ce ne fut sans doute qu'un prétexte, car les porte-parole chinois autorisés indiquaient encore au début de janvier 1980 que, les conversations sino-soviétiques portant sur des relations bilatérales, elles ne sauraient être affectées par une crise de caractère international, comme celle de l'Afghanistan.

Les choses n'en restent pas moins au point mort, et la polémique se ranime même entre les deux pays. Non seulement les Chinois continuent à vitupérer contre l'« *hégémonisme* » des « *nouveaux tsars* », mais les Soviétiques réunissent en mars 1980 une « *conférence scientifique* » internationale qui appelle « *toutes les forces progressistes à maintenir leur cohésion pour s'opposer aux projets de Pékin, à ses tentatives pour aggraver la situation internationale* » (*le Monde* du 11 avril 1980).

C'est cela qui a changé aujourd'hui : si les commentateurs chinois n'ont pas cessé de dénoncer, sans acrimonie particulière il est vrai, la politique de super-puissance de l'U.R.S.S., plusieurs dirigeants soviétiques se sont récemment abstenus de toute réflexion désobligeante à propos de la Chine, évoquant au contraire les liens d'amitié qui subsistent entre les peuples des deux pays.

Parallèlement, quelques mouvements étaient enregistrés sur le terrain diplomatique. Le 25 septembre 1981, les Soviétiques proposent aux Chinois une reprise des *conversations politiques* suspendues depuis la fin de 1979, ou à défaut des négociations frontalières qui se poursuivent de manière épisodique et sans résultats depuis 1969. Près de trois mois plus tard, la réponse chinoise est transmise à l'ambassadeur d'U.R.S.S. en Chine, M. Chtcherbakov : Pékin reste favorable au principe d'une négociation, mais il convient de « *s'y préparer de façon adéquate* ».

La majorité des observateurs jugent cette attitude dilatoire et ne décèlent en tout cas aucune volonté politique de la part des Chinois de reprendre le dialogue. De longue date, les Soviétiques souhaitent « normaliser » leurs relations avec la Chine. C'est cette dernière qui est restée, pour dire le moins, sur la réserve, et rien n'indique qu'elle ait fondamentalement modifié son point de vue. S'entretenant fin octobre à Bangkok avec des diplomates étrangers qui l'interrogeaient sur la dernière proposition soviétique, le premier ministre chinois, M. Zhao ziyang, n'a-t-il pas dit encore qu'à son avis des pourparlers avec l'U.R.S.S. ne conduiraient nulle part ?

Les fils qui conduisent à remettre en question cette interprétation de l'attitude chinoise sont encore minces, mais non négligeables.

M. Li Xiannian et la « vérité absolue »

Dès le 21 novembre 1981, M. Den Xiaoping lui-même, recevant à Pékin M. Franz Josef Strauss, lui laissait entendre qu'une reprise des conversations avec Moscou n'était pas exclue (*le Monde* du 24 novembre 1981) ; un autre vice-président du P.C. chinois, M. Li Xiannian, était plus net dans un entretien publié le 8 janvier par le journal du P.C. italien, *l'Unita*. De ces déclarations, il ressortait, d'une part, que l'ancien différend idéologique entre les P.C. chinois et soviétique ne devait pas interférer dans les relations entre Etats, puisqu' « *on ne pouvait dire qu'un parti ou l'autre avait détenu la vérité absolue* » ; d'autre part que la Chine ne posait aucune condition préalable à des négociations, même s'il était entendu que les problèmes du retrait des forces soviétiques d'Afghanistan et des forces vietnamiennes du Cambodge devaient y être « *évoqués* » ; enfin que, si une « *préparation* » était nécessaire pour une reprise des pourparlers, c'est parce que ceux-ci atteignaient « *leur point crucial* ».

Etablissant un parallèle inédit à Pékin, M. Li Xiannian ajoutait : « *Nous ne sommes pas opposés aux négociations entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis à Genève, alors pourquoi serions-nous opposés à des négociations entre l'U.R.S.S. et la Chine si des résultats tangibles sont atteints ?* »

Vers la même époque, l'un des principaux spécialistes de la Chine au ministère soviétique des affaires étrangères, M. Tykhinski, séjourne à Pékin en qualité d'hôte personnel de l'ambassadeur d'U.R.S.S., mais non sans que l'occasion lui soit donnée de quelques entretiens hors protocole avec des responsables chinois.

Début février, enfin, l'ambassadeur de Chine en France assiste en qualité de chef d'une délégation du parti communiste chinois au vingt-quatrième congrès du P.C.F., et l'on apprend que ce dernier enverra une délégation à Pékin. Est-il possible que ces retrouvailles aient lieu indépendamment d'un contexte international à propos duquel les deux partis communistes, s'ils conservent de profondes divergences, ont quelques positions communes ? Dans leur jugement sur la crise polonaise en particulier, les communistes chinois se sont montrés beaucoup plus proches des communistes français (les moins éloignés, en Europe occidentale, des thèses soviétiques) que des communistes italiens. La République populaire ne vient-elle pas au demeurant de conclure avec la Pologne du général Jaruzelski un accord commercial prévoyant cette année un accroissement de 30 % des échanges entre les deux pays ?

S'il est entendu, comme vient de l'indiquer le chef du gouvernement soviétique, que l'U.R.S.S. ne voit pas dans les relations soviéto-chinoises de problèmes qui ne pourraient être réglés « *dans un esprit de compréhension mutuelle* » (*le Monde* du 16 février), la véritable question est de savoir pourquoi la Chine aujourd'hui serait prête à renouer le dialogue interrompu.

Certaines raisons sont anciennes. La Chine, dans son effort de modernisation, peut trouver dans l'U.R.S.S. un partenaire économique plus ouvert que les Occidentaux à ses exportations (*textiles et produits alimentaires* notamment), et dont les équipements industriels moins coûteux seraient assez bien adaptés à ses besoins immédiats. Rien de neuf dans ce domaine par rapport à 1979, sinon peut-être que trois années d'expérience des marchés internationaux ont donné aux Chinois une vue plus lucide de leurs capacités.

En second lieu, la véritable négociation sur les relations entre la Chine et ses voisins d'Indochine passe par Moscou. Pékin l'a dit très tôt, et Moscou, avec les réserves diplomatiques d'usage, ne le nie pas. C'est un point essentiel sur lequel les négociateurs chinois sont demandeurs, *l'objectif étant d'obtenir que le* Vietnam ne se transforme pas en une tête de pont, sur les marchés méridionaux de la R.P.C., d'un hégémonisme soviétique trop concurrent et déstabilisant. Il s'agit là d'un des secteurs — avec la Corée sans doute — où la Chine considère que sa sécurité nationale est en jeu, et c'est ce qui explique son intervention armée de février 1979. Rien de vraiment neuf toutefois là non plus, sinon un virage récent (début janvier) du *Quotidien du peuple*, qui admet que des différends peuvent exister entre Vietnamiens et Soviétiques, en particulier à propos des équipes dirigeantes en place à Phnom Penh. Ce genre de détails fait peut-être partie des manœuvres diplomatiques en cours.

Enfin le contexte des relations triangulaires entre Pékin, Washington et Moscou doit être pris en considération. Le refroidissement — relatif — qu'a entraîné dans les relations sino-américaines le refus de l'administration Reagan de renoncer, même à terme, à ses ventes d'armes à Taïwan peut conduire la Chine à laisser croire qu'elle peut toujours, quand bon lui chantera, jouer la carte soviétique.

La tactique n'est pas nouvelle : les offres chinoises d'une négociation politique avec l'U.R.S.S. ont été formulées au printemps 1979, quelques mois après la normalisation, en décembre 1978, des relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Plus récemment, *le Quotidien du peuple* choisissait le jour où s'achevait la visite officielle à Pékin du secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, pour publier, le 17 juin 1981, un article suggérant une reprise des discussions frontalières sino-soviétiques.

De fait, la direction chinoise, après avoir traité les Etats-Unis comme un partenaire assez exclu*sif pour envisager avec eux une* coopération d'ordre militaire (au moins dans les domaines de l'équipement et du renseignement), peut estimer souhaitable de rééquilibrer ses relations internationales en acceptant de s'engager sur la voie d'une normalisation de ses relations avec l'U.R.S.S.

Le poids de M. Deng Xiaoping

La direction chinoise... Là sans doute est la clé du problème. Les diplomates soviétiques que l'on pouvait interroger en 1979, à l'époque où M. Wang Youping discutait à Moscou, ne cachaient pas leur perplexité sur les intentions de Pékin. Qui, au sein du bureau politique du P.C. chinois, voulait quoi ? M. Deng Xiaoping, de notoriété publique, est l'un des moins favorables à un rapprochement avec l'Union soviétique. N'a-t-il pas été l'artisan d'une diplomatie visant à constituer, contre Moscou, un axe Pékin - Washington passant par Tokyo ? Ne lui est-il pas revenu de trancher un débat où des opinions différentes s'exprimaient dans la presse chinoise elle-même, en déclarant (le 5 mai 1980, lors d'un entretien avec le chef de l'Etat guinéen, M. Sékou Touré) que l'Union soviétique n'était pas un pays socialiste, mais un pays « *social-impérialiste* » ?

Homme fort du régime, au moins depuis le cinquième plénum du comité central du P.C. chinois (février 1980), M. Deng Xiaoping pèse-t-il aujourd'hui du même poids qu'il y a deux ans ? Sur plusieurs chapitres, les résistances des diverses forces politiques, le poids des réalités, l'ont déjà conduit à corriger des orientations économiques ou idéologiques qui se révélaient impraticables ou dangereuses. La même situation se présente aujourd'hui, apparemment, en politique extérieure. Si paradoxal que cela paraisse, la question d'une normalisation des relations sino-soviétiques serait ainsi ramenée à un problème de politique intérieure chinoise.

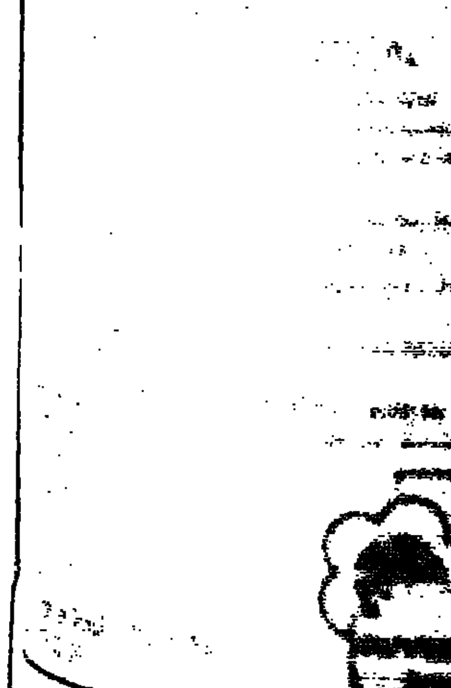
ALAIN JACOB.

● *M. Mangwende*, ministre zimbabwéen des affaires étrangères, a été reçu, lundi 15 février, à déjeuner par M. Cheysson, ministre des relations extérieures, avant d'être l'hôte à dîner de M. Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, qu'il rencontre de nouveau ce mardi.

● *Le Maroc va adhérer à l'Agence de coopération culturelle et technique.* A l'issue d'une visite à Rabat, M. Pierre de Banc, ministre-adjoint des relations extérieures du Canada, a annoncé, lundi 15 février, que le Maroc va adhérer à l'Agence de coopération culturelle et technique qui réunit tous les pays francophones à l'exception de l'Algérie et de Madagascar. — (*A.F.P.*).

● *Appui de l'Inde au Vietnam.* — L'Inde et le Vietnam ont appelé, lundi 15 février, les pays de l'Asie du Sud-Est à entreprendre des « *négociations pacifiques* » en vue de « *réduire la tension et les problèmes en suspens* » dans la région (allusion à la situation au Cambodge), indique une déclaration commune publiée à l'issue de la visite officielle faite par le ministre indien des affaires étrangères, M. Narasimha Rao, à Hanoï. Ces pourparlers apporteront « *une paix et une stabilité durables et élimineront toute menace et toute intervention extérieure* », affirme encore la déclaration. (A plusieurs reprises, les pays indochinois ont demandé l'ouverture de telles discussions alors que les nations non communistes d'Asie du Sud-Est insistent sur le caractère international de la question cambodgienne.) L'Inde va, en outre, renforcer sa coopération dans les domaines scientifiques et techniques avec le Vietnam, auquel elle va accorder une aide représentant l'équivalent d'environ 65 millions de francs. — (*A.F.P.*)

● « *Il n'y a pas actuellement de présence militaire vietnamienne au Laos* », a affirmé, mercredi 10 février, à Paris, M. Phoumi Vongvichit, vice-premier ministre du Laos, venu en France à l'occasion du vingt-quatrième congrès du P.C.F. Il a, d'autre part, démenti l'utilisation d'armes chimiques contre « *les anticommunistes lao, spécialement les montagnards mongs* » et déclaré qu'il « *n'existe pas actuellement au Laos de groupe de résistance opposé au régime populaire* ».



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Israël

La Knesset dénonce la fourniture d'armes américaines à la Jordanie

De notre correspondant

Jérusalem. — Alors que, depuis des années, l'engagement des Etats-Unis aux côtés d'Israël ne semble guère avoir été remis en cause, les dirigeants de Jérusalem ne cessent de se comporter comme s'ils vivaient constamment dans la hantise d'un changement — voire d'un revirement — de la politique américaine au Proche-Orient en faveur des pays arabes. Au moindre doute, l'opinion israélienne s'alarme et le gouvernement de Jérusalem élève immédiatement de vives protestations, ce qui paraît relever d'une sorte de tactique d'attaque préventive ayant pour but de dissuader la Maison Blanche de modifier un tant soit peu son attitude et l'obliger à réaffirmer son soutien à Israël. On a pu assister à ce jeu après la décision américaine de vendre des avions radars AWACS à l'Arabie Saoudite, après la condamnation par Washington de l'annexion du Golan, et voici qu'il se reproduit une nouvelle fois, après le voyage en Jordanie de M. Weinberger, secrétaire américain à la défense.

M. Weinberger a fait état d'un projet de livraison à l'armée jordanienne d'avions F-16 et de missiles anti-aériens Hawks (des engins d'un modèle plus perfectionné que ceux déjà livrés à la Jordanie ; ils seraient, cette fois, mobiles alors qu'en 1975, le Congrès tenant compte des objections israéliennes n'avait autorisé que la vente de missiles montés sur des rampes statiques). Comme dans le cas des missiles SAM syriens installés au Liban — dont Israël continue d'exiger le retrait — il ne s'agit que d'armements défensifs par définition, mais les stratèges israéliens considèrent que la présence de tels armements risque de diminuer la capacité d'intervention de l'aviation israélienne en cas de conflit. Dans une interview à la télévision, un général a même déclaré que c'était une *« menace inadmissible »* et laissé entendre qu'Israël pourrait, au besoin, être obligé de se lancer dans une opération préventive.

D'autre part, un « haut fonctionnaire du Pentagone » non identifié, lors de la visite de M. Weinberger à Amman, a déclaré que l'administration américaine *ne devait pas hésiter à se montrer « dure »* envers Israël, et que le gouvernement de Washington, pour mener sa politique au Proche-Orient, ne devait pas être *« l'otage d'Israël »*. A Jérusalem, on estime que ce « haut fonctionnaire » pourrait être M. Weinberger lui-même, qui passe ici pour être hostile à Israël au sein de l'administration américaine, dans la mesure où il pense, notamment, que l'alliance entre Washington et Jérusalem peut être un obstacle à un rapprochement entre les Etats-Unis et les pays arabes modérés, tels que l'Arabie Saoudite, la Jordanie et les Etats du Golfe.

Bien que le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, ait tenté de rassurer aussitôt les Israéliens, en déclarant qu'il n'était pas question de *« réorienter »* la politique américaine, le gouvernement de M. Begin a réagi promptement et vigoureusement. Le premier ministre, dénonçant les propos attribués à M. Weinberger et le projet de vente d'armes à la Jordanie, a fait adopter, le 15 février, par la Knesset, avec l'appui de l'opposition travailliste, une motion demandant aux Etats-Unis *« de ne pas mettre gravement en péril la sécurité d'Israël »*. Il a annoncé en outre qu'il allait adresser un message personnel au président Reagan pour lui rappeler la promesse que celui-ci lui a faite en septembre 1981, lors de leur dernière rencontre, de garantir quantitativement et qualitativement la supériorité militaire d'Israël par rapport aux armées arabes.

Dans cette affaire, il est significatif qu'Israël a pris, une fois de plus, les devants, puisque, pour le moment, la fourniture d'armes à la Jordanie n'est qu'un projet et que les déclarations qui ont été dénoncées n'ont pas de caractère officiel. Les dirigeants israéliens deviennent de plus en plus susceptibles à mesure qu'approche la date de l'évacuation définitive du Sinaï et redoutent que celle-ci marque la fin du processus de Camp David et le début d'une nouvelle politique américaine au Proche-Orient.

FRANCIS CORNU.

Pour mettre fin à une « crise de confiance » M. Cheysson a rappelé à son collègue jordanien les principes de la politique française

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a reçu lundi 15 février, son collègue jordanien, M. Marvan El Kassem, pour un dîner de travail.

M. Cheysson, a déclaré ce mardi le porte-parole du Quai d'Orsay, a rappelé les quatre principes sur lesquels est fondée la politique française au Proche-Orient :

— Sécurité pour tous les Etats de la région y compris Israël et pour un éventuel Etat palestinien ;

— Justice pour tous les peuples y compris le peuple palestinien qui a droit à l'autodétermination et a le droit d'établir les structures étatiques de son choix ;

— Caractère inacceptable de toute action ou mesure contraire au droit international et, notamment aux résolutions du Conseil de sécurité des nations unies (la résolution 242 par exemple qui condamne toute acquisition de territoires « par la guerre ») ;

— Nécessité de résoudre tous les problèmes par la négociation.

Ces précisions, a encore indiqué le porte-parole, ont paru satisfaire le ministre jordanien.

Cette rencontre, à l'invitation du ministre français, était destinée à mettre fin au différend, voire à la « crise de confiance » qui a éclaté à la suite de diverses prises de position françaises à l'égard d'Israël et en particulier d'une *« petite phrase »* de M. Mitterrand dans son entretien télévisé du 9 décembre 1981. Interrogé sur la localisation d'un éventuel Etat palestinien (auquel la France est favorable), M. Mitterrand avait répondu : *« On discute : Jordanie, Cisjordanie... Ce sont les négociateurs qui décideront »*.

Ces quelques mots avaient beaucoup irrité les Jordaniens. M. Mitterrand semblait en effet rejoindre la thèse israélienne selon laquelle l'Etat palestinien est très bien là où il est déjà... en Jordanie. Le Quai d'Orsay expliqua alors qu'il s'agissait d'un *« malentendu »*. Recevant des journalistes arabes, quelques jours plus tard, M. Cheysson déclara qu'en raison du *« très grand nombre »* de Palestiniens se trouvant en Jordanie, M. Mitterrand avait seulement voulu dire que les *« deux Etats »* (palestinien et jordanien) auraient nécessairement des *« rapports très étroits »* et que les Palestiniens sont *« en Cisjordanie comme en Jordanie »*.

Le gouvernement jordanien pour sa part souhaitait que toute équivoque fût levée de la façon la plus claire et la plus formelle. Le rappel de la résolution 242 condamnant l'acquisition de la Cisjordanie *« par la guerre »* est de nature à le satisfaire, indique-t-on dans les milieux informés. — M. D.

Liban

89 PERSONNES TUÉES AU COURS D'AFFRONTEMENTS EN JANVIER

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — A peine une brèche est-elle colmatée au Liban qu'une autre s'ouvre. Pendant le mois de janvier 1982 — considéré d'un calme quasi parfait et durant lequel le mandat des troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion a été renouvelé pour six mois, — quatre-vingt-neuf personnes ont quand même trouvé la mort par suite d'actes de guerre. Ce chiffre officiel, qui est sans doute en deçà de la réalité, n'inclut pas la criminalité ordinaire, elle-même favorisée par l'anarchie.

Les principales hostilités ont mis aux prises des formations appartenant théoriquement au même bord, puisque toutes deux alliées de la Syrie et installées dans le secteur syro-palestino-progressiste : la milice chiite Amal, d'une part, et différentes organisations du mouvement national, soutenues par l'aide radicale de la résistance palestinienne, de l'autre. — L. G.

Syrie

Un important foyer de résistance subsiste à Hama

De notre correspondant

Beyrouth. — La reprise de contrôle de Hama par les forces de l'ordre, confirmée par la réouverture, dimanche, de la route Damas-Alep passant par cette ville, n'empêche pas un important foyer de résistance de subsister deux semaines après le début des troubles les plus graves, les plus sanglants et les plus longs qu'ait connus la Syrie depuis l'avènement du président, en 1970.

C'est à partir de grottes situées à l'ouest de la ville que les Frères musulmans et assimilés — car si l'ossature et l'encadrement de la rébellion sont fournis par cette confrérie, il est bien difficile de distinguer le Frère musulman militant des Sunnites entraînés par le courant intégriste très vivace à Hama — mènent ces combats d'arrière-garde. Ils paraissent d'autant plus décidés à une résistance à outrance qu'ils se considèrent en tout cas condamnés, et ils parviennent d'autant mieux à résister qu'ils disposent d'un terrain idéal constitué d'un lacis de grottes à flanc de montagne. Ce réseau remonte à la fin du dix-neuvième siècle. A partir d'excavations naturelles que les habitants de Hama utilisaient déjà en été pour la fraîcheur qu'elles leur procuraient, ceux-ci avaient creusé des boyaux intérieurs reliant les grottes entre elles pour s'y réfugier dans le cadre de leur lutte contre les forces ottomanes.

Ce site est inaccessible aux véhicules motorisés, et constitue un abri efficace contre les bombardements. Son existence risque de prolonger l'opération de ratissage entreprise par les autorités syriennes à Hama, dans la mesure où celles-ci se disent décidées à ne pas l'arrêter avant qu'elle ne soit totalement achevée.

Dans le reste du pays, la situation demeure calme et il est maintenant acquis qu'il ne s'y est pas produit d'incidents concomitants à ceux de Hama, à part l'attaque à main armée d'une banque à Lattaquieh par des Frères musulmans. Les autorités syriennes continuent d'accuser les Etats-Unis d'être les instigateurs des troubles, en liaison avec Israël. Le général Tlass, ministre de la défense, a affirmé lundi que *« les criminels recevaient leurs armes de l'extérieur »*. Cependant, on note que la Jordanie n'est pas mise en cause cette fois-ci par Damas et qu'elle s'abstient de son côté d'être la source, comme on en avait l'habitude d'informations sensationnelles sur les événements de Syrie.

LUCIEN GEORGE.

Égypte

CRISE DE CONFIANCE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LA MAGISTRATURE

Le Caire *(A.F.P.)*. — Une crise de confiance a éclaté en Egypte entre l'appareil gouvernemental et la magistrature. En effet, le gouvernement a refusé de mettre à exécution la décision prise le 11 février par le Conseil d'Etat suspendant les arrêtés de septembre dernier concernant l'incarcération de mille cinq cent trente-six personnes dans le cadre de l'enquête sur la *« sédition confessionnelle »*.

Le gouvernement a déposé un recours en appel affirmant la *« non-compétence »* du Conseil d'Etat pour se prononcer dans cette affaire. Cette prise de position a provoqué le mécontentement de la magistrature, qui a soumis un mémorandum au président Moubarak, lui demandant de supprimer les fonctions du ministre de la justice pour assurer l' *« indépendance de la magistrature »*.

La Chambre des juges a demandé que le Conseil supérieur de la magistrature remplace le ministre dans toutes ses fonctions et que le président de la Cour de cassation et celui de la Cour supérieure constitutionnelle assument la direction du Conseil supérieur de la magistrature. Ce Conseil est dirigée par le chef de l'Etat.



Le Monde

politique

EN CORSE

Le F.L.N.C. reprend ses menaces contre les « continentaux »

Après la « nuit bleue » provoquée, jeudi 11 février, par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.) et qui s'est soldée par la mort d'un légionnaire, par deux tentatives de meurtre et plus de vingt explosions, *on a appris, le 15 février*, qu'une centaine de « continentaux » résidant en Balagne, notamment à Calvi et à L'Ile-Rousse, ont reçu une lettre de menaces, signées « F.L.N.C. ». Les auteurs de ces lettres leur enjoignent de quitter l'île s'ils ne veulent pas qu'elle devienne leur « *cercueil* ».

Cette action, à effet de retardement, tendrait à prouver que le mouvement nationaliste est revenu à la position intransigeante qui avait été parfois la sienne avant 1978, ou que sa fraction « dure » a effectivement gagné le conflit interne qui l'opposait depuis l'été aux militants *favorables à la poursuite* de la trêve. Ces dernières années, le F.L.N.C. ne s'était, en effet, attaqué qu'aux symboles du « pouvoir français » — gendarmeries, casernes, banques — ou à certains exploitants agricoles « pieds-noirs », prenant soin de ne jamais viser directement les particuliers.

Ces lettres de menaces, qui ont été destinées, dans certains cas, à des continentaux mariés à des Corses, ont provoqué, lundi, des *réactions très vives, certains* Corses n'hésitant pas à critiquer les « *réflexes racistes* » du F.L.N.C.

L'enquête sur la « nuit bleue » de jeudi, confiée au service régional de police judiciaire (S.R.P.J.) d'Ajaccio, n'a encore fourni que peu d'éléments sur les intentions précises du F.L.N.C. Toutefois, les policiers ont découvert vingt bâtons de dynamite au domicile de l'adjudant-chef Gérard Habernacher, à Ventiseri, près de Solenzara (Haute-Corse), qui avait été grièvement blessé aux jambes par des balles de calibre 9 mm. Cette information, que nous rapporte notre correspondant à Bastia, laisserait penser que le commando, dans ce cas précis, n'avait pas l'intention de tirer sur le sous-officier mais plus vraisemblablement de le neutraliser, ainsi que sa femme, puis d'emmener le couple loin de la villa, avant de faire sauter le bâtiment.

Il n'en va pas de même, cependant, pour l'opération menée par le F.L.N.C. à la maison de repos de la légion étrangère de Sorbo-Ocagnano. Selon les policiers, les hommes du commando auraient tiré de sang-froid sur les deux légionnaires, avec la volonté de tuer.

Enfin, un stock d'armes de guerre, de munitions et d'explosifs, a été découvert à Olmeto à 50 kilomètres au sud d'Ajaccio. Deux pistolets-mitrailleurs Sten, deux fusils mitrailleurs Bar, une dizaine de bâtons de dynamite et 10 kilos d'explosifs ont été saisis.

M. LE PEN : les associations d'anciens combattants doivent sonner le branle-bas

Commentant les attentats perpétrés en Corse dans la nuit du 11 au 12 février, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite) a notamment déclaré, lundi 15 février, au cours d'une conférence de presse : « *Il s'agit là d'une véritable déclaration de guerre. Ces événements ne peuvent se détacher du processus de désintégration qui caractérise notre pays depuis de nombreuses années et dont le cadre général est évidemment la pression exercée par l'Union soviétique pour la conquête du monde (...)* »

L'ancien député a ajouté que *son parti avait pris des contacts* avec certaines associations en vue de la constitution d'une « *organisation de défense exclusivement basée sur la défense de l'intégrité du territoire français* ». M. Le Pen estime qu'il appartient aux associations d'anciens combattants de « *sonner le branle-bas et l'alerte au peuple français. On ne peut pas se contenter de considérer que les associations d'anciens combattants, d'anciens parachutistes et d'anciens légionnaires seraient exclusivement des réservoirs de maisons d'intérim* », a-t-il souligné. Le Front national invite à un rassemblement le samedi 20 février à 17 heures, au carrefour de l'Etoile, à Paris.

M. Giscard d'Estaing prépare « les conditions de l'alternance »

Tandis que l'U.D.F. tente de se réorganiser dans l'opposition, et que son président, M. Jean Lecanuet, manifeste sa volonté de transformer ce qui n'est plus qu'un cartel électoral en un grand rassemblement du centre ; tandis que le P.R., en soulignant la priorité donnée à l'élaboration de son manifeste, s'efforce de faire oublier les querelles de personnes qui l'agitent ; tandis que le C.D.S. se prépare à choisir un nouveau président qui lui permette de rajeunir son image ; tandis que se multiplient les déclarations sur l'intérêt de désigner dès maintenant un « présidentiable », et que l'on s'interroge, ici et là, sur la nécessité d'un retour à la vie politique de l'ancien président de la République, le principal intéressé réaffirme : « *J'ai choisi le silence et non l'absence* ».

Ce silence, qu'il veut respecter, n'a jamais été, précise M. Giscard d'Estaing, de « *l'indifférence* ». Comme il l'avait annoncé au lendemain de son échec, l'ancien président de la République entend s'exprimer sur les « *grands sujets* » pour dire quelle devrait être l'attitude d'une « *France libérale et de progrès* ». C'est ainsi qu'il est intervenu, en octobre, à propos du réajustement du franc, en décembre, devant les députés U.D.F., sur la Pologne, et, plus récemment, dans une interview accordée à *Paris-Match* et à *Stern*, sur la politique étrangère et la signature du contrat gazier franco-soviétique.

Il est apparu à la télévision lors de la mort du président Sadate et a tenu à venir apporter son soutien à M. Jacques Dominati, candidat (U.D.F.-P.R.) à l'élection législative partielle de la deuxième circonscription de Paris.

Pour le reste, on devine qu'il suit avec attention la réorganisation de l'opposition, dont il a pu dire qu'elle doit être « *démocratique, forte et juste et pratiquer la règle du coude à coude* », et les rapports de force qui s'établissent entre les différentes composantes de l'U.D.F. mais aussi avec le R.P.R.

Il se garde toutefois d'intervenir publiquement au niveau des personnes et d'apparaître comme l'homme qui, dans l'ombre, tire les ficelles. Ce n'est pas ce que l'on attend de lui, alors que beaucoup reconnaissent la qualité de la contribution qu'il peut apporter au débat d'idées. Dans ce domaine, M. Giscard d'Estaing se pose davantage en acteur qu'en observateur. « *Mon rôle*, dit-il, *est, à l'heure actuelle, d'être utile aux idées qui ont été et sont les miennes.* »

C'est ainsi qu'il a créé sa propre structure de réflexion, réunie le 2 février, sous la forme d'un conseil pour l'avenir de la France, qui comprend une trentaine de personnes : ce sont, autour d'un noyau central composé de personnalités connues, des représentants des diverses catégories socio-professionnelles dont on tient à préserver l'anonymat.

La première réunion fut consacrée à l'évolution de la société française depuis le 10 mai. La seconde devrait permettre d'« *identifier les principaux problèmes qui se poseront à la France à l'issue de la gestion socialo-communiste* ».

« Principes d'action »

A la fin du printemps, à partir de ce canevas, des groupes de travail plus ouverts s'efforceront de déterminer des « *principes d'action* ». « *Quand l'opinion publique décidera de mettre fin à l'expérience en cours, il ne faudra pas qu'elle ait le sentiment de tomber dans le vide* » : M. Giscard d'Estaing prépare ainsi les « *conditions de l'alternance* » dont il a « *accepté* » le principe. Il ne néglige pas pour autant le travail de réflexion entrepris tant au P.R. que dans les Clubs Perspectives et Réalités, dont les deux principaux animateurs, MM. Hervé de Charette et Jean-François Deniau, participent au Conseil pour l'avenir de la France. M. Giscard d'Estaing ne prétend pas davantage canaliser le courant libéral : le moment n'est pas encore venu de le mobiliser derrière un homme... Quand viendra-t-il ? C'est une question que l'ancien président de la République se refuse à aborder, car il déplore que « *l'élection présidentielle ait déplacé dans un sens anormal la question de l'importance des personnes* ».

M. Valéry Giscard d'Estaing veut éviter que chacune de ses interventions soit considérée comme une rentrée politique et il s'efforce de les « banaliser ». Il souhaite que les Français apprennent à vivre avec lui, souligne volontiers son entourage. Qu'ils prennent aussi l'habitude de le voir intervenir régulièrement. Personnellement, il se plaît à situer ses réflexions dans l'avenir : « *Il faut faire venir la lumière de l'avenir plutôt que de la faire jaillir de l'affrontement actuel* », précise-t-il.

L'ancien chef de l'Etat envisage de paraître à la télévision dans les mois qui viennent et se prêtera à quelques entretiens dans la presse, tels que celui qu'il a récemment accordé à des magazines européens. Le tour de France qu'il avait entrepris et qui avait débuté par l'Auvergne se poursuivra : il se rendra prochainement en Alsace puis à Marseille. Mais aussi à l'étranger, notamment en Israël pour la semaine sainte. En octobre, il participera à la convention nationale des Clubs Perspectives et Réalités. Bref, il s'efforce d'avancer, en réinventant, sans points de repère, une seconde stratégie de conquête du pouvoir.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

LE CONSEIL POUR L'AVENIR DE LA FRANCE

Une trentaine de personnes se sont retrouvées autour de M. Giscard d'Estaing pour la première réunion du Conseil pour l'avenir de la France : des personnalités du monde politique, d'anciens collaborateurs de l'Elysée, des maires, des universitaires et des socio-professionnels dont les noms restent secrets.

Entre ceux qui aimeraient voir figurer leur nom et ceux qui s'efforcent de préserver leur anonymat, on peut établir la liste suivante :

MM. Maurice Blin (sénateur U.C.D.P.), Philippe de Bourgoing (sénateur, président du groupe R.I.), Jean Cabannes (maire U.D.F. de Manosque), Hervé de Charette (P.R.), Jean-François Deniau (vice-président des clubs Perspectives et Réalités), Jacques Douffiagues, ancien député U.D.F.-P.R., maire d'Orléans), Patrice Duhamel (journaliste), Michel Durafour (parti radical), Lucien Finel (ancien conseiller de Paris), Jean-Pierre Fourcade (président des clubs Perspectives et Réalités), Xavier Gouyou-Beauchamps (ancien chef du service de presse de l'Elysée), Paul Granet (parti radical), Daniel Hoeffel (sénateur U.C.D.P.), Martin Kirsch, magistrat, ancien chargé de mission à l'Elysée, Jean-Philippe Lachenaud (maire de Pontoise), Jacques Larché (sénateur R.I.), Daniel Laurent (chargé de mission au cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté en 1978), Raymond Le Bris (directeur de cabinet de M. Jean-Pierre Soisson de 1974 à 1976), M. Jean Lecanuet (président de l'U.D.F.).

Mme Michèle Legras (chargée de mission auprès de M. Raymond Barre en 1976-1977 et directeur de cabinet de M. Christian Beullac en 1980) ; MM. Jean-Paul Mourot (secrétaire d'Etat auprès de M. Alain Peyrefitte, 1978) ; François Nourissier (écrivain) ; Jacques Pelletier (sénateur G. dém.) ; Alain Ravennes (fondateur du C.I.E.L.) ; André Santini (maire M.D.S. d'Issy-les-Moulineaux). Il faut ajouter à cette liste MM. Philippe Sauzay, qui continue de travailler auprès de M. Giscard d'Estaing, et Jean Sérisé, qui fut chargé de mission à la présidence de la République. Etaient également invités mais n'avaient pu être présents : M. Raymond Barre, Mme Simone Veil, MM. Jean-Claude Gaudin (président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale) et Adolphe Chauvin (président du groupe U.C.D.P. au Sénat).

M. Olivier Stirn (U.D.F.) : l'U.D.F. doit mourir

M. Olivier Stirn, ancien secrétaire d'Etat, député U.D.F. du Calvados, président du Mouvement social-démocrate, nous a déclaré :

« L'U.D.F. était née de la volonté des réformistes et des libéraux de s'unir pour soutenir l'action de Valéry Giscard d'Estaing. Aujourd'hui, tous ses dirigeants s'accordent à reconnaître qu'elle n'est plus adaptée à la nouvelle situation politique.

» Dans les circonstances actuelles, essayer de prédéterminer un candidat potentiel à la présidence de la République paraît prématuré et inconvenant.

» En revanche, un projet politique est nécessaire. L'U.D.F. doit éclater en ses deux tendances naturelles, libérale et sociale-démocrate pour que chacune établisse, selon ses convictions propres, sa conception de la société.

» Un grand parti libéral est nécessaire à la France. Souvent dans notre histoire, les idées libérales ont joué un rôle décisif. Valéry Giscard d'Estaing leur a donné un visage moderne.

» Un mouvement social-démocrate doit naître. Les radicaux, les socialistes démocrates, le Centre des démocrates sociaux, les gaullistes non conservateurs en constitueront le point de départ. Au terme d'une évolution y participeront également une partie des socialistes et les radicaux de gauche. S'y retrouveront donc tous ceux qui considèrent comme prioritaires le progrès social, la concertation avec les organisations professionnelles et syndicales, la décentralisation, la construction européenne, mais qui refusent la lutte des classes et l'alliance avec les communistes. (...)

» Cette stratégie paraît irréaliste à certains mêmes qui en approuvent la finalité. Le premier reproche est d'ordre technique : *le mode de scrutin ne renforcerait que les tendances extrêmes.* Cependant, l'introduction de la proportionnelle aux élections régionales, plus vraisemblablement aux municipales et aux législatives atténue cette prétendue difficulté.

» Le deuxième obstacle serait plus politique : notre pays serait irrémédiablement divisé en deux camps. Certains avaient en vain imaginé une troisième voie, ou le gouvernement au centre. La réponse est que l'union de la gauche était devenue un mythe. Son essai, puis son échec étaient nécessaires pour que le pays recherche un autre choix.

» La troisième impossibilité viendrait des hommes. Les libéraux seraient d'incorrigibles individualistes. Les sociaux-démocrates seraient d'inefficaces théoriciens. Mais, quand la volonté de faire triompher ses idées est forte, la *stratégie*, claire, les dirigeants sont capables des sacrifices nécessaires.

» L'U.D.F. disparaîtrait. Mais son projet l'emporterait. La France serait gouvernée au centre. Pour survivre, l'U.D.F. doit mourir. »

M. DELANOE (P.S.) : M. Poniatowski se situe « à la droite de la droite »

M. Bertrand Delanoë, porte-parole du P.S., a commenté le lundi matin 15 février les propos tenus par M. Poniatowski au Club de la presse d'Europe 1, en ces termes : « *Jacques Chirac devrait s'inquiéter de recevoir des brevets de démocratie de celui que Charles Pasqua définissait comme « un des acteurs du fascisme rampant » ; Michel Poniatowski est l'auteur d'un livre (1) dans lequel il affirme la supériorité de la race indo-européenne : cela suffit à montrer que sa prétention à occuper le centre de l'échiquier politique est une supercherie ; tous ses actes et ses écrits indiquent qu'il se situe à la droite de la droite (...)*.

(1) « *L'avenir n'est écrit nulle part* ». Albin-Michel, 1978.

La révision des listes électorales de Marseille

M. DEFFERRE VA ORDONNER DES ENQUÊTES DANS D'AUTRES VILLES

Après les déclarations faites à Marseille par M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., à la suite de la radiation de trois cent soixante électeurs par le tribunal d'instance (*le Monde* du 16 février), M. Gaston Defferre, maire socialiste de la ville et ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a annoncé sur les antennes de FR 3 Marseille qu'il « *allait faire procéder à des enquêtes dans d'autres villes et même à Paris* » ajoutant : « *Nous verrons quels sont ceux qui sont honnêtes.* » A propos des accusations de fraude électorales à Marseille, il a affirmé : « *Cette accusation n'est pas fondée. Il n'y a aucune fraude.* » Le ministre a poursuivi :

« *J'ai fait une étude ; il en résulte que, dans les grandes villes, 10 à 13 % des électeurs déménagent sans se signaler aux listes électorales. A Marseille, il y a plus de cinq cent mille électeurs inscrits, il devrait donc normalement y avoir cinquante mille à cinquante-cinq mille électeurs qui ne sont plus au domicile où ils se sont fait inscrire, qui ne se sont pas fait inscrire ailleurs, qui viennent voter à leur ancien bureau de vote ou qui ne votent plus du tout.* »

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du mardi 16 février, Pierre Charpy écrit : « *Action judiciaire ou pas, le coup est porté. Une fois de plus les socialistes sont trahis par les faits et ceux de Marseille ne sont pas seulement tristes, ils ne sont pas jolis. Aussi font-ils plus de mal que d'autres.* »

M. SARRE (P.S.) DÉNONCE LES MÉTHODES DU R.P.R. A PARIS

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste du Conseil de Paris et député de la capitale, nous a déclaré mardi 16 février : « *M. Pons est un professeur de mauvaise foi. Que reproche-t-il au maire de Marseille ? De n'avoir pas radié des listes électorales les électeurs ayant changé d'adresse. En ce domaine, le R.P.R. est passé maître. Je rappellerai le scandale des radiations abusives découvert à Paris en avril 1981. Systématiquement, tous les électeurs ayant changé d'adresse avaient été radiés des listes, spécialement dans les arrondissements de l'est de la capitale qui votent à gauche. Six mille radiations dans le 20e arrondissement, cinq mille dans le 19e, cinq mille trois cents dans le 11e, etc. Des milliers d'électeurs ont été ainsi privés de leur droit de vote par l'administration de Jacques Chirac. Le jour du scrutin, ces électeurs écartés du vote ont occupé les mairies d'arrondissement pour protester. Devant l'ampleur de la manœuvre, les juges d'instance ont dû procéder*, in extremis, *à des réinscriptions.*

» *Voilà les méthodes du R.P.R. et de ses amis.* »

● *M. Pierre Juquin*, membre du bureau politique du P.C.F., a confirmé, lundi 15 février sur Europe 1 la volonté des communistes de poursuivre leur action au gouvernement et dans la majorité. « *Je ne vois pas*, a-t-il dit, *la fin du bail.* » « *Les communistes veulent faire un socialisme à la française. (...) Nous ne sommes pas prêts pour autant à nous fourvoyer en décrivant les pays socialistes comme un voyage au bout de l'enfer, histoire de donner le change au prix d'un mensonge* », a-t-il ajouté.

● *M. Philippe Madrelle*, sénateur (P.S.) de Gironde, président du conseil général, a été réélu, le 15 février, président du conseil régional d'Aquitaine par 50 voix sur 75 votants. Il y a eu 25 bulletins blancs et une abstention. L'opposition n'avait pas présenté de candidat. Le conseil régional compte 76 membres : 40 P.S. ; 5 M.R.G. ; 5 P.C. ; 26 « démocrates d'Aquitaine » (U.D.F., R.P.R., div. droite)

LE BILAN DES SESSIONS PARLEMENTAIRES DU 8 SEPTEMBRE AU 5 FÉVRIER

Les résistances au changement

La session ordinaire du Parlement, du 2 octobre au 20 décembre, avait été précédée d'une session extraordinaire, du 8 septembre au 1er octobre, et a été prolongée par deux autres sessions, du 22 au 23 décembre et du 12 janvier au 5 février. Au cours de cette période d'intense activité parlementaire, de nombreux textes législatifs ont été définitivement votés : vingt-cinq projets ou propositions de lois, parmi lesquels des réformes de structures telles que celles concernant les nationalisations et la décentralisation ; neuf accords (conventions) internationaux ; trois lois de finances rectificatives pour 1981 ; la loi de finances de 1982 et le plan intérimaire de deux ans. D'autres textes, dont nous donnons la liste ci-dessous, sont en instance. Au-delà de ce bilan chiffré, les travaux parlementaires ont souvent illustré avec éclat les difficultés que rencontre, à ce niveau, la volonté de changement. Faut-il pour autant modifier les règles du jeu parlementaire ?

Le Sénat, le Conseil constitutionnel, l'opposition de l'Assemblée nationale, seraient autant de contre-pouvoirs — sans compter les résistances du pouvoir économique — qui remettent en cause la volonté majoritaire des Français, telle qu'elle s'est exprimée le 10 mai 1981... La gauche a la victoire, mais elle n'aurait pas tous les moyens de mettre en œuvre sa politique. Le rythme du changement n'est pas assez rapide, *estime le premier ministre*, il faut l'accélérer. Une modification du règlement de l'Assemblée nationale y contribuerait, propose M. Mermaz, par une limitation du dépôt d'amendements et un réexamen de l'organisation des débats, qui, en commissions et en séance publique, se répètent.

La thèse mérite que l'on s'y arrête. Et pourtant ! Le Parlement, qui a siégé du 8 septembre au 5 février — avec une interruption de dix-neuf jours, — peut-il être suspecté de s'être opposé à la boulimie réformatrice de l'exécutif ? Celle-ci, pour légitime qu'elle soit, restreint à la seule fonction de législateur le rôle du parlementaire, qui est, aussi, d'être à l'écoute de ses mandants, *c'est-à-dire dans sa circonscription*. Ce n'est sans doute pas la seule explication, mais l'échec de trois nouveaux députés socialistes ou apparentés, lors des élections législatives partielles du 17 janvier, n'est-il pas dû également à une impossible ubiquité ? M. Mauroy a le mérite de ne pas dissimuler l'aspect électoral de ses motivations : accélérer le changement pour répondre à l'attente des Français *qui ont voulu celui-ci*, mais aussi pour présenter un bilan complet lorsque arrivera l'échéance que constituent les élections cantonales, en mars prochain.

L'impatience, voire l'exaspération, de l'exécutif et de la majorité qui le soutient s'explique sans pour autant être exempte d'ambiguïté. Le verdict du suffrage universel est, d'une certaine manière, trop fécond de promesses et trop timoré dans les moyens qu'il donne pour les tenir. Car il y a tous ceux qui voudraient empêcher la gauche d'appliquer le programme — tout le programme — sur lequel elle a été élue et qui sont fondés à le faire, même s'ils sont, comme au Sénat, l'émanation du suffrage indirect ou, comme au Conseil *constitutionnel*, l'incarnation de l'héritage ou, comme à l'Assemblée nationale, les représentants d'une politique révoquée. Les élus et les militants socialistes et communistes le comprennent mal, voire s'en indignent, ce qui explique, dans une certaine mesure, le climat dépourvu de sérénité des travaux parlementaires, notamment à l'occasion des débats sur les nationalisations.

Mais le pouvoir n'est pas tout le pouvoir. Il devient même contestable lorsque les contre-pouvoirs ne peuvent perdurer. La gauche le sait mais elle se heurte à une double contradiction : la première est de concilier deux impératifs — le changement et le respect des droits de l'opposition, — la seconde réside dans la capacité donnée à la minorité de freiner un changement voulu par la majorité. A partir de quel moment peut-on considérer que la première abuse de ses prérogatives et pratique l'« obstruction » ? Même si la majorité estime que ce fut le cas à de nombreuses reprises, depuis le 8 septembre, à l'Assemblée nationale, il n'est pas facile de trancher une si délicate querelle.

Pour le Sénat, les choses sont plus simples : le premier collectif budgétaire pour 1981, les radios privées locales, l'entrée et le séjour des étrangers, l'abrogation de la loi « Sauvage », les nationalisations, la *décentralisation*, les *ordonnances sociales*, le collectif agricole, le plan intérimaire, les ordonnances en Nouvelle-Calédonie, le statut de la Corse, quatre budgets, la loi de finances pour 1982... autant de projets gouvernementaux repoussés ou défigurés.

Dès lors, quelle attitude adopter vis-à-vis de la Haute Assemblée ? En début de législature, le gouvernement a tenté — sans y croire vraiment — une entreprise de séduction afin de se concilier une relative neutralité des sénateurs. Durant la session extraordinaire de juillet dernier, ceux-ci ont jugé plus conforme à leur intérêt de ménager l'exécutif. Le dialogue s'est vite révélé impossible, l'état d'esprit dominant du Sénat étant de récuser en bloc la logique politique et économique de la gauche, et, l'instauration d'un *modus vivendi* ne passant pas, pour le gouvernement, par quelque concession que ce soit à son programme. Le Sénat, dernier bastion de l'ex-majorité, joue son rôle ? Sans doute. Mais le refus pur et simple des projets de loi que le gouvernement considère comme essentiels, par la multiplication du recours à des procédures sans *nuances, comme la question préalable*, ne peut que fortifier les préventions contre lui. Déjà, certains responsables *socialistes s'interrogent* sur l'utilité du bicaméralisme, voire la nient.

La décision du Conseil constitutionnel sur le projet de nationalisation était-elle une décision délibérément politique, ou l'était-elle parce qu'elle a été rendue par une Assemblée dont les membres furent, dans le passé, des partisans d'une politique inverse de celle qui est aujourd'hui entreprise ? La réponse, là non plus, n'est pas simple. Remettre en cause le verdict des juges constitutionnels sur les nationalisations, c'est remettre en cause l'institution elle-même. Au rythme lent des renouvellements triennaux, le rapport des forces politiques au sein de l'Assemblée du Palais-Royal sera favorable à la gauche. Celle-ci y trouvera son intérêt, mais l'impartialité des juges constitutionnels sera-t-elle davantage démontrée ? Juridiction indispensable *et gardienne de la Constitution* : c'est la première thèse ; gouvernement des juges et pouvoir exorbitant qui peut annuler le vote du suffrage universel : c'est la seconde ; celle qu'ont défendue la plupart des responsables des partis socialiste et communiste... au risque d'oublier que le Conseil constitutionnel a rendu des décisions qui étaient favorables à la gauche.

Et le changement ? Sans doute faut-il l'accélérer, parce qu'il reste en France plus que des « îlots » de pauvreté et d'inégalité, et parce que la gauche a été élue précisément pour cela. Mais que peut faire le gouvernement, à l'Assemblée nationale, pour surmonter la résistance active des groupes R.P.R. et U.D.F., sans pour autant restreindre la libre expression de l'opposition, qui réside essentiellement dans le droit — quasiment illimité — de déposer des amendements ? Modifier le règlement de *l'Assemblée nationale sur ce point*, dès lors que toute modification est soumise au Conseil constitutionnel, serait une initiative aléatoire. *A priori*, elle contredirait la volonté souvent exprimée par le président de la République de restaurer et de conforter les droits du Parlement.

Si, par hypothèse, elle est incontestable, force est de constater que l'obstruction fait partie de l'actuelle règle du jeu parlementaire. Les logiques respectives de la majorité et de l'opposition recoupent, en matière économique et sociale, des intérêts divergents. La « lutte des classes serait un leurre, un épouvantail, un leitmotiv doctrinaire ? Voire. A se limiter aux professions de foi de la droite et de la gauche, on peut, en effet, s'interroger sur la réalité de son existence. A suivre l'ensemble de la discussion législative d'un projet de loi à caractère financier — notamment *l'examen des amendements*, — le doute se dissipe. A multiplier l'expérience, le doute devient certitude : les uns et les autres défendent des intérêts souvent antagonistes. Préfère-t-on, par souci de la litote, parler de l'« émulation » des classes ? Soit. Changer le mot ne supprime pas la chose.

Le changement ? Ce serait déformer *les faits pour les besoins* d'une thèse que de nier qu'il est déjà résolument engagé. Le bilan de cinq mois de travaux parlementaires en apporte des preuves suffisantes. Les réformes qu'il reste à entreprendre, celles qu'il faut accompagner, celles qu'il faudra gérer, devront s'accommoder des résistances au changement. C'est aussi cela l'héritage du 10 mai.

LAURENT ZECCHINI.

Les textes en instance

Plusieurs textes, bien qu'examinés au cours de ces sessions, n'ont pu être adoptés définitivement et restent donc en instance dans l'une *ou l'autre Assemblée. Ils concernent* notamment les sujets suivants :

— *Droits et obligations des bailleurs et des locataires.* — Ce texte s'organise autour de trois grands axes : les baux locatifs, l'évolution des loyers et la reconnaissance des associations de locataires. Les baux devront être soit de trois, soit de six ans ; Le renouvellement du bail est de droit ; les congés abusifs sont interdits ; le propriétaire peut récupérer son logement soit pour l'habiter, soit pour un motif « légitime et sérieux ». L'évolution des loyers, que le locataire change ou non, est liée à l'évolution trimestrielle de l'indice du coût de la construction, et l'information la plus large du locataire sur le loyer et les charges est rendue obligatoire. Les associations de locataires sont reconnues et protégées au plan local, départemental et national, et la conclusion d'accords collectifs, susceptibles d'être généralisés, est prévue (*le Monde* des 13, 14, 15, 22, 23, 24-25 et 27 janvier).

— *Conseils de prud'hommes.* — Ce texte tend essentiellement à améliorer le fonctionnement des conseils de prud'hommes ainsi que le statut des conseillers, et à étendre la législation aux départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle (*le Monde* des 30 décembre, 9 et 29 janvier).

— *Suppression du délit d'homosexualité (*).* — Ce texte, à l'initiative d'une proposition de M. Forni (P.S.), tend à supprimer, dans le code pénal, les sanctions applicables à quiconque aura commis « un acte impudique ou contre nature avec un individu mineur du même sexe » (*le Monde* du 22 décembre).

— *Recrutement au Conseil d'État.* — Ce texte tend à pallier l'encombrement des affaires en instance devant le Conseil d'Etat en *instituant une nouvelle catégorie de* fonctionnaires, appelés « référendaires », recrutés au tour extérieur, à titre transitoire, et pour une période de cinq ans non renouvelable. A la suite de divergences entre le garde des sceaux et le groupe socialiste, ce texte a été retiré de l'ordre du jour (*le Monde* du 19 décembre).

— *Filiation naturelle (*).* — Ce texte, à l'initiative d'une proposition de M. Foyer (R.P.R.), qui modifie le code civil, prévoit que, à défaut de reconnaissance volontaire, la « possession d'état » (le fait pour le père prétendu de traiter — manifestement — un enfant comme le sien) suffit à établir la filiation naturelle à l'égard du père (*le Monde* du 19 décembre).

— *Indemnisation des victimes de catastrophes naturelles* (*). — Ce texte, à l'initiative de M. Colonna (P.S.), tend à instituer dans tous les contrats d'assurance une garantie contre les effets des catastrophes naturelles (*Le Monde* du 5 février).

— *Egalité des sexes dans la fonction publique.* — Ce texte tend à réduire, sans les supprimer totalement, les possibilités de déroger au principe d'égale admissibilité des hommes et des femmes aux emplois publics (*Le Monde* du 17 décembre).

**

Un bilan sommaire des travaux de la session parlementaire extraordinaire de janvier ainsi que la liste des textes définitivement adoptés par le Parlement paraîtront dans le *Bulletin de l'Assemblée nationale* (nº 27) à la fin du mois de février.

Le Monde

société

L'AFFAIRE D'ISIGNY

« On ne transige pas avec ce qui relève du fascisme »

déclare la C.G.T.

Après l'intervention d'un commando dans une usine du groupe Besnier à Isigny (Calvados), une délégation du bureau confédéral de la C.G.T. a été reçue, lundi après-midi 15 février, par M. Roland Kessous, conseiller technique du ministère de l'intérieur. La délégation, conduite par M. Gérard Gaume avait auparavant été reçue à la chancellerie ainsi que par les groupes parlementaires socialiste et communiste.

A sa sortie, M. Gaume a déclaré : « *On ne transige pas avec tout ce qui relève du fascisme et un coup d'arrêt exemplaire doit y être porté.* »

Il a ajouté : « *Le coup de force contre les travailleurs de l'entreprise Besnier s'inscrit dans le comportement général du patronat qui tente par tous les moyens de se mettre en travers du changement voulu par tous les Français. En conséquence, nous demandons :*

» 1) Que les auteurs, commanditaires et complices, soient poursuivis et condamnés ;

» 2) Que le gouvernement démette de ses fonctions le préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados ;

» 3) Que la société de surveillance et de gardiennage soit dissoute ;

» 4) Qu'une commission d'enquête parlementaire soit constituée pour faire toute la lumière sur ces raids et ces pratiques. »

D'autre part, une délégation de la Fédération du P.S. du Calvados a été également reçue au cabinet du ministère de l'intérieur. Elle a demandé que soit « *cernée très précisément la qualification juridique des actes incriminés* ».

M. TOUBON (R.P.R.) : nous condamnons toute violence

M. Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, a déclaré, lundi 15 février, à France-Inter : « *Pour ce qui nous concerne au R.P.R., nous récusons et condamnons toute violence. La politique consiste, en démocratie, à convaincre par les idées, avec des hommes, des militants, qui sont à l'écoute des Français sur le terrain. Les Français doivent plus que jamais refuser le terrorisme physique ou intellectuel.* »

Concernant l'affaire des camemberts d'Isigny, le député de Paris a demandé : « *M. Jospin ne concevrait-il de légitime séquestration que celles des cadres par des ouvriers et des syndicalistes ?* »

● *M. Michel d'Ornano (U.D.F.-P.R.)* a interrompu, lundi après-midi 15 février, la séance du conseil général du Calvados, dont il est le président, à la suite de l'entrée dans la salle des séances de plusieurs dizaines de manifestants se réclamant du comité C.G.T. de soutien aux chômeurs de l'agglomération caennaise. La police a dû intervenir pour expulser les perturbateurs. L'ancien ministre au moment de quitter la salle, s'est retrouvé à terre dans la bousculade. Les conseillers généraux de l'opposition, majoritaires au sein de l'assemblée départementale, ont condamné, par un vote, ces agissements. M. Mexandeau, ministre des P.T.T., conseiller général a regretté cette bousculade tout en déclarant que « *la majorité de droite du conseil général aurait dû ramener ces incidents à une plus juste proportion, compte tenu des événements d'Isigny, beaucoup plus graves à ses yeux pour la survie de la démocratie en France.* »

● *La Ligue communiste révolutionnaire* (extrême gauche, trotskyste) a déclaré, lundi 15 février : « *Depuis quelques semaines, les commandos fascistes relèvent la tête. (...) Alors que le changement piétine, ces commandos agissent en supplétifs du patronat. Il est grand temps d'écraser dans l'œuf ces tentatives d'intimidation. La Ligue communiste révolutionnaire appelle les travailleurs et leurs organisations à prendre toutes les mesures d'autodéfense pour mettre hors d'état de nuire les nostalgiques musclés de l'ancienne majorité.* »

M. LE PEN « APPROUVE TOTALEMENT » LE COMMANDO PATRONAL D'ISIGNY

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite), a souligné, lundi 15 février, à propos des dégâts commis, la veille, dans deux ministères, par des militants du Parti des forces nouvelles (P.F.N.), qu'il n'entretient pas de « *rapports amicaux* » avec cette formation à laquelle il laisse l'entière responsabilité de ces opérations de « commandos ». En revanche, l'ancien député s'est déclaré solidaire du commando patronal intervenu le 8 février dans une fromagerie d'Isigny : « *J'approuve totalement la manière qui a été utilisée pour que force reste à la loi et aux décisions du tribunal. Je dénonce la collusion entre les éléments révolutionnaires de certains syndicats et certains magistrats, qui, au lieu de faire respecter la légalité républicaine, s'en prennent aux victimes des voies de faits de certains syndicalistes comme ce fut le cas dans l'affaire d'Isigny (...) Je souhaite que l'Etat remplisse sa mission. Quand des décisions de justice sont prises, il faut que la force publique les fasse exécuter. Il ne faut pas qu'on oblige certains propriétaires à se faire rendre justice eux-mêmes en mobilisant des amis, des relations, ce qui comporte des possibilités de bavures (...) mais, je le dis avec regret, c'est moins grave que le déni de justice total (...) Les violations de la légalité républicaine menaçant de s'étendre, il convient là aussi que les organisations politiques attentives à la défense de l'ordre et de la loi s'organisent (...) quand, par exemple, les forces de l'ordre n'obéissent pas à l'injonction du tribunal pour permettre la liberté du travail, il est naturel, légitime et sain d'avoir une action de légitime défense, c'est-à-dire de défense de la loi et du droit.* »

● *La fédération P.S.U. de Paris* perçoit une « *tentative de déstabilisation* » de la majorité gouvernementale dans « *les agressions fascistes perpétrées contre les locaux des ministères de la solidarité nationale et des transports qui font suite à l'agression du commando paramilitaire à Isigny* ». Elle appelle les organisations politiques et syndicales de la gauche à soutenir le gouvernement pour défendre les libertés fondamentales.

APRÈS LES INCIDENTS A LA CATHÉDRALE DE NIMES

Le bouteur d'« infidèles »

De notre envoyé spécial

Nîmes. — *On passe la rue Chilpéric, puis la rue Clovis qui croise la rue Henri-IV. Là, chez lui, devant un buffet Henri-II, M. Jean Heyral, cinquante-quatre ans, transporteur, chante à grands coups d'encensoir la louange de Jeanne d'Arc,* « la plus inattaquable de toutes les saintes ». *Chrétien* « soucieux de l'unité nationale », *M. Heyral exhorte aussi les paroissiens de Nîmes à chasser de la cathédrale de la place aux Herbes les* « infidèles » *qui occupent depuis le 7 février la maison de Dieu — ce sont des travailleurs immigrés en grève de la faim — et les* « curaillons progressistes » *qui soutiennent ces* « Ali Baba » *comme il dit* (le Monde *du 16 février).*

Il a pu réunir samedi 13 février sur le parvis plusieurs centaines de personnes : « Tout ce que j'entreprends au nom de Jeanne d'Arc réussit. J'ai déployé ma bannière blanche sur laquelle j'avais écrit : « Messire Dieu, premier servi », puis je suis entré dans la cathédrale en chantant l'hymne à la Pucelle, *Sonnez, fanfares triomphales...* Tous ont suivi. Alors on a entonné le credo en latin, dans la langue traditionnelle de l'Eglise que les gens ont jetée aux orties. » « Il n'y a pas eu de violences, *affirme M. Heyral.* Heureusement, j'ai de l'organe ; j'ai pris la parole : « Nous sommes venus ici pour manifester notre indignation contre la souillure » et j'ai dit au curaillon, « un jour, le peuple vous remplacera par de véritables prêtres, car vous désolez l'Eglise catholique ». Gros succès.

La sainte n'en est pas à un petit miracle près. » *Mme Heyral apporte à son mari le missel qui, pieusement, renferme une image de Jeanne* « la Bienheureuse, élevée aux honneurs des saints autels, par SS. Pie X le 18 avril 1909 ». « Vous voyez cette déchirure, c'est la trace d'une balle. Mon père était au front en Champagne, il était passé par Domrémy et il avait cette image dans son portefeuille. C'est la Pucelle qui l'a sauvé. Toute sa vie, il l'a honorée, il l'appelait Jeannette... »

Plus tard, Jean Heyral, constatant qu'« il y a grand pitié au royaume de France », *pensera qu'il est temps de rendre* « l'hommage qui est dû à cette fille de dix-neuf ans, morte en martyre pour la patrie ». *Depuis 1968, il organise donc les fêtes johanniques de Nîmes en compagnie de quelques fidèles. Il veille à tout, aux discours, au piquet d'honneur devant la statue de la sainte, qui, pour l'occasion, est enveloppée* « comme une figure » *dans un drapeau tricolore.* « Il faut avoir vu la marquise de Digoine s'écrier : « Oh ! Jeanne d'Arc dans les couleurs de la République ! » *La famille, autour de M. Heyral, s'attendrit à ce souvenir. On évoque aussi M. Jourdan, le maire communiste,* « toujours présent à la cérémonie », *et la pluie qui tombait, le 10 mai 1981, pour la fête.* « Sans doute un avertissement de la sainte. » *La statue, avec à ses pieds une urne offerte par la ville de Rouen, contenant de la terre du vieux marché, n'a pas l'air trop conquérant, malgré toutes les victoires remportées depuis quarante ans.*

M. Heyral raconte : « On a pensé, en 1940, élever un monument à Jeanne. C'était une façon de résister, de marquer une espérance envers celle qui a œuvré pour bouter l'étranger. Un comité d'érection fut alors constitué, que présida le général de Ripert d'Alauzier, à qui succéda le général de la Malène. On confia le soin de l'ouvrage au sculpteur Maxime Real del Sarte, connu pour ses très nombreuses statues de la Pucelle. En 1944, l'œuvre arrive à Nîmes, en provenance de la Vienne. Mais, comme à la libération, la municipalité est communiste, le moment n'est pas favorable pour Jeanne, qu'on devra entreposer pendant des années. On la cachait honteusement aux Nîmois, puis ils ont voulu nous la dresser loin de la ville. En 1968, enfin, elle a été érigée à l'ombre de l'église Saint-Baudile. Le comité d'érection, où il n'y avait plus que des vieux, me passa alors le flambeau. »

Derrière la barrière blanche

Pour l'honorer, il fonda une amicale affiliée à l'association universelle des amis de Jeanne d'Arc, fondée par le général Weygand. M. Heyral se range parmi les chrétiens de combat aux côtés de sainte Jeanne et de l'archange saint Michel, qui « ne terrassa pas le démon avec une sucette ». « Nous sommes, *dit-il,* comme les croisés qui prirent Jérusalem. La cathédrale de Nîmes a été bâtie par nos aïeux pour la foi chrétienne. Aujourd'hui, elle est transformée en dortoir à immigrés. Il faut qu'ils s'en aillent, sinon il y aura de la casse, et après, bien entendu, nous demanderons à l'évêque de purifier les lieux, car ils ont été profané. Chacun chez soi et Dieu pour tous ! »

M. Heyral déborde d'amour pour « Jeannette », *de credo, de gloria :* « C'est la plus sainte de toutes les saintes. Elle qui vécut au milieu des soudards, des reîtres, sans en être touchée, car il y avait une auréole qui s'échappait. » *Il s'exalte contre les* « Ali Baba » *qui ont plusieurs* « femelles » *et des tatouages, et il pense à cette foule, samedi, ralliée derrière sa bannière blanche.*

Dans une salle de la cathédrale, une centaine d'immigrés continuent leur grève. Ils sont affaiblis, silencieux. Ils demandent l'égalité des droits entre les travailleurs français et les étrangers. Devant ces hommes, comment Jeannette aurait-elle agi ? Sans l'ombre d'une hésitation, M. Heyral répond à sa place : « Elle les aurait boutés. »

CHRISTIAN COLOMBANI.

JUSTICE

Poursuivi pour complicité de tentative d'assassinat

Charles Bauer a été acquitté par les assises de Paris

Charles Bauer, accusé de complicité dans la tentative d'assassinat de M. Jacques Tillier, alors journaliste à « Minute », par Jacques Mesrine, le 10 septembre 1979, a été acquitté, lundi 15 février, par la cour d'assises de Paris. Les jurés ont répondu en deux temps sur le fond de l'affaire : ils ont retenu la tentative d'assassinat commise par Jacques Mesrine et son complice « M. Paul » contre M. Tillier, puis ensuite rejeté la culpabilité, dans cette affaire, de Charles Bauer.

Cet acquittement ne constitue pas une surprise totale dans la mesure où, au cours des débats, le dossier de l'accusation était apparu, sur certains points, contestable (*le Monde* daté 14-15 février) et où M. Tillier, partie civile, s'était lui-même prononcé, avec beaucoup de prudence, en faveur de l'accusé.

C'est ce que devait répéter Mᵉ Germain Guiraud pour la partie civile. Selon lui, l'attitude de M. Tillier s'explique « *non par la peur de Bauer ou de ses amis* » ou par le sentiment d'avoir été manipulé par la police « *lui qu'on accuse parfois d'être un journaliste flic comme on l'accuse dans d'autres circonstances d'être un journaliste truand* », mais parce que justement « *son honneur professionnel est sorti sauf de ce procès et, parce que,* selon l'avocat, *un certain Tillier, à la fois aventurier et combattant est vraiment mort lors de sa rencontre avec Mesrine* ».

Dans ces conditions, la tâche de l'avocat général, M. Jean Libouban, n'était pas facile.

En prison jusqu'en 1987

Après avoir admis que les jurés ont assisté « *à un étrange procès où le principal coupable est une ombre et où la victime hésite, et hésite tant que l'on croit percevoir entre l'accusé et la victime une étrange complicité* », l'avocat général allait tenter de développer la thèse de la culpabilité de Charles Bauer. Il s'est appuyé pour cela sur l'enquête de police et sur l'instruction pour faire état des vêtements retrouvés à son domicile, de l'utilisation de sa voiture personnelle, de sa reconnaissance par le journaliste lors d'une confrontation, etc.

L'avocat général a cependant reconnu le « *long chemin pénal* » de Charles Bauer : « *Bauer, qui doit déjà terminer sa peine de vingt ans de réclusion, ne sortira pas avant 1987. C'est seulement après cette date que débutera la peine que vous allez prononcer aujourd'hui. Face à cette situation, moi aussi j'ai le vertige devant ce gouffre de la nuit.* » Souhaitant « *une réinsertion à terme de l'accusé avec sa compagne Renée Gendra avant la fin du siècle* », M. Libouban, dans un premier temps, ne requérait pas de peine précise. Puis, à la demnade des avocats, après une suspension d'audience, il réclamait un maximum de dix années de réclusion.

Cette retenue de la partie civile, cet embarras de l'accusation, allaient faciliter la tâche des défenseurs de Charles Bauer. Après que Mᵉ Thierry Fagard eur rappelé le passé douloureux de l'accusé et sa forte personnalité, Mᵉ Henri Leclerc s'est attaché à faire ressortir les trous et les invraisemblances du dossier. S'interrogeant sur la personnalité de M. Tillier, il a notamment mis en doute les déclarations du journaliste et rappelé son rôle « *équivoque* » dans l'affaire de Broglie : « *Un tiers de ragots, un tiers de fantasmes et, dans le dernier tiers, peut-être une parcelle de vérité.* »

Mais c'est surtout aux policiers de l'Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.) que Mᵉ Leclerc a reproché d'avoir « *habillé le dossier, construit pour les besoins de la police* ». Sur ce point, Mᵉ Leclerc a révélé que Charles Bauer n'a pas été identifié, comme il fut dit lors du procès, grâce au portrait robot établi le 15 septembre, mais dès le 13 septembre. L'avocat a fait état d'un procès-verbal du 13 septembre établi par les policiers de l'O.C.R.B. montrant que ceux-ci pensaient déjà à Charles Bauer. De là à supposer, dira Mᵉ Leclerc, que le portrait-robot tellement ressemblant ait été établi sur photo...

« *Dans cette affaire, on vous mène en bateau* », conclura Mᵉ Leclerc, évoquant pour terminer le rôle obscur d'autres intermédiaires dans l'affaire de la grotte, intermédiaires qui n'ont pas été cités au procès.

Bien qu'acquitté, Charles Bauer restera en détention pendant au moins cinq ans. Condamné à deux peines correctionnelles de quatre ans de prison pour détention d'armes et trafic de stupéfiants, il doit également purger le reliquat d'une peine précédente de vingt ans de réclusion criminelle pour laquelle il avait bénéficié d'une libération conditionnelle en 1977. En outre, il comparaîtra à nouveau devant la cour d'assises de Paris, en avril, pour l'affaire de l'enlèvement de l'industriel sarthois Henri Lelièvre.

PIERRE GEORGES.

FAITS ET JUGEMENTS

L'ancien commissaire Poivet comparaîtra en correctionnelle

L'ancien commissaire principal du cinquième arrondissement de Paris, M. Michel Poivet, quarante-cinq ans, inculpé, le 10 mars 1980, de « *corruption passive de fonctionnaire* », par M. Emile Cabié, premier juge d'instruction à Paris (*le Monde* du 12 mars 1980), comparaîtra devant la dix-septième chambre correctionnelle, a décidé la chambre d'accusation de la cour de Paris.

M. Poivet avait été accusé par quatre marchands forains d'avoir exigé de chacun d'eux une redevance mensuelle d'un montant de 3 000 francs, moyennant quoi il les laissait exercer leur activité de camelots sur le boulevard Saint-Michel.

● *Un entrepreneur condamné après la mort d'un enfant.* — Un artisan plombier, M. Michel Dellon, trente-huit ans, a été condamné, le 15 février, à trois mois de prison avec sursis et 6 000 francs d'amende pour homicide involontaire par la 31ᵉ chambre correctionnelle de Paris. Une grue qu'il avait mise en place s'était effondrée dans la cour de récréation de l'école primaire de la rue Vigée-Lebrun à Paris (15ᵉ), le 18 octobre 1979, tuant un enfant de neuf ans, Laurent Chevalier. —

La France dément avoir accordé le statut de réfugié politique à huit Basques

La direction de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) a démenti « *catégoriquement* » lundi avoir octroyé récemment (nos dernières éditions) le statut de réfugié politique à huit Basques espagnols vivant en France.

L'octroi de ce statut à ces huit personnes avait été annoncé par une organisation d'entraide aux réfugiés basques, Ana Arteia, et confirmé par l'avocat des huit Basques, Mᵉ Christiane Fando. Elle avait qualifié la décision de l'OFPRA de « *grande victoire* ». Cette nouvelle avait suscité une levée de boucliers contre la France dans la presse madrilène.

[Depuis 1977, la France n'a plus accordé le statut de réfugié politique à aucun Espagnol car elle considérait qu'après la mort de Franco, l'Espagne était redevenue un pays « démocratique ». Les huit personnes citées par l'association basque ne fait pas partie des militants dont l'Espagne a réclamé l'extradition et qui sont actuellement assignés en résidence en France.]

SPORTS

UNE MISSION D'ÉTUDES SUR LE SPORT DANS LA FONCTION PUBLIQUE

M. Pierre Lavigne, professeur à l'université de Paris-I, où il enseigne le droit administratif, a été choisi par M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, et par Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, pour une mission d'études sur le sport dans la fonction publique. Le rapport, qui devrait être remis au cours de l'été 1982, portera sur quatre thèmes prioritaires :

— L'aménagement des différents aspects de la situation (recrutement, formation, carrière, conditions d'exercice de fonction) des sportifs de haut niveau dans les administrations ;

— Les voies et moyens du développement de la pratique sportive dans la fonction publique, notamment par l'adaptation aux administrations des solutions aux problèmes posés par le sport en entreprise : clubs sportifs, rôle des fédérations et collectivités, insertion des activités physique et sportive dans les activités professionnelles, mise en place et usage des équipements sportifs ;

— La prise en compte de l'éducation physique et sportive dans les épreuves de recrutement de la fonction publique ;

— La pratique de ces activités dans les écoles, instituts et centres de formation et de perfectionnement des agents publics.

BOXE. — *L'Américain Ray Leonard a conservé son titre mondial des poids welter en battant son compatriote Bruce Finch par K.O. à la troisième reprise, le 15 février à Reno (Nevada).*

JUDO. — *Le Français Guy Delvingt a battu le Soviétique Viktor Klentiev par ippon, en finale des mi-légers du tournoi de Tbilissi (Géorgie). Chez les légers, Serge Dyot a été éliminé en huitièmes de finale par le Soviétique Ramaz Margvelani.*

TENNIS. — *Yannick Noah et Thierry Tulasne se sont qualifiés, le 15 février, pour le deuxième tour du tournoi de La Quinta (Californie), disputé sur ciment et doté de 200 000 dollars, en battant respectivement Andrew Pattison (Zimbabwe), 7-5, 6-3, et Erik Iskersky (E.-U.), 5-7, 7-5, 6-1. En revanche, Pascal Portes a abandonné face à l'Allemand de l'Ouest Peter Elter, 6-7, 6-4, 4-1, et Gilles Moretton a été éliminé par l'Américain Peter Rennert, 7-5, 6-3.*

POLICE

M. AIMÉ-BLANC QUITTE L'OFFICE CENTRAL DE RÉPRESSION DU BANDITISME

Le commissaire divisionnaire Lucien Aimé-Blanc succède, ce mardi 16 février, à M. Georges Gréco, à la tête du service régional de la police judiciaire (S.R.P.J.) de Lille. Ancien chef de l'office central de répression du banditisme (O.C.R.B.), M. Aimé-Blanc avait été nommé chef de la quatrième section de police judiciaire du ministère de l'intérieur au mois de novembre 1981.

En août 1981, le tribunal de Paris avait ordonné qu'une enquête soit ouverte à propos des « relations » que M. Aimé-Blanc aurait entretenues avec un malfaiteur, M. Jean-Pierre Malone-Libaude, alors sous le coup d'un mandat d'arrêt pour trafic d'armes et d'explosifs, et le commissaire avait été entendu par M. Lucien Boulègue, contrôleur général à l'I.G.P.N. (Inspection générale de la police nationale) (*le Monde* du 14 août 1981).

Cité à propos de l'affaire de Varga, M. Aimé-Blanc avait été entendu par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction au tribunal de Paris, après les accusations du *Journal du Dimanche* du 20 septembre 1981, qui affirmait que le projet d'assassinat de M. Pierre de Varga était connu de l'ancien chef de l'O.C.R.M. (*le Monde* du 24 septembre 1981).

[Né le 23 mars 1935, à Marseille, M. Aimé-Blanc est entré dans la police en 1961, en qualité de commissaire. Commissaire principal en 1972, il sera chef du service des stupéfiants au S.R.P.J. de Marseille, puis, en 1977, chef de l'O.C.R.B.]

● *Le chef de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (O.C.R.T.I.S.)*, le commissaire divisionnaire Jacques Franquet, a été entendu, lundi 15 février, en qualité de témoin dans le cadre de l'information ouverte, le 8 février, après que le *Journal du Dimanche* eut mis en cause des policiers de ce service (*le Monde* du 9 février), par M. Yves Corneloup, juge d'instruction à Paris.

M. Corneloup avait été désigné par la chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Jean Ledoux, comme dispose l'article 687 du code de procédure pénale lorsqu'un officier de police judiciaire « *est susceptible d'être inculpé de crime ou délit qui aurait été commis dans la circonscription où il est territorialement compétent* ». Toutefois, contrairement à ce que nous avions indiqué (*le Monde* du 11 février), la juridiction désignée en pareil cas n'est pas obligatoirement autre que celle correspondant territorialement à celle du fonctionnaire soupçonné.

MÉCONTENTEMENT CHEZ LES C.R.S.

Le Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S., qui représente environ 66 % des effectifs, menace « *d'appeler ses adhérents et sympathisants à passer à l'action* » si aucune décision n'est prise dans les jours à venir « *pour apporter une nette amélioration à leur situation* ».

Lors d'une conférence de presse, le 15 février, M. Jean-Pierre Maljean, secrétaire général du SNIP-C.R.S., organisation membre de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), a dénoncé « *la mauvaise utilisation que le gouvernement fait des C.R.S.* », qui sont « *des travailleurs comme les autres* » et des « *citoyens et des contribuables à part entière* ».

Au nombre des griefs exprimés figure le surcroît de travail qui vient en tête. Selon M. Maljean, « *80 % des fonctionnaires ont été astreints, en 1981, à deux cent vingt jours de travail, dont cent quatre-vingts après le 10 mai* ». Le SNIP-C.R.S. juge en outre excessifs les horaires auxquels sont soumis les gradés et gardiens.

RELIGION

LE VOYAGE DU PAPE AU NIGÉRIA

"L'Église vient apporter le Christ et non pas la culture d'une autre race"

rappelle Jean-Paul II

Ce mardi 16 février, pour sa dernière journée au Nigéria, Jean-Paul II devait célébrer en la cathédrale de Lagos une messe plus spécialement dédiée au monde ouvrier, avant de recevoir successivement le corps diplomatique, la communauté polonaise, les travailleurs immigrés, puis les chrétiens des autres confessions.

Lundi, le pape s'était rendu à l'université d'Ibadan, la plus grande d'Afrique, où il fut accueilli par des jeunes dont la plupart sont anglicans ou protestants, les catholiques et les musulmans étant minoritaires. Au cours de la messe très classique, Jean-Paul II a plaidé pour la dignité de l'homme et pour sa liberté.

De retour à Lagos, le pape a présidé une réunion de la conférence épiscopale nigériane. C'est sur le thème de la mission qu'il a centré son allocution, insistant sur les aspects particuliers qu'elle doit prendre au Nigéria. « L'Eglise, a-t-il rappelé, respecte la culture de chaque peuple. En proposant le message évangélique, elle n'a pas l'intention de détruire ou d'abolir ce qui est haut et bon (...), elle vient apporter le Christ et non pas la culture d'une autre race. » D'où l'importance de l' « inculturation » de son enseignement et de la pratique liturgique. Mais Jean-Paul II a, une fois encore, insisté sur le rôle des évêques dans l'application des règles strictes concernant l'administration des sacrements, et plus particulièrement celui de la pénitence, pour assurer une « conversion constante » des fidèles.

C'est mercredi que le pape doit quitter le Nigéria pour le Bénin et le Gabon.

AU BÉNIN

Missionnaires et élites politiques

Bien que le premier prêtre autochtone béninois — on disait alors dahoméen — n'ait été ordonné qu'en 1928, l'activité des missions catholiques dans cette partie du littoral ouest-africain débuta pratiquement avec les voyages de découverte. Mais cette zone étant très vite devenue un des points les plus actifs de la traite des esclaves, les négriers furent, évidemment, plus nombreux et plus actifs au Bénin que les missionnaires.

C'est en 1634, avec l'arrivée de capucins bretons à Ouidah, que débuta le premier effort réel d'évangélisation. Quelques années plus tard, sur la demande d'un souverain local, des missionnaires s'intallèrent également à Allada. Mais les rigueurs du climat, l'opposition systématique des féticheurs, particulièrement puissants à Ouidah et dans les villes de la côte, mirent en échec ces premières tentatives de christianisation.

Deux siècles plus tard, commença la véritable implantation des missions catholiques, après la création du vicariat apostolique du Dahomey et l'arrivée, en 1860, de François Borghero; appartenant aux missions africaines de Lyon. Installé dans le fort portugais de Ouidah, qui constitua jusqu'en août 1961, une enclave étrangère en terre dahoméenne, ce prêtre italien créa de nombreuses écoles, notamment à Agoué et Porto-Novo. Des missions s'installèrent ensuite à Ketou (1897), Abomey-Calavi (1898) et Cotonou (1901).

Parmi les petites communautés chrétiennes relativement actives figure celle des « Brésiliens », généralement esclaves ou descendants d'esclaves revenus du Brésil au dix-neuvième siècle ; devenus à leur tour traitants, puis intermédiaires entre les Européens et les souverains locaux, ces « Brésiliens » eurent longtemps un rôle strictement commercial. Mais, de 1900 à 1950, certaines familles « brésiliennes », dont celles des Zinsou ou des Da Souza, par exemple, eurent un rôle politique non négligeable. Depuis l'avènement du régime militaire, qui se réclame du marxisme-léninisme, ces « brésiliens » ont été évincés de la scène politique.

La partie septentrionale du pays fut évangélisée beaucoup plus tardivement. Ce n'est qu'en 1937 que fut créée, à Kandi, la première mission catholique permanente de cette région. Et, la deuxième fut installée à Parakou en 1944.

Dès 1945, 45 % des élèves du pays fréquentaient l'enseignement privé catholique et les statistiques de 1961 — évidemment sujettes à de nombreuses controverses — faisaient état de 12 % de catholiques et de 65 % d'animistes (1). En 1974, en revanche, de source vaticane, on indiquait que, sur trois millions d'habitants, le pays comptait quatre cent quatre-vingt-trois mille catholiques et cinq évêques autochtones (2).

Les missionnaires ont joué un rôle considérable dans la formation des élites intellectuelles, puis politiques. Le plus connu d'entre eux est Francis Aupiais, éducateur et ethnologue, prêtre des missions africaines de Lyon, qui résida en permanence au Dahomey, de 1903 à 1926. Fondateur de la revue *la Reconnaissance africaine*, Francis Aupiais fut à l'origine de la carrière littéraire de l'écrivain Paul Hazoumé et de la carrière politique de Sourou Migan Apithy, qui lui succéda au Parlement français.

Non seulement les écoles catholiques furent une pépinière de cadres politiques, mais aussi les syndicats chrétiens. C'est le cas de la défunte Confédération dahoméenne des travailleurs croyants (C.D.T.C.), qui fut affiliée à l'ancienne C.F.T.C., et dans les rangs de laquelle militèrent Gabriel Ahoué et Hubert Maga, qui fut président de la République, de décembre 1960 à octobre 1963, et président du Conseil présidentiel, de mai 1970 à mai 1972.

Seul membre africain de la Curie romaine, placé à la tête des dicastères Justice et Paix et *Cor unum*, le cardinal Bernardin Gantin est né, en 1922, au Bénin. De lignage royal par sa mère, originaire de Porto-Novo, ce prélat de réputation internationale, diplomate éminent et homme d'Eglise, fut, en 1956, le premier évêque et, en 1960, le premier archevêque autochtone du Bénin.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Samuel Decalo ; *Historical Dictionnary of Dahomey*. Methuen. 1976.

(2) *Guide des missions catholiques*. Rome 1975.

● **SUPERFICIE DU BENIN** : 112 622 kilomètres carrés, soit le cinquième de celle de la France.

● **POPULATION** : 3 millions et demi d'habitants (estimation).

● **CAPITALE** : Porto-Novo.

● **VILLES PRINCIPALES** : Cotonou, Parakou.

● **RESSOURCES ECONOMIQUES** : produits oléagineux (huile de palme, palmistes, arachides) et coton.

● **REGIME POLITIQUE** : depuis octobre 1972, le pays est dirigé par le lieutenant-colonel Mathieu Kerekou. Le régime est celui du parti unique : le parti révolutionnaire du peuple du Bénin (P.R.P.B.). Ancien Dahomey, le pays a pris la dénomination de Bénin le 30 novembre 1975.

ÉDUCATION

SUR LA REQUÊTE DE PARIS-VII

Le Conseil d'État annule des décisions de Mme Saunier-Seïté sur des diplômes universitaires

Le Conseil d'Etat vient d'annuler l'une des décisions prises en 1980 par Mme Alice Saunier-Seïté, à l'époque ministre des universités, refusant à l'université de Paris-VII l'habilitation à délivrer certains diplômes d'enseignement supérieur. Au cours de l'été 1980, Mme Alice Saunier-Seïté comme elle le fit pour d'autres établissements (*le Monde* du 16 juillet 1980), avait refusé, d'une part de renouveler à Paris-VII l'habilitation à délivrer les diplômes de licence et de maîtrise de sciences physiques et d'administration économique et sociale, d'autre part de l'habiliter à délivrer de nombreux diplômes de troisième cycle.

L'université de Paris-VII avait déféré ces décisions au Conseil d'Etat qui, par deux arrêts du 12 février 1982, vient de se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil d'Etat a tout d'abord prononcé un non-lieu à statuer en ce qui concerne les diplômes suivants de troisième cycle : génie biologique et médecine, biologie et physiologie animales, littérature française et comparée, histoire et civilisation. A la suite de l'intervention personnelle de M. Raymond Barre, le ministre des universités avait dû revenir sur certaines des mesures qu'il avait hâtivement prises. La décision initiale de refus intervenue le 7 juillet 1980, mais modifiée avant la rentrée universitaire, n'avait donc pu produire aucun effet, d'où le non-lieu à statuer.

Le Conseil d'Etat a deuxièmement annulé la décision concernant le refus de renouveler l'habilitation à délivrer les diplômes de licence et de maîtrise de sciences physiques et d'administration économique et sociale (A.E.S.). Contrairement aux dispositions d'un arrêté pris en 1976, le ministre n'avait pas motivé sa décision

Enfin, le Conseil d'Etat a rejeté la demande de l'université relative à la délivrance des diplômes de troisième cycle autres que ceux qui ont été énumérés ci-dessus. Les dispositions applicables à ce cycle ne prévoyant pas, contrairement à celles qui concernent le deuxième cycle, la motivation obligatoire des refus d'habilitation, le Conseil d'Etat ne pouvait retenir ce motif d'annulation. Il ne pouvait davantage censurer l'omission, inopportune mais probablement volontaire dans le contexte d'alors, des mesures transitoires en faveur des étudiants en cours d'études, car comme tous les usagers des services publics, ceux-ci n'ont aucun droit acquis au maintien des règlements en vigueur.

Toutefois, le Conseil d'Etat a profité de l'occasion qui lui était offerte pour combler les lacunes des textes et définir les critères sur lesquels doit se fonder le ministre pour examiner les demandes d'habilitation. Ainsi, si l'université de Paris-VII n'obtient pas totale satisfaction, du moins les décisions rendues par le Conseil d'Etat sur les demandes vont-elles contribuer à accroître les garanties dont bénéficient les universités.

LE P.S. ET LA FÉDÉRATION ANDRIEU CONSTATENT LEUR « LARGE ACCORD » SUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF

A la tête de délégations de leurs organisations, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, et M. Jean Andrieu, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), se sont rencontrés, jeudi 11 février. Dans un communiqué, diffusé lundi 15 février, les deux organisations soulignent leur « *large accord* » sur plusieurs points, concernant la transformation du système éducatif.

Le P.S. et la F.C.P.E. sont favorables à la construction d' « *un grand service public unifié et laïc de l'éducation nationale dans lequel sera proposée l'intégration des établissements privés* ». Les deux organisations complètent cette affirmation, qui n'est pas nouvelle, en insistant sur la nécessité d' « *améliorer conjointement le fonctionnement du service public par la décentralisation, l'autonomie des établissements, la gestion tripartite et l'attribution de moyens nouveaux* ».

Le P.S. et la F.C.P.E. demandent aussi que « *tous les jeunes* [trouvent] *leur place dans le service public* » et puissent « *y acquérir (...) une qualification reconnue permettant une réelle insertion sociale* ». Ils estiment, enfin, qu'il faut, face aux frais de scolarité, « *assurer aux familles des conditions matérielles normales* » et « *donner aux parents le rôle qui doit leur revenir dans le fonctionnement de l'école, notamment par un statut de l'élu parent* ».

LA FÉDÉRATION ANDRIEU ESTIME AVOIR ÉTÉ VICTIME DE DISCRIMINATION DE LA PART D'ANTENNE 2

M. Jean Andrieu, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E., ex-Cornec), estime que son association a été victime d'une « *discrimination* » de la part d'Antenne 2. Dans une lettre adressée au P.-D. G. de la chaîne, M. Andrieu relève que, vendredi 12 février, au cours du journal de la mi-journée présenté par M. Philippe Labro et dont M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, était l'invité, il n'a pas été fait mention de la F.C.P.E. et de ses positions.

Or, le matin même, M. Savary avait reçu deux interlocuteurs : la F.C.P.E. et l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), qui, elle, a eu droit à interview et citation. Alors que les délégations des « *deux plus grandes organisations représentatives de parents d'élèves de l'enseignement public et de l'enseignement privé* » se sont succédé à quelques minutes d'intervalle dans les entretiens de la matinée auprès de M. Savary, « *le silence des présentateurs sur ce point*, écrit M. Andrieu, *ne manque pas de paraître suspect* » Le président de la F.C.P.E. conclut : « *Décidément, il est grand temps de rééditer le parfait manuel de déontologie des journalistes professionnels au sein du service public de l'information.* »

L'un des responsables de l'émission, M. Dominique Laury, rejette l'accusation de « *discrimination* » et justifie ses choix par l'horaire des entretiens chez le ministre. Le président de l'UNAPEL étant sorti à 10 h. 30, « *son interview a pu être diffusée pour le journal. M. Andrieu étant sorti à 12 h 10 et le journal commençant à 13 h 45, il était matériellement impossible de diffuser la sienne. L'ordre des entrevues aurait été inversé, c'est le contraire qui se serait produit* », a ajouté M. Laury.

DÉFENSE

La France et l'Inde signent un accord pour la fourniture de Mirage-2000

Selon l'agence de presse indienne Press Trust of India (P.T.I.) reprise par l'Agence France-Presse à New-Delhi, le le ministre indien de la défense a déclaré, lundi 15 février au Cachemire où il était en visite, qu'aucun accord définitif n'avait été conclu entre la France et son pays pour la vente d'avions Mirage-2000. Seul, a-t-il indiqué, un mémorandum d'accord a été signé, ce protocole étant, comme c'est la tradition dans le commerce des armes, un texte intergouvernemental (*memorandum understanding*) qui précède les accords commerciaux.

A Paris, au ministère français de la défense, on confirmait, lundi soir 15 février, la signature de ce protocole d'accord intergouvernemental qui autorise, donc, les industriels concernés, français et indiens, à aller de l'avant en ce qui concerne les détails pratiques.

C'est M. Jean Martre, délégué général pour l'armement, qui, à la fin de janvier, s'est rendu en Inde pour mettre la dernière main à ce protocole d'accord gouvernemental qui prévoit l'achat — sans autre précision du nombre d'exemplaires — d'avions de défense aérienne Mirage-2000, et une construction sur place, dans les usines Hindustan Aeronautics Limited (HAL) à Bangalore, de tout ou partie de certains éléments ou pièces entrant dans la fabrication de cet appareil. Cet accord intergouvernemental était en discussions depuis deux années.

Il reste encore à rédiger et à signer les accords commerciaux entre, d'une part, la société HAL et, d'autre part, ses partenaires français (Dassault-Breguet pour la cellule, la SNECMA pour le réacteur, Matra pour les armements et Thomson-C.S.F. pour l'électronique).

A ce jour, le gouvernement indien a estimé les besoins de son armée de l'air à cent cinquante Mirage-2000, dont le premier exemplaire lui serait livré à partir de 1984. Au cours des discussions, les Indiens ont exigé que l'avion soit équipé du réacteur le plus moderne, le modèle M-53 P-2 de la SNECMA, développé sur ses fonds propres par la société nationale pour des fins d'exportation. La France a accepté de livrer le Mirage-2000 avec ce moteur. D'autre part, les Indiens ont aussi obtenu une nette réduction — on l'évalue à 10 % du prix initialement envisagé — du coût du contrat dans la perspective d'une commande de cent cinquante.

Le gouvernement indien a repris, à propos des modalités pratiques de son accord commercial avec les industriels français, le plan d'achat qu'il avait signé avec les Britanniques pour l'avion Jaguar et qu'il n'a finalement pas exécuté comme il était prévu à l'origine.

C'est ainsi que, comme pour le Jaguar, il est envisagé l'achat, dans un premier temps, d'une quarantaine de Mirage-2000 construits en France ; puis, la production en Inde d'éléments, relativement simples, entrant dans la composition d'une cinquantaine d'autres Mirage-2000 ; enfin, lors d'une troisième étape, la construction, avec la licence complète de production, de sous-ensembles importants de l'avion, pour une soixantaine de Mirage-2000. De ce fait, les premiers quarante avions seraient en service en Inde à peu près au même moment où le Pakistan recevra des Etats-Unis les appareils F-16 commandés en 1981.

Pour remplacer le C.P.E.

M. HERNU CRÉE UN ÉTAT-MAJOR DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE PLACÉ SOUS SON AUTORITÉ

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a décidé d'instaurer auprès de lui un état-major de réflexion stratégique, qui devrait remplacer le Centre de prospective et d'évaluation (C.P.E.) des armées, que dirige, actuellement, depuis 1975, M. Paul-Yvan Le Febvre de Saint-Germain, ingénieur de l'armement.

Ce nouvel état-major, composé de civils et de militaires, sera dénommé Groupes, pour Groupe permanent d'études stratégiques. Cet organisme, à la disposition directe du ministre, sera chargé de suivre, outre les questions d'armement, les nouveaux problèmes de stratégie dans le monde. Il sera distinct de la Fondation pour les études de défense et de l'Institut de polémologie, qui ont leur siège aux Invalides à Paris, mais qui fonctionnent de manière autonome, avec l'appui financier, en partie, du ministère de la défense.

On notera que la création de Groupes correspond à celle, outre-Atlantique, du Strategic concept development center nouvellement institué auprès du secrétaire américain à la défense, M. Weinberger.

UNE SÉRIE DE MESURES CATÉGORIELLES POUR LES PERSONNELS D'ACTIVE

Le ministre de la défense prépare une série de mesures catégorielles en faveur des cadres d'active dans les trois armées et la gendarmerie, qui devraient voir le jour au printemps prochain.

Ces mesures, selon le ministère de la défense, n'entraîneraient pas de dépenses nouvelles pour le budget militaire 1982 déjà approuvé par le Parlement. Elles ont trait, notamment, à une réforme du fonctionnement et du mode de désignation au sein du conseil supérieur de la fonction militaire, au plan de mutation des personnels durant l'été lorsqu'ils reçoivent de nouvelles affectations et à des facilités accordées aux cadres de métier pour l'accès à la propriété individuelle et à des emprunts.

En septembre et octobre dernier, le ministère de la défense avait pris une série de mesures catégorielles en faveur du contingent.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Avant-première

Empruntant à la mode masculine le style, de certaines panoplies et certains tissus, « Mode Première » vient de remporter un succès escompté auprès des détaillants français et étrangers.

Rassemblant en avant-première du salon géant de la fin mars, cent cinquante des plus dynamiques fabricants de prêt-à-porter français, cette manifestation a permis de voir la mode d'automne, grâce à la présentation organisée par le Fashion Group, association de femmes cadres dans les industries de la mode, présidée par Nelly Rodi.

Vêtements souples, aux épaules douces, en superpositions étagées de pèlerines et de houppelandes sur des tailleurs spencers à basques et grandes jupes au mollet, trois-quarts et vestes fourrées sur jupes droites au genou, culottes ou minituniques sur jambes gainées de laine. Les pelisses, les lodens de chasse à cape et les liquettes remplacent les manteaux traditionnels, du moins dans les présentations.

La mode d'hiver 1982-1983 se caractérise aussi par l'importance des jerseys et de la maille à dessins de tweed, chinés ou en jacquard, de toutes les longueurs. Les shorts, les culottes de gardian et de gaucho au mollet rivalisent avec les ensembles d'aviateur à blouson et pantalon et les jeans-carottes, la vedette revenant aux jodhpurs moins secs, terminés en guêtres.

Le violet réalise la synthèse de nombreux tons sourds présentés pour l'automne, seul, mais aussi avec du brun, du marine, du rouge vineux et du noir. Les beiges, pour leur part, apportent une note rustique aux ensembles de jour et le blanc, l'élégance à l'heure du crépuscule.

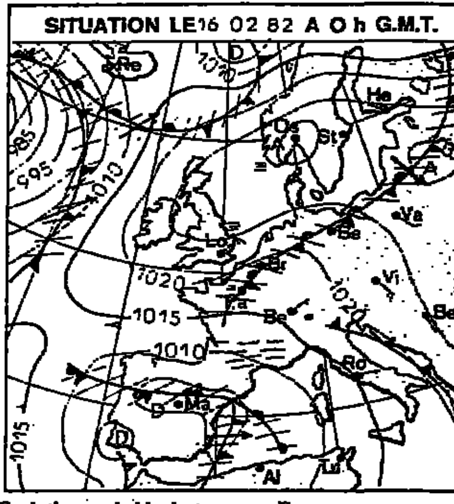
NATHALIE MONT-SERVAN.

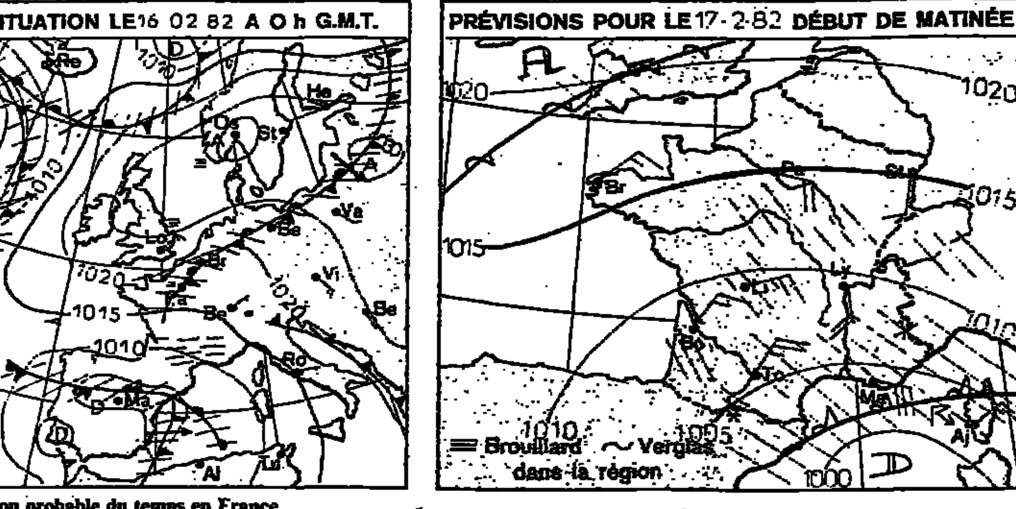


(Croquis de MARCQ.)

DANA : silhouette marquante de l'automne 1982-1983 en prêt-à-porter, cet ensemble, en tons bruns rustiques, se compose d'une houppelande de jersey, d'une veste courte à basques sur un jodhpur à incrustation de cuir en forme de guêtre sur le devant de la jambe.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 16 février à 0 heure et le mercredi 17 février à 24 heures :

Les perturbations venant de l'Atlantique se sont engagées en courant dérivé en direction de la Méditerranée.

L'air humide qui les alimente remontera vers la France sur la face septentrionale et orientale de la dépression associée qui se déplacera vers les Baléares.

Mercredi, en liaison avec ces perturbations, le temps sera couvert dès le matin sur les régions méridionales, le Massif Central et les Alpes avec des pluies (neige en moyenne montagne). Les précipitations seront localement abondantes sur les versants sud et est des montagnes. Plus au nord, on notera des nuages à aspect brumeux assez abondants.

Au cours de la journée, les pluies progresseront vers le nord pour gagner une grande partie de la France, mais plus discontinues.

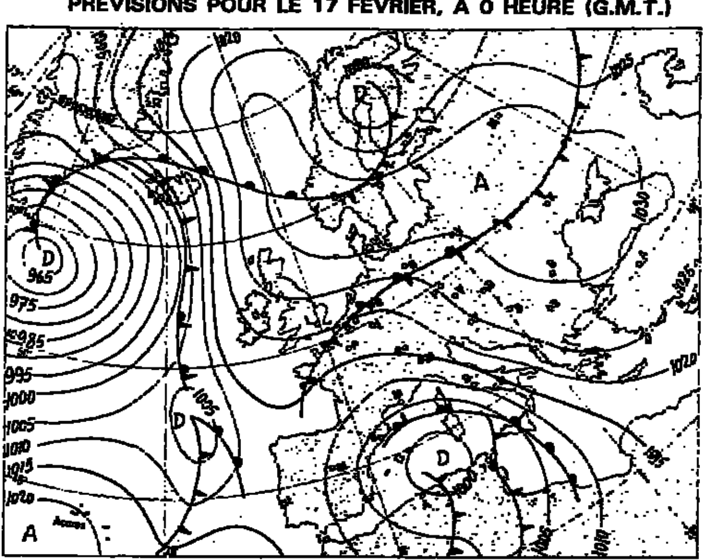
Les régions proches de la Manche et celles des frontières du Nord et du Nord-Est semble devoir être encore épargnées le soir.

Les vents d'est à sud-est seront modérés en général, mais encore assez forts à forts sur le pourtour méditerranéen.

Il fera encore frais le matin, sauf sur les régions méridionales. On notera un adoucissement relatif dans la journée par le sud.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris. Le 16/02/82 à 7 heures : 1018,2 millibars, soit 763,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 février ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16 février) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 10 et 5 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Bourges, 8 et 4 ; Brest, 9 et 9 ; Caen, 8 et 4 ; Cherbourg, 7 et 4 ; Clermont-Ferrand, 6 et 2 ; Dijon, 5 et 3 ; Grenoble, 10 et 3 ; Lille, 5 et 1 ; Lyon, 6 et 3 ; Marseille-Marignane, 13 et 8 ; Nancy, 6 et – 1 ; Nantes, 10 et 5 ; Nice, 13 et 8 ; Paris-Le Bourget, 5 et 4 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 15 et 9 ; Rennes, 10 et 4 ; Strasbourg, 5 et 0 ; Tours, 8 et 4 ; Toulouse, 13 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 22 et 22.



Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 9 degrés ; Amsterdam, 4 et 1 ; Athènes, 10 et 6 ; Berlin, 1 et – 2 ; Bonn, 6 et 2 ; Bruxelles, 5 et 1 ; Le Caire, 16 et 12 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 3 et – 1 ; Dakar, 23 et 17 ; Genève, 6 et 0 ; Jérusalem, 7 et 3 ; Lisbonne, 13 et 9 ; Londres, 7 et 3 ; Madrid, 8 et 6 ; Moscou, 0 et – 12 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, 12 et 1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 11 ; Rome, 14 et 8 ; Stockholm, 1 et – 11.

LES PROBABILITÉS POUR LA FIN DE LA SEMAINE

Jeudi 18, le temps sera encore médiocre des régions méditerranéennes et du sud des Alpes à l'Aquitaine. Les nuages apporteront des pluies parfois orageuses et localement abondantes sur les versants sud des reliefs. Les vents souffleront assez fort du secteur est. Sur le reste du pays, il fera assez frais le matin (petites gelées de – 1 à – 3 degrés dans le Nord-Est). Mais la journée sera assez belle malgré des passages nuageux. Les températures milimales seront de lordre de 5 à 7 degrés, dans le Nord et de 11 à 13 degrés dans le Sud.

Vendredi 19 et samedi 20, les vents tourneront au secteur sud ou sud-ouest, de la Vendée et de la Bretagne aux Flandres, en apportant sur ces pays un temps assez doux mais brumeux et très nuageux.

Ailleurs, il fera frais le matin puis la journée sera le plus souvent ensoleillée avec des vents de sud-est à sud. Les minimums accuseront une légère baisse avec des gelées fréquentes dans l'intérieur (– 1 à – 3 degrés, mais localement – 5 degrés dans le Nord-Est). Les températures diurnes atteindront 10 à 12 degrés dans le Nord-Ouest. Ailleurs elles seront plutôt en hausse, en fonction de l'ensoleillement.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TOURISME

Tombelaine pour la Manche

Tombelaine est une association culturelle qui se propose de contribuer au développement d'actions de découverte, de connaissance et d'animation dans le département de la Manche et ses abords.

Ses membres fondateurs ont tous une expérience de plusieurs années dans les domaines de la culture, du tourisme ou de l'animation. Ils ont décidé de mettre en commun leurs passions et leurs compétences pour proposer aux adhérents de l'association des possibilités multiples d'activités culturelles et touristiques de qualité : l'organisation de séjours pour des groupes peu nombreux (vingt à vingt-cinq personnes au maximum) d'adhérents à titre individuel ; l'organisation de séjours pour des groupes déjà constitués : associations, scolaires, comités d'entreprise, amicales... ; l'organisation de stages de formation : formation historique et architecturale pour les guides saisonniers de certains monuments (cathédrale de Coutances, abbaye du Mont-Saint-Michel...), formation de terrain pour les élèves d'écoles de tourisme (B.T., B.T.S., maîtrise), formation à l'habitat (connaissance et méthodes de restauration), formation à la connaissance de l'environnement (étude de milieux naturels, sensibilisation à la protection, etc.).

★ 4, rue des Résistants, 35300 Fougères, tél. : (99) 99-69-59.

LA S.N.C.F. LOUE AUSSI DES VOITURES

Le service « train + auto » de la S.N.C.F. existe depuis trente-cinq ans. Il permet aujourd'hui – à quiconque, et pas seulement aux usagers du chemin de fer – de louer des automobiles dans deux cent six gares françaises. Satisfaisant les besoins des clientèles d'affaires comme de convenance personnelle, « train + auto » s'est développé au rythme de 9 % l'an.

Afin d'élargir cette activité, tout en l'adaptant aux nouvelles habitudes de voyage des utilisteurs, la Société de contrôle et d'exploitation des transports auxiliaires (S.C.E.T.A.), filiale routière de la S.N.C.F., qui gère ce service, a signé en mars 1981 un accord avec Inocar S.A., représentant en France du grand loueur de voitures américain Budget (filiale de Transamerica Airlines, première compagnie charter du monde). Cet accord donne au service S.N.C.F. accès au réseau mondial (le troisième) de Budget, présent dans quatre-vingts pays avec une flotte dépassant 100 000 véhicules, et, en France même, aux points de location d'Inocar implantés notamment dans les aéroports parmi lesquels Orly, Roissy-I et Roissy-II.

« Budget train + auto » offre toutes les formules habituelles de location, au kilométrage ou à forfait, et propose aussi pour les entreprises une carte accréditive qui donne lieu à quelques facilités et réductions. Son service de réservation central pour le monde entier peut être appelé, gratuitement, de toute la France, au (16) 05 05-05-11.

LOGEMENT

HABITAT AUTOGÉRÉ. – Le mouvement « Habitat groupe autogéré » organise une rencontre de ses adhérents à son nouveau siège parisien : 29, rue Alphonse-Bertillon, 75014 Paris, le samedi 27 février, à partir de 16 heures. Les problèmes soulevés par la location groupée seront abordés et des associations ainsi que des promoteurs sociaux (coopératives d'H.L.M.) seront représentés. Renseignements : M. Philippe Hassler, tél. : 532-03-69.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.			
273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envol à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3127

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■			■		
IV		■				■			
V				■	■				
VI		■				■			
VII							■		
VIII						■		■	
IX					■				
X									
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Fait prendre des bûches et ramasser des pelles. – II. Plumes d'un balai. – III. En Mésopotamie. Symbole. Ancien aveu. – IV. Bande de geishas. Roi. – V. Un général s'y rendit. Peut être cloué sur un fauteuil. – VI. Région du désert. Ne s'applique pas au boulot. – VII. Les palmes facilitent son avancement. Note. – VIII. Comme un ballon d'essai. – IX. Meurtri dans sa chair. Bande de crocodiles. – X. Qui peut faire prendre une culotte. – XI. Est vendue avec la mèche.

VERTICALEMENT

1. Déçoivent les femmes qu'ils accompagnent. – 2. Interjection. Homme d'équipe. – 3. Fait laver le linge avec des battoirs. – 4. Note. Rétablit ou révoqua. – 5. Œufs à l'eau. Permet de se passer du bac. Petit jeu de barres. – 6. Est serré contre ses voisins dans une limousine. Trait brillant. – 7. Préfixe. Parfois joués par des comédiens. Écrivains allemands. – 8. Stationne devant des guichets. Invitation au départ. – 9. On y gardait autrefois des moutons.

Solution du problème n° 3126

Horizontalement

I. Intendant. – II. Nue. Oise. – III. Titans. VI. – IV. Etête. Zen. – V. Dossard. – VI. Tien. Anse. – VII. Nervi. – VIII. Ote. Hé ! On. – IX. Nègre. Cri. – X. Sérail. Et. – XI. Sein. Bée.

Verticalement

1. Intentions. – 2. Nuit. Tees. – 3. Tête-de-nègre. – 4. Atone. Rai. – 5. Nones. Rhein. – 6. Dis. Save. – 7. As. Zani. – 8. Nevers. Orée. – 9. Indemnité.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 18 FÉVRIER

« Collection Thyssen », 10 h 30, Petit Palais. Mme Garnier Ahlberg.

« Église Saint-Gervais », 14 h 30, façade, Mme Allaz (Caisse nationale des monuments historiques).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h, entrée près parc de stationnement (Approche de l'Art).

« Institut Pasteur et musée », 14 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (L'Art pour tous).

« Collection Thyssen », 11 h 45, Petit Palais (Mme Caneri).

« Hôtel de la Monnaie », 14 h 30, 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Miramion », 15 h, 47, quai de la Tournelle (Mme Ferrand).

« L'art de la Contre-réforme », 15 h, Saint-Étienne-du-Mont (Histoire et archéologie).

« Église Saint-Julien-le-Pauvre », 14 h 45, façade (M. de La Roche).

« Dix-huitième siècle français dans les collections américaines », 15 h 30, Grand Palais (Mme Leblanc).

« Chefs-d'œuvre du musée », 10 h, musée du Louvre.

« Fouilles archéologiques de Notre-Dame », 15 h 30, entrée de la crypte, (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

18 h, 33, faubourg Saint-Honoré, M. J. Favier : « La guerre de Cent Ans a-t-elle eu lieu ? ».

19 h, 62, rue Madame : « Les Grecs en Sicile » (Arcus).

20 h 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « L'Espagne de Charles II à Philippe V ».

20 h 30, Forum F, rue de Châtillon, MM. R. Bouffe et J. Perciot, Mme K. Romero-Bertrand : « L'adolescence » (Association française de psychologie humaniste).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 15 et du mardi 16 février :

DES DÉCRETS

● Portant création de la forêt de protection du bois Dardennes (commune de Ducey, département de la Manche) et de la forêt de protection des Dentelles de Montmirail (Vaucluse).

Modifiant l'article 310-G de l'annexe II au code général des impôts relatif aux conditions dans lesquelles sont données les agréments prévus par les dispositions des articles 1131 et 1716 bis du code tendant à favoriser la conservation du patrimoine artistique national.

UN ARRÊTÉ

● Portant attributions du diplôme d'ingénieur de l'école nationale des travaux publics de l'Etat.

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

La lutte contre les marées noires

La maquette d'un « bateau dépollueur » a donné de bons résultats

Trois ingénieurs, MM. Henry Benaroya, Jean Le Foll et Jean Cadoux, étudient depuis 1977 le projet d'un bateau capable de ramasser des nappes de pétrole dérivant à la surface de la mer. Ce n'est certes pas le premier du genre — en 1969, deux ans après la première grande marée noire du « Torrey Canyon », la société Technocéan avait songé à un navire « dépollueur » (« le Monde » du 2 avril 1969), mais le projet n'avait pas abouti à cause des énormes problèmes techniques encore très mal résolus à l'époque.

Depuis, d'autres marées noires catastrophiques ont englué les côtes bretonnes, et les connaissances sur les nappes de pétrole dérivantes ont progressé, et les conditions qui doivent être réunies pour réussir sont mieux connues.

Le projet de MM. Benaroya, Le Foll et Cadoux a semblé suffisamment sérieux pour que les Chantiers France-Dunkerque s'y intéressent en 1978 et y consacrent 5 millions de francs, les trois « inventeurs » jouant, auprès de cette entreprise, un rôle d'assistance technique comprenant les programmes, le suivi des essais et la commercialisation des « produits ». Des essais sur une maquette de 3,75 mètres ont eu lieu récemment au bassin des carènes de la direction des recherches et moyens d'essais (Délégation générale à l'armement), au laboratoire national d'hydraulique (E.D.F.) et dans le bassin d'essais du Centre océanologique de Bretagne. On pense maintenant à la construction d'un prototype de 15 à 20 mètres (coût prévu : 15 millions de francs répartis sur deux ans), seul capable d'ouvrir la voie, par extrapolation, à l'étude d'un navire opérationnel de 50 à 60 mètres. Mais déjà ce prototype pourrait être utilisable en mer peu agitée (abers bretons ou étang de Berre, par exemple).

LORSQU'UN grand pétrolier fait naufrage tout près de la côte — ce fut le cas de l'*Amoco Cadiz* en 1978 — il est impossible d'empêcher que d'énormes quantités de pétrole brut ne viennent engluer et souiller les rivages proches du lieu de la catastrophe dans les heures qui suivent l'accident. Mais une partie du pétrole contenu dans les soutes part à la dérive et, sous l'action des marées et des vents, arrive en nappes successives pendant des jours et même des semaines sur des côtes voisines ou éloignées de l'épave. De même, lorsque le naufrage se produit en pleine mer — ce fut le cas du *Tanio* en 1980, — les nappes de pétrole mettent un certain temps à atteindre les côtes.

La meilleure méthode serait donc de prévenir en partie la pollution du littoral en pompant ces nappes quand elles sont encore au large. Malheureusement, en l'état actuel des techniques, un tel pompage est impossible à cause des transformations rapides que subit le pétrole brut soumis à l'évaporation de ses parties légères (au point que, si l'eau est froide, les parties lourdes peuvent s'agglomérer en grumeaux plus ou moins durs) et au brassage des vagues.

On parle toujours de nappes, et ce mot peut faire croire qu'il s'agit d'une couche épaisse et homogène de pétrole recouvrant de vastes surfaces marines. En fait, le pétrole s'étale très vite en couche très mince (de 0,05 à 1 millimètre), le plus souvent invisible pour des observateurs ayant pris place sur un bateau, et se fragmente en « flaques » de plusieurs centaines de kilomètres carrés, elles-mêmes découpées en longs filaments.

La « mousse de chocolat »

De plus, le déferlement des vagues émulsionne le pétrole. Il devient alors de la « mousse de chocolat » (c'est le terme utilisé par les spécialistes) visqueuse qui contient 50 % à 80 % d'eau de mer, dont l'épaisseur de 1 à 5 millimètres est impossible à évaluer d'avion, très difficile à mesurer directement et dont la densité est de 0,99, donc proche de celle de l'eau de mer (de 1,015 à 1,030 autour de la France). D'autre part, il est bien connu que les barrages ne tiennent pas dès que les vagues ont plus d'un mètre de haut; il est donc impossible de contenir et de rassembler en pleine mer des nappes épaisses et cohérentes.

Enfin, un bateau un peu important ne peut aller tout près de la côte, là où, dans les zones étroites, la nappe s'épaissit naturellement et forme des « coins d'huile » dont l'épaisseur de plusieurs centimètres et même de plusieurs décimètres favoriserait le pompage.

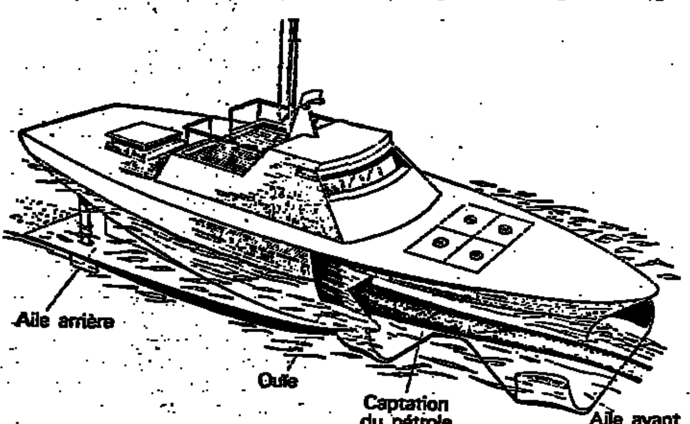
Toutes ces conditions ont guidé les études de MM. Benaroya, Le Foll et Cadoux :

● Un navire dépollueur doit être autonome, capable de gagner vite son lieu de « travail » et de se déplacer rapidement d'une « flaque » à l'autre (le repérage de celles-ci se fait par avion ou hélicoptère) ;

● Le balayage (ou l'écrémage) des nappes doit être rapide et fait sur une largeur assez grande. En avançant, le navire doit rassembler vers lui la nappe superficielle et ne pas l'écarter comme le ferait inévitablement un bateau classique ;

● La houle doit être réduite au minimum au niveau des bouches d'aspiration ;

● Le système de ramassage doit s'adapter spontanément aux variations des nappes en épaisseur (de 0,05 à 5 millimètres) et en viscosité (la « mousse de chocolat » est 100 fois plus visqueuse qu'un pétrole moyen brut liquide qui est lui-même 100 à 1 000 fois plus visqueux que l'eau de mer).



Le dessin ci-dessus ne prétend pas donner une image du modèle définitif. Mais ce dernier comportera obligatoirement les deux ailes immergées et les ouïes.

Deux larges ouïes

Le navire dépollueur aura donc une coque large (20 mètres probablement pour un bateau de 60 mètres de long), munie en son milieu (là où le navire bouge le moins) de deux ouïes latérales, chacune d'une largeur équivalente au quart de la largeur totale du bateau et ouvertes vers l'avant. La coque sera garnie sous la ligne de flottaison d'une aile avant et d'une aile arrière. La première créera de chaque côté un tourbillon à axe horizontal, dont le diamètre sera égal au tirant d'eau du navire et qui ramènera vers le bateau les couches superficielles (et donc les nappes) et éloignera les couches profondes (non polluées). La seconde aura pour effet de faire déferler les vagues à l'arrière du navire et non pas au niveau des ouïes. De toute manière, le bateau travaillera en fuyant devant la houle, ce qui contribuera à limiter celle-ci au niveau des ouïes.

Le mélange, qui s'engouffrera dans les ouïes, sera vraisemblablement fait de 500 à 1 000 parties d'eau pour 1 partie de pétrole. Mais la configuration interne des ouïes est conçue de telle façon que le courant eau-pétrole soit entraîné dans un tourbillon à axe vertical naturel. Or dans un courant fait de deux liquides superposés, puisque de densités un peu différentes, tout tourbillon à axe vertical a pour effet d'attirer en son centre le liquide le plus léger. Le pétrole s'amassera donc, et son épaisseur sera suffisante pour qu'une trompe à vapeur logée dans un tube plongeur de hauteur adéquate puisse l'aspirer sans jamais aspirer d'air. Les essais ont montré que le tourbillon permet de séparer le pétrole de l'eau même lorsqu'une houle résiduelle fait varier le niveau dans les ouïes. L'eau sera expulsée par l'arrière, assurant ainsi, par réaction, la propulsion du navire à une vitesse de 12 à 15 kilomètres à l'heure suffisante pour permettre un « travail » efficace.

Bien entendu, le procédé comporte de nombreuses astuces techniques (couvertes par des brevets) qui, séparément, puis ensemble, ont prouvé leur efficacité lors des essais déjà réalisés.

Il reste à choisir la taille du prototype définitif. Un grand navire (de 150 mètres) pourrait « travailler » par des creux de 3 à 5 mètres et aurait une assez grande capacité de stockage du pétrole récupéré. Mais un tel bateau coûterait probablement 400 millions de francs. On ne pourrait donc pas en construire de nombreux exemplaires. En outre, son tirant d'eau de 12 à 14 mètres lui interdirait de s'approcher des côtes.

Un navire d'une cinquantaine ou d'une soixantaine de mètres aurait une capacité de stockage limitée et ne serait pas utilisable lorsque les vagues dépasseraient 3 mètres; mais son prix serait vraisemblablement d'une quarantaine de millions de francs et sa construction à plusieurs exemplaires serait possible ; la multiplication de tels engins accroîtrait la disponibilité et donc l'efficacité du système de dépollution.

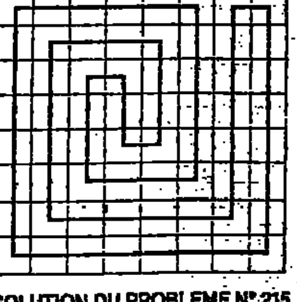
Les trois inventeurs sont certes conscients que leur bateau dépollueur ne supprimera pas tous les effets des marées noires, mais ils pensent que leur système réduira ceux-ci puisqu'il devrait être efficace avec des vagues de 3 mètres. Et selon les statistiques marines, les vagues dans les mers françaises ont une hauteur inférieure à 3 mètres pendant 85 % du temps.

YVONNE REBEYROL.

En toute logique
Tours de tour

PROBLEME N° 216

Sur cette figure, une tour parcourt l'échiquier en 16 coups successifs : 16 segments horizontaux ou verticaux qui s'enchaînent. Comment peut-elle faire un parcours fermé également, mais comportant plus de 50 coups, toujours en passant une fois, et une seule, par chaque case?



SOLUTION DU PROBLEME N° 215

Prenons les entiers par paires :
1 et 9998
2 et 9997
.....

Chaque paire a pour somme de chiffres . 36.

En tenant compte du 10 000 et du 9999 isolé, on obtient : 1 + (5 000 × 36) = 180.001.

PIERRE BERLOQUIN.

Mathématiques et philosophie

QUELLE que soit la place qu'on accorde aux mathématiques dans les sciences, on ne peut qu'être frappé de leur pouvoir de fascination, même pour les scientifiques des autres disciplines. A plus forte raison pour les philosophes, qu'une certaine quête d'absolu rapproche des mathématiciens, mais qui sont rapidement découragés par l'herméticité du langage mathématique. Il semble que, depuis quelques années, la communauté des mathématiciens français, après avoir cultivé un splendide isolement, ait pris conscience des dangers de celui-ci.

La Gazette des mathématiciens, bulletin interne de la Société mathématique de France (1), a publié, ces dernières années, plusieurs articles de vulgarisation mathématique — vulgarisation à très haut niveau, — dans la ligne de ce que diffuse une remarquable revue germano-américaine, *The Mathematical Intelligencer* (2). Depuis quelques mois, l'équipe de conception du futur musée des sciences et de l'industrie de La Villette anime un séminaire de « Concrétisation de la mathématique » (3). Et les éditions du Seuil ont pris l'heureuse initiative de publier, sous le titre *Penser les mathématiques* (4), les textes de plusieurs conférences prononcées au séminaire de philosophie et de mathématiques de l'Ecole normale supérieure, en choisissant, évidemment, parmi les plus accessibles.

Un bloc sans fissure

Première remarque sur ce livre : il est possible que, de l'extérieur, les mathématiques soient perçues comme un bloc lisse et sans fissure, une de ces « faces » qui découragent les meilleurs escaladeurs. Mais c'est là une vision fausse et la comparaison des textes rassemblés fait immédiatement apparaître une grande variété, dans les méthodes, dans les centres d'intérêt et même dans la conception que les mathématiciens se font de leur discipline. MM. Jean Dieudonné et Roger Apéry sont tous deux mathématiciens. A les lire, il ne paraît pas qu'ils appartiennent au même monde.

Deuxième remarque : les mathématiciens parlent de ce qui se fait actuellement, alors que les philosophes s'intéressent plus aux mathématiques du passé, qui leur sont plus accessibles, ou à leur histoire. Il est vrai que l'histoire est une grande pourvoyeuse d'idées et suggère des rapprochements inattendus, comme celui que fait M. Jean-Claude Pont entre peinture et géométrie. Mais cette différence d'approche se traduit par une certaine incompatibilité entre les deux discours.

A la limite, on peut parfois se demander si philosophes et mathématiciens ont vraiment quelque chose à se dire. M. Maurice Loi, qui a rassemblé les textes et les a accompagnés ou fait accompagner d'appendices éclairants, écrit : « *Nous espérons ainsi convaincre nos lecteurs que les mathématiques sans philosophie sont aveugles, tandis que la philosophie des mathématiques sans mathématiques vivantes est vide.* »

C'est une ambition très haute et peut-être même certains conférenciers n'étaient-ils pas entièrement convaincus. Mais c'est une ambition qu'il faut avoir, et la publication de ce livre est un acte positif.

MAURICE ARVONNY.

(1) Société mathématique de France, B.P. 126-05, 75226 Paris Cedex 05.
(2) *The Mathematical Intelligencer*, Springer-Verlag, Heidelberg Platz 3, D-1000, Berlin 33.
(3) Mission du musée, établissement public du parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris.
(4) *Penser les mathématiques*, séminaire de philosophie et de mathématiques de l'Ecole normale supérieure, Le Seuil édit., collect. « Points, série sciences », 135 pages, 30 F.

LE BUDGET ALLEMAND DE LA RECHERCHE

L'humanisation des conditions de travail reste une des grandes options prioritaires

En République fédérale d'Allemagne, le Bundestag a adopté, fin janvier, le budget du ministère fédéral de la recherche et de la technologie (B.M.F.T.). Celui-ci s'élève à 6 578 millions de marks (DM) pour l'année 1982, soit environ 16 milliards de francs, en augmentation de 7,6 % par rapport à 1981. Trois axes se dégagent, qui résument les principales options du B.M.F.T. Le budget maintient d'abord les grandes priorités : recherche fondamentale, humanisation des conditions de travail, stratégie du « Weg vom Ol » (1). ***Il prévoit, ensuite, une plus grande participation de l'industrie à certains programmes : surgénérateurs, réacteurs à haute température, train à sustentation magnétique, satellite de télévision. Enfin, il accorde une aide renforcée à des secteurs de pointe tels que la microélectronique, les télécommunications optiques, la sidérurgie, les biotechnologies.***

EN présentant le projet de budget, le ministre fédéral de la recherche et de la technologie, M. Andreas von Bülow, a souligné que celui-ci devrait garantir la liberté d'action pour une politique qui vise principalement à promouvoir la recherche fondamentale et à soutenir l'innovation dans l'économie nationale par de nouvelles impulsions. Les restrictions intervenues en 1980 et en 1981 avaient entraîné une réduction de 900 millions de D.M. par rapport au plan financier à moyen terme. L'augmentation projetée pour 1982 compense donc seulement la moitié des diminutions subies.

La recherche fondamentale, à laquelle sont régulièrement consacrés environ 30 % du budget de la recherche, reste une des priorités avec notamment le développement de la recherche polaire, le réacteur de recherche Ber-II, la participation au projet Giotto d'étude de la comète de Halley, le navire de recherche *Météor* et l'accord de financement pour le grand accélérateur d'électrons « LEP » du CERN. Les 25 % du budget de la recherche destinés aux treize grands centres de recherche fédéraux et régionaux sont aussi régulièrement reconduits afin de maintenir la mobilité de leurs chercheurs et encourager de nouveaux travaux de recherche.

Cependant, trois grands centres verront, en 1982, leurs moyens considérablement augmenter. Ce sont l'Institut Alfred-Wegener de recherche polaire à Brême (+ 30 %), l'Institut Hahn-Meitner à Berlin (+ 18 %) et la société de recherche en biotechnologie à Braunschweig-Stöckheim (+ 14 %). Bien qu'une réduction de 7,5 % du personnel des grands centres ait été annoncée pour les prochaines années à raison de 1,5 % par an — cela afin d'alléger les dépenses en personnel au profit de nouvelles recherches, — rien dans le budget 1982 ne laisse prévoir que cette action débutera cette année.

Le programme « humanisation des conditions de travail » atteint sa vitesse de croisière. Les 114 millions de D.M. (290 millions de francs) qui lui sont consacrés — contre 110 en 1981 — permettront de lancer de nouveaux projets en remplacement de ceux qui s'achèvent.

Avec 2 525 millions de D.M. (centres de recherche nucléaires compris) le secteur énergie est la partie dominante du budget. La recherche sur les énergies autres que nucléaires (vent, charbon, soleil...) voit son financement augmenter de 32 % ; l'industrie a présenté un projet de sept installations de gazéification du charbon et trois de liquéfaction du charbon ; le ministère de l'économie et le B.M.F.T. devraient participer pour 40 % aux investissements.

La participation des utilisateurs

Les déficits de financement de quelques grands projets ne seront pas forcément comblés par le nouveau budget ; le gouvernement envisage d'encourager les futurs utilisateurs à renforcer leur participation financière. Il en sera ainsi pour le développement du surgénérateur S.N.R. 300 de Kalkar, pour lequel le budget 1982 prévoit une participation des compagnies d'électricité pour un montant global de 1,4 milliard de D.M. (elles devraient augmenter leur contribution financière du S.N.R. 300 de 8 % à 28 %). De même la deuxième filière, celle des réacteurs à haute température, ne pourra voir son développement poursuivi que si les coûts en sont supportés par les compagnies d'électricité. La mise en activité du réacteur de Schmehausen dans le Land de Rhénanie, prévue pour 1981, sera vraisemblablement reportée vers le milieu des années 80.

L'installation de démonstration du train à sustentation magnétique dans la région d'Emsland a coûté plus cher que prévu, mais le B.M.F.T. ne prévoit pas de moyens supplémentaires. Des négociations pour une aide sont en cours avec la Communauté européenne.

Des problèmes se posent aussi pour le financement du satellite de télévision, construit en collaboration avec la France, qui doit être lancé en 1984. Des contacts sont pris actuellement avec le ministère des postes et télécommunications en vue d'une participation de la poste fédérale. Un montant de 150 à 180 millions de D.M. est en jeu. Le ministère de la recherche et de la technologie refuse là aussi que l'augmentation des coûts relatifs à un grand projet porte préjudice aux autres secteurs subventionnés.

Rester en tête

En dépit de la récession, on reste convaincu en Allemagne fédérale qu'il est nécessaire de continuer à prendre l'initiative dans les prochaines années. C'est sans doute dans cette optique que le B.M.F.T. disposera de 130 millions de D.M. supplémentaires pour renforcer la mise en œuvre de la microélectronique et promouvoir les télécommunications optiques. Cela vise principalement à soutenir les efforts des instituts de recherche et des entreprises en vue de rester en tête du développement international, ainsi qu'à renforcer la compétitivité de l'industrie allemande dans les secteurs tels que les nouveaux procédés de fabrication de microprocesseurs, la mise en œuvre de robots industriels et la technologie des fibres optiques et ainsi permettre d'accélérer l'innovation au sein des petites et moyennes entreprises.

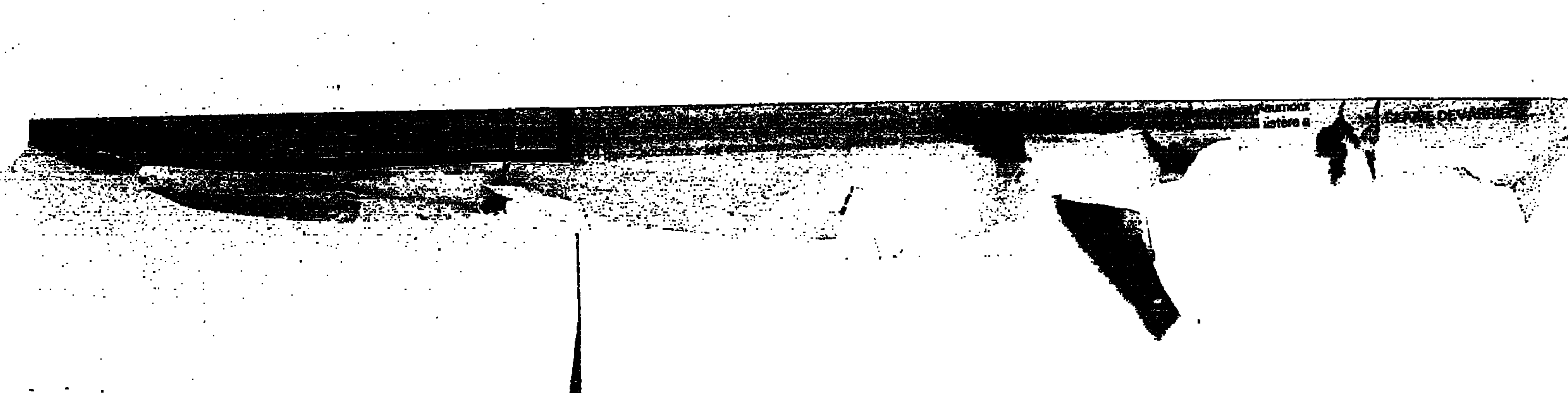
De même 150 millions de D.M. faisant partie des subventions destinées à la sidérurgie seront mis à la disposition du B.M.F.T. pour des projets de recherche et de développement. Ces deux financements supplémentaires ne font pas partie du budget, mais sont inscrits au titre 60 de l'administration générale des finances.

Une augmentation de 28 % a été prévue pour renforcer les recherches en biotechnologies qui comptent parmi les développements les plus importants à l'échelle internationale tant en matière de recherche pure que dans leurs applications industrielles en pharmacie, médecine, mais aussi en agriculture. A long terme, ce domaine devrait prendre une importance comparable à celle de la microélectronique.

Ce budget 1982 montre que le ministère fédéral de la recherche et de la technologie conçoit sa tâche sous forme d'une stratégie financière permettant une percée de l'innovation. Il devrait pouvoir compter sur l'industrie si l'on considère que, dans aucun autre pays, sauf peut-être au Japon, les entreprises n'investissent une partie aussi importante de leurs capitaux pour leur propre recherche et leur développement : en 1980, 76 % — soit 16,7 des 22 milliards de D.M. — des dépenses de recherche appliquées à l'économie ont été couverts par les entreprises allemandes contre 68 % aux Etats-Unis et 42 % en France.

COLETTE LAURY.

(1) Littéralement : hors du pétrole. Ce terme désigne les actions menées pour diminuer la dépendance pétrolière.



Point de vue

Le Muséum national d'histoire naturelle : un grand rêve menacé ?

par JACQUES BARRAU (*) et JEAN-PIERRE GAX (**)

EN l'an II de la République, le 10 juin 1793, un décret de la Convention créa le Muséum national d'histoire naturelle, qui prit ainsi la place du ci-devant Jardin du roi, devenu Jardin des Plantes, et de son Cabinet d'histoire naturelle. Ce décret précisait que le but principal de cet établissement serait l'étude et l'enseignement public de l'histoire naturelle prise dans toute son étendue et appliquée particulièrement à l'avancement de l'agriculture, du commerce et des arts.

Dans l'esprit de ses fondateurs, notamment de Fourcroy, de Lamarck et de Lakanal, un savant du Muséum devait être à même de se livrer à la recherche fondamentale dans le silence de son cabinet, de répondre aux demandes de la nation en ce qui concernait l'amélioration de son agriculture et de son industrie et, enfin, de satisfaire au besoin de savoir exprimé par les citoyens quant aux choses de la nature. C'était là une conception véritablement révolutionnaire.

Le Muséum tint ses promesses, et il suffit d'évoquer à ce propos la place que quelques-uns de ses savants tiennent dans l'histoire de la pensée scientifique, tels les Lamarck, Lacépède, Jussieu, Geoffroy Saint-Hilaire, Cuvier, Chevreul, Gay-Lussac, Claude Bernard et bien d'autres...

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Féodalisme anachronique

Grand établissement de recherche et d'enseignement supérieur où coexistent sciences de la nature et sciences de l'homme, ces dernières notamment au sein de son Musée de l'homme, créé au temps du Front populaire, sous l'impulsion de Paul Rivet, le Muséum national d'histoire naturelle compte un personnel total de quelque mille cinq cents personnes et une trentaine de laboratoires et services. Ses collections sont parmi les plus importantes du monde, et, à ce titre, il conserve le caractère d'un important carrefour de la science nationale, en dépit de l'indigence présente de ses moyens. Ce qui s'y trouve continue à susciter dans le public un vif intérêt quand le Muséum est à même de le lui présenter.

Le Muséum connaît aujourd'hui une crise grave. Il est quasiment en faillite financière. Ses ressources propres, venant surtout des droits d'entrée perçus pour la visite de ses installations ouvertes au public et de l'Etat, en l'occurrence une subvention correspondant à environ 25 % de son budget, mais qui, de fait, a décru au cours des dix dernières années, ne lui permettent plus de faire face à sa tâche ni à l'équipement et à l'entretien de ses installations, dont la dégradation est inquiétante.

Depuis quinze ans, aucun poste nouveau de chercheur n'a été créé au Muséum, ce qui entraîne un vieillissement général de ses cadres.

Enfin, les structures du Muséum, qui n'ont pratiquement pas changé depuis sa fondation et depuis le décret du 12 décembre 1891 portant réorganisation de l'établissement, ne correspondent plus ni à l'exécution de ses missions fondamentales, ni aux besoins de la recherche scientifique moderne, ni aux conditions de travail qu'un chercheur ou un technicien est aujourd'hui en droit d'attendre dans un établissement scientifique de ce caractère.

Curieusement, le Muséum, relevant aujourd'hui et à nouveau de l'autorité du ministère de l'éducation nationale, hier du ministère des universités, n'a bénéficié d'*aucune* des réformes contemporaines de l'appareil français de recherche et d'enseignement supérieur. Il reste gouverné par une assemblée de vingt-six professeurs titulaires d'une « chaire » siégeant en conclave où ils assument collectivement la responsabilité scientifique et administrative de l'établissement. En outre, chacun de ces professeurs titulaires dirige aussi *« à vie »* son laboratoire, sa « chaire ». Dans les actuels statuts du Muséum, il n'existe donc aucune disposition organique laissant place à une participation réelle du reste du personnel à la gestion de l'établissement dans son ensemble, à celle de ses laboratoires et à l'élaboration de sa politique scientifique.

Ce féodalisme anachronique a été la source d'une sclérose paralysant à la fois le développement du Muséum et l'expression de son potentiel scientifique réel. Or, il se fait au Muséum des recherches nécessaires à la science et, bien souvent, novatrices. Il faut dire cependant qu'elles sont très largement le fait de chercheurs n'appartenant pas à la catégorie fort restreinte des titulaires *« à vie »* d'une « chaire » constituant l'assemblée directoriale et qu'elles se fondent sur un système de relations nationales et internationales souvent ignoré de cette dernière.

Autrement dit, il y a aujourd'hui, d'une part divorce entre le « Muséum officiel » et le « Muséum réel », d'autre part absence des échanges constructifs entre disciplines scientifiques souhaitées pourtant par les fondateurs du Muséum.

Depuis plus de dix ans, la majorité du personnel du Muséum a demandé à de multiples reprises la réforme des statuts de l'établissement et l'attribution des moyens nécessaires à l'accomplissement de ses tâches, mais en vain.

Évolution et écologie

Dans ces conditions, le résultat des élections du 10 mai 1981 a suscité un grand espoir au sein de la majorité du personnel du Muséum. Seule la réalisation de cet espoir permettrait au Muséum d'être pleinement capable de participer à l'évolution de la pensée scientifique et de répondre à la demande sociale sur les sujets de sa compétence.

Ces sujets s'intègrent selon deux axes principaux : *connaissance de l'évolution et écologie.*

L'écologie (dont le nom est trop souvent dévoyé aujourd'hui) prend en compte la place et le rôle des hommes et des sociétés qu'ils forment dans l'évolution des systèmes naturels. Elle est un lieu privilégié de l'interdisciplinarité impliquant sciences naturelles et sciences humaines. A ce titre, le Muséum pourrait être une institution majeure de recherche et d'information sur toutes les questions concernant la gestion de la nature et de ses ressources.

La connaissance de l'évolution exige la coopération des diverses disciplines naturalistes présentes au Muséum, et particulièrement de celles qui font œuvre de systématique. Celle-ci est l'expression formelle de l'évolution, mais elle a été trop négligée par la science française au cours des vingt dernières années, bien que le Muséum en soit resté, grâce à ses chercheurs, l'un des derniers, si ce n'est le dernier bastion.

L'interdisciplinarités, qui est l'une des originalités du Muséum national d'histoire naturelle, est essentielle. Mais son efficacité n'est plus assurée dans le cadre des présentes structures. Celles-ci étaient, certes, novatrices et opératoires en 1973, mais, après deux siècles d'accroissement prodigieux et de spécialisation des connaissances, elles sont frappées d'obsolescence.

Il est essentiel qu'une démocratisation des structures du Muséum assure une effective association de son personnel à l'élaboration de sa politique scientifique comme à l'administration de ses activités quotidiennes.

Il est indispensable que cette réforme s'accompagne d'une simplification des statuts des diverses catégories de personnel qui doivent relever d'un système national, cela tout en tenant compte des activités particulières liées à l'exécution des missions du Muséum.

Il convient donc que l'Etat, enfin convaincu de la nécessité de ces missions, dote le Muséum des moyens de remplir celles-ci, sans oublier celle qui concerne la diffusion de son savoir au public, à l'échelon national comme à l'échelon régional. Le Muséum joue là un rôle culturel méconnu depuis trop longtemps et bien peu soutenu par les pouvoirs publics.

Certes, des discussions sont aujourd'hui en cours sur tous ces sujets. Toutefois, il nous est apparu utile d'informer ici l'opinion des problèmes posés par l'avenir d'un grand établissement au passé scientifique prestigieux mais aujourd'hui confronté à une crise grave, pouvant mettre en cause son existence même.

Trop de freinages voulus ou non, trop de lourdeurs et de lenteurs administratives, risquent encore de retarder la mise en œuvre de réformes cependant reconnues essentielles et urgentes par la grande majorité de ceux qu'elles concernent.

Né lors d'un grand changement économique et social dans notre histoire et alors symbole d'un renouveau de la pensée scientifique, le Muséum national d'histoire naturelle peut et doit être, aujourd'hui, une institution exemplaire au service de la science, de la nature et du public en matière de connaissance de la nature, hommes compris, de resources naturelles et de ralations entre les hommes et leur environnement.

En conclusion, comment ne citerions-nous pas ici les termes de l'adresse que, en 1790, les officiers du Jardin des Plantes et du Cabinet d'histoire naturelle — qui allaient devenir le Muséum national d'histoire naturelle — présentèrent à l'Assemblée constituante : *« N'apprendriez-vous pas avec étonnement qu'un pareil établissement a été sans règlements fixes, sans lois réelles ; que des savants que l'Europe place sur le même plan sont très inégalement traités ; qu'ils n'ont pas eu le droit de choisir des coopérateurs, ou plutôt être l'écho de l'opinion publique, pour appeler à côté d'eux des hommes que l'Europe entière y appelait ? Il suffit, sans doute, de vous montrer les abus pour en espérer la destruction. L'arbre de la liberté serait-il le seul qui ne peut être naturalisé au Jardin des Plantes ? »*

(*) Professeur sans chaire au Muséum national d'histoire naturelle.

(**) Maître de conférences, sous-directeur au Muséum national d'histoire naturelle.

Les effets du syndrome prémenstruel sur le comportement

Biologie et justice

Plusieurs jugements rendus au cours de l'année 1981 par des tribunaux britanniques ont pris en compte l'existence d'un phénomène particulier, spécifique à la femme, connu en médecine sous le nom de « syndrome prémenstruel ». Les inculpées ont ainsi pu bénéficier de réductions par rapport à l'échelle des peines que théoriquement elles encouraient. D'autre part, le débat sur ce syndrome est alimenté par le fait qu'une thérapeutique hormonale à base de progestérone naturelle semble pouvoir être proposée avec succès.

IL y a cinquante ans, on décrivait pour la première fois une entité clinique proche de ce qui, plus tard, allait être baptisé « syndrome prémenstruel ». Un demi-siècle après, les questions sur ce chapitre restent, pour la plupart, entières. Personne ne met en cause l'existence chez un grand nombre de femmes d'un cortège de symptômes souvent désagréables dans les jours qui précèdent les règles, mais personne, en revanche, ne s'accorde pour fournir une explication précise du mécanisme physiopathologique sous-jacent. Certains vont même jusqu'à douter de la réalité du substrat biologique de telles manifestations.

La première difficulté siège au niveau des symptômes ressentis. Ils sont, en effet, nombreux, diversifiés, d'intensités variables et parfois changeants. On peut ainsi observer, dans le désordre, des gonflements douloureux des seins, des troubles abdominaux, une asthénie et un besoin de sommeil important, des céphalées, voire des éruptions cutanées. A cela s'ajoutent, souvent prédominantes, les manifestations « nerveuses » du syndrome. Elles sont à la fois les plus caractéristiques et souvent les plus mal supportées. Les femmes concernées peuvent être, à la fois, sujettes à une excitation et à une agitation importantes et inhabituelles, ou à l'inverse présenter un état dépressif marqué. A cette occasion des femmes épileptiques ou maniaco-dépressives ont tendance à présenter des crises d'épilepsie ou des accès maniaques.

C'est dans cette perte momentanée du « contrôle de soi » que réside l'un des aspects les plus passionnants de ce syndrome. Dans un récent numéro, la revue américaine *Journal of the American Medical Association (JAMA)* (1) prévoyait que cette entité clinique serait peut-être prochainement *« le sujet le plus à la mode aux Etats-Unis en ce qui concerne la santé féminine »*. Le mouvement a été lancé en Grande-Bretagne où, depuis quelque temps, plusieurs tribunaux prennent en considération le syndrome prémenstruel lié, dans certains cas, à des pulsions suicidaires ou criminelles. Ainsi un crime ou un délit commis par une femme dans les jours qui précèdent ses règles ont-ils déjà bénéficié outre-Manche d'une forme de circonstances atténuantes.

Toujours en Grande-Bretagne, Mme Katharina Dalton (Clinique du syndrome prémenstruel, université du College Hospital de Londres) a expliqué, dans l'hebdomadaire médical *The Lancet* (2), qu'elle obtenait de remarquables résultats thérapeutiques en prescrivant de la progestérone à plusieurs femmes incarcérées pour délits ou crimes commis en période prémenstruelle. Mme Dalton a, d'autre part, traité — avec, selon elle, un fort pourcentage de réussite — plusieurs centaines de femmes souffrant avant leurs règles de manifestations somatiques diverses.

En dépit de ce satisfecit, les réactions — en particulier outre-Atlantique — ne sont guère enthousiastes. On reproche, en particulier, à Mme Dalton de ne pas fournir un modèle physiopathologique qui puisse justifier le traitement proposé. Le déficit en progestérone ne semble pas pouvoir être mis en évidence dans tous les cas. Un récent recensement de la plupart des résultats des travaux américains paru dans le JAMA (1) témoigne de l'extrême réserve avec laquelle est accueilli le protocole britannique.

Parce que, en l'état actuel des connaissances, le syndrome prémenstruel se situe à la frange de l'organique et du mental, il n'est pas rare qu'il puisse être pris en charge par des psychiatres. C'est par ce biais que le rapprochement avec certaines affections comme l'hystérie ou la psychose maniaco-dépressive a pu être fait, et que des traitements à base de carbonate de lithium ou de placebos ont pu être administrés. D'autres produits ont aussi été proposés (vitamines ou diurétiques). Presque toujours sans succès.

De la nervosité au crime...

En fait, il semble qu'une grande confusion règne dans la définition même des termes utilisés, tant en ce qui concerne la symptomatologie que le mode de traitement. Il convient, en effet, tout d'abord de bien différencier le syndrome prémenstruel de l'ensemble des manifestations douloureuses qui surviennent au moment même des règles (dysménorrhées). De plus *« l'analyse fine des troubles ressentis par les femmes que nous avons eu à traiter*, explique le docteur Bruno de Lignières *(hôpital Necker, Paris), montre que l'on peut distinguer deux phases. La première, qui débute au maximum huit jours avant les règles, se caractérise par une agressivité et une hostilité active et le déploiement d'une activité intense. La femme est excitée, insomniaque, parle beaucoup. La seconde phase, qui précède les règles de vingt-quatre à quarante-huit heures, est marquée, au contraire, par l'installation d'un état dépressif. La femme est alors souvent effondrée, pleure facilement. »*

Pour le docteur de Lignières, ces deux situations correspondent à deux *« situations hormonales »* totalement différentes. Au début il y a chute des taux sanguins de progestérone et maintien des taux d'oestrogènes. Ensuite, les concentrations en oestrogènes chutent à leur tour. Seule la première phase peut répondre à un traitement par la progestérone. Là encore, il convient de bien distinguer la progestérone naturelle de celle qui ne l'est pas (progestatifs). *« La nuance est essentielle*, souligne le docteur de Lignières, *les deux produits ne se métabolisant pas de la même manière dans l'organisme. »* Les progestatifs, en particulier, n'ont aucun des effets tranquillisants que l'on commence à mettre en évidence dans l'action de la progestérone naturelle. Là réside, peut-être, l'une des explications aux résultats contradictoires enregistrés dans les traitements hormonaux du syndrome prémenstruel.

Jusqu'à ces derniers temps, la progestérone naturelle ne pouvait être administrée que par voie rectale (suppositoires), vaginale (ovules) ou injectable, ce qui rendait son maniement malaisé. Depuis peu, un laboratoire pharmaceutique français commercialise une progestérone micronisée naturelle pouvant être absorbée par la bouche. L'équipe dirigée par le professeur Mauvais-Jarvis vient de mettre en place un protocole d'étude international en double aveugle (3), auquel participent notamment un groupe australien et un groupe suédois. Seuls des travaux de ce type permettront de mettre un terme aux incertitudes actuelles. Incertitudes d'autant plus étonnantes que le syndrome prémenstruel n'est pas une manifestation exceptionnelle. Plus fréquent au moment de la puberté ou dans les années qui précèdent la ménopause, le syndrome prémenstruel touche au total, à un degré ou à un autre, près de sept femmes sur dix à un moment ou à un autre de leur existence. Selon certaines statistiques, plus de deux femmes sur dix ressentiraient douloureusement ces symptômes de manière durable.

Le paradoxe veut que cette entité entre dans les tribunaux avant que l'on sache précisément à quoi elle correspond. L'émergence du biologique dans le monde judiciaire n'est pas nouvelle. Déjà il y a une dizaine d'années, plusieurs informations — démenties par la suite — faisaient état d'un lien entre un chromosome Y supplémentaire et une tendance pathologique à la violence et à la délinquance. Le syndrome prémenstruel oblige, lui, à une redéfinition précise de la maladie mentale. Cette dernière peut-elle être temporaire et périodique ? Une perte du contrôle de soi peut-elle justifier des circonstances atténuantes ? A terme, un désordre biologique que l'on saura corriger conservera-t-il la caractéristique fataliste qu'il possède aujourd'hui ? Autant de questions délicates qui pourraient, compte tenu de la fréquence et des nouvelles données du problème, devenir de plus en plus souvent d'actualité.

La justice des hommes, il est vrai, a encore rarement eu à interpréter de manière scientifique les troubles spécifiques à la femme. En 1845, un tribunal britannique acquittait Martha Brixey, une domestique qui avait tué l'enfant de ses employeurs : on avait alors conclu qu'elle souffrait de démence, et ce à cause d'une *« obstruction de ses menstruations »*

JEAN-YVES NAU.

(1) JAMA (édition française, volume 3, n° 33, 4 juin 1981).

(2) *The Lancet*, 15 novembre 1980.

(3) Lors d'une étude en double aveugle, ni le patient ni le médecin ne savent si le traitement utilise le principe actif étudié ou un placebo (substance neutre) ou un autre principe actif.

culture

THÉATRE

« LE SAPERLEAU » A LILLE

Les folies langagières

Ce n'est pas Joyce ni Céline. Cela n'a rien non plus des mosaïques d'un Henri Michaux. *Le Saperleau* en réalité ne constitue pas un matériau à lire chez soi en silence – même s'ils vous ont un côté coquinement visuel, tous ces verbes et leurs conjubinaisons comme « je cauchemagine » ou « je murdusonne » (pour toi), et ces ajectivants comme « adoloré », et ces refrains-tsoin-tsoin comme « tout un chaque intuite », et ces interjactances comme « jaunisse ! » ou « tu voilu ! ».

On épargnera à l'acheteur de cette gazette de supplémentaires échantillons, histoire de ne pas donner une fausse impression de la pièce écrite par Gildas Bourdet. Car le gaillard a forgé (inventuité) un lexique autre que celui de l'almanach Vermot. Ce n'est probablement pas non plus d'avoir trop pratiqué San Antonio dans sa jeunesse, ou encore d'avoir caressé les mêmes références langagières que le longanime Alain Finkelkraut rédigeant son *Fictionnaire*, qui a conduit le directeur du théâtre de la Salamandre, centre dramatique du Nord – devenu aujourd'hui théâtre national de région –, à mitonner ce morceau d'anthologie en hommage au salace rire moyen-âgeux, en souvenir du joli temps où le vaudeville faisait recette, et – surtout – en guise de pied de nez aux thuriféraires patentés.

Il a planté là la tragédie, pour « se marrer un bon coup ». Il a réglé leur compte aux *alexandrins*. *Déréglant* les mécanismes naturalistes, il a surexposé la représentation : il l'a « naturalisée », oui, empaillée, acclimatée, transférée d'une langue dans une autre (consultez le petit *Robert*). En saperleau, c'est-à-dire en à peu près et en neo logismes (sic) en lapsus et en non sens (resic). Mais Saperleau n'est pas seulement le terme pour l'argot Bourdet, c'est aussi le nom du personnage qui hésite entre Apostasie, sa légitime (Marieff Guittier), et cette Morvianne pour laquelle il en pince (Agnès Mallet). C'est une vraie graine de lâche, Saperleau (joué par Christian Blanc) : du type à échouer sur la scène du Boulevard le plus éculé. Il y a un quatrième personnage qui, théoriquement, ne devrait pas être impliqué dans les péripéties du ménage à trois. Lui c'est « el Narrador ».

Lorsque nous avons vu *le Saperleau*, Christian Ruché – l'interprète du Narrador – avait une jambe dans le plâtre à la suite d'un accident en répétition, et cette mauvaise guigne même rajoutait à l'idiotie voulue des situations, à leur dérision et augmenterait – s'il le fallait – la qualité sensible du comédien. Son handicap s'additionnait ostensiblement aux handicaps de chacune des réparties. Comme fait exprès.

Les quatre acteurs d'ailleurs se tirent haut la main de cette course de relais en forme de marathon de la prononciation, de la diction. Car ce qui – disions-nous – est ardu à la lecture, dans leur bouche coule comme une langue natale. Les adolescents dans la salle ne perdaient pas la moindre phrase et paraissaient soudain familiers d'un théâtre qui leur parlait comme leur parle une bande dessinée. Le spectacle est réglé au-dedans et au-dehors d'une cage de verre ouvrant sur la cour et la place du Général-de-Gaulle à Lille – suivez le schéma et aussi le regard des badauds dans la rue : une production non exportable à l'étranger mais réjouissante. La mise en scène en a été cosignée par l'auteur et Alain Milianti.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre national de région, la Salamandre, Lille, du 23 février au 7 mars, 21 h.

Les inquiétudes de la croissance

Après *le Saperleau*, la prochaine création de la Salamandre sera *les Bas-Fonds*, d'après Gorki, une adaptation très libre puisqu'elle déplacera les actions chez les marginaux des années 80. La date est prévue pour octobre, en coproduction avec le Festival d'Automne et le Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis. Entre-temps, la Salamandre ira, entre autres, à Sofia pour le Théâtre des Nations et jouera *Britannicus*.

Le travail sur l'écriture dépouillée de Racine a poussé Gildas Bourdet à l'expérience « Saperleau », qui consiste à inventer un langage baroque, pareil à celui que fabriquent les enfants quand ils découvrent les mots, tournent autour, les façonnent, les déforment, en font leur musique. Et cette expérience limite, épuisante, l'a amené à se nourrir d'un texte. Il participe à l'adaptation des *Bas-Fonds* et dit : « J'ai envie de retourner à l'école, Gorki m'apprends à écrire pour dix personnes ensemble. »

Voilà donc Gildas Bourdet, déjà metteur en scène et scénographe, devenu auteur à part entière et directeur d'un théâtre national de région, un super-centre à la manière du T.N.P., avec une subvention triplée (170 millions versés à parité par l'État et par la région avec la ville), un cahier des charges qui impose en trois ans douze créations, dont six importantes, un minimum de quatre cents représentations, y compris les tournées en France (à l'étranger, dans la limite de cinquante), et naturellement un travail prioritaire sur l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing. Où, pour l'instant, il n'y a pas de salles. A Lille, les travaux d'aménagement de la salle Salengro doivent commencer en avril. A Tourcoing, ceux de l'Idéal-Ciné, où ont été créés les précédents spectacles, devraient être terminés en mai.

« *Nous avons à résoudre des problèmes de croissance*, dit Gildas Bourdet. *Jusqu'à présent, nous montions une production après l'autre. On répétait, on jouait, on partait en tournée et on recommençait. C'était un gymkana irrégulier : nous ne pouvions pas lancer d'abonnements. Nous n'avions pas le personnel nécessaire pour accueillir des invités, il y avait des périodes de vide. Nous avons à organiser et élargir le public, installer une permanence d'activités. Donc mettre en chantier simultanément au moins deux spectacles, d'où la collaboration d'autres metteurs en scène, la nécessité de développer l'atelier de construction pour les décors. De plus, nous allons faire de l'accueil et des coproductions. De neuf, l'équipe passe à quarante et un, dont quinze comédiens. Il ne faut pas basculer dans l'inflation ni gonfler l'administration. Mais quand le volume des manifestations augmente, on ne peut pas non plus se laisser déborder par des tâches administratives. La question est d'arriver à maintenir le même esprit artisanal, le même engagement de tous au travail artistique proprement dit, même de ceux qui en sont éloignés. Ce n'est pas évident, ça se construit tous les jours...* »

Face aux problèmes de la richesse, tout au moins de l'aisance, les hommes de théâtre ont tout à apprendre.

COLETTE GODARD.

■ **Le Centre culturel latino-américain organise, pour la quatrième année consécutive, un Carnaval brésilien à Paris, dans la nuit du vendredi 19 au samedi 20 février, à la salle Wagram. Nazare Pereira, Tino Motorista et Aparecida de Souza participeront à cette fête.**

■ **Janine Solane présente Dominique Solane, sa compagnie de danse et ses premières solistes au Théâtre de l'ASIEM (6, rue Albert de Lapparent, 75007 Paris), vendredi 19 février à 19 h 30, samedi 20, à 16 h et mardi 23, à 19 h 30. Au programme : « Impromptu », de Schubert ; « La Danse de Puck », de Debussy ; œuvres de Monteverdi, Bach et Fauré.**

■ **M. René Cleiteman, ancien directeur des programmes d'Europe 1, a été chargé par Hachette de développer une politique dans le domaine du cinéma et du spectacle.**

MERCREDI



MUSIQUE

Le quatuor Orlando à Radio-France

De formation récente (1976), le quatuor Orlando a déjà été salué dans la presse musicale non seulement comme un espoir mais encore comme une véritable révélation. Réunissant quatre artistes d'origines diverses : un Hongrois, un Allemand, un Autrichien et un Roumain, fixé en Hollande d'où il rayonne à travers toute l'Europe, ce quatuor n'était connu en France qu'à la faveur d'enregistrements récents et on pouvait se demander s'il tiendrait ses promesses au concert.

À en juger par les réactions d'emblée chaleureuses du public du grand auditorium – un public particulièrement silencieux, donc attentif et, surtout, exigeant, – la partie semblait gagnée dès le premier mouvement du quatuor opus 33 nº 3 de Haydn : sonorité aérienne, justesse et ensemble irréprochable, souplesse... Quoique le scherzando qui suivait ait manqué de verve et l'adagio de profondeur (c'était élégant mais un peu mièvre), le rondo final, preste et bien enlevé, renouvelait l'excellente impression du début.

Du Quatuor de Ravel on distinguera particulièrement le troisième mouvement avec un accent initial mordant comme on en entend rarement, un sens des nuances, de ce climat arachnéen si spécifique de l'œuvre, un équilibre aussi entre les quatre pupitres, qui placent cette interprétation parmi les meilleures. Pour le reste de l'œuvre, où les mêmes qualités se remarquaient, nous avons été habitués à des lectures plus nerveuses, plus brillantes et peut-être plus extérieures ou moins respectueuses des nuances et des mouvements réellement voulus par l'auteur. Aussi, avant d'affirmer qu'il ne s'agit pas seulement d'un vision plus désincarnée de ce quatuor, mais d'une remise en question essentielle de l'idée que nous en avions, une nouvelle audition sera sans doute nécessaire.

Le concert s'achevait avec la quatuor en ut majeur opus 59 nº 3 de Beethoven. Comme dans celui de Haydn, les mouvements extrêmes ont été les mieux servis tandis que l'Andante con moto quasi allegretto manquait d'allant et le Menuet de ce dynamisme rythmique que le titre même sous-entend. Le final de style fugué enlevé avec une prestesse exempte de dureté (c'est là un des parti pris les plus évidents du quatuor Orlando, plus soucieux de plénitude, de souplesse et d'harmonie que de violence ou d'éclat) a si bien terminé le programme que la salle a demandé un bis, en l'occurrence l'adagio du quatuor opus 54 nº 2 de Haydn où la rêverie doucement tourmentée du premier violon s'exhale au-dessus de la gravité mesurée de ses partenaires.

Il s'agit là d'une page admirable, mais l'exécution ne l'était pas moins et l'on peut prévoir, puisque le concert était retransmis en direct sur France-Musique, qu'il y aura foule le 13 mars pour entendre le quatuor Orlando à la salle Gaveau, invité par les Amis de la musique de chambre.

GÉRARD CONDÉ.

M. Jacques Charpentier directeur de la musique de la ville de Nice

M. Jacques Charpentier a été nommé directeur général de la musique de la ville de Nice.

Ancien directeur de la musique au ministère de la culture, M. Charpentier a été chargé de coordonner les activités musicales de la ville et de définir l'utilisation du futur Palais des congrès et de la musique en cours de construction. Il s'est vu, d'autre part, confier la classe de composition au Conservatoire national de région à Nice.

MARTIN SAINT-PIERRE percussionniste argentin

Depuis le temps qu'il tape sur tout ce qui lui tombe sous la main, cuillers, casseroles, bois, tasses à café, tambours, Martin Saint-Pierre a acquis une maîtrise quasi-diabolique des sons, des rythmes de l'univers. Martin Saint-Pierre est Argentin, mais ce percussionniste, né dans un village perdu, autodidacte, qui joue toujours en solo, s'est vite identifié aux racines noires du tambour.

Ethnologue de sa propre histoire, de celle de l'Amérique latine, de l'Afrique, il dit le lien qui existe entre ces deux cultures. Au cours d'un concert unique organisé le mardi 16 février par le secteur « Musiques traditionnelles » de Radio-France, il racontera l'incroyable et longue histoire d'un tambour et sa mémoire, *dialogue ininterrompu entre le tambour et lui-même, entre l'homme et la matière.* – C. H.

* Mardi 16 février, 20 h 30, Maison de Radio-France.

DANSE

Reinhild Hoffmann à Nanterre

IMAGES GLACÉES

C'est la seconde fois que Reinhild Hoffmann est accueillie à la Maison de la culture de Nanterre (Hauts-de-Seine). L'an dernier elle y a séduit le public avec son Solo mit Sofa *et deux autre pièces suggérant les rapports du corps à la matière, sources d'empêchements et de contraintes. Aujourd'hui elle présente deux ouvrages plus ambitieux, les* Noces *et* Unkrautgarten, *interprétés par le Ballet de Brême.*

Son séjour parisien coïncide avec la venue de Pina Bausch à Créteil (Val-de-Marne), ce qui permet une comparaison entre leurs créations : elles recèlent beaucoup de points communs et quelques divergences. Les deux danseuses ont été formées à la Volkwang Schule d'Essen, alors dirigées par Kurt Jooss. Elles sont toutes deux en quête d'un langage chorégraphique reflétant leur époque.

Agressive et malicieuse à la fois, Pina Bausch a trouvé d'emblée une forme de spectacle en prise directe sur l'état d'adolescence prolongé de la société occidentale, source d'images brutales et poétiques. Reinhild Hoffmann, plus réfléchie, reste attachée à la survivance des rites ancestraux et utilise une symbolique qui confère à son ballet un caractère un peu rétro. Dans les Noces, *elle fait précéder le thème initial illustré par Stravinski d'un cérémonial sur des effets vocaux et des notes arides égrenées au piano où elle décrit, sur le mode caricatural, les rapports du couple, des couples, avant et jusqu'au mariage. Certaines séquences comme le choix de la fiancée, où chaque homme est littéralement à la recherche d'une chaussure à son pied, sont d'une grande cruauté. Le plus intéressant c'est la chorégraphe, son goût du matériau et la façon artisanale dont elle utilise la terre, les cordes, les étoffes, les cheveux, pour suggérer l'emprise du quotidien.*

La seconde partie du ballet, plus dansée, est placée sous la symbolique du cercle. Le gestuel tout en souplesse chez les filles, en force chez les garçons, évoque fortement le souci wigmanien. La petite salle de Nanterre n'est pas adaptée cependant à l'ampleur du spectacle et nous prive du recul nécessaire pour en apprécier le caractère théâtral.

Unkrautgarten *(le jardin des mauvaises herbes) commence à la manière de* Koutakthof *de Pina Bausch, avec des chaises comme accessoires essentiels. Les danseurs s'y dépouillent de leurs vêtements, de leur apparence sociale pour montrer, sinon leur état d'âme, du moins les désirs morbides, les complexes qui habitent l'homme et qui sont dissimulés pour sacrifier aux conventions sociales. Dans un climat d'enfermement psychiatrique accusé par la musique froide de Gérald Barry et des bribes de poèmes d'un schizophrène, vont se succéder des tableaux dévastateurs. L'inceste, l'homosexualité, les tendances en tout genre, trouvent leur point culminant dans une scène de cancan, où des travestis en longue robe noir accouchent de bébés roses aussi gros qu'eux. A cet instant, Reinhild Hoffmann rejoint dans la force blasphématoire le théâtre Butoh. Si le spectacle sombre peu à peu dans l'ennui, c'est que la danse, tout en mouvements lents et en déplacements géométriques vigoureusement modulés, manque totalement d'énergie interne. Aucun vent de folie ne se communique au public. Tout se réduit à une suite de belles images glacées.*

MARCELLE MICHEL.

* Théâtre des Amandiers, 21 heures, jusqu'au 18 février.

LETTRES

Le Grand Dictionnaire Larousse

(Suite de la première page.)

Le chiffre record de 100 000 mots (180 000 articles) au lieu de 75 000 n'est pas trop pour faire la somme de tous les aspects de la vie. Il doit tenir compte non seulement de l'enrichissement du vocabulaire proprement dit et de son évolution mais encore et surtout de son adaptation aux progrès irréversibles des sciences, des techniques et des autres disciplines. Une équipe rédactionnelle permanente de plus de cent personnes, et la collaboration de quelque huit cents spécialistes qualifiés, étaient nécessaires pour donner de chaque mot et, le cas échéant, de ses diverses acceptions, une définition adéquate avant d'en explorer le contenu.

Car l'originalité du G.D.E.L., c'est le jumelage des éléments linguistiques (étymologie, formes grammaticales, stratification des différents langages : classique, familier, argotique, professionnel, savant, etc.) et de la partie encyclopédique ou documentaire, extrêmement développée quand il le faut, suffisamment en tout cas. C'est là qu'on prend déjà conscience de l'essor prodigieux, en vingt ans, des découvertes des chercheurs et de leurs applications dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la recherche fondamentale ou des sciences physiques et naturelles, de la biologie et de la médecine, de l'électronique, des conquêtes spatiales, de l'informatique, entre autres. Toujours dans un esprit d'ouverture : pour qui veut en savoir davantage, une bibliographie essentielle est un guide utile.

La même remarque s'applique aux « noms propres », pour lesquels la liste des ouvrages à consulter doit orienter les curiosités – ces noms propres qui ne concernent pas simplement, on s'en doute, les personnages mythiques ou réels, et leurs œuvres quand il est question de créateurs, consacrés par l'enseignement traditionnel. La culture dite officielle est dépassée. Les disciplines marginales ont conquis droit de cité. Les spectacles, la chanson, la science-fiction, la bande dessinée (Astérix a droit à une notice dans ce premier volume) y trouvent leur place aussi bien que les cultures extra-européennes. Pas d'exclusive pour les personnages secondaires, pour les théories révolutionnaires dans le domaine de la pensée. Et Dieu sait si les choses ont bougé en deux décennies, dominées par des événements qui ont influé sur le cours de l'histoire comme la mort de Kennedy, le premier Spoutnik, Apollo, Vatican II et, chez nous, la « rentrée » du général de Gaulle.

Ce monde tout neuf, porteur des germes du futur, il fallait le visualiser tout comme l'ancien. Aussi le G.D.E.L. n'a pas donné moins d'importance à l'image qu'au texte. Il a utilisé, selon les cas, le dessin et la photographie, apportant une attention particulière au premier, plus clair, plus didactique. Cachée par sa masse de verdure, par exemple, la structure d'un arbre ne peut être enseignée que par le graphisme. L'illustration n'a pas pour but de distraire. Ici elle veut instruire.

Pour nous en tenir au tome I, le seul qu'on soit aujourd'hui en mesure de feuilleter, il comporte 1 185 dessins, 1 140 illustrations, 138 cartes : la cartographie a été spécialement soignée, accompagnant notamment des articles sur les continents et les principaux pays, qui sont de véritables monographies. L'ensemble des dix volumes , dont la livraison est programmée sur cinq ans (et qui représentent un investissement de 250 millions), totalisera près de 25 000 « images » – 14 000 photos et 10 000 dessins et schémas.

Le deuxième millénaire touche à son terme et dans ces dernières années on mettra, probablement, en chantier une encyclopédie nouvelle.

Pour prendre patience, reportons-nous à l'article concernant l'an mille : faisant justice des légendes attachées à la prétendue terreur suscitée par ce « chiffre rond », on nous apprend que c'est une année *« caractérisée par des transformations dont la plupart des aspects sont à la fois causes et conséquences de l'essor du monde médiéval »*.

Si nous pouvions en dire autant de celles qui nous sont promises !

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Prise de souscription pour les dix volumes : 3 600 F plus 200 F de frais d'expédition. Prix de chaque volume, en librairie : 440 F.

AGIT-PROP à Fontenay-sous-Bois

Le Théâtre Goblune, en coproduction avec le service culturel municipal de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), va mener une expérience originale en présentant un montage de textes de Kurt Tucholsky, *juif, Allemand, journaliste, satiriste, qui se suicida en 1935 : Apprendre à rire sans pleurer.* Les représentations, qui s'apperentent à l'agit-prop, seront données tout d'abord dans des cafés de la commune les 16, 18 et 19 février, à 20 h 30, puis dans la salle municipale Salvador-Allende, avenue Charles-Garcia, les 25 et 26 février.

Parallèlement, deux expositions sont organisées jusqu'au 1er mars à la Maison pour tous (26, rue Gérard-Philipe ; tél. : 875-05-21) : l'une, de photomontage antinazi ; l'autre, de Serge Lask, qui a vécu la déportation au travers de ce que ses parents lui en ont dit.

Enfin *Kuhle Wanpe* (« Ventre glacé », un film très rare, le dernier des « cinémas prolétariens » allemands tourné en 1932 sur un scénario de Bertolt Brecht, sera projeté, le 22 février à 20 h 30, au cinéma le Cosmos, 76, rue Moulins, en présence de Mme Lotte H. Eisner. – F.G.

★ Renseignements : Service culturel municipal de Fontenay-sous-Bois ; tél. : 875-44-88.



SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES OUBLIETTES, Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h.
LE VOYAGE DE M. PERRICHON, Comédie française (296-10-20), 20 h 30.
HEDDA GABLER, Odéon (325-70-32), 20 h 30.
KOUDECHAPO, Fontaine (874-74-40), 20 h 30.
L'ABRI, Neuilly, Athletic (624-03-83), 21 h.
PROPOS DE PETIT DÉJEUNER A MIAMI, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30.
SHERLOCK HOLMES, Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 40.
ENTRE SOLEIL ET BOUTOU, Théâtre Noir (797-85-14), 20 h 30.
ÉDUQUÉ A MORT, Confluences (387-67-38), 20 h 30.
LE SAC DU PALAIS DU CIEL (marionnettes), Chaillot (727-81-15), 18 h 15.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 18 h 30 : Lohengrin.
Salle Favart (296-12-20), 20 h 30 : Bubbling brown sugar (Harlem années 30).
Chaillot (727-81-15), 20 h 30 : Britannicus ; Grand foyer, 20 h 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 : Voyage de Madame Knipper vers la Prusse orientale.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : Bruce Schwartz.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Troupe Ariadone (Zarathoustra).

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Artistic-Athevains, (355-27-10), 20 h 30, l'Orage.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : l'Etrangleur s'excite.
Atelier (606-49-24), 21 heures : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.
Centre d'arts celtique (258-97-62), 20 h 45 : Evasion.
CISP-Théâtre Paris-12 (343-19-01), 20 h 45 : les Mentons bleus.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : Ce titre, tu es né avec.



Fermeture des portes à 20 h 30

Mardi 16 février 1982

Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : La servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : le Chanteur d'opéra.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard VII (742-57-49), 20 h 30 : la Danse du diable.
Espace-Cardin (266-17-30), 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
Espace-Gaîté (327-95-94), 22 heures : Stratégie pour deux jambons.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h 45 : le Marteau des maléfices. — II, 18 h 30 : Ballades ; 21 h : Protée.
Fondation de l'Allemagne (589-32-26), 20 h 45 : L'heure de mon plus grand silence.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 heures : L'os de cœur.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
La Bruyère (874-76-99), 21 heures : le Divan.
Lierre-théâtre (586-55-83), 20 h 30 : La grande peur dans la montagne.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; Théâtre Rouge : 18 h 30 : Don Quichotte ; 22 h 15 : le Combat de la mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : l'Ile des chèvres.
Marigny (256-04-41), 20 h 30 : Amadeus ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 heures : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons.
Nouveautés (770-52-76), 21 h : Folle Amanda.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Ranelagh (224-14-08), 18 h : Rainer Maria Rilke.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Scala (261-64-00), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h : Paroles d'infâmes.
Studio-théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : Quelle belle vie, quelle belle mort.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 22 h : Huis clos.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre du Parvis (633-08-80), 20 h 30 : Écoute le vent sur la lande.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Pantagleize.
Théâtre des Quatre-Cents Coups (633-01-21), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Oh ! Les beaux jours ; petite salle, 20 h 30 : De toutes les couleurs ; — Maison Internationale du théâtre, 18 h 30 : Saint-Simon le voyeux.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 heures : Lettre au père.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h : Théâtre chez Léautaud ; 20 h 15 : Tohu-Bahut ; 22 h 45 : Patrick et Philomine.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Popote.
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. — II., 20 h 30 : le Vendeur de son père ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ; 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h 30 : Le petit Prince.
L'Écume (542-71-16), 20 h 30 : P. Billaud.
Fanal (233-91-17), 20 h : l'Amant ; 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure (367-62-45), 22 h : les Méfaits du tabac ; la Fleur à la bouche.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : Du ronron sur les blinis ; 22 h 30 : les Chocottes.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Papy fait de la résistance.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : Annonces matrimoniales.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : Connaissez-vous cet escabeau ? ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : F. Marquès ; 22 h : C. Zarcate.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez français.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : Bill Deraime.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 15 : J. Bertin.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : les Mimes électriques.
Fontaine (874-74-40), 22 h : Lacombe-Asselin.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Mannick.
Gymnase (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : Nicole Vassel.
Olympia (742-25-49), 21 h : Nana Mouskouri.
Palais des Glaces (607-49-93), 22 h 15 : Romain Bouteille.
Potinière (261-42-53), 20 h 45 : Alex Métayer.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h et 23 h 30 : Duo H. Salgan, U. de Lio.

Les concerts

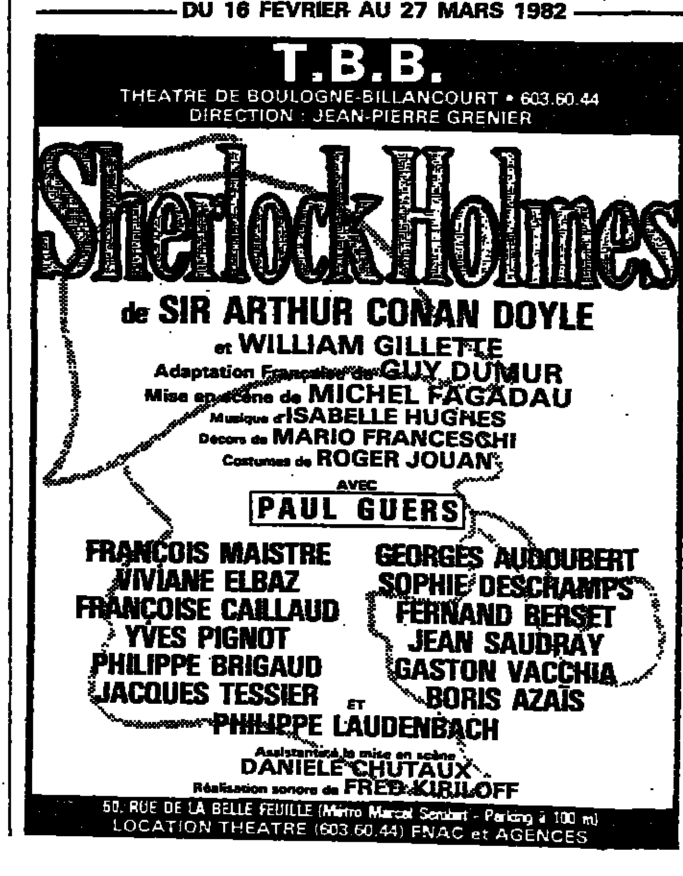
Lucernaire, 21 h : N. Florimont, J.-M. et D. Rio (musique baroque du dix-septième siècle.
Cité internationale des arts, 21 h : J.-E. Bavouzet, B. Kantuser, G. Delvallée, R. Milosi (Badinski, Kantuser).
Salle Gaveau, 21 h : A. Sarica (Rachmaninov, Bach, Beethoven).
Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Ensemble 2E2M (Bussotti) ; Grand auditorium, 20 h 30 : Martin Saint-Pierre (Carrozino).
Salle Pleyel, 20 h : Orchestre national de France, dir. : Janowski, Chœurs de Radio-France (Strauss).
Salle Rossini, 20 h : E. Donaldson, F. Doreau (Schumann, Schubert, Brahms, Honegger).
Porte de la Suisse, 20 h 30 : H. Vaggione.
C.C. Suédois, 20 h 30 : U. Blom, P. Schilhawsky (Brahms, Haydn, Nystroem, Purcell...)

Jazz, pop, rock, folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h 30 : Teardrop Explodes.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Ly Country blues.
Dreher (233-48-44), 20 h : B. Lubat ; 22 h 30 : Faton cahen Unit.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : E. Norimar, T. Ramos.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : M. Lobko.
New Morning (523-51-41), 21 h : Louisiana Red.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 : Sonny Stitt, R. Urtreger, Michelot, Humair.
Parc des Expositions (539.22.40), 21 h : Electric Man Orchestra.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : M. Slim.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : E. Louiss.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : C. Luter.



DU 16 FEVRIER AU 27 MARS 1982







هكذا من الأصل

SPECTACLES

La danse

Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45 : S. Vargas.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : l'Ensemble de Pékin.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : C'est comme ça qu'il faut faire.
Théâtre des Champs-Élysées (723-47-77), 20 h 30 : Ballet National du Portugal (Carmina Burana).

En région parisienne

Asnières, C.C. (790-63-12), 20 h 45 : Ensemble National polonais de Krakow.
Aulnay-sous-Bois, Maison de la culture (868-00-22), 20 h 30 : La Segretaria.
Cachan, C.C.C. (664-12-15), 20 h 45 : Le Farré sifflera trois fois.
Châtillon, C.C.C. (697-22-11), 21 h : La Noce chez les petits bourgeois.
Choisy-le-Roi, kiosque (852-27-54), 20 h 30 : Le fétichiste.
Clamart, C.C. J-Arp (645-11-87), 20 h 30 : La Belle au bois dormant.
Evry, Agora (077-93-50), 21 h : Les musiciens de l'Essonne.
Ivry, Studio (672-37-43), 20 h30 : l'Ignorant et le Fou.
Massy, C.P.B. (920-57-04), 21 h : Rosso.
Montreuil, studio Berthelot (858-91-49), 21 h : les Etoiles se marrent doucement.
Nanterre, Salle Serreau, 21 h : Unkrautgarten.
Noisy-le-Sec, Salle Gérard-Philipe (849-01-73), 20 h 30 : Rêves sur le mont Gellert.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h : Giovanina Marini.
Le Vésinet, C.A.L. (976-32-75), 21 h : Le Pique-assiette.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : la Tendresse, de A. Hugon ; 19 h : Hommage à George Cukor : It should happen to you ; 21 h : Gazija, de N. Dizdarevic.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STONES FESTIVAL (A., v.o.) : Vidéo-stone, 6e (325-60-34).
L'AMOUR DES FEMMES (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 13e (522-47-94).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). – V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. sp. ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A.), v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 2e (359-41-18) ; Helder, 2e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-77-99).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (Suéd., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) à partir de V. – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-52-43) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) (mer., jeudi).
FORCE 5 (A) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.-Can.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-50-22) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chin., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
MAD MAX (A. v.o) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).
MAMAN TRÈS CHÈRE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47).
METAL HURLANT (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (693-10-82) ; V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Racine, 5e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
POPEYE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).
QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).
LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).
SAYAT NOVA (Sov.) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).
SHE DANCES ALONE (A.-Aut.) (v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MERCREDI

SPECTACLES

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Caméo, 9e (246-66-44).
THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
TRANSES (Mar., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES FILMS NOUVEAUX

CUTTER'S WAY, film américain d'Ivan Passer, v.o. : Impérial, 2e (747-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Élysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
DEUX FILLES AU TAPIS, film américain de Robert Aldrich, v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; — V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
MILLE MILLIARDS DE DOLLARS, film français d'Henri Verneuil : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
STRESS ES TRES, TRES, film espagnol de Carlos Saura, v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).

UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-13-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
VENIN (Ang.) (*) (v.f.) : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Caméo, 2e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

Les festivals

HITCHCOCK (v.o.) : Châtelet Victoria 1er (508-94-14) : les Oiseaux ; l'Innocent.
DOUGLAS FAIRBANKS, Marais (4e) (278-47-86) : le Voleur de Bagdad.
BUSTER KEATON, Marais (4e) (278-47-86) : Fiancées en folie.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Écoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34) : M. Verdoux.
MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Héros sacrilège.
BILLY WILDER (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Poison.
LA PREUVE PAR CENT (cent films et réalisateurs américains, v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Aventurier du Rio Grande.
HOLLYWOOD ANNÉES 30 (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Miss Manton est folle.
ROBBE-GRILLET/RESNAIS Denfert, 14e (321-41-01) : le Jeu avec le feu ; Je t'aime, je t'aime.
UNE HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Fauve en liberté.
ROBERT REDFORD (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11) ; 16 h : Nos plus belles années ; 18 h. 15 : Willy Boy ; 20 h : Gatsby le magnifique ; 22 h 30 : Trois jours du Condor.
GENE KELLY (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Cover girl.
L'EMPREINTE DE L'ACTOR'S STUDIO, Bonaparte, 6e (326-12-12) : Soudain l'été dernier.
JEAN RENOIR, Escurial, 13e (707-28-04) : la Grande Illusion ; la Règle du jeu.
PROMOTION DU CINÉMA, Studio 28, 18e (606-36-07) : Eaux profondes.

RADIO-TÉLÉVISION

Vu
La Ruggieri par La Callas

A tous les coups c'est pareil : dès qu'une émission est sur le point de s'arrêter, on la regarde, on la remarque, on lui trouve toutes les qualités. Et on s'indigne. Et on s'étonne : comment, pourquoi l'envoyer à la trappe, on crie au scandale. Pas plus tard que lundi soir ça nous a repris en voyant le soixante-dixième et dernier Portrait de l'univers, *en l'occurrence celui de Claude Bernard signé Monique Tosello et Jean Lallier. Claude Bernard, la vivisection, sa modestie, son obstination, son obstination, son côté rat de cave, l'importance de ses découvertes, de ses travaux, le diabète sucré, le système nerveux sympathique, ses tendresses, ses amitiés... Un bon « docu » à l'ancienne, tout en pleins et en déliés, à la fois dense et aéré, bien, très bien, tellement mieux que le pauvre petit échantillon de la nouvelle télé présenté juste avant sur la même chaîne par Eve Ruggieri. Il s'agissait là encore d'un portrait, celui de La Callas.*

Elle est morte, il y a à peine cinq ans. On l'a tous vue, et revue, à la scène et à l'écran. Elle a vraiment fait tout ce qu'elle a pu pour battre en neige l'écume de la provocation et de la célébrité. Son ancien mari vient de publier l'histoire de leur vie commune. Elle a laissé des dizaines de connaissances et d'amis qui auraient été enchantés de nous la raconter. Il suffisait de puiser dans tout ça, c'était vraiment facile, pour essayer de nous montrer derrière l'emballage en papier glacé, sous l'épaisse couche de clichés vernissés, l'image de celle qu'elle était ou du moins de ce qu'elle laissait vraiment paraître.

A condition, bien entendu, de se taire, ou du moins de ne pas trôner, jambes haut croisées, sous une photo de la Diva qu'on va s'employer à nous décrire, sur un ton emphatique et haletant, plus efficace à la radio, en termes ampoulés du genre : c'était un génie de la musique, c'était un rêve de milliardaire, c'était une force de la nature, c'était une voix inoubliable. Avant de puiser, dans les perles de la psychanalyse, de quoi orner l'idole statufiée. En apprenant qu'elle venait d'accoucher d'une fille alors qu'elle espérait un garçon, nous expliquait-on avec le plus grand sérieux, sa mère est restée quatre jours sans la voir. Quatre jours, rendez-vous compte !... Allez savoir ce qui se passe alors dans la tête et le cœur à jamais marqués d'un nouveau-né... Autre traumatisme, paraît-il insurmontable, la lutte du peuple grec en révolte contre les Anglais : elle en gardera, ancrée au plus profond d'elle-même la peur de manquer d'argent, la peur de mourir tout simplement. Entre-nous, ça m'étonnerait.

Obsédée par l'envie de faire carrière La Callas — elle avait déjà vingt ans à l'époque — devait simplement pester contre tous ces contretemps. Parfois ces vibrants trémolos s'apaisaient, Mme Ruggieri mettait un disque d'une main recueillie et nous l'écoutions en la regardant l'écouter. Je ne m'en plains pas, notez, elle est plutôt jolie, alors que La Callas — on la voyait aussi de temps en temps — chanter en noir et blanc à la Scala ou au Met — m'a toujours paru, n'en déplaise à ses fans, d'une vigoureuse vulgarité. Quand, passé sa rencontre avec Onassis, sa rupture, son come-back, sa retraite, on en est arrivé à son désespoir, on est enfin arrivé à sa mort brutale en septembre 1977, malgré toute l'admiration qu'on pouvait lui porter, on a poussé un soupir de soulagement. C'est franchement pénible les enterrements.

CLAUDE SARRAUTE.

Mardi 16 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 La nouvelle malle des Indes.
Réal. : Christian-Jaque.
21 h 35 Variétés : Formule 1.
De M. et G. Carpentier.
Autour de Ghislaine Thesmar, J. Moreau, J. Norman, C. Laure, L. Furey...
22 h 35 L'aventure des plantes.
L'ère des grandes inventions : l'ovule et la graine.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : l'Adieu aux enfants.
De C. Couderc. Avec F. Marthouret, H. Vallier...
La vie du médecin pédagogue polonais Janusz Korczak, créateur de la République des enfants : un précurseur de Bruno Bettelheim.
22 h 10 Magazine : Cinéma-cinémas.
Réal. : C. Ventura.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 La dernière séance.
Une émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
20 h 45 Cinéma : la Terre des Pharaons.
Film américain de H. Hawks (1955), avec J. Hawkins, J. Collins, D. Martin, A. Minotis, J. Robertson-Justice, Kerima (rediff.).
Le pharaon Cheops fait construire, de son vivant, par un architecte esclave, la pyramide qui sera le tombeau inviolable de son corps et de ses trésors. Or ceux-ci sont convoités par sa favorite.
Film historique « à l'antique » qui, par la part qu'a prise William Faulkner au scénario et la puissance de la réalisation, s'élève bien au-dessus des œuvres hollywoodiennes du genre, même s'il n'échappe pas tout à fait aux conventions du « grand spectacle ».
22 h 35 Atualités de l'époque.
22 h 40 Dessin animé : le Magicien illusionniste, de Tex Avery.
22 h 50 Attractions de l'époque.
Jack Gilles, magicien illusionniste.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Cinéma : Le jour où la terre s'arrêta.
Film américain de R. Wise (1951), avec M. Rennie, P. Neal, H. Marlowe, S. Jaffe, B. Gray, L. Martin (N. rediff.).
Accompagné d'un robot, un humain, envoyé d'une autre planète, arrive à Washington en soucoupe volante pour demander aux Terriens de renoncer à leurs essais nucléaires qui mettent la paix de l'univers en danger.
Film de science-fiction, intelligent et « adulte » par rapport aux imageries de l'époque, tourné pendant la « guerre froide ». Robert Wise a su éviter les pièges de l'œuvre à thèse dans cette fable passionnante.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Dialogues** : Y a-t-il un savoir de l'homme ? Avec P.-L. Assoun et J.-L. Marion.
21 h 15, **Musiques de notre temps** : La composition est-elle autobiographique ? avec P. Drogoz.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Risques de turbulences.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, **Concert** (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « L'amour de Danaé » de R. Strauss, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France. Chef de chœurs, J. Jouineau, dir., M. Janowski ; solistes : R. Plowright, A.-M. Rodde, V. Schweizer, etc.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : Œuvres de Zelenka ; 23 h 30, Jazz-Club : E. Louiss, orgue.

Mercredi 17 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 55 Un métier pour demain :
Les métiers de la fonderie.
14 h Mercredis-moi tout.
Dessin animé ; variétés.
15 h 55 Les pieds au mur.
Histoire fantastique ; 16 h 30, dessin animé ; 17 h 30, série : les Robinsons suisses ; 17 h 50, vidéothèque 82 ou de la friture dans les lunettes.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
Les enfants aiment danser.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 53 Tirage de la loterie.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 45 Les mercredis de l'information.
Une émission de J.-M. Cavada et de M. Thoulouze « crimes sans châtiments », enquête de R. Passevant, réal. F. Porcille.
Le 21 octobre 1981, le juge Michel est abattu. Une enquête sur ce meurtre, avec la participation de MM. Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, et Robert Badinter, ministre de la justice.
21 h 40 Portrait : Lorin Maazel.
Une émission de B. Carreau, réal. F. M. Ribadeau.
Un grand chef d'orchestre, oui, un vrai musicien celui qui dirige l'Orchestre national de France et que l'on voit ici, entre deux avions, deux concerts de prestige, du Théâtre des Champs-Élysées à son appartement new-yorkais et dont, surtout, on entend la travail rare à la tête de prestigieuses formations. S'il manque de chaleur, le personnage n'est pas dénué d'humour.
22 h 35 Court métrage.
Trois générations d'instituteurs, de J. Meny (rediff.).
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Terre des bêtes.
Réal. : R. Pere. *L'Année de la baleine.*
15 h Récré A 2.
Wattoo-Wattoo ; Goldorak ; Une souris sur Mars ; Casper ; Discopuce ; Méthanie ; Lippy le lion ; Zeltron...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Skieureveur, réal. : D. Laffond ; Straight down, réal. : G. Morel (redif.).
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 L'histoire en question.
De A. Decaux. L'attentat du Petit-Clamart.
L'attentat contre le général de Gaulle, le 22 août 1962, avenue de la Libération, au Petit-Clamart, fomenté par Jean-Marie Bastien-Thiry.
21 h 55 Magazine médical : les jours de notre vie.
Le manque de souffle : bronchite chronique ; emphysème.
22 h 40 Magazine musical : Concert actualité.
Les répétitions de l'Ensemble orchestral de France, dir. J.-P. Wallez (Mozart) ; de l'Orchestre de Paris, dir. C. Abbado (Brahms) ; de l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam (Haydn, Bruckner).
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement pour l'égalité parentale.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Le magicien noir.
20 h Les jeux.
20 h 30 Ciné-parade.
Une émission de C. Villers et P. Godeau.
L'émission aura lieu à Nice dans les studios de la Victorine, en compagnie de metteurs en scène, décorateurs et autres professionnels du cinéma.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Les colles.
8 h, **Les chemins de la connaissance** : Histoires de vies (Tante Suzanne) ; à 8 h 32, John Stuart Mill : le spectre de l'économie stationnaire.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des sciences et des techniques** : Analogie et connaissance ; une nouvelle épistémologie des sciences sociales ; Louis XIV architecte ; histoire des sciences.
10 h 45, **Le livre, ouverture sur la vie** : « Qui est le prince », avec H. Bazin et S. Seccarelli.
11 h 2, **Les grands opéras du monde** :
L'Opéra de Paris de 1669 à 1874 (et à 17 h 32).
12 h 5, **Agora** : Espace libre, avec P. Lecuire.
12 h 45, **Panorama.**
13 h 30, **Les tournois du royaume de la musique.**
14 h, **Sons** : Femmes en Afrique.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « Les pas d'Orphée », de S. Morel.
14 h 47, **L'école des parents et des éducateurs** : Il y a des crépuscules qui ont l'aspect de l'aurore.
15 h 2, **Le monde au singulier** : L'actualité selon P. Aries.
15 h 45, **Archimedia** : La matière organisée.
16 h 45, **Contact.**
17 h, **Roue libre** : Les voyages du Petit Prince.
18 h 30, **Feuilleton** : La cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **La science en marche** : A la recherche du temps disparu.
20 h, **La musique et les hommes** : Mahler et Freud.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques pittoresques et légères** : œuvres de Pourcel, Love, Lecuona, Schubert, Loyal, Vargas et Fuentes, Barry et Black.
6 h 30, **Musiques du matin** : œuvres de Milhaud, Gershwin, de Falla, Corelli, Dvorak.
8 h 7, **Quotidien musique.**
9 h 6, **Musiciens d'aujourd'hui** : vingtième siècle : carrefour des civilisations musicales : Roussel, Scriabine, Rameau, Delibes, Messiaen, Stockhausen, Maceda, Cowell, Cage.
12 h, **L'amateur de musique.**
12 h 35, **Jazz** : le jazz en France.
13 h, **Jeunes solistes** : (en direct du Studio 199) : œuvres de J.-S. Bach, Schumann, Fauré, Durilleux par A. Laurent, flûte, I. Duha, piano.
14 h 4, **Microcosmos** : la flûte à bec, 14 h 10, Kaléidoscope ; 14 h 45, le billet du jour ; 14 h 50, dossier instrumental ; 15 h, les éphémérides de la musique ; 15 h 40, le jeu de la bricole ; 16 h, L'école américaine de piano, œuvres de Hopkins, Fuy, Mason, Grobe, Gottchalk.
17 h 2, **Le jeu des miroirs** : œuvres de Strauss.
18 h 30, **Studio-concert** (en direct du studio 106) : œuvres de Weber, Mahler, par S. Gazeau, G. Caussé, A. Meunier et A. Planès.
19 h 35, **Jazz.**
20 h, **Les chants de la terre** : Magazine de musiques traditionnelles.
20 h 30, **Concert** : perspectives du vingtième siècle, « Fantaisie » de Gibbons et de Purcell par le Trio de violes de gambes Jordi Savall ; « les Treize couleurs du soleil couchant » de Murail par l'ensemble de l'itinéraire ; « Quatuor à cordes » de Crumb, par J.-P. Savouret, A. Flamer, violon, G. Renon, alto ; D. Simpson, violoncelle ; « les Courants de l'espace », « Gondwana » de Murail, Symphonie n° 7 de Sibelius par l'Orchestre national de France ; sol. : J. Loriod, dir. : Y. Prin.
22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : rencontre au groupe des sept, Leos Janacek avec Charles Mackerras ; 0 h 5, fidélité de nuit : œuvres de Balakirev, Sibelius, Skalkottas, Chostakovitch, Ives.

● *Mme Devetzi*, présidente de la Fondation Maria-Callas, s'est présentée, le 15 février à 17 heures, accompagnée de Me Bensusan, devant M. Marcel Caratini, président du tribunal de Paris, pour lui demander en référé, avec la mère et la sœur de la cantatrice, Mmes Evangelia et Jacinthe Calogeroupoulos, d'interdire l'émission d'Eve Ruggieri. Elle invoque le droit moral en se plaignant du fait que son accord et celui des deux parentes de la chanteuse disparue en septembre 1977 n'avaient pas été demandés. Elle soulignait que Maria Callas n'avait jamais admis les coupures dans les films tournés lors de ses apparitions sur les scènes du monde entier. Me Raoul Castelain a rétorqué, au nom d'Antenne 2, que les véritables titulaires des droits avaient donné toutes les autorisations nécessaires et que rien ne paraissait en tout cas justifier une quelconque accusation d'atteinte à la mémoire de Maria Callas.

Sa thèse a été admise par le magistrat, qui a débouté les requérantes en remarquant que les extraits en cause, loin de porter atteinte à la mémoire de l'artiste, *« ...sont destinés, au contraire, à en perpétuer le souvenir ».*

● *Mme Michèle Cotta*, président-directeur général de Radio-France, vient de nommer les responsables des deux prochaines stations décentralisées, qui seront lancées au cours du premier semestre de cette année. Pour la radio de l'Indre, le responsable de la station sera M. Henri Sire, auparavant directeur de la station FR 3 de Nouvelle-Calédonie. Il sera assisté de Mme Irène Moucan, actuellement réalisatrice à France-Inter, qui devient responsable du programme. M. Jean-Pierre Auzeill, responsable du bureau d'études des publics de Radio-France, dirigera la radio du Vaucluse, et sera assisté par Mme Charlotte Latigrat, productrice à Radio-France.

● *La commission de discipline de TF 1* devait se réunir mardi 16 février dans l'après-midi pour statuer sur le sort de M. Jacques Hébert, journaliste du service politique suspendu par le président de la chaîne, M. Jacques Boutet, le 14 janvier dernier (le *Monde* du 15 janvier). M. Jacques Hébert était accusé d'avoir « *altéré* » un reportage sur l'élection législative partielle de Provins et « *gravement méconnu la règle de l'objectivité de l'information télévisuelle* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 16 FÉVRIER

— *M. Jean Le Garrec*, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, parle des nationalisations avec des représentants de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et de Thomson, sur France-Inter, à 19 h 10.

MERCREDI 17 FEVRIER

— *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h 20.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) — emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

Planifier la construction d'un important programme hospitalier

L'ALGERIE ET L'ARABIE SAOUDITE nous ont confié la réalisation de plusieurs hôpitaux clés en mains, qui représentent au total, respectivement 350 et 800 lits.
Ingénieur de formation, vous avez, par plusieurs années de pratique sur de grands chantiers T.C.E., acquis une bonne expérience de la planification.
Votre mission : organiser le travail et les interventions des sous-traitants, veiller au suivi du planning, du gros œuvre aux Corps d'Etat,
- pour deux hôpitaux de 175 lits en Algérie, près d'EL-ASNAM. (Réf. 8011 AL)
- pour un hôpital de 500 lits et trois de 100 lits en ARABIE SAOUDITE. (Réf. 8011 AR)

Une bonne connaissance de l'Anglais est, bien sûr nécessaire. Après cette première mission, vous trouverez au sein de notre groupe, de nouvelles possibilités d'évolution.



Merci d'adresser votre candidature à G. Desruelles pour la réf. Arabie et J. Surugue pour la réf. Algérie - BOUYGUES - Direction du Personnel B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX

Benin-Sheraton Hotel

**** LUXE — 200 chambres

OUVERTURE MAI 1982

République Populaire du Bénin (Afrique de l'Ouest) recherche son

directeur financier et administratif

(CONTROLLER)

et propose le poste à un Diplômé de l'Enseignement Supérieur, Grandes Ecoles de Commerce, option comptabilité ou expertise comptable, ayant au minimum 30 ans, pratiquant couramment l'anglais, ayant acquis dans l'Industrie Hôtelière ou dans une Société de Services l'expérience de la gestion et de la comptabilité suivant le modèle français et anglo-saxon.
Le poste implique la responsabilité d'un service de 20 personnes minimum et nécessite la capacité à comprendre l'organisation d'un hôtel dans la totalité de ses services et y participer activement.
La nationalité C.E.E. est obligatoire.
Compte tenu du dynamisme et de l'expansion de la chaîne, la fonction proposée comporte à terme des possibilités d'évolution.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et rémunération actuelle sous référence BSH5 - Paris Sheraton - Service du Personnel
19, rue du Commandant Mouchotte - 75014 PARIS
Les interviews auront lieu à Paris ou à Londres.

CONTESSE

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

GROUPE SG2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

Mission au Mexique pour un Ingénieur Système

Notre groupe (3200 personnes — 38 agences en France — 18 filiales à l'étranger) recherche un ingénieur-systèmes qui interviendra auprès d'un groupe local, pour le compte de notre filiale mexicaine.

Le candidat souhaité peut faire état d'une expérience de 4 à 5 ans dans une fonction similaire, et d'une parfaite maîtrise des systèmes Burroughs, série 6000 et 7000.

La mission sera d'une durée minimum de 2 ans. A l'issue de celle-ci, la réintégration au sein du Groupe SG2-Paris lui sera assurée.

La connaissance de l'espagnol serait appréciée.

Un dossier de candidature est à adresser à SG2 sous référence EZ-01/82 - 12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS

HAVAS CONTACT

COMEX FAR EAST LTD. - BORNÉO

Ingénieur ESTP (ou éq.)

Pour prendre rapidement la responsabilité des activités de travaux publics et maritimes (des constructions de plateformes aux chantiers de terrassement). Une solide expérience de ce type de chantiers est nécessaire. Réf. M 385.

Ingénieur soudeur

Ayant une bonne pratique de la soudure en chantier. il aura à terme la responsabilité de l'activité préfabrication et réaction sur site (charpentes métalliques, tuyauteries, petits pipe-lines). Réf. M 386.

Pour ces postes, la pratique de l'anglais est impérative et l'expérience d'expatriation souhaitée. Adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
48, rue Grignan, 13001 Marseille

GROUPE INTERNATIONAL DE RESTAURATION
recherche pour L'ARABIE SAOUDITE un

DIRECTEUR DE FILIALE

responsable de l'implantation, du développement et de la gestion de bases-vie et d'unités d'exploitation.

Le titulaire du poste diplômé d'études supérieures ou d'une Grande Ecole Hôtelière devra avoir une solide expérience du marketing et de l'organisation et avoir exercé un rôle complet de gestionnaire pendant plusieurs années.
Une excellente pratique de l'anglais est indispensable.
Evolution de carrière certaine au sein du groupe pour un candidat de valeur.
Résidence : RIYADH
Avantages liés à l'expatriation, appartement meublé + voiture de fonction.
Ecrire première lettre manuscrite avec C.V., copies des diplômes et certificats professionnels, photographie, sous référence 4478 M à :
PIERRE LICHAU S.A. - BP 220 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra

Importante société recherche pour mission longue durée en famille
FRANCE D'OUTRE-MER

Ingénieur électronicien métrologie

Responsable d'un important parc d'appareils de mesure (du continu aux hyperfréquences).
- Gestion (ensembles, sous-ensembles, pièces de rechange).
- Maintenance.
- Calibration.
- Renouvellement.

Il devra coordonner et animer une équipe de 8 techniciens de laboratoire. Esprit d'organisation, rigueur.
Envoyer C.V. sous réf. 9348 à Média-System. 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

INGÉNIEUR DE VENTE

pour la vente de machines et matériaux à l'industrie micro-électronique en France et en Belgique. Le candidat doit avoir une éducation technique en électronique, ou physique ou chimie, anglais apprécié.

Teledyne TAC.-1, rue du Lac, CH-2520 La Neuveville, Suisse, tél. 38-51-28-07 (en Suisse).

ALLEMAGNE
EURO-SPRACHSCHUL-ORGANISATION
(26 écoles en Allemagne) rech.

Professeurs de français à partir d'août/sept. 82 pour contrat de 1 ou 2 ans renouvelable.
Langue allemande nécessaire, langue commerciale souhaitée.

C.V., photo et diplômes à Euro-Sprachschule Herstallstrasse 39 D-8750 Aschaffenburg R.F.A. Interviews Paris avril 1982.

ASSOCIATION
Aide au développement
Recrute un :

- Responsable programme scolarisation région montagneuse très isolée. Haïti.
- Respons. program. captage canalisation sources. Haïti.
- responsable programme social et sanitaire milieu semi-urbain. Haïti.
- Responsable programme formation professionnelle (menuiserie, maçonnerie). Brésil.

Les candidats (es) devront supporter conditions de travail difficiles en milieu très isolé. Bon. condition phys. exigée. En raison nature association sal. peu élevé. Envoyer C.V. + photo au journal. Ecr. s/nº 7.847 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.



emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux



Leader mondial des travaux sous-marins

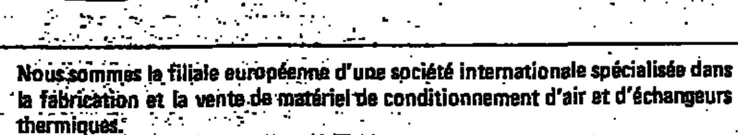
District manager Nigéria

... un travail de véritable entrepreneur

La rémunération reste ouverte.
Il sera intéressé aux résultats.
Une offre de participation au capital est prévue.
Pour réussir, il lui faut :
- *Une formation ingénieur + gestion.*
- *Une expérience réussie dans le monde du pétrole et de l'offshore ou de la construction métallique de structures et des T.P.*
- *La maîtrise de l'anglais.*
- *Une expérience de l'expatriation.*
- *Le sens du challenge et le goût de la réussite.*

Adresser dossier de candidature, réf. M 384 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
48, rue Grignan 13001 Marseille.



Nous sommes la filiale européenne d'une société internationale spécialisée dans la fabrication et la vente de matériel de conditionnement d'air et d'échangeurs thermiques.
Nous employons 1.300 personnes et réalisons un chiffre d'affaires de 400 Millions de Francs.

POUR NOTRE DEPARTEMENT «ECHANGEURS THERMIQUES»
nous recherchons un

Ingénieur d'étude

qui, directement rattaché au directeur de la division, sera chargé :
- de procéder aux calculs de dimensionnement des échangeurs,
- de rechercher de nouvelles applications pour cette gamme de produits,
- de participer aux négociations techniques et commerciales auprès de nos clients européens.

Ce poste est à pourvoir à notre siège social situé dans les Vosges.

Vous êtes ingénieur diplômé (même débutant), spécialisé en thermodynamique et en mécanique de fluides, ayant des bases en informatique, parlant couramment l'anglais et connaissant l'allemand, intéressé par les produits de haute technologie...

alors, envoyez-nous votre C.V., photo et prétentions sous référence 8014 à PIERRE LICHAU S.A. — 16 rue Joseph Guerber — 67100 STRASBOURG qui transmettra.



THOMSON-CSF

DIVISION EQUIPEMENTS AVIONIQUES
Centre de BORDEAUX-PESSAC

INGENIEURS GRANDES ECOLES
DEBUTANTS OU COURTE EXPERIENCE (2 ANS)

PHYSICO-CHIMISTE

avec connaissances en ELECTRONIQUE

ELECTRONICIENS

Pour ces postes d' ETUDES, d'INDUSTRUALISATION et de DEVELOPPEMENT de nouveaux moyens d'essais (AUTOMATISATION), il est offert :
- une formation à des techniques évoluées
- des conditions de travail particulièrement favorables dans une unité en plein développement.

Adresser C.V. avec photo et prétentions au Service du Personnel - B.P. 94 - 33607 PESSAC.

CONTESSE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Notre Société, filiale d'un puissant groupe financier, occupe une des toutes premières places dans la **PROMOTION IMMOBILIERE**. Nous recherchons pour notre **DIRECTION** de

NICE

ingénieur responsable d'opérations

Diplômé : CENTRALE - A.M. - E.T.P.

Il prendra part à la conception des opérations et sera chargé de l'étude, de la mise au point et de la réalisation (autorisations administratives, plans de financement, passation des marchés) ; il devra assurer le prix de revient et veiller tout particulièrement à la qualité du produit.

Son action se poursuivra jusque dans la phase de commercialisation ainsi que dans le règlement des désordres impliquant le constructeur.

Une première expérience, si possible dans le domaine de l'immobilier, s'avère indispensable.

Possibilité d'évolution dans le groupe pour candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 8004 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS

JEUNES INGÉNIEURS

(Généralistes, mécaniciens, automaticiens, physiciens, chimistes...)

débutants ou ayant quelques années d'expérience.

L'un des premiers Groupes Industriels Français vous propose de vous orienter dans les domaines suivants :

Production
Etudes
Recherche
Développement
Informatique

Ce groupe est fortement implanté en Europe et en Amérique.
Ses techniques d'avant-garde en ont fait le leader mondial de sa spécialité.
Il offre à des hommes de caractère de larges possibilités d'évolution en France ou à l'étranger.

Ecrire en joignant C.V. et photo à INTERMEDIA N° 454 - 59, rue La Fayette - 75009 PARIS, qui transmettra. - Discrétion assurée.

RESPONSABLE FABRICATION 120.000 F

LOIRE. Une PME, secteur de l'imprimerie, de brochage et du cartonnage, recherche pour l'encadrement de son personnel, pour l'organisation et le développement de sa production un Responsable Fabrication. Sous l'autorité du P.D.G. il sera chargé: d'organiser la production en assurant le meilleur "plan de charge machines" et d'optimiser l'emploi qualitatif et quantitatif du potentiel humain. Par ailleurs il devra gérer les approvisionnements et réduire les rebuts afin de parvenir aux meilleurs prix de revient. Le candidat, âgé de 35 ans environ, diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs ou équivalent, aura nécessairement une expérience de production dans l'imprimerie doublée d'une aptitude au commandement et à l'organisation. Réelles perspectives de carrière pour une forte personnalité.

Envoyer CV + photo, réf. 157.

Conseiller de Direction
recrutement-formation-gestion de personnel
26, rue J. Serlin 69001 LYON - Tél. (7) 839.13.06
Joël PICARD JP

A VALENCE

Crouzet

recherche

Dans le cadre du développement de son activité
"TERMINAUX DE PAIEMENT"

● **Poste 1 :**

CHARGÉ D'ÉTUDES MARKETING

Fonction s'exerçant au sein du service marketing couvrant :
- les études de marché et enquêtes auprès des responsables de haut niveau des banques et de la grande distribution.
- la planification marketing de la ligne de produits « Paiement électronique ».

Ce poste nécessite :
- une formation supérieure, commerciale ou technique
- une expérience en marketing de biens industriels

● **Poste 2 :**

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Venant renforcer l'équipe technico-commerciale « Péages et terminaux. Il assurera la commercialisation, en France, des terminaux de paiement et systèmes associés.

Il aura une formation supérieure d'ingénieur et une expérience de plusieurs années dans la vente de produits similaires.

Pour ces deux postes :
- une bonne connaissance de l'Anglais est exigée
- une bonne connaissance du milieu informatique bancaire sera appréciée
- de fréquents déplacements à partir de Valence seront nécessaires.

Référence n° 243
Adresser CV photo, références, prétentions
à Crouzet SA
Service du personnel 26027 Valence Cédex.

Chef du Personnel

La fonction personnel au plus haut niveau demande du doigté et de la fermeté, du dynamisme et de la prudence et une excellente connaissance du droit du travail.

Si vous avez une expérience déjà réussie dans cette fonction, quel que soit votre âge, homme ou femme, vous pourrez prendre la responsabilité du service du personnel dans notre Société.

En liaison étroite avec le Directeur Général, vous assurerez l'administration et la gestion du personnel en participant aux négociations avec les représentants des salariés.

Nous sommes une société agro-alimentaire, région Centre, 600 personnes, 800 millions de C.A.

Pour nous rencontrer, veuillez nous adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous réf. 6904 à

LTP 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

GROUPE METALLURGIQUE
DE PREMIER PLAN DANS SON SECTEUR

recherche pour l'une de ses unités
en PROVINCE (Région Nord)

DIRECTEUR D'USINE

DE HAUT NIVEAU
avec expérience similaire.

Envoyer CV, photo sous No 24.345 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01,
qui transmettra

Ingénieur système

Nous sommes une grande Société d'Assurances.

Notre C.A. est de 2,4 milliards. Nous réalisons des investissements à l'échelon mondial dans tous les domaines de l'assurance. Nous recherchons un **INGÉNIEUR SYSTÈME 2 ans d'expérience minimum.**

De formation Ingénieur ou équivalent, il aura pour mission de faire évoluer l'environnement technique, déjà très large.

Le contexte actuel :
- une équipe jeune et :
. 3 I.B.M.4341 - Modèle 2
. Télétraitement : 300 terminaux au Siège et en agences via le réseau TRANSPAC
. VTAM
. DOS/VSE

Le poste est basé au Siège Social à 8 km de ROUEN, à 1 heure de PARIS, dans un cadre exceptionnel...

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions aux MUTELLES UNIES, 3037 X, 76029 ROUEN CEDEX.

MEDIA PA

mutuelles unies 

ENTREPRISE SITUEE A REIMS, FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL LEADER DANS LA DISTRIBUTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

recherche

CHEF DE PRODUCTION

28 ans minimum
INGENIEUR MECANICIEN
A.M. ou équivalent

CHEF DE SERVICE COMMERCIAL

INGENIEUR 30 ans minimum

PROMOTEUR DES VENTES

INGENIEUR 25 ans minimum
Anglais nécessaire

Tous ces postes comportent de réelles perspectives d'évolution de carrière au sein du groupe.

Envoyer C.V., photo et prét. sous réf. 24081 à CONTESSE PUBLICITE
20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui trans.

---

personnel manager

OUEST

Notre société, filiale d'un important groupe international, est implantée dans une ville agréable de l'ouest de la France.

Dépendant directement du Directeur Général, vous prendrez en charge et développerez l'ensemble de la fonction, au niveau du personnel Usine, Siège et Commercial soit un peu plus de 500 personnes.

Vous définirez d'abord la politique du personnel et la mettrez en œuvre pour tout ce qui concerne l'administration, la gestion des ressources humaines, la formation, le recrutement... Bien sûr, vous interviendrez également dans le domaine social (CE, DP, CHS) pour conseiller la Direction et les responsables opérationnels.

Il s'agit d'un poste de terrain où l'expérience d'une fonction similaire de 5 ans minimum en milieu usine et siège est nécessaire, de préférence dans une entreprise internationale.

Par ailleurs, une formation supérieure, de bonnes connaissances en législation sociale et une grande pratique des contacts à tous niveaux feront le reste.

Enfin, compte tenu du contexte international dans lequel nous évoluons, la pratique courante de l'anglais est utile.

Merci d'envoyer votre C.V. sous la Réf. 5301 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

GROUPE SEB S.A. LYON

Directeur gestion des cadres

270 000 +

Le Directeur Général du Groupe crée cette fonction pour assurer le développement adapté des carrières des cadres dans l'ensemble du Groupe (France et étranger).

Réussir l'insertion efficace d'un système adapé à un groupe décentralisé de 400 cadres français et étrangers sera le premier enjeu.

Les responsabilités se développeront ensuite vers la promotion de l'innovation sociale dans les diverses Sociétés du Groupe.

La candidature retenue sera celle d'un jeune professionnel de la gestion des cadres ayant l'expérience des contacts indispensables dans une fonction d'innovation et de coordination. L'ouverture vers des formes originales de gestion sociale sera l'objet d'échanges de vues avec les candidats. La pratique courante de l'anglais est impérative.

Le Groupe international SEB (sociétés SEB, TEFAL, CALOR, ...) compte 8 000 salariés et 400 cadres ; le chiffre d'affaires dépasse 2 milliards de francs en 1981 ; 40% sont réalisés à l'étranger.

sélé CEGOS

Envoyer candidatures sous pli confidentiel avec résumé de carrière manuscrit sous la référence 3013/M à Claudine FERRY-CLEMENT
Sélé-CEGOS, TOUR CHENONCEAUX
204, Rond Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX

Membre de SYNTEC

IMPORTANT GROUPE
TRAVAUX PUBLICS
recherche

ADMINISTRATIF

niveau BTS Gestion ou DECS

Poste à pourvoir au sein de la Métropole.

Adresser CV, photo et prétentions à No 24.350 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

INGENIEUR RESPONSABLE DANS UN SERVICE EXPERIMENTAL D'ESSAIS SPECIAUX SUR MOTEURS DIESEL

Le poste comporte la préparation, le suivi, le dépouillement des essais avec la rédaction des rapports correspondants.

Formation recherchée : ENSI - EPL - AM, avec expérience ou débutant diplômé de l'ENSPM (Moteurs).

Le poste est situé dans une petite ville de Bourgogne. Possibilité de logement.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétent. ss No 24196, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transm.



COMEX Leader mondial des travaux sous-marins, est aussi doté d'importants équipements de surface.

Ingénieur responsable des "moyens marines"

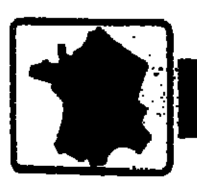
Analyse des besoins, gestion technique du parc à travers le monde, recherche de solutions matérielles et économiques optimales dans un marché international en évolution constante, relations avec les partenaires économiques et commerciaux...

Ce poste sera confié à un ingénieur de bon niveau, ayant une solide expérience du matériel marin, du milieu offshore et de la négociation de «chart-party». Anglais pratique impératif. Poste basé à Marseille. Déplacements à prévoir. Rémunération ouverte.

Adresser dossier de candidature, réf. M 377 à

SVP RESSOURCES HUMAINES
48, rue Grignan 13001 Marseille.

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ingénieur organisation haut niveau

Depuis près de 5 ans dans un Cabinet d'Organisation réputé, des missions variées ont enrichi votre formation supérieure. Ces interventions dans différentes entreprises ont affiné votre diagnostic. Pragmatique et d'excellent contact, vous avez recommandé et mis en place avec succès des changements d'organisation touchant différentes fonctions.
Aujourd'hui le rôle de consultant extérieur ne vous suffit plus. Vous souhaitez assumer des responsabilités dans une entreprise, grande de préférence à cause des perspectives d'évolution. Vous voulez mieux mesurer l'efficacité de vos recommandations et votre capacité à les mettre en œuvre concrètement.
La Société **DIÉPAL** vous propose de participer à son développement. Elle réalise plus de 600 M de Frs de CA, dont 20 % à l'exportation. 1100 personnes y produisent et commercialisent les aliments pour enfants — Blédine, Blédina — et les Cracottes (oscar 78 de l'innovation). Entreprise leader sur ses marchés, elle entend le rester mais aussi attaquer de nouveaux créneaux.
Vous assisterez les membres du Comité de Direction dans leurs objectifs d'adaptation et de développement de l'entreprise. Devancer les évolutions, conseiller les changements d'organisation et de structure. Aider chacun à les réaliser. Faciliter la prise en compte de la dimension humaine. C'est là une opportunité assez exceptionnelle d'exprimer pleinement votre dynamisme et votre efficacité. Sans parler de l'intérêt de travailler près de Lyon, à quelques heures des Alpes et de la Méditerranée.

Adressez votre candidature avec CV détaillé, sous réf. J 7 M, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn gervais danone bsn.gervais danone . bsn

HAVAS CONTACT

ingénieur gestion de production

Réf. F7 M

Les **BRASSERIES KRONENBOURG** - 1,8 Md de Frs de CA, 2600 personnes — recherchent pour leur Direction Technique un ingénieur en gestion de production.
La saisonnalité des ventes de bière et la diversité de la clientèle concernée impliquent une adaptation constante de la production et des stocks en fonction de la demande.
Pour permettre à la Direction Commerciale d'assurer le meilleur service à la clientèle, cet ingénieur négociera les plans de production avec les deux usines et assurera la gestion quantitative des stocks produits finis.
Il développera par ailleurs les méthodes et les outils de gestion de production et de stocks, et participera aux réflexions sur la politique logistique.
Du fait de sa complexité, ce poste fait appel à de solides connaissances en informatique, en mathématiques appliquées et en économie d'entreprise. Un ingénieur AM, ECP, IDN, Mines.... ayant acquis quelques années d'expérience en gestion de production pourra y faire valoir ses compétences et ses aptitudes à la négociation pour envisager à terme des évolutions intéressantes. Le poste est situé à Strasbourg.

esc, sc. eco, sc. po, decs débutant

Réf. R4 M

Dans le cadre de leur politique commerciale, les **BRASSERIES KRONENBOURG** apportent leur concours financier à des cafés, hôtels, restaurants, à l'occasion de la création ou de l'acquisition de fonds de commerce. Elles recherchent aujourd'hui un jeune diplômé débutant pour lui confier un poste de CHARGÉ D'ÉTUDES DE CRÉDIT. Basé au siège à Strasbourg, il se déplacera fréquemment auprès des Directions Régionales de Vente (Paris, Nantes, Toulouse, Marseille) pour y travailler en liaison étroite avec les cadres commerciaux. Il les assistera dans le montage des dossiers de crédit présentés par la clientèle. Il effectuera l'étude de ces demandes sous l'angle financier et juridique. Par délégation, il prendra personnellement position et donnera son accord jusqu'à un certain niveau d'engagements. Pour les dossiers dépassant ces limites, il soumettra ses recommandations à son chef de service.
Ce poste nécessite une grande disponibilité et d'excellents contacts humains. Il permet d'exercer ses capacités d'autonomie et de décision. Bien entendu, le candidat retenu recevra la formation nécessaire pour prendre en charge progressivement cette fonction.

Adressez votre candidature avec CV détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

bsn gervais danone bsn.gervais danone . bsn

HAVAS CONTACT



COMEX INDUSTRIES

**Comex Industries, Société du groupe Comex, chargée de la conception, la réalisation et la commercialisation d'équipements d'intervention sous-marine.
Leader sur le marché mondial. En développement constant.**

Ingénieurs d'étude électriciens (et électroniciens)

Postes basés à Marseille. Anglais pratique impératif.

Adjoint au chef de département
électricité/électronique

De formation supérieure ESE, sup. Télécom ou éq. + formation gestion et ayant 5 ans au moins d'expérience, il participera à l'animation, à la gestion et à la définition de la politique du Service, de la conception et des études des matériels au choix des sous-traitants et à la coordination des essais - 30 ans mini. Réf. M 387.

Ingénieur électricien

ENSI ou éq., ayant la pratique de l'électricité moyenne tension et des moteurs, il participera à la conception du matériel, aux essais et à la mise au point sur site. 25 ans mini. Réf. 388.

Adresser dossier de candidature, en précisant la la référence à

SVP RESSOURCES HUMAINES
48, rue Grignan 13001 Marseille.

Responsable Administratif et Financier

ROBINE SA
PMI de 220 personnes, tournée vers l'exportation, filiale du Groupe **GALLAY SA**
est spécialisée dans la construction d'unités ou d'usines complètes clés en mains dans les domaines : agro-alimentaire, stockage des gaz liquéfiés et des hydrocarbures, traitement des eaux, ...
Elle recherche pour son unité de Saint Amand les Eaux son CHEF du SERVICE ADMINISTRATIF et FINANCIER.
Rattaché au P.D.G. et fonctionnellement au Directeur Financier du Groupe à Paris, il animera les services comptabilités générale et analytique, trésorerie, paie, services généraux. Il suivra les budgets ainsi que le fonctionnement, à l'échelon de la Société, de l'informatique du Groupe.
Ce poste intéresse un professionnel de la gestion d'entreprise, diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 32 ans au minimum, souhaitant avoir une fonction globale au sein d'une PMI dynamique. Ses compétences techniques couvriront l'ensemble de la fonction administrative et financière. La maîtrise de l'anglais serait un atout supplémentaire.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 82203 M à Michel BARBEY qui prendra contact en vous garantissant la confidentialité voulue.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

LE LABORATOIRE D'ELECTRONIQUE ET DE TECHNOLOGIE DE L'INFORMATIQUE (GRENOBLE),

recherche
Pour ses
NOUVEAUX LABORATOIRES DE MICROELECTRONIQUE

UN INGENIEUR E.N.S.I.-A.M.-I.D.N.

Formation électronique, génie physique, électrotechnique

Plusieurs années d'expérience indispensables dans la surveillance et le contrôle des salles blanches de microélectronique.

Bonne connaissance du milieu chercheur afin de :
— participer à la surveillance des travaux de construction et d'aménagement
— prendre en charge le perfectionnement des opérateurs techniciens et ingénieurs pour les conditions de travail en salle blanche
— recruter et diriger la future équipe d'entretien et de maintenance (5 personnes environ)
— prendre en charge les améliorations et modifications à apporter aux installations en fonction des nouveaux programmes de recherche.

Adresser C.V. détaillé, prétentions et photo sous no 24403 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

chef de division

Province agréable
220.000 F/an

Société Française 5000 personnes leader européen, biens d'équipement durables pour l'habitat cherche son

**CHEF DE DIVISION
ORDONNANCEMENT, LANCEMENT, APPROVISIONNEMENT, TRAFIC**

Son rôle consistera essentiellement à **organiser** ses services (100 personnes), à **assurer la liaison** entre les départements commerciaux et la production et à **programmer les ateliers** en relation avec l'informatique.

35 ans minimum, Bac + 5, 10 ans d'expérience dont au moins **5 ans dans un poste similaire.**

Ce poste requiert non seulement des compétences techniques et des qualités de meneur d'hommes, mais aussi une **personnalité** affirmée de "**conciliateur**".

Les candidats intéressés enverront leur dossier de candidature sous référence 5690-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

GROUPE FONDERIES ET ACIERIES DU MANOIR
(4 unités) recherche pour
la division fonderie - moulages statiques

Responsable commercial

FRANCE et EXPORT

30 ans minimum

Formation supérieure : soit commerciale (HEC, Sup. de Co. Paris) ayant expérience de négociations de contrats de biens d'équipement dans le secteur métallurgique, soit technique (Central, A. M., etc.) ayant expérience de production et si possible de commercialisation dans le domaine de la fonderie.

Allemand courant indispensable. Expérience du marché allemand souhaitée.

Adresser C.V. et prétentions ss réf. CC106

PROFILS
Immeuble Périsud
5, rue Louis Lejeune
92128 MONTROUGE

PROFILS

BOULOGNE SUR MER

jeune acheteur

BILINGUE ANGLAIS-FRANÇAIS

Vous avez 28 ans environ et déjà une bonne expérience de la négociation. Nous vous proposons de prendre le poste de

responsable des achats

de notre Groupement d'achats (surgelés, C.A. 81 : supérieur à 200 millions), chargé de sélectionner les grands produits de base des distributeurs associés et de négocier les achats.

Votre personnalité et vos compétences de négociateur emporteront la décision ; une expérience du secteur alimentaire n'est pas indispensable ; votre formation à la spécificité des produits sera assurée.

Vous devez avoir des contacts réguliers avec les distributeurs et donc être disponible pour voyager assez fréquemment.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous réf. 2096-M) en précisant la rémunération, seront examinées en toute discrétion par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

Société industrielle proximité CHATELLERAULT (86)
recherche

COMPTABLE 2e Echelon

Niveau I.U.T. - B.T.S. ou équivalent.
Age : 30 ans environ. Connaissance anglais exigée.
Expérience appréciée. Pratique informatique souhaitée.
Adr. C.V., photo et prétentions, à :
Agence HAVAS, BP 239,
86006 POITIERS, sous le numéro 740 526.

A M F

CUNO EUROPE - 80 millions de C.A. en 1982

Filiale française d'un groupe multinational américain leader dans son activité (région Nord-Ouest)
recherchons notre

CHEF COMPTABLE

Rattaché à notre directeur financier, il assurera la responsabilité de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique. Il développera la gestion comptable des stocks et l'analyse des prix de revient, avec l'aide de l'informatique.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure, niveau D.E.C.S. ou équivalent. Ils auront déjà acquis une expérience dans un poste à responsabilité industrielle liée à une unité de fabrication. Maîtrisant la comptabilité anglo-saxonne, ils auront la connaissance indispensable de la langue anglaise.

Adresser C.V. détaillé, photos et prétentions, à :
M. CLAUDE HUMEZ, directeur du personnel,
A.M.F. CUNO EUROPE, les Attaques, 62730 MARCK.

*annonce parlée**

La filiale d'un important Groupe industriel recherche pour une usine située à proximité de Lille

Un jeune ingénieur chef de fabrication

Agé de 27 ans minimum, ingénieur chimiste de formation, possédant déjà une première expérience de production acquise de préférence en pétrochimie, il aura la responsabilité technique, budgétaire et de commandement d'une unité d'environ 100 personnes.

** Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée.
Appelez le 763.11.15 de 9 h à 18 h réf. 1206.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach 75017 Paris

Promodès

1er grossiste multidistributeur européen
(15 Milliards de CA en 1981)
souhaite intégrer dans l'équipe
de Direction de sa branche

Promogros

un Cadre de haut niveau pour y créer le poste de

Directeur du Service Organisation et méthodes

Poste basé à **CAEN.**

Sa mission consistera à concevoir, mettre en œuvre et développer par tous moyens appropriés et au profit des Directeurs Régionaux des méthodes administratives, informatiques et logistiques, de nature à améliorer sensiblement la productivité des établissements.

Les candidats devront justifier d'une expérience similaire dans l'industrie ou la distribution.

Adresser CV, photo et prétentions à
André RATTEZ, Directeur du Développement des Cadres PROMODES, BP 17,
14120 Mondeville.

HAVAS CONTACT

VOLVO FRANCE S.A.

recherche pour sa Division pièces de rechange

inspecteurs régionaux ouest-sud-est

Mission :
Apporter aux concessionnaires et à leurs agents un soutien commercial et de conseil en organisation et en gestion afin d'améliorer leurs performances en pièces de rechange.

Profil :
30 ans minimum
Expérience de plusieurs années dans cette fonction acquise chez un constructeur ou dans un réseau de distribution auto, V.I. ou matériel agricole.
Sens des responsabilités, des contacts et de l'animation.
Bonne connaissance de l'informatique.

Formation :
Ecole de commerce

Ces postes exigent de résider sur le secteur affecté.

**Envoyer lettre manuscrite et photo (retournée) au :
Service du Personnel 49, avenue d'Iéna 75016 PARIS**







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DOW

DOW CHEMICAL, l'un des leaders de la chimie mondiale, 60.000 personnes dans le monde, 1.100 en France, présent dans la Chimie lourde, l'Agrochimie et la Pharmacie, vous offre l'opportunité d'intégrer sa division pharmaceutique au sein des laboratoires :

LEPETIT et MERRELL-TORAUDE

Nous recrutons des

VISITEURS MEDICAUX

pour les secteurs suivants :

- Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme
- Pas-de-Calais
- Loir et Cher, Sarthe
- Gironde, Landes
- Haute-Garonne
- Seine-Maritime
- Val d'Oise, Yvelines
- Nord
- Aube, Haute-Marne
- Loire
- Hôpitaux de Paris

Les candidats seront de jeunes Médecins, Pharmaciens ou de jeunes professionnels débutants, actifs et dynamiques, possédant une bonne formation générale de base et un intérêt pour les questions médicales.

Notre société pratique une politique de promotion interne très active.
Si vous ne craignez pas d'être jugé sur vos résultats, si vous acceptez la mobilité et si vous parlez anglais, vous pourrez évoluer à l'intérieur de la division pharmaceutique ou dans l'une des autres divisions du groupe DOW CHEMICAL.

Ecrivez lettre + C.V. + photo à :
DOW CHEMICAL FRANCE
Département des Relations Humaines — *Réf. P*
B.P. 31 — 06561 VALBONNE Cédex

RHÔNE-POULENC

Notre responsable technique

Une unité du Groupe RHONE POULENC développe un nouveau produit pour assemblage micro-électronique. L'Ingénieur que nous recherchons sera chargé de son industrialisation dans notre usine près de DIEPPE. Il animera en outre un programme R et D sur de nouveaux produits.

Son profil : une formation AM ou équivalent, 5 ans au moins d'expérience industrielle, de préférence en circuits imprimés, mécanismes de précision, automatismes. Dans le meilleur des cas, il a de bonnes notions de process-control et impérativement l'expérience de l'industrie micro-électronique.

Il doit faire preuve d'autonomie et se comporter en fait en véritable patron de PME auprès des 20 personnes dont il est responsable.

Les déplacements en France et à l'étranger seront relativement fréquents et exigent en conséquence une parfaite connaissance de l'anglais. Très bonnes perspectives d'évolution.

Adressez votre dossier de candidature sous réf 705 M (CV, photo et prétentions) à notre Conseil, ALPHA CDI 59, rue St Didier 75116 PARIS.

ALPHA CDI

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COTE OUEST

recherche un

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

35 ans maximum

Diplôme d'Ingénieur ou Universitaire avec option informatique

La pratique d'environ cinq ans d'analyse et de conduite de projets est nécessaire pour études et travaux sur configuration importante : 2CPU × 8MEGS, télétraitement.

Discrétion assurée.

Ecrire sous n° T 031.705 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).



LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE A CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes)

recherche

CADRE EXPÉRIMENTÉ

pour prendre la responsabilité du service AUDIT interne.

Profil :
- enseignement supérieur ;
- bonne expérience bancaire ;
- connaissances informatiques souhaitées.

Salaire :
120.000 à 150.000 F, selon qualification.

Adresser C.V. manuscrit + photo récente à : C.R.C.A.M. des Ardennes, service du personnel, B.P. 68, 08002 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES CEDEX.

C.A.U.E. du Rhône

recherche

UN CHARGÉ DE MISSION

- coordination des architectes conseils du départ. et suivi des actions de sensibilis. ;
- expérience auprès des collect. locales dans le domaine de l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et les questions jurid. s'y rattachant
- qualité de dialogue indisp

CHARGÉ DE MISSION

- respons. de la pédagogie et de la format. en architecture, urbanisme, environnement ;
- expérience en animation et audiovisuel.

Env. C.V. et prétentions : 2, av. Adolphe-Max, 69005 Lyon.

Plusieurs postes :

D'INGÉNIEUR LOGICIEL

EN BRETAGNE
développement s/mini et micro, temps réel.
Expérience télécom appréciée mais non indispensable.
Tél. Paris : 563-17-27, poste 254-255.

OFFRES D'EMPLOIS

Une unité industrielle, 200 personnes, rattachée à un très important Groupe National, et située dans la banlieue Nord-Ouest de PARIS recherche

2 ingénieurs d'affaires

- Au sein d'une équipe d'ingénieurs, ils assurent la conception, l'étude, la réalisation et l'installation de projets de tecniques de pointe ;
- Le poste requiert des compétences techniques éprouvées, le sens des contacts humains, un esprit d'entreprise...
- Formation souhaitée : Ecoles d'ingénieurs Electriciens ou Electroniciens ou Ingénieur des Travaux (construction navale) ;
- Quelques déplacements sont à prévoir (France et Etranger) ;
- Rémunération non inférieure à 150.000 Francs Réf. 8204

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions à
alba-informatique Département Recrutement
116, rue de la Tour 75016 PARIS

CSNCR

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Indre-et-Loire (Tours)

recherche

RESPONSABLE INFORMATIQUE

NOTRE INFORMATIQUE
- CII-HB DUAL DPS 05.
- 40 terminaux au siège.
- Réseau de 70 terminaux (Nixdorf) en cours d'installation dans les agences.
- En projet réseau de GAB et TPV.

VOTRE MISSION
- Participer activement à l'élaboration du plan informatique (avec un objectif de décentralisation).
- Coordonner la mise en place des évolutions technologiques (mini et micro-informatique, bureaucratique, réseaux locaux, etc.).
- Accroître la productivité administrative et donc la rentabilité des divers moyens mis en œuvre.
- Construire une informatique personnalisée avec des utilisateurs motivés.
- Encadrer une cinquantaine de personnes (3 unités).

VOTRE PROFIL
- Exp. similaire de l'informatique bancaire.
- Capacités d'initiative et d'autonomie.
- Sens de l'animation des hommes et goût des contacts.
- Créativité.

LES AVANTAGES
- Perspectives d'évolution interne et au sein du Crédit Agricole.
- Qualité de vie régionale.

Adr. c.v., photos et prétent. à EUROFORMATION, 139, rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE DE L'OUEST
recherche

UNE ASSISTANTE D'INGÉNIEUR

Titulaire d'un B.T.S. d'assistante ingénieur parlant couramment l'allemand, anglais apprécié, ayant quelques années d'expérience. Lieu de travail : 44800 Saint-Herblain. La personne engagée sera chargée du suivi des commandes (fabrication, expédition export) ainsi que des liaisons téléphoniques avec les clients, notamment allemands. Rémunération intéressante si capable. Treizième mois. Journée continue. Restaurant d'entreprise. Avantages sociaux non négligeables.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous n° 9.692 à HAP, 7x-44040 Nantes Cedex.

Importante société de conseils, recherche

POUR VILLE DE L'OUEST

JURISTES

Connaissances approfondies soit en droit fiscal, soit en droit des sociétés, soit en droit social.

Expérience professionnelle souhaitée.

Ecrire avec C.V., lettre manuscrite et photo, sous référence 8.036 à ORGANISATION et PUBLICITÉ, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

Société Chimie
500 personnes Marseille
cherche
- Débutant formation INSA, Arts et Métiers, connaissances génie chimique appréciées. Mission initiale : service méthodes, analyses et contrôles des opérations.
- Technicien Chimie pour formulation spécialités pesticides quelques années expérience souhaitées.

Ecr. s/n° 7842 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Fiduciaire Comptable
recherche
pour CHARLEVILLE (08)

JURISTE

droit des affaires licence droit + 5 ans d'expérience

pour direction bur. second.

1 EXPERT COMPTABLE

(ou mémorialiste)
Rémunération motivante
Intégration possible.

Ecr. s n° 1949, à : HAVAS 08000 - CHARLEVILLE

Recherche

CHEF DE PERSONNEL

Étab. hospitalier privé
900 personnes,
région Rhônes-Alpes.
Age 40 ans. Bonne connaissance droit du travail (expérience confirmée) sens développé des relations humaines. Salaire et avantages sociaux C.C. 51
Joindre C.V., photo. Écr. HAVAS 63002 CLERMONT-FD. Cedex 26693 qui transmettra.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

- POUR NANCY (réf. 963)
- MULHOUSE (réf. 962)
- STRASBOURG (réf. 961).

Un très important organisme technique en expansion régulière recherche ces ingénieurs électriciens, diplômés ENSI, INSA ou simil., disposant d'une expérience industrielle (études, travaux neufs, entretien gros équipements, chantier), connaissant bien les réseaux H.T. et B.T.

Des missions de conseil technique aux entreprises leur seront confiées, comportant des contacts à niveau élevé : élaboration et/ou contrôle d'avant-projets, mise en application de techniques nouvelles (automatismes, robotiques, etc.), réduction des coûts d'énergie, aspects réglementaires, normatifs. Postes d'avenir stables.

Adresser c.v. détaillé sous la référence du poste qui vous intéresse à

SÉLETEC

Conseil
67009 STRASBOURG Cedex.

Impte entreprise BATIMENT, recherche

INGÉNIEUR

30 ans environ.
Intéressé par développement des activités et recherches liés aux économies d'énergie.

Ecrire sous référence 5708, à TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE SERVICE
largement implantée sur le plan national et régional
rech. pour GRENOBLE et envir.

L'INSPECTEUR COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

CAPABLE de suivre et développer une clientèle essentiellement industrielle.

Ce poste conviendrait à BON VENDEUR et BON NÉGOCIATEUR ayant déjà pratiqué vente de prestations de services.

CONDITIONS : fixe + % + remboursement de frais.

Env. lettre manus., C.V. et photo sn°27583M, HAVAS CONTACT, 49, rue Herriot, 69002 LYON.

SOCIÉTÉ RÉGION BOURGOGNE

CHARPENTE - CHAUDRONNERIE - TOLERIE - MÉCANIQUE

RECHERCHE

CHEF DE DIVISION INDUSTRIELLE

Placé directement sous l'autorité du Directeur de la Société, il aura l'entière responsabilité de la politique industrielle. Son activité s'étendra aussi bien aux départements Production, Achats et Etudes, qu'aux problèmes d'investissements, de méthode, de contrôle qualité et d'organisation industrielle.

Le candidat idéal est Ingénieur de formation (ECP/AM ou équivalent) et peut justifier d'une expérience réussie en Production à un haut niveau.

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous n° T 031681 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

PARIS

Chef de zone Export

— Biens industriels de consommation —

BOLLORE leader mondial dans son secteur — produits pour l'industrie électrique — C.A. 300 Millions de Francs dont 80% A L'EXPORTATION, recherche un jeune diplômé d'études supérieures : Sup de Co, ESSEC, Ingénieur, en vue de lui confier, au terme d'une formation, la responsabilité d'une zone géographique.

Ce poste, qui dépend du Directeur Commercial, implique une expérience de la vente à l'export d'au moins 3 ans, acquise de préférence dans les biens industriels.
Une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable ; une seconde langue est appréciée.
Les déplacements à l'étranger sont estimés à 30% environ du temps.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 71609/M à Rose VERDET, Sélé-CEGOS, TOUR CHENONCEAUX 204, Rond Point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

THOMSON-CSF

En forte expansion au sein de la division **AVIONIQUE**, notre département **RCM**, localisé en proche banlieue Sud (très bonne desserte transports en commun) conçoit et réalise des **RADARS** et équipements de **CONTREMESURES** aéroportés.

Nous disposons de moyens techniques et technologiques de tout premier ordre, dans des secteurs variés en pleine évolution.

Afin de renforcer le potentiel de nos équipes, nous recherchons :

Animateur équipe microprocesseurs

De formation «Grandes Ecoles», il aura acquis une première expérience en Logiciel Temps Réel.
— Il entreprendra des **ETUDES AVANCEES** dans le domaine du traitement numérique (matériel, logiciel, algorithmes) et développera des moyens et procédures nécessaires à la mise en œuvre des microprocesseurs présents et **FUTURS**
— Il assistera, dans ce domaine, les responsables techniques d'affaires et participera à des groupes de travail prospectifs interusines sur le traitement en temps réel.

Ingénieur débutant

Possédant une très bonne formation en électronique générale pour l'étude des phénomènes de perturbations par rayonnement et conduction, dans les équipements embarqués.

Ingénieur électronicien

De formation «Grandes Ecoles», pour développer des applications du magnétisme dans le domaine de l'électronique de puissance, débouchant sur des réalisations dans le Département Transformateurs Professionnels.

Des ingénieurs assistance technique à l'étranger

Electroniciens débutants ou possédant une première expérience, ils bénéficieront d'une formation de 2 ans en usine avant leur affectation.
Une bonne pratique de l'anglais est souhaitée (perfectionnement possible)

Notre département, au sein du Premier Groupe Electronique Français, offre des perspectives d'évolution intéressantes et variées.

Merci d'envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêt au Service du Personnel
THOMSON-CSF - Département RCM - 68, av. Pierre Brossolette - 92242 MALAKOFF CEDEX

GRAND GROUPE ELECTRONIQUE FRANÇAIS
recherche

INGENIEUR
Physique - Chimie de Paris

(ENSCP) ou équivalent. 10 ans d'expérience études et développement de nouveaux composants électroniques.

Solide expérience en physico-chimie. Esprit de synthèse, ayant des aptitudes pour l'animation d'une équipe et possédant le sens des relations humaines.

Connaissance de la langue anglaise.

Poste à pourvoir en région parisienne.

Envoyer lettre de candidature, C.V., photo et prétentions sous référence 8059 à :

organisation et publicité

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE, SITUEE A PARIS, A VOCATION INTERNATIONALE
recherche

chef de projet

en installations lourdes: pétrole, grosse mécanique, métallurgie

diplômé ECP, MINES, ESE, AM, IDN, INSA...
pour prendre en charge les études et réalisations d'importants projets industriels.

Ce poste opérationnel ne sera confié qu'à un ingénieur ayant assumé des responsabilités effectives de la fonction soit en industrie lourde, en technique de base ou comme chef de projet.
Excellente pratique de l'Anglais indispensable.

Merci d'adresser curriculum vitae, photo et prétentions sous référence 8959 à AXIAL PUBLICITE, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

RÉALISER LE LOGICIEL DE GRANDS RÉSEAUX NATIONAUX

CAP SOGETI LOGICIEL, *société de conseil et de services en informatique, au premier rang* européen, renforce ses équipes de réalisation des grands projets de réseaux qui lui ont été confiés:

TÉLÉCOM 1 - TRANSCAM - ARTIMON

Elle recherche des **Ingénieurs Informaticiens expérimentés** (de 1 à 10 ans), dans l'un des domaines suivants:
MITRA 125, Commutation de messages, Temps Réel, Architecture de réseaux (SNA, DSA...), Procédures X25, X29,...

Les premières fonctions qui leur seront proposées — Ingénieur d'Études ou Chef de Groupe — tiendront compte de leur expérience et de leur formation de base.
Dans tous les cas, elles leur permettront d'évoluer vers des responsabilités étendues d'expertise ou d'encadrement. Un dossier de candidature est à adresser à
CAP SOGETI LOGICIEL, Yves-Michel DUVAL.
5, rue Louis Lejeune 92128 Montrouge Cedex

DES PROJETS QUI FERONT DATE



CAP SOGETI LOGICIEL

HAVAS CONTACT



recherche pour ses
«UNITES DE FABRICATION»

INGENIEURS
Centrale, Arts et Métiers ou équivalent

BEZONS

«UNITE DE PRODUCTION SPECIALISEE DANS LA TOLERIE»

Après une courte période de formation et une initiation au rôle des différents secteurs de l'usine, il se verra confier un poste à responsabilité en fabrication.

CHERBOURG

«UNITE DE PRODUCTION SPECIALISEE DANS LA FABRICATION DE CENTRAUX TELEPHONIQUES»

Après une courte période de formation et une initiation au rôle des différents secteurs de l'usine, il se verra confier un poste à responsabilité dans un des services principaux : méthodes, gestion de production, fabrication. Connaissances en électronique souhaitées.

Ces postes conviendraient à de jeunes ingénieurs débutants ou ayant une expérience de 1 à 2 ans en industrie.

De réelles perspectives d'évolution sont envisagées dans le domaine de la production pour des candidats acceptant la mobilité géographique en province ou à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à CIT ALCATEL, Service Recrutement et Orientation, Boite Postale 57 — 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX.

CONTESSE

L'AIR LIQUIDE

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

- Les candidats sont de formation ESE, ENSEIHT, ISEP, etc., débutants ou avec quelques années d'expérience. Ils sont fortement motivés par la recherche et le développement dans le domaine du soudage.
- Les ingénieurs se verront confier des travaux de conception et de mise au point en matière d'électronique de puissance et/ou de commande.

Il existe de larges possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Les dossiers de candidature avec C.V. et photo sont à adresser, sous référence 5692, à **L'AIR LIQUIDE**
Direction des Relations Humaines
75, quai d'Orsay 75321 PARIS CEDEX 07



SOCIETE DE FABRICATION ET DE NEGOCE DE PRODUITS CHIMIQUES
située à Paris
recherche

un ingénieur chimiste

débutant ou ayant une année d'expérience commerciale pour occuper un poste
D'INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste nécessite des déplacements dans toute la France.
Lieu de résidence : PARIS.
Langue anglaise parlée indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 3281 à *INTER P.A. — B.P. 508 — 75066 Paris Cédex 02* qui transmettra.

BTS - DUT
ELECTRONIQUE, ELECTROTECHNIQUE ou AUTOMATIQUE

CONTRIBUEZ A LA FORMATION DES ADULTES AUX TECHNIQUES ACTUELLES ET FUTURES EN DEVENANT

FORMATEURS à L'A.F.P.A

dans notre Centre de Champs sur Marne (77)
ou bien itinérants
140.000 Frs +

Pour cela, il faut que vous ayez une solide expérience industrielle (au moins 5 ans) dans l'automatique, l'informatique industrielle ou les télécommunications. Il faut aussi que vous ayez un goût très marqué pour la pédagogie et l'envie de transmettre vos connaissances.
Nous vous formerons aux méthodes pédagogiques et vous *donnerons tous les moyens nécessaires pour vous maintenir* au courant des évolutions technologiques de votre spécialité.
Outre votre mission de formation, vous serez appelé à participer aux efforts d'innovation et de modernisation de l'AFPA.
Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature détaillée à N. LARDREAU - AFPA DRCO - 88, rue Robespierre.
93100 MONTREUIL.

afpa — DES METIERS QUI VIVENT !

rsog carrières

Bureau d'Etudes
FRANCIS LEFEBVRE
NEUILLY-SABLONS
recherche pour son Service International

REDACTRICE CONFIRMEE

- *Maîtrise en Droit*
- Formation fiscale complémentaire
- Pratique de l'Anglais souhaitée.

Envoyer CV, lettre manuscrite et photo, au :
3 Villa Emile Bergerat
92522 NEUILLY SUR SEINE CEDEX.

J.R.P.

SAFT — Groupe CGE

LE DEPARTEMENT GENERATEURS SPECIAUX
leader mondial dans sa spécialité,
développe des produits de technologie avancée et recherche dans le cadre du développement de ses activités en Région Parisienne

DEUX
JEUNES INGENIEURS ETUDE ET DEVELOPPEMENT

- L'UN MECANICIEN-ECP - ENSAM et ICAM ..., aura à étudier, développer et industrialiser des piles pour applications missiles et engins.
- LE SECOND PHYSICO-CHIMISTE - ESPCI - ENSCP - ENSI *chimie, aura à étudier, développer et industrialiser des piles* thermiques.

Adresser votre candidature sous référence A.1.2.
Direction des Ressources Humaines, 119, rue du Président Wilson
92300 LEVALLOIS PERRET.

CONTESSE

Poursuivant son expansion, LE GROUPE I.E. - société de conseil en informatique de gestion - recrute de jeunes

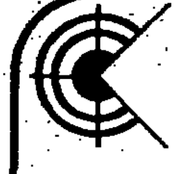
DÉBUTANTS

(École d'Ingénieurs, *Maths*, Physique, Chimie, Sciences Éco...)

débutants, pas nécessairement formés à l'informatique, pour une *activité d'ingénieurs conseils de haut niveau.*
Une session de formation débutera pour eux le **15 mars 82** suivie d'une intégration à une équipe entraînée où ils seront en relation directe avec nos clients.
La progression des 3 sociétés du groupe ouvre des possibilités de carrières motivantes liées aux efforts personnels.
Une lettre manuscrite, accompagnée d'un CV et d'une photo sont à adresser, sous la réf. 457 à

GROUPE
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion.
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris.
Membre de Syntec.

HAVAS CONTACT



RESPONSABLE ADMINISTRATIF et COMPTABLE

La progression rapide de notre société (250 pers, 50 M. de C.A.), filiale d'un groupe important, nous conduit à créer un poste de Responsable Administratif et Comptable que nous souhaitons confier à un jeune cadre titulaire du DECS.
Rattaché au Directeur Général et encadrant 5 cadres et agents de maîtrise, il sera chargé dans un premier temps de :
- passer la comptabilité sur informatique,
- mettre en place une comptabilité analytique et un contrôle de gestion.

Ces fonctions, susceptibles d'évoluer, nécessitent une bonne organisation, le sens des contacts humains, une grande curiosité d'esprit et la remise en question permanente des procédures dans un souci d'évolution.
Lieu de travail : **Fontenay-sous-Bois.**

Merci d'adresser votre C.V. + photo + rémunération actuelle sous référence 870 à

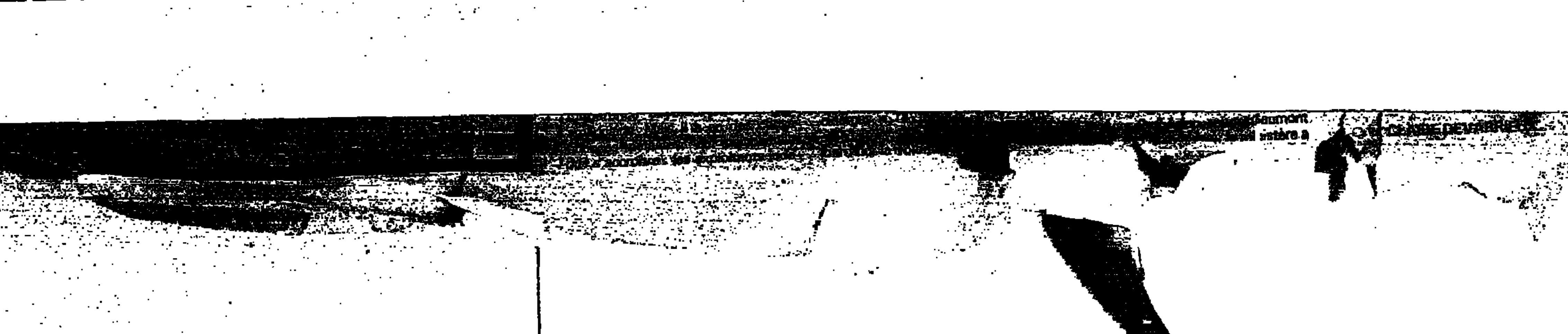
HORACE conseil
97 rue de Richelieu 75002 PARIS

HAVAS CONTACT

Attaché Commercial
Expérience Télécommunications

Notre département, rattaché à un groupe de télécommunications important, est déjà bien implanté sur le marché des systèmes de communications de groupe.
Pour développer progressivement et durablement les ventes ou la location de nos équipements auprès d'une clientèle d'entreprises, nous recherchons un COMMERCIAL DE VALEUR.
Ce poste évolutif s'adresse à un homme ayant une expérience dans le domaine des télécommunications et de la vente, parlant anglais.
Rémunération attrayante, entièrement au fixe. Ce poste, basé à Paris, nécessite de fréquents déplacements de courte durée en province.
Discrétion et réponse assurées à toute lettre manuscrite + C.V. adressés sous référence 82517 M à Madame Claude FAVEREAU

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



450 Personnes, siège à VALENCE, est une filiale de LIMAGRAIN, un Groupe de dimension internationale, et premier Semencier européen.

Après une analyse approfondie de la réalité économique de l'entreprise et des marchés, TEZIER, récemment restructuré, s'est recentré sur la recherche d'une part, et sur la production et la commercialisation des graines potagères et florales d'autre part.

TEZIER recherche aujourd'hui pour son siège à VALENCE et ses agences et filiales à l'étranger des

INGENIEURS
de formation
AGRONOME et/ou HORTICOLE

pour postes intéressants et évolutifs :

- **Recherche Sélection** référence FU 373 AM
- **Production** référence GV 374 AM
- **Technico-commerciaux France et export** référence JY 375 AM

Ces postes sont à pourvoir au sein des branches **POTAGERES et FLEURS.**
Une expérience professionnelle est souhaitée mais les candidatures de débutants particulièrement motivés seront favorablement envisagées.
Solides connaissances anglais, si possible allemand ou espagnol.

Ecrire en précisant la référence.

4,rue Massenet 75016 Paris etap

Christofle
Orfèvre à Paris

Orfèvre de renommée internationale et premier exportateur mondial

Nous sommes une société pratiquant des méthodes modernes de management, nous offrons un cadre de travail à taille humaine où le dynamisme et l'esprit d'equipe sont les principaux atouts de nos résultats.
Le Directeur de l'Exportation anime un groupe de trois chefs de vente performants et propose, suite à une promotion, le poste de

Chef de vente exportation

EXTREME-ORIENT, AMERIQUE DU SUD, AMERIQUE CENTRALE et **CARAIBES** et certains pays d'**EUROPE** (voyages annuels de l'ordre de 3 mois).

Poste intéressant et évolutif pour jeune cadre motivé et actif disposant :
- d'une formation supérieure ESCP ou équivalent
- d'une expérience export de 3 à 5 ans de préférence dans les produits de luxe
- très bonnes connaissances en anglais et espagnol,

capable d'assurer avec autonomie les négociations, la gestion commerciale de son secteur et les liaisons avec les autres directions de la société.

Poste à Saint-Denis.
Ecrire sous réf. **ET 372 AM**

4,rue Massenet 75016 Paris etap

CAISSE NATIONALE DE CRÉDITAGRICOLE

recherche pour sa filiale spécialisée dans les SICAV et fonds communs de placement

2 Comptables

Niveau BTS Comptabilité.
Chargés de tenir la comptabilité de SICAV et fonds communs de placement.
La préférence sera donnée aux candidats justifiant d'une expérience dans ce domaine.

Adresser CV, photo, sal. et prét. s/réf. **5603** à
CNCA Recrutement Carrières 75710 Paris Brune

Material Manager
(DIRECTEUR DE LA DISTRIBUTION)
ESC OU EQUIVALENT - *Banlieue Ouest Paris*

Filiale en expansion exponentielle d'un Groupe U.S. leader mondial sur son marché (parapharmacie) recherche son Directeur de la Distribution.

En liaison directe avec le P.D.G, ce jeune cadre, 30 ans minimum justifiera d'une expérience réussie de quelques années dans un poste similaire.

Responsable de l'ensemble de la fonction distribution (appros. distribution physique, Administration des Ventes), il prendra également en charge une équipe importante de collaborateurs.

Une bonne maîtrise de l'anglais et des techniques informatiques indispensables.

Un esprit d'analyse rapide des situations et une autorité naturelle, permettront à un candidat dynamique, méthodique et organisé de s'intégrer rapidement au sein d'une équipe de direction jeune et motivée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions sous référence 2181 à :
Pierre Mulot Publicité, 39 rue de l'Arcade 75008 - PARIS.
(Réponse et discrétion totale assurées).

LES AFFAIRES INTERNATIONALES A HAUT NIVEAU

L'un des tout premiers groupes du secteur BÂTIMENT et TRAVAUX PUBLICS souhaite recruter pour son DÉPARTEMENT INTERNATIONAL un

ATTACHÉ AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Diplômé d'une grande école, *vous avez une première expérience tournée vers l'étranger dans les services administratifs ou financiers d'une entreprise BTP ou ensemblier industriel ou dans une banque.*

Votre intérêt et vos connaissances des problèmes financiers, contractuels, fiscaux, juridiques... vous permettent de traiter avec des interlocuteurs de tous niveaux (maîtres d'ouvrage, banques, administrations...).

Des déplacements dans le ***monde entier*** *sont à prévoir.*

La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'espagnol serait appréciée.

La taille et la diversification du groupe offrent de larges possibilités d'avenir à des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre dossier sous n° 42024, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui garantit la plus grande discrétion.

HAVAS CONTACT

lesieur

pratique une politique de progrès tant au plan humain que technique et multiplie les réalisations originales dans cette voie : actions de progrès, enrichissement des tâches, amélioration des conditions de travail, cercles de qualité...

Une réelle possibilité de carrière motivante et évolutive est offerte au sein du groupe à un

Jeune Ingénieur
développement des organisations formation

ayant des connaissances en sciences humaines, disposant d'une première expérience en milieu industriel 5 ans environ en **Production et/ou en Formation.**

Le titulaire du poste débutera sa carrière au sein de l'établissement de Bordeaux (branche alimentaire - 220 pers.) et devra, en étroite liaison avec le département "Actions de Progrès et Formation" du Siège, concevoir et animer, des actions depuis le diagnostic jusqu'à la réalisation (organisation, formation...).

La réussite à ce poste devra permettre l'accession à de larges responsabilités au sein du Groupe, dans la voie soit opérationnelle, soit relations humaines Paris - Province.

Ecrire sous réf. CO 378 AM.



4,rue Massenet 75016 Paris etap



Directeur commercial France export

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE GRANDE NOTORIÉTÉ, instruments de mesure et de contrôle, développant et diversifiant ses marchés, ses produits et ses technologies, recherche son **Directeur Commercial France et Export.**

Directement rattaché au P.D.G., ce "MANAGER" dynamique et rigoureux contribuera au développement de la société en assurant :
- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique commerciale ;
- l'animation d'équipes étoffées (50 personnes environ) : réseau de vente - marketing - administration - chef de produits;
- les liaisons avec le service technique.

Poste important impliquant des qualités d'animateur, le sens des contacts et le goût des réalisations. De formation ingénieur ECP, ESE, AM... ou équivalent, **ce manager devra disposer d'environ 10 ans d'expérience commerciale réussie dans la branche instrumentation ou similaire.** Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Lieu de travail : banlieue immédiate ouest Paris.

Rémunération 250.000 F +.

Ecrire sous référ. DS 371 AM.

4,rue Massenet 75016 Paris etap

*annonce parlée**

Supelec, Centrale, AM, INSA...

Jeunes ingénieurs
NOUS AVONS VISITÉ POUR VOUS

Le Centre de Recherche et de Réalisation d'Instruments de Mesures pour la Recherche Pétrolière à Clamart.

Nous avons été impressionnés *par les techniques très avancées. les méthodes de travail. la valorisation du potentiel des jeunes ingénieurs qui participent à la conception et à la réalisation des prototypes et des pré-séries. l'esprit d'équipe qui anime les groupes pluridisciplinaires, aux départements électronique. mécanique de haute précision et CFAO.*

Nous avons compris pourquoi *débuter ou rejoindre après 2 à 3 ans d'expérience EPS SCHLUMBERGER. constitue à plus d'un titre l'une des très bonnes opportunités de carrière ouvertes en France aujourd'hui.*

ELECTRONICIEN. INFORMATICIEN. MÉCANICIEN cette société connait un développement remarquable et a besoin de jeunes d'élite : CFAO. tests automatiques. projets de fabrications électroniques. projets de fabrications. mécaniques. audit de fiabilité. achats...

PAR TÉLÉPHONE NOUS VOUS RELATONS CE QUE NOUS AVONS VU. VOUS PRÉSENTONS LA CARRIÈRE QUI VOUS INTÉRESSE ET OUVRONS IMMÉDIATEMENT LE DIALOGUE.

Appelez le **763.11.15** *de 9 h à 18 h. Réf. 1209.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach, 75017 Paris

CSNOR

Organisme para-public recherche pour contrat à durée temporaire (3 à 6 mois) un(e) documentaliste pour mise en œuvre catalogue films scientifiques et techniques. Il est demandé : formation scientifique étendue, aisance rédactionnelle, expérience audiovisuelle et pédagogique antérieure.
Disponibilité 1er mars au plus tard 1er avril.
Rémunération sel. compétence.
Écrire avec curriculum vitae s/nº 7853 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens. 75009 Paris.

Vous avez 32 ans minimum, une formation supérieure de type ESC plus DECS et une bonne expérience comptable acquise en entreprise ou en cabinet.

Nous sommes une importante société de promotion immobilière (1900 personnes), filiale d'un puissant groupe financier.
Nous cherchons pour l'une de nos directions régionales (Paris, proche banlieue Sud-Est)

un(e) responsable comptable de haut niveau

Sous l'autorité du chef de division financière et assisté d'une équipe, vous gérez la comptabilité de l'ensemble des programmes immobiliers : comptabilité générale et analytique, trésorerie, bilans et comptes d'exploitation mensuels, rapports d'activités, etc. en liaison avec un centre informatique extérieur.

C'est un poste tremplin pour accéder à terme à des responsabilités plus larges au sein du groupe.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4105 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTEUR COMMERCIAL AVEC FORTE PERSONNALITE

Nous sommes une entreprise de plus de 500 personnes, performante dans son secteur - biens d'équipements.

Le collaborateur que nous recherchons a au moins 35 ans, parle couramment l'anglais et possède une expérience dans le domaine de la vente des biens d'équipements de toutes industries, notamment de l'automobile.

Son dynamisme et ses qualités de leader lui permettent d'assurer la RESPONSABILITE DES FONCTIONS MARKETING ET VENTES, en s'appuyant sur une équipe de vente expérimentée œuvrant au niveau européen.

Ce poste est basé dans la région parisienne. La rémunération sera fonction des aptitudes et de la personnalité du candidat.

Ecrire à No 24323, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

INFORMATIQUE

Groupe Industriel et de Services, nos activités regroupent 5000 personnes et réalisent un CA consolidé de 3 milliards de F.
Notre Service Informatique (20p), basé à notre Siège Parisien, vient d'acquérir un IBM 4341 et le Directeur souhaite, pour accompagner l'implantation (80 écrans en 1984) et les nouvelles applications, la collaboration de :

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

A la tête d'un service de 12 personnes, il assure la complète responsabilité de la production du centre informatique (qualité-délais) et de son organisation matérielle et humaine. Il est l'interlocuteur «systèmes» de la Direction Informatique, dont il dépend, et du constructeur. Une expérience de la conduite d'ordinateur Temps Réel et des connaissances de systèmes lui permettront une maîtrise rapide de la fonction.

CHEF DE PROJET

Au sein du Service Etudes et en relation directe avec le responsable, il prend en charge la réalisation complète d'applications informatiques de gestion. Son action tient compte des ressources de l'outil informatique et englobe non seulement l'établissement des cahiers des charges mais aussi la définition de la solution organique et les essais d'application.
IUT ou MIAGE, sa formation initiale est assortie d'une pratique du temps réel et de CICS.

Ces 2 postes s'adressent à des professionnels ; les rémunérations, fonction de l'expérience, seront négociées à partir de 130 000 +/an.

Adressez lettre manuscrite + CV en précisant coordonnées téléphoniques sous réf. M/UN au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 avenue Victor Hugo 75116 Paris

CSNCR Dessein

هكذا من الأصل

Grande Société Internationale de Travaux Publics
recherche pour son Siège à
LA DEFENSE

un(e) Documentaliste Technique

Ce poste ne peut convenir qu'à un(e) candidat(e) diplômé(e) INTD, Sciences Po., *DESS documentation ou équivalent.*

Ayant une expérience de 2 ans minimum dans un service de documentation technique de bureau d'études ou service de recherche industrielle.

La pratique courante de l'allemand lu et écrit est impérative. Une connaissance de l'informatique documentaire est souhaitée. De bonnes capacités rédactionnelles, l'intérêt pour les problèmes d'information et de communication sont indispensables.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. **5500** à L.T.P. **31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra

---

ECO INFORMATIQUE

JEUNE SOCIETE FRANCAISE
Filiale d'un groupe canadien de première importance dans la prestation de service en INFORMATIQUE et BUREAUTIQUE
RECHERCHE

Responsables Commerciaux

LEUR AMBITION :
Etre les créateurs du développement d'une jeune firme d'Etude de Conseils et d'Organisation.

LEUR MISSION :
— *Prospection et suivi commercial*
— Mise en marché de produits informatiques.

Bonne rémunération : FIXE + COMMISSIONS.

Les candidats recherchés possédant de l'expérience dans le milieu de la Consultation Informatique doivent transmettre leur C.V. sous réf. : BC 8202 à Mr COHEN, 27, rue de Chartres 92200 NEUILLY SUR SEINE

Tout dossier sera traité confidentiellement

IMPORTANTE SOCIETE
DE SECOND OEUVRE - PARIS
en forte expansion, recherche son futur

DIRECTEUR DU PERSONNEL

160 000 F/AN +

35 ans au moins, c'est un homme qui dispose d'une bonne formation de base, niveau études supérieures, et d'une solide expérience en gestion de personnel dans le bâtiment ou les travaux publics. Il a en outre une grande habitude du personnel détaché à l'étranger. Il prendra progressivement en charge l'ensemble des tâches de direction du personnel de l'entreprise.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 24023 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

ingénieurs organisation

CREUSOT-LOIRE ORGANISATION, Départemental Conseil du Groupe CREUSOT-LOIRE, recherche des jeunes ingénieurs désirant s'orienter vers le métier d'organisateur en entreprise.

Cette offre s'adresse à des ingénieurs diplômés ayant une première expérience industrielle de 3 à 5 ans dans l'un ou l'autre des grands secteurs d'activité de l'entreprise et désireux d'acquérir de nouvelles compétences.

Les interventions auxquelles ils seront amenés à participer, en équipe, tant dans les unités du GROUPE qu'à l'extérieur, exigent une grande disponibilité ainsi que la capacité à faire face à un haut niveau d'activité, dans un cadre d'action très ouvert.

Les candidatures, avec indication du salaire actuel ou souhaité, sont à adresser à Monsieur SABBAG, CREUSOT-LOIRE ORGANISATION, 8/12, rue de la Rochefoucauld - 75428 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
Région Parisienne
recherche pour ses services
ETUDE ET MISE AU POINT

2 INGENIEURS grandes écoles

L'un ayant une solide formation en informatique Réf. A

L'autre ayant une solide formation en électronique et des connaissances en informatique Réf. B

Ils travailleront en collaboration avec les bureaux d'études des fabricants d'équipements et les équipes d'essais en vol.

Ces postes impliquent le goût des responsabilités, des contacts et du travail en équipe.

Envoyer C.V. sous réf. 23955 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Chef de service ASSURANCE QUALITÉ
référence YN 368 AM

SOCIÉTÉ D'INGÉNIÉRIE IMPORTANTE, filiale d'un groupe industriel français recherche son **Chef de Service Assurance Qualité.**

Rattaché à la Direction Générale, il sera chargé d'animer une fonction essentielle compte tenu du niveau de technicité de l'entreprise (équipements thermiques pour centrales nucléaires) :
- établissement et suivi des procédures assurance qualité,
- animation d'un service contrôle (une vingtaine d'ingénieurs et techniciens),
- négociations avec clients et fournisseurs.

Ce poste convient à un ingénieur diplômé Grande École, 35 ans minimum ayant assuré des fonctions équivalentes dans une industrie à haute technicité. *Connaissances de l'anglais.*
Poste à Paris.
Rémunération envisagée : 180 000 F + (négociable selon expérience).

Chef de zone export MOYEN-ORIENT AFRIQUE-ANGLOPHONE
référence VK 366 AM

UNE FIRME FRANÇAISE (200 millions de CA) filiale d'un groupe international, réalisant des sous-ensembles mécaniques et pneumatiques pour l'industrie, étoffe son département exportation (85 millions de CA) par un **Chef de Zone Export.**

Gestionnaire de sa zone, il est chargé de planifier et de réaliser le développement du groupe (contrôle des agents, négociations, ouverture de nouveaux marchés, promotions...).
Ce poste implique une bonne formation de base (ingénieur mécanicien) et une pratique d'au moins 5 ans de l'exportation de produits industriels.
La pratique courante de l'anglais est indispensable (notions d'allemand appréciées).
Base de travail : banlieue nord-est de Paris.

Cadre relations extérieures
référence UJ 365 AM

UN ORGANISME PÉTROLIER A VOCATION INTERNATIONALE, recherche un **Cadre** pour l'intégrer à l'équipe chargée des **Relations Extérieures.**

Il participera activement aux missions dévolues à cette équipe : communications, organisation de colloques, expositions... et il sera particulièrement chargé de la gestion des moyens audio-visuels et de l'accueil. Ce poste, qui implique des déplacements à l'étranger, conviendrait à un candidat de formation supérieure (ingénieur ou universitaire, SC. PO...), débutant ou ayant une première expérience dans le domaine des communications, parlant parfaitement anglais (et, si possible, une autre langue étrangère), ayant d'excellentes capacités de contact associées à des qualités marquées d'organisation.
Poste : banlieue ouest Paris.

Informaticien animateur et autonome
référence XM 367 AM

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS, comprenant un grand nombre d'unités décentralisées et se dotant d'un outil d'informatique répartie, recherche un **Informaticien** d'un très bon niveau pour travailler au niveau du groupe. Il aura un rôle important et des responsabilités variées.

Il sera chargé en particulier :
- d'effectuer un audit informatique et d'apporter une assistance technique auprès des différentes sociétés, dans les domaines analyse fonctionnelle, définition de matériels adaptés aux besoins, pilotage de leur mise en place, formation des utilisateurs, maintenance des logiciels et des matériels,
- d'assurer le suivi de la prestation informatique de sous-traitants (logiciels et puissance informatique centrale).

Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande École d'Ingénieurs, ayant 3 à 5 ans d'expérience (connaissance de la micro-informatique appréciée) et ayant déjà assumé des responsabilités de Chef de Projet.
Des qualités de dynamisme, d'autonomie et d'animateur sont indispensables.
Poste à Paris avec fréquents déplacements en France.

Jeune responsable du service comptable
référence TI 364 CM

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE PERFORMANTE ET RENOMMÉE (CA 170 millions de francs) filiale d'un groupe international, recherche pour travailler en étroite collaboration avec le Directeur Administratif et Financier, un **Jeune Responsable du Service Comptable.**

Il aura la responsabilité :
- de la comptabilité générale (jusqu'au bilan y compris),
- de la comptabilité analytique (prix de revient, budgets...),
- de la trésorerie,
- des formalités fiscales,
- du tableau de bord et du "reporting",
- de l'animation d'une équipe.

La réussite dans ce poste nécessite :
- une formation type ESC, DECS ou niveau équivalent,
- une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise en milieu industriel,
- l'habitude de travailler avec l'informatique,
- *la connaissance de la comptabilité anglo-saxonne,*
- une bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Poste à Lyon.

Jeune ingénieur grande école
référence CR 370 CM

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL (2 000 personnes), **ville sud-ouest,** souhaite intégrer **Jeune Ingénieur Grande École** à son **service d'informatique industrielle et scientifique** ayant en charge l'étude et la réalisation de simulateurs.

Responsable dans un premier temps du développement d'applications en temps réel, il se verra confier progressivement la maîtrise complète d'affaires depuis la définition du cahier des charges, en liaison avec le client, jusqu'à la mise en service du matériel.

Ce poste implique une formation d'ingénieur d'un bon niveau, le goût de la réflexion théorique alliée à des qualités personnelles de contact, esprit d'équipe, de dynamisme.
La pratique de l'anglais et des connaissances en analyse numérique appréciées.
Pour ce poste, écrire en précisant la référence, à Madame SANTAMARIA - E.T.A.P., 30, rue Catros, 33000 BORDEAUX.

Adjoint à Chef département audit interne
référence KZ 376 AM

Auditeur professionnel
référence BN 377 AM

usinor PARIS recherche, dans le cadre de l'évolution de ses structures de **Management et de son Audit Financier et Opérationnel.**

Adjoint à Chef Département Audit Interne du Groupe. Ce cadre confirmé sera chargé d'effectuer des audits, seul ou avec une équipe qu'il animera. Ce poste peut convenir à HEC, ESSEC, ESC ou diplôme équivalent, ayant acquis une solide expérience (4 à 6 ans) au sein d'un grand cabinet Audit ou niveau de **Chargé de mission.**

Auditeur professionnel, pour équipe de contrôle interne : HEC, ESSEC, ESC *ayant 2 à 3 ans expérience grand cabinet Audit au niveau de jeune* **Senior.**

Ces postes offrent réelles opportunités de carrière à jeunes cadres dynamiques et compétents, désireux de valoriser une solide expérience de Conseil au sein d'une très grande entreprise en évolution, ayant de nombreuses usines et filiales, essentiellement en France.
Écrire en précisant la référence.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris



recherche

ASSISTANTS TECHNIQUES

Ingénieurs de formation, ils auront acquis leur première expérience dans un environnement commercial.

Chargés de la mise en place d'essais de variétés *maïs et de leur promotion technique, les* candidats devront, pour assurer leur rôle de conseiller maïs, faire preuve de qualités de contact.

Pour ces postes basés à **Rennes (réf. 208 M)** et à **Amiens** ***(réf. 209 M)****, un C.V. détaillé doit* être adressé en précisant la référence à LIMAGRAIN, B.P. 51 63360 GERZAT.

---

des logiciels pour 1985

190.000 F +

Pour faire face à une croissance de plus de 25% sur divers créneaux de l'informatique industrielle, cette Société "pointue", membre d'un grand Groupe Electronique, recherche son

RESPONSABLE DES LOGICIELS

Associé à la Direction Technique, il (elle) définit, oriente, coordonne, améliore les "politiques" logicielles et les méthodes mises en œuvre dans les systèmes conçus et réalisés dans les centres de coût/profit de la Société.

Ces services attendent un Responsable qui ait une formation d'Ingénieur, le sens des relations humaines et surtout une pratique professionnelle indiscutable en logiciels industriels avancés.

Ce poste est central et ouvert vers d'autres responsabilités à moyen terme. Il est basé en proche banlieue sud.

Veuillez adresser votre candidature pour étude strictement confidentielle sous réf. 5705-M à I.C.A. 3, rue d'Hauteville 75010 PARIS qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
SEMICONDUCTEURS
Banlieue OUEST PARIS

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

BTS électronique ou équivalent

Expérience programmation et maintenance machine de test type Teradyne souhaitée.

Bonnes connaissances générales fabrication et applications Transistors de Signal.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo sous réf. 24306 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.



recherche pour son service
ACQUISITION et TRAITEMENT de DONNEES

un ingénieur système

pour matériel H.P. 1000/2100 (R.T.E. II, R.T.E. IV)
compétent en développement de **"SOFTWARE"**

— Poste à pourvoir à **PARIS** avec déplacements à l'étranger.

Anglais nécessaire

Adresser CV photo et prétentions à :
C.G. DORIS - 58 A, rue du Dessous-des-Berges 75013 - PARIS

JURISTE EXPÉRIMENTÉ

Un des plus importants groupes industriels français privés recherche pour étoffer ses Services Juridiques, un juriste spécialisé en DROIT DES SOCIÉTÉS. Il sera amené à étudier et réaliser, sur *le plan juridique, des opérations de structures.*

Ce poste s'adresse à un diplômé d'études supérieures de droit, niveau doctorat si possible, ayant acquis au minimum 5 années d'expérience en droit des sociétés, soit dans une entreprise, soit *chez un conseil juridique. Des connaissances en* comptabilité et fiscalité seraient appréciées. Anglais indispensable.

Adresser lettre de candidature avec indication de la rémunération actuelle ou souhaitée, sous réf. 39552 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS

Discrétion absolue assurée.

HAVAS CONTACT

telesystemes eurodial

TELESYSTEMES EURODIAL est spécialisée dans la distribution de services télématiques par réseaux.
La maîtrise du vidéotex, de la micro-informatique sont les facteurs de son expansion.
Pour accompagner cette croissance, les postes suivants sont offerts :

CHARGE (E) DE PROMOTION ET DE COMMUNICATION

Il (elle) devra mettre en oeuvre la politique de communication : organisation de séminaires, création de supports commerciaux, rédaction de brochures, relations avec la presse.
Une bonne expérience de la fonction et une formation supérieure sont nécessaires. (Réf. CPC)

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Cet ingénieur de formation supérieure participera à la mise en place d'applications de Communications (vidéotex, réseaux, micro-informatique) et l'assistance de notre clientèle.
Une première expérience de 1 à 2 ans est indispensable. (Réf. ITC)

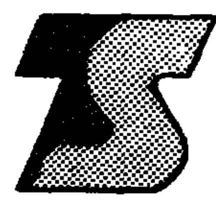
INGENIEUR-SYSTEME

Il participera au suivi système de nos ordinateurs reliés aux réseaux. Il devra réaliser et maintenir parallèlement les interfaces d'accueil micro-informatique.
Une formation technique supérieure, la connaissance d'un assembleur et une expérience de 1 à 2 ans sont indispensables. (Réf. ISE)

Postes à pourvoir à Boulogne sur Seine.

Les candidatures avec CV, photo et prétentions avec référence du poste sont à adresser à Mme C. Fernandès - TELESYSTEMES - 10, rue de Verdun - 92100 BOULOGNE.

LA TRADITION D'AVANT GARDE



telesystemes

Dessein

GENERAL ELECTRIC

General Electric Information Services

2 ingénieurs d'affaires I.A.O.

GENERAL ELECTRIC INFORMATION SERVICES offre un ensemble de services informatiques essentiellement basés sur le télétraitement.
La division pour laquelle nous recherchons deux collaborateurs de haut niveau offre un service qui va au-delà de la CAO et FAO : l'Ingénierie Assistée par Ordinateur.
A défaut d'être un véritable spécialiste, vous y êtes sensibilisé par votre formation d'ingénieur et/ou par votre expérience commerciale dans le domaine de la CAO, de la mécanique ou de l'informatique.
Ingénieur d'Affaires, vous serez responsable en région parisienne des gros comptes (Aérospatiale, Aéronautique, Nucléaire, Automobile...). Auprès des plus grandes entreprises, vous étudierez, analyserez les besoins. Cette double action doit vous amener à conseiller sur l'achat des logiciels I. A. O.
Ce qu'il vous faut : 3/5 ans d'expérience de la vente, idéalement dans notre domaine, et la passion des négociations au plus haut niveau. Pour l'une de ces deux opportunités, la connaissance de l'industrie de la transformation du plastique est vivement souhaitée.
Merci d'adresser votre candidature, (CV, photo et prétentions) à notre Conseil sous réf. 704
ALPHA CDI
59, rue St Didier
75116 PARIS.

ALPHA CDI

THOMSON-CSF

Notre Division Radars de Surface, largement connue dans son domaine, poursuit son expansion et propose de ce fait de nouveaux postes à

INGENIEURS TECHNICO COMMERCIAUX

Ils sont appelés à prendre des responsabilités au sein d'équipes chargées du développement des activités de la Division au plan international.
En collaboration avec les Services Commerciaux et les Services Techniques, ils recherchent et font adapter les produits aptes à satisfaire les besoins du client, assurent l'élaboration de la proposition et sont responsables du projet jusqu'à la signature du contrat.
Ingénieurs électroniciens, les candidats ont 3 ans de métier au moins et ont bénéficié, de préférence, d'une formation complémentaire de type INSEAD, ISA, IAE.
Evolution possible dans le Groupe.
Ils sont disponibles pour se déplacer dans le monde et pratiquent couramment une ou deux langues étrangères.
Adresser CV en précisant rémunération souhaitée à Dominique BAILLY - THOMSON CSF
Division Radars de Surface - Service du Recrutement
1, rue des Mathurins - 92223 BAGNEUX CEDEX.



SAINT-GOBAIN INTERSERVICES

veut renforcer son équipe «Réseaux» et recherche :

3 INGENIEURS

Cette équipe est chargée :
- d'une part, du développement et de l'entretien du réseau télétraitement existant, de l'étude et de la mise en place de nouveaux supports de transmission, TRANSPAC par exemple et de nouveaux équipements raccordés : MINI 6,
- d'autre part, des problèmes généraux de télécommunication = télex, autocommutateurs privés ...

Nous recherchons des ingénieurs diplômés Grande Ecole : TELECOM, SUPELEC, ISEP ou équivalent, débutants ou possédant une première expérience MINI 6, X 25 ou télécommunications.

Intégrés à l'équipe en place, vous aurez pour mission :
- d'assurer le développement et l'entretien du réseau,
- d'étudier et de mettre en œuvre des nouveaux moyens de communication.

Envoyez votre dossier de candidature avec lettre et photo, sous réf. 737 à :

GROUPE ETHNOS
Conseil en Recrutement
9 rue Alfred-de-Vigny
75008 PARIS
Membre de Syntec Informatique

Encadrer une équipe de conseils.

Votre expérience réussie dans le domaine de l'aide à l'entreprise et votre connaissance réelle du Cabinet Conseil, vous permet d'envisager la responsabilité et l'encadrement d'une équipe d'ingénieurs qui doivent assurer le diagnostic de PMI, leur développement ou leur redressement éventuel et la formation de cadres.
40 ans environ, solide techniquement, vous savez manier l'écoute et le dynamisme. Résidant à Paris, vous saurez assurer des interventions tant en France qu'à l'étranger.
Notre organisme, basé à Paris, assure le diagnostic, la promotion de PMI et la formation. Le poste d'encadrement de son activité conseil/promotion est à pourvoir et un homme tel que vous semble lui correspondre.
Faites-vous connaître en envoyant votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle). Il sera étudié avec soin et discrétion.

APRODI 87-89, av. Kléber 75784 Paris Cedex 16

LEVI TOURNAY PUB.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION

Spécialisée dans la vente Matériel Scientifique et Médico-Chirurgical

recherche pour son département Matériel Médico-Chirurgical

1 DIRECTEUR DES VENTES (FRANCE-EXPORT)

- Capable de diriger et animer une équipe de vendeurs.
- Excellent négociateur clients et fournisseurs.
- 3 à 5 années d'expérience (souhaitée) dans la vente du matériel médical.
- Déplacements fréquents pays du MAGHREB.
- Connaissance de l'export.
- Bonne maîtrise de l'anglais.
- Discrétion assurée.

Env. C.V., photo et prétentions sous nº T 031.668 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

PREMIER FABRICANT FRANCAIS DE MICROSCOPES,
nous développons des systèmes d'

analyse automatique d'images

Nos appareils d'une conception originale concerne une clientèle technique aux activités diverses.

Nous recherchons un

ingénieur

(INFORMATICIEN ou ELECTRONICIEN)

qui assurera auprès de nos clients la personnalisation de nos systèmes en fonction des besoins qu'ils lui exprimeront.

Il bénéficiera de l'appui de nos services d'études.

Ce poste outre son intérêt technique nécessite un goût marqué pour les relations humaines.

Adresser C.V. détaillé à SOPELEM
125, Bd Davout 75020 PARIS.

CONTESSE

Fibres Optiques Industrielles

Nous sommes leader français dans une technologie de pointe qui révolutionne le domaine des télécommunications.
Nos atouts : une production en croissance rapide, de forts investissements en recherche, une solide position de licence, le marché des années 90.
Nos objectifs : investir pour l'avenir, notamment avec des hommes motivés. Nous voulons renforcer notre potentiel avec des jeunes

Techniciens
optique électronique mesure physique

débutants ou ayant acquis une première expérience dans des domaines similaires.
Parmi les possibilités :
— collaborer à l'assemblage, la mise au point et la maintenance de bancs de caractérisation électro-optique,
— assurer la maintenance et l'évolution des process de production.
Pour ces deux postes, la connaissance de l'anglais sera un atout indispensable. Lieu de travail : Conflans St-Honorine (30 mn de Paris).

Merci de prendre contact avec Élisabeth Greff qui nous assiste dans cette recherche sous réf. 635 - Key Men
23, rue d'Anjou 75008 Paris Tél. 266.30.47.

KEYMEN

média-system

CHARGEURS REUNIS

recherche

ASSISTANT TRESORIER

— Formation Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs ou I.E.P.
— Le candidat retenu aura une expérience confirmée de quelques années acquise de préférence dans une banque ou une entreprise multinationale:
- des problèmes de trésorerie, principalement francs et accessoirement devises,
- des financements à long terme.

— Il connaîtra l'anglais.

Envoyer C.V. et photo en précisant la rémunération souhaitée à :

CHARGEURS REUNIS
Direction du Personnel
3 boulevard Malesherbes — 75008 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche
jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 23968 Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Agro-alimentaire

après la théorie... la pratique : chargé d'études par le D.G.

Vous serez un conseiller mais interne donc responsable. Après votre formation supérieure de grande école, vous aborderez la pratique en entreprise par des études que vous confiera le D.G. à qui vous rendez compte directement.

L'entreprise d'environ 2500 personnes est en forte croissance et vous offrira des débouchés de carrière.

Si vous désirez participer à ce recrutement envoyez votre C.V. sous la référence 135-11 à :

ONOMA Tour Crédit Lyonnais. 69431 Lyon Cedex 3 (confidentialité, réponse assurées)

---

annonce parlée*

Société d'Etudes et de Fabrications Techniques

Ingénieur
ou équivalent

Responsable de son service
Électricité – Électronique
Instrumentation – Automatismes

28 ans minimum, possédant de très solides connaissances techniques, il aura le goût, le tempérament et la capacité de diriger une équipe de techniciens, d'innover, d'établir les devis d'intervention, de les négocier en appui technique des commerciaux, d'assurer enfin la bonne exécution des contrats. Réf. 1205.

** Toutes informations vous seront données confidentiellement au téléphone 763.11.15 et nous conviendrons éventuellement d'un rendez-vous.*
Il sera également répondu à tout envoi de C.V.

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris.

---

psychologue conseil
BRUXELLES

Le premier GROUPE AMÉRICAIN de PSYCHOLOGUES-CONSEILS ayant pour vocation d'intervenir auprès des Directions de l'Entreprise dans le but de favoriser le développement des Structures et des Hommes, complète son équipe de Bruxelles et recherche un PSYCHOLOGUE expérimenté.

Après une première phase de formation aux techniques et méthodes du Groupe, il sera chargé — non seulement en France mais aussi dans les principaux pays européens — d'assurer avec une large autonomie des missions de Conseil en Structures et Relations Humaines.

Ce poste conviendrait à PSYCHOLOGUE (MAÎTRISE ou DOCTORAT), âgé de 30 ans minimum, parfaitement bilingue ANGLAIS (et parlant si possible une autre langue), possédant une expérience de l'organisation et du fonctionnement des entreprises, acquise dans un rôle de Conseil ou d'Animateur de Formation, mettant en oeuvre notamment une formation psychologique de type clinique.
Possibilité d'accession à terme à un système de partnership.

Les dossier de candidatures (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous réf. 2343 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

elecma

DIVISION ÉLECTRONIQUE de la SNECMA

implantée à SURESNES
recherche pour assister le
chef du service contrôle qualité
responsable assurance qualité-expertises

Son action portera essentiellement sur les études de comportement des matériels développés par la division et l'établissement de synthèses de fiabilité prévisionnelle et opérationnelle, ainsi que sur les enquêtes et expertises portant sur les matériels en exploitation. Il participera activement à la promotion de la politique très exigeante de qualité propre à l'AÉRONAUTIQUE.

Ce poste comportant l'animation d'une équipe de techniciens conviendrait à un INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN, 30 ans minimum, ayant orienté sa carrière vers le CONTRÔLE QUALITÉ.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2342 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

jeune ingénieur développement

Une IMPORTANTE SOCIÉTÉ de PHOTOCOMPOSITION et d'ÉDITION, spécialisée en INFORMATIQUE ÉDITORIALE, située à Paris, crée un poste d'INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT.

Il se verra confier le développement de nouveaux projets dans les domaines INFORMATIQUE, TÉLÉCOMMUNICATION et TRAITEMENT de TEXTES, en liaison avec la Direction Technique d'une part, et les clients concernés d'autre part. Il devra s'intégrer à une équipe chargée d'effectuer les traitements informatiques correspondants: relations avec les bases de données, traitement d'image, informatique graphique, compatibilité de matériels.

Ce poste conviendrait à un jeune INGÉNIEUR de FORMATION SUPÉRIEURE ayant une première expérience d'au moins 2 ans acquise dans une Société de Services ou de Conseil en informatique.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 2344 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



recherche dans le cadre de l'extension de son usine de MARLE 02 spécialisée dans la FORMULATION et le CONDITIONNEMENT DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

ingénieur chimiste

Après une formation de longue durée en Allemagne dans des unités de production similaires, il participera à la création de nouvelles installations depuis les études d'investissement et d'implantation jusqu'à la réalisation du projet et à la mise en route des formulations. Il assurera ensuite la responsabilité du secteur CHIMIE de l'Usine.

Ce poste conviendrait à un JEUNE INGÉNIEUR ou UNIVERSITAIRE ayant quelques années d'expérience dans la formulation et la mise au point de produits et/ou en production.

Connaissance de l'Allemand appréciée.

Les dossiers de candidature — sous réf. 2345 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

UNE ASSISTANCE EFFICACE POUR NOTRE CHEF COMPTABLE

Efficace et... active. Il s'agit en fait de contrôler, coordonner l'ensemble de nos comptabilités : notre politique est en effet à la décentralisation. Veiller à ce que les délais soient respectés, que les bilans soient établis selon les principes définis par la société, normaliser les procédures, telle est, globalement, la définition du poste qui vous est proposé.

Fermeté, rigueur mais diplomatie correspondent bien à votre personnalité. 30 ans environ, plusieurs années d'expérience à un poste comptable de bon niveau, idéalement dans une société comptant plusieurs filiales constitueraient sûrement les meilleurs atouts.

100 000 F + pour ce poste basé à Paris.

Adressez votre dossier de candidature (CV et photo) à notre Conseil, Philippe BAUDOUX - FIDUCIAIRE DE FRANCE 18 bis, rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS PERRET.

Dessein

---

responsable des services généraux

PARIS **180/200 000 F**

Nous sommes une importante société française dont l'activité concerne une technologie de pointe.

Au niveau de notre siège, vous prendrez en charge l'animation de différents services des moyens généraux : Entretien. Travaux neufs. Reprographie. Communication. Maintenance et gestion du Parc Auto. Matériel & Mobilier.

Réussir dans ce poste suppose environ 5 années d'expérience en tant que responsable, soit des services généraux d'un établissement important, soit de l'entretien d'une usine.

Une formation d'Ingénieur Généraliste vous sera d'une grande utilité pour identifier les besoins réels de vos interlocuteurs et définir de façon rigoureuse et professionnelle les cahiers des charges des chantiers (électriques, bâtiments...) à entreprendre.

Enfin, diplomate et animateur, vous faites preuve d'une grande capacité de contact à tous les niveaux.

Du fait de la taille de notre Société, vous devriez pouvoir y évoluer dans de bonnes conditions.

Merci d'envoyer votre C.V. sous Réf. 5271 à Bruno DEMOINET.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

---

legrand

JEUNES TECHNICO-COMMERCIAUX
Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience,

INGENIEURS ELECTRICIENS IUT et BTS électrotechnique, CNAM...

Pourquoi pas une carrière commerciale ?
Chez LEGRAND, le premier fabricant européen d'appareillage électrique d'installations (11 000 personnes, CA 2,3 milliards).

Votre mission ?
Vendre et promouvoir nos produits auprès des professionnels de l'industrie (installateurs, incorporateurs, usines, ingénierie...). Participer au développement de la gamme de nos appareils.

Vous êtes technicien, ne vous inquiétez pas, nous vous formerons à la vente !
Nous vous offrons bien sûr une intéressante évolution de carrière.
Nous avons plusieurs postes à pourvoir au sein de nos équipes régionales dans des villes universitaires.

Merci d'adresser votre candidature
à notre conseil sous réf. M 22 042,
CPA, 69 rue de Monceau 75008 Paris.

CP
MEMBRE DE SYNTEC

média-system

Hewlett Packard France, société internationale d'instrumentation électronique et d'informatique en forte expansion (40% d'augmentation moyenne du chiffre d'affaires ces dernières années) recherche pour sa Direction administrative et financière

CHEF DU SERVICE CREDIT ET RECOUVREMENT

pour sa région Sud/Sud-Ouest
poste basé à Orsay.

HEC, ESSEC, ESCP, ESC option finances, vous possédez une première expérience tournée vers l'évaluation des bilans, l'analyse de la structure financière, l'analyse du risque...
Votre sens des relations humaines vous permet d'animer une équipe.
Votre connaissance de la langue anglaise est bonne.
Si vous répondez à ces critères, nous vous proposons de prendre la responsabilité de 5 personnes chargées d'assurer la gestion d'un compte clients d'environ 120 millions de francs.
Compte tenu du développement de ce service et de la société, ce poste est particulièrement évolutif.

Merci d'envoyer CV + lettre manuscrite + photo, à Hélène Ducongé,
Hewlett Packard France, Service Recrutement, sous réf. 9338, 91947 Les Ulis Cedex.

hp HEWLETT PACKARD

média-system

Importante Société d'Etudes et de construction de chaudières pour Centrales Thermiques et Nucléaires située à VÉLIZY (78)
recherche

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN GÉNIE CHIMIQUE
(DÉBUTANT)

Pour participer aux études de conception d'installations.
- D.U.T. Génie Chimique (ou équivalent) ;
- Dégagé des obligations militaires ;
- Bonne connaissance en anglais exigée ;
- Contrat à durée déterminée.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous réf. 3.005 à *SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.*

GROUPE INTERNATIONAL - 17.000 PERSONNES
85% C.A. A L'ETRANGER
recrute

CADRE FINANCIER

chargé de suivre au siège tous les problèmes financiers d'une zone géographique recouvrant plusieurs pays.

Formation :
Grandes Écoles Commerce ou équivalent complétée si possible par un diplôme juridique.

Expérience minimum : 5 ans - Anglais - espagnol courant.

Connaissance Project Financing appréciée.

Nombreuses perspectives d'évolution.

Adresser C.V., photo, prétentions à No 24405,
CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

JEUNE INGENIEUR GENERALISTE

DOMINANTE MECANIQUE

Futur ingénieur commercial, après une ou deux années d'adaptation à nos procédés en tant qu'ingénieur d'étude et d'assistance technique.

GRACE, leader dans le domaine des joints d'étanchéité, pour emballages métalliques et capsulage emploie dans sa filiale française 1 millier de personnes pour un C.A. de 500 millions de F.. (Cette unité est implantée à Epernon à 45' de Montparnasse, près de Rambouillet).

Dans ce cadre, l'homme que nous recherchons, rattaché au Directeur technique occupera dans un premier temps une fonction d'ingénieur d'usine chargé de l'amélioration des procédés de fabrication.

Homme de contact, concret et autonome, il rejoindra à court terme une équipe commerciale chargée de la vente de nos procédés (joints et équipements) en France, au Benelux et en Suisse.

Un poste qui nécessite la pratique courante de **l'Anglais** et impliquera de fréquents déplacements (environ 50 % de son temps).

Merci d'adresser une candidature détaillée à F. RAMON
Société GRACE - B.P. 10 - 28230 EPERNON

GRACE

NOUS SOMMES UNE DES PREMIERES SOCIETES EUROPEENNES DE BATIMENT ET DE T.P.
pour un de nos très grands projets de bâtiment clefs en-mains situé à l'étranger, nous recherchons

CONTROLEUR DE GESTION

Il sera responsable de la mise en place des procédures comptables - budgétaires - financières et administratives de ce projet ainsi que du suivi des réalisations.

Expérience minimum 5 ans de préférence dans le domaine des grands projets bâtiment.

Formation Grandes Ecoles de Commerce ou équivalent.

Anglais courant indispensable

Réelle possibilité d'évolution de carrière. Poste basé à PARIS.

Adresser C.V., photo, prétentions à No 24406, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

TRT

RECHERCHE
POUR SA DIRECTION COMMERCIALE PARIS 13e ET SON CENTRE TECHNIQUE AU PLESSIS-ROBINSON

INGENIEURS



INGENIEUR D'AFFAIRES

En téléinformatique
Débutant ou première expérience transmission de données, téléinformatique et/ou informatique pour le renforcement des moyens du service projets, produits et affaires.

Pratique de l'anglais nécessaire.



INGENIEURS D'ETUDE

Débutants ou première expérience en électronique rapide ou radio-communications (BHF - UHF).

Etude de matériels utilisant techniques de pointe (microprocesseurs, circuits intégrés rapides, LSL...).

Postes banlieue Sud Paris et Brive.



INGENIEUR D'ETUDE

Débutant
Formation Grandes Ecoles ou Universités.

Pour le traitement des signaux d'imagerie radar et infrarouge.

Reconnaissance de formes.



INGENIEUR MECANICIEN

Développement de projets d'adaptation de systèmes élaborés afin de diversifier leur utilisation.

Disponibilité pour déplacements France et étranger. Débutant ou position II.



INGENIEURS PROJETS-SYSTEMES

Expérience matériels télécommunications et compatibilité électro-magnétique systèmes embarqués marine.

Fréquents déplacements.

Anglais indispensable.

M. 06/ INGENIEUR «LOGICIEL»

(méthodes - qualité)
Plusieurs années d'expérience dans les domaines temps réel.

Connaissance des systèmes d'exploitation type UNIX ou VMS pour contrôler la mise en place d'une méthodologie de production des logiciels.

Adresser C.V. à TRT 5, Av. Réaumur 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
ou téléphoner pour informations complémentaires au 630.23.23 - Poste 839.

LA BANQUE SOFINCO LA HÉNIN

recherche pour LA RÉGION PARISIENNE
ainsi que pour de NOMBREUSES AGENCES DE PROVINCE

DES ATTACHÉS D'AGENCE

ayant pour mission d'entretenir et de développer la clientèle existante (particuliers, entreprises) et d'assurer le recouvrement.

Possédant un bon niveau de connaissances générales, les candidats présenteront une solide expérience de la vente de produits bancaires ou financiers.

La réussite à ce poste réserve, dans le cadre de notre réseau d'Agences, d'intéressantes possibilités d'évolution de carrière.

Convention Collective des Banques, Accord d'Entreprise et Avantages divers.

Veuillez adresser vos candidatures (lettre, CV, photo) à
Madame TANTURRI, SOFINCO LA HÉNIN, 91038 ÉVRY CEDEX.



HAVAS CONTACT

FLONIC

FLONIC SCHLUMBERGER occupe une position prépondérante dans le domaine des équipements de mesure, de distribution et de régulation d'énergie (gaz, eau, chaleur...), et développe aujourd'hui ses activités dans de nouveaux secteurs technologiques.
Pour renforcer son potentiel de conception de nouveaux produits et d'amélioration des performances des produits existants, une de ses équipes d'Études souhaite accueillir un

INGÉNIEUR DÉBUTANT

diplômé d'une Grande École de mécanique ou de micro-mécanique.
Ses premières fonctions, où il prendra en charge des études d'envergure croissante, lui permettront d'intervenir sur des projets diversifiés mettant en œuvre des moyens importants. Des notions d'informatique et d'électronique seraient, à ce titre, appréciées.
Directement rattaché au Responsable des Études, il travaillera en relation avec d'autres sociétés Schlumberger, notamment avec le Centre de Recherche. Sa créativité, son autonomie et sa capacité d'exercer des responsabilités d'encadrement lui ouvriront rapidement de larges perspectives d'évolution au sein du Groupe.
Actuellement basée à Paris, l'équipe rejoindra dans un an une unité de production moderne, à Mâcon. Un dossier de candidature est à adresser sous référence 73469 à FLONIC SCHLUMBERGER 12, place des États-Unis - BP 422 - 92541 Montrouge Cedex.

HAVAS CONTACT

FLONIC
Schlumberger

Bureau d'étude économique recherche

1 CHARGÉ D'ÉTUDES DÉBUTANT

Niveau 3e cycle
Sciences économiques
Envoyer C.V. + photo à RÉGIE-PRESSE sous nº T 031750 M.
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Notre Société occupe une des toutes premières places dans la **promotion immobilière** : secteur locatif, accession à la propriété...
Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons des

ingénieurs chargés d'opérations

Dans un premier temps, les titulaires des postes seront affectés au Siège à Paris et placés en formation, auprès d'ingénieurs-conseils de la Direction Technique.
Au cours de cette période, ils seront appelés à effectuer des missions ponctuelles d'assistance auprès des chargés d'opérations des unités opérationnelles décentralisées.
Au terme d'une période de 1 à 2 ans, les titulaires de ces postes recevront une affectation de **CHARGES D'OPERATIONS** dans une des implantations régionales de la Société en France métropolitaine.
Il est demandé un diplôme **d'ECOLE d'INGENIEURS** (PONTS, MINES, ECP, ECL, ETP ou similaire). Une formation complémentaire en gestion (IAE...) serait appréciée.
Une expérience de 2 à 5 ans dans le Bâtiment est indispensable.
Une connaissance des études de prix TCE, serait appréciée.

Adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions, sous réf. 7859 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

JEUNE DIPLOMÉ HEC ESSEC ESCP

POUR UNE GRANDE ENTREPRISE FRANÇAISE

Il renforcera l'équipe d'animation de son Centre de Formation Commerciale.
Il sera notamment chargé :
- de l'étude des besoins et de l'élaboration des projets de formation,
- de la mise en place et du suivi des programmes,
- de l'animation de stages.

Ce poste doit normalement évoluer au bout de quelques années, vers des fonctions de responsabilités commerciales de haut niveau, fonctionnelles ou opérationnelles.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 5365 à MEDIA-SYSTEM 104 rue Réaumur 75002 PARIS qui transmettra.

média system

IMPTE ENTREPRISE SECOND ŒUVRE
VAL-D'ARGENTEUIL
Proximité gare - 15 minutes Saint-Lazare
recherche

INGÉNIEUR THERMICIEN

Formation A.M., ENSAIS, etc.

Pour poste

CHARGÉ D'AFFAIRES EN CHAUFFAGE CLIMATISATION

35 ans environ. Minimum cinq ans d'expérience.
Connaissance en anglais appréciée

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 24.716 à Contesse Pub., 20, av de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

PRESSE PUBLICITE

écouter, étudier, vendre.

ESC, IEP, MAÎTRISE...

Notre journal est un grand nom de la presse française et il est en bonne santé. Ses lecteurs et ses annonceurs sont fidèles. Pour assurer le développement d'un domaine publicitaire spécifique, nous recherchons un homme ou une femme qui prendra la responsabilité d'une équipe commerciale qu'il animera. Homme de terrain, vous rencontrerez des interlocuteurs très différents, agences et annonceurs, que vous devrez écouter et convaincre. Vous nous proposerez des axes de développement et des objectifs qu'il faudra atteindre, dans le cadre d'une gestion dont vous serez responsable.
Plus qu'une formation spécifique, ce sont vos qualités d'écoute, de synthèse, de rigueur, et vos dispositions commerciales qui importent. Toutefois, de bonnes études supérieures de niveau Ecole de Commerce, IEP ou Maîtrise sont indispensables pour réussir dans ce poste. La responsabilité et le chiffre d'affaires confiés étant importants, une expérience professionnelle de plusieurs années, même dans un autre domaine, et un âge minimum de 28 à 30 ans nous semblent nécessaires.
Ce poste, basé à Paris, offre de bonnes conditions de rémunération et des avantages importants. Il s'agit donc d'une opportunité particulièrement motivante, mais en contrepartie nous serons exigeants.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature avec photo et prétentions, sous ref. M 16 à M. SIMON 149, rue St-Honoré - 75001 PARIS, qui transmettra.

digital

Nº 1 de l'informatique interactive

ingénieur électronicien

homme ou femme

ENSEEIHT, ENSERG, INSA, EPF ou équivalent

Une première expérience dans un secteur technique électronique et/ou informatique ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais seront des atouts importants.

Poste sédentaire banlieue sud de Paris.
Relations internationales Europe USA.

De réelles possibilités d'évolution vous seront offertes.
Adressez votre C.V. sous la référence M 82 à :
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - Direction du Personnel
18, rue Saarinen - Silic 225 - 94528 RUNGIS Cedex.

ORGANISME FINANCIER
Quartier Opéra-Chaussée d'Antin
recherche

cadre financier

— pour lui confier des responsabilités d'organisation et de contrôle dans le cadre de sa Direction Financière,
— ce poste conviendrait à un candidat ayant une formation supérieure en gestion ou un diplôme d'Ecole Supérieure de Commerce,
Une solide expérience (5 ans +) acquise de préférence dans le cadre d'une direction financière est indispensable.
Une pratique des systèmes informatisés serait appréciée.

Adresser CV, photo et prétentions à
M. Dubanton - SODECCO
12 rue Lafayette 75009 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Responsable Economie
d'une Profession de la Filière Bois

Pour prendre en charge les actions économiques de l'ensemble d'une profession (branche : équipement du foyer), nous créons à Paris le poste : CHEF du SERVICE ECONOMIE.
Sa contribution sera déterminante sur :
– la recherche, la diffusion d'informations permettant aux 1200 entreprises adhérentes de mieux piloter leurs évolutions économiques,
– l'animation, la coordination des initiatives des différents sous-secteurs de la profession pour devenir financièrement plus performants,
– l'entretien, le développement du réseau de relations avec les différents partenaires économiques tant en France qu'à l'étranger.
Ce poste de confiance intéresse un économiste d'entreprise, de formation Grande Ecole, ou similaire, parlant l'anglais.
Ce professionnel a acquis, à environ 40 ans, une réelle expérience des études économiques et de l'analyse financière à travers des responsabilités opérationnelles et/ou de conseil.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 82204 M à François CORNEVIN

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53



Entreprise Générale de Télécommunications
GROUPE FRANCE CABLES ET RADIO

Nous commercialisons des matériels de péritéléphonie dont la demande est depuis quelques années de plus en plus importante : répondeurs téléphoniques - télécopieurs - Eurosignal.
Nous sommes les leaders sur ce marché et pour faire face à cette expansion nous recherchons aujourd'hui :

Ingénieur d'applications en informatique de gestion

Placé sous l'autorité du directeur de la gestion, nous souhaitons vous confier : la maintenance des systèmes informatiques de gestion en service, le développement des nouvelles applications (définition et réalisation), la tenue du tableau de bord général et des statistiques, l'élaboration du plan informatique de la société en vue de l'acquisition de moyens informatiques lourds.
Nous vous offrons donc à moyen terme la possibilité de prendre de nouvelles responsabilités.
Si vous avez 25 ans minimum, une formation grande école ou équivalent plus une formation complémentaire en gestion des entreprises, la connaissance de la mini-informatique, quelques années d'expérience dans une société de conseil et de réalisation ou dans un service informatique d'entreprise et si vous avez envie de faire progresser votre carrière, prenez vite contact avec nous en adressant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence *1533M* à
ALPHA CDI
59, rue Saint Didier
75 116 PARIS.

ALPHA CDI

Ingénieur électronicien
Notices - Formation

SINTRA ALCATEL recherche pour le service NOTICES - FORMATION de son département Télécommunications industrielles, un INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN possédant de sérieuses connaissances en informatique.

En collaboration avec nos laboratoires d'études, il aura à rédiger les documents d'utilisation et de maintenance relatifs à des systèmes de contrôle industriel.

Il aura également en charge la formation de la clientèle utilisatrice de ces systèmes.

SINTRA Alcatel

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions sous référence NOT/FIG à

SINTRA-ALCATEL
Service du Personnel,
26, rue Malakoff,
92600 ASNIÈRES.

MEDIA PA

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIELLE
Le développement de notre marché et notre évolution ouvrent des perspectives à

INGÉNIEURS

ENSAE - ENST - ESE - ENSEEIHT - UNIVERSITAIRES...
débutants ou confirmés

Ils participeront à d'importants projets dans les domaines suivants:

- Gestion industrielle, recherche opérationnelle, analyse numérique.
- Avionique, automatismes, contrôle de processus industriels.
- CAO, logiciel de base, micro-informatique.
- Réseaux, reconnaissance de formes.

Adressez votre CV sous la référence ISI M9 à Eric BOUDON.



10, rue Auber - 75009 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER (Paris)
recherche pour son
Secteur Prêts au Personnel

un Juriste confirmé

En liaison avec le responsable du secteur, il coordonnera les activités des différentes cellules constituant le secteur. Il présidera également à l'étude, à l'attribution, à la réalisation et au suivi du remboursement des prêts. Il participera enfin à la mise en place d'une nouvelle chaîne de prêts au personnel.
Une formation supérieure (droit privé) est nécessaire ainsi qu'une expérience de plusieurs années dans le domaine juridique.
La connaissance pratique des prêts (règlementations, assurances ...) ainsi qu'une habitude du traitement par informatique seront appréciées. Une bonne aptitude à l'encadrement est indispensable.

Adres. CV, photo, sal. et prét. s/réf. 5501 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

BANQUE FRANÇAISE DE TAILLE INTERNATIONALE
recrute pour son
Groupe de Recherche Opérationnelle

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(X, ECP, Mines...)
1re Expérience ou Débutants

Fonction:
– prendre en charge d'importantes études touchant à divers domaines d'activités de la banque au sein d'une équipe de haut niveau directement rattachée à la Direction Générale;
– développer et promouvoir des outils de gestion et d'aide à la décision (modélisation, simulation, traitement statistique des données...) pour les autres secteurs de l'Établissement.

Aptitudes requises:
– maîtrise des techniques quantitatives; formation complémentaire en gestion ou en statistiques appréciée;
– en outre, des connaissances en informatique sont vivement souhaitées;
– aptitude pour des contacts à haut niveau, goût du travail en équipe, dynamisme certain.

Très larges possibilités de carrière pour candidats de valeur.
Les postes sont à pourvoir à Paris.
Les candidatures, accompagnées d'un CV détaillé indiquant la rémunération souhaitée, sont à adresser sous référence 73476 à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

CHEF DE PRODUCTION
100.000 F

Notre groupe compte à ce jour près de 4000 personnes, et de nombreuses activités fondées sur le principe de la location. L'une de nos exploitations est spécialisée dans la location de linge aux collectivités, et s'appuie sur un département production mécanisé et performant.

Nous recherchons l'homme à qui notre directeur technique pourra déléguer une partie de ses activités d'organisation et d'animation.

Meneur d'hommes, particulièrement dynamique et ouvert, il a déjà résolu des problèmes d'organisation en production. Un diplôme technique est apprécié mais n'est pas obligatoire. Le poste est basé à BOULOGNE SUR SEINE.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence M. 5 003 à :



Conseil en Recrutement
57 rue de Richelieu
75002 PARIS

LILLE PARIS LYON

LCT Laboratoire Central de Télécommunications
recherche

ingénieurs grandes écoles

ESE - ENST - ENSEEIHT - ECP - ENSERG - ENSEM

Dans le domaine de la commutation téléphonique et numérique

■ INGENIEURS ELECTRONICIENS grandes écoles pour participer à ces activités de développement dans le domaine de la commutation téléphonique numérique, de la télématique, des réseaux locaux. Une expérience de quelques années en circuits analogiques et logiques, en utilisation des technologies LSI et des microprocesseurs sera appréciée. Réf.C1

■ INGENIEURS LOGICIEL temps réel grandes écoles, débutants ou ayant quelques années d'expérience pour participer à la conception et au développement de:
- systèmes numériques avancés de commutation téléphonique,
- réseaux locaux pour téléphonie et données utilisant les fibres optiques. Réf.C2

Pour tous ces postes la connaissance de l'anglais est demandée. Nationalité française exigée. Avantages sociaux.

Ecrire avec CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi à LCT - B.P.40 - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY - CEDEX.

---

150 000 F

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE D'UNE PMI

Notre usine et notre siège sont à Argenteuil. Nous sommes très performants dans notre spécialité, l'imprimerie textile : notre affaire est en expansion et bien placée à l'exportation.

Seul cadre administratif de l'affaire, vous aurez la responsabilité de la comptabilité (comptabilité générale, fiscalité, bilan, trésorerie, paye) et des relations avec les administrations et les banques.

En liaison avec les autres responsables (production, commercial), vous serez appelé(e) à faire évoluer les méthodes à l'aide de l'informatique.

Vous avez le DECS, une expérience de quelques années du métier, soit en PMI, soit en cabinet, venez rejoindre notre équipe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil sous réf. 22 M48, CPA, 69, rue de Monceau, 75008 Paris.



média-system

EUROSOFT TELEMATIQUE ESPACE
Nantes - Paris - Toulouse

La nouvelle filiale du groupe **EUROSOFT**, spécialisée dans les techniques de pointe, recherche pour ***NANTES - PARIS - TOULOUSE :***

Ingénieurs d'Etudes
micro-informatique (expérience M 68 000 appréciée)
télécommunications pour **Nantes et Paris**

Ingénieurs Concepteurs
micro-informatique pour **Nantes et Paris**

Chefs de Projet
applications temps réel, traitement de signal, pour **Toulouse et Paris**

Envoyer C.V., photo et prétentions à J.C. FRAVAL - Directeur Général Adjoint



EUROSOFT TELEMATIQUE ESPACE
45, boulevard Riquet - 31000 TOULOUSE
ou 38, boulevard Henri Sellier - 92150 SURESNES

MEDIA PA



recherche pour sa
DIVISION SOUS MARINE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Il participera à la pose et à la mise en service des liaisons téléphoniques sous marines.

Outre des connaissances en logique et informatique il devra être disponible pour effectuer des déplacements de quelques mois en France ou à l'étranger (durée globale annuelle de l'ordre de 100 jours).

Lieu de travail : région de MONTLHERY (91).

Ecrire avec C.V. et prétentions à CIT ALCATEL
Service Recrutement Cadres - sous réf. SMR - 10bis, rue Louis Lormand
B.P. 22 - 78320 LE MESNIL SAINT DENIS.

CONTESSE

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE
recherche

Ingénieur Responsable
de l'exploitation technique des immeubles

— Il sera responsable de l'exploitation des installations électriques et de climatisation, et de la réalisation des travaux d'entretien de plusieurs *immeubles à Paris et à St Quentin en Yvelines.*
— Il mettra en place des systèmes de gestion technique centralisés, et organisera les procédures d'exploitation, en utilisant l'import informatique.
— Il encadrera directement 12 personnes, ainsi que 40 personnes d'entreprises extérieures.
— *Formation ingénieur grandes écoles,* expérience de la maintenance industrielle est souhaitée.
— Lieu de travail : St Quentin en Yvelines.

Adr CV, phot. sal et prét s/réf. 6495 à CNCA Recrutement Carrières 75710 PARIS BRUNE

ENTREPRISE BATIMENT
leader dans sa profession (branche conditionnement d'air), recherche pour son bureau d'Etudes techniques Paris
JEUNES INGÉNIEURS
débutants acceptés, anglais courant apprécié.
Adresser C.V. nº 03.743, P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy, Paris 8e.

INGÉNIEUR
A et M ou équivalent
35 ans minimum pour suivi d'études et de réalisations, contact clients, surveillance chantiers. Domaine petite et moyenne mécanique pour applications nucléaires.
Ce poste conviendrait à un ancien dirigeant de petite société de réalisations mécaniques.
Env. C.V., prét., nº 03742 P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy Paris 8e.

CENTRE PROFESSION. POUR ADULTES
rech. pour enseignement
COMPTABLE
(H) niveau BP 3 à 5 ans d'exp.
Envoyer C.V., 54, av. F.-V.-Raspail, 94117 Arcueil - Cedex.

SOCIÉTÉ SERVICES INFORMATIQUES PARIS

spécialisée dans le développement de progiciels par créneau d'activité, et dans la commercialisation de matériels IBM, solidement implantée dans les secteurs d'activités "AUTO, CYCLE, MOTO, DISTRIBUTION ...", recherche

ingénieur commercial

HOMME ou FEMME

rattaché à la Direction Commerciale, il participera à l'extension du parc clients existants.

Le poste est à pourvoir par un candidat dynamique, âgé de 25 ans minimum, ayant une formation E.S.C. ou I.U.T. de Gestion, une expérience de 3 ans dans la fonction.

Adresser curriculum-vitae détaillé, photo et prétentions : nº 75.758, PUBLIALE, B.P. 153, 75062 Paris Cedex 02, qui transmettra.



cadre commercial administratif

SERVICES **PARIS 8e**

Une société de services très prospère souhaitant exploiter pleinement une conjoncture favorable, crée le poste de responsable de l'administration commerciale.

Votre mission comportera la gestion administrative de la totalité de la clientèle.

Assisté de 5 employés, vos responsabilités comprendront : l'enregistrement des ordres et leur planning, l'émission de la facturation, le contrôle des paiements, la surveillance et la relance des impayés et le traitement des réclamations.

Vous êtes le candidat idéal si, âgé de 28 ans au moins, diplômé d'études supérieures, vous avez déjà 5 ans au moins d'expérience similaire, acquise de préférence dans une société vendant des services au grand public. La pratique de l'informatique est nécessaire.

Ce poste vivant et autonome conviendra à un homme très organisé, de caractère sédentaire, convaincu de l'esprit du service à la clientèle et souhaitant s'intégrer à une équipe jeune. Il est à pourvoir d'urgence.

Adressez votre dossier complet avec lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée, à M.S. REYMOND, 24 place Charles Fillion, 75017 Paris, qui étudiera confidentiellement votre candidature, sous référence CCA-M2 Discrétion absolue.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
Proche du Pont de Saint-Cloud
recherche

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

(ESE - ENST - ENSAE - ECP - Mines - ENFIMAG - ENSEEIET - ISEN - ISEP...) pour renforcer ses services LOGICIEL

Ils participeront à l'étude, la conception et la réalisation de systèmes informatiques dans des domaines d'activités aussi divers que :
- logiciel temps réel
- logiciel de base
- informatique de gestion
- conception et fabrication assistées par ordinateur.

Perspectives de carrière intéressantes dans une société en expansion.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous No 24.359
à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Jeunes collaborateurs

Banque - Département financier

Un **important groupe bancaire** recherche pour son **département financier** de **JEUNES COLLABORATEURS.**

. Comptables

Titulaires du BTS Comptabilité, ou du DUT Gestion des Entreprises (option finance-comptabilité), ils seront chargés de la tenue de la comptabilité de sociétés financières (SICAV, fonds communs de placement, S.C.P.I.;...) (réf. 1688 A)

. Commercial

Ce **diplômé IUT ou équivalent** participera au placement d'emprunts obligataires au sein du groupe.
Quelques années d'expérience professionnelle seraient appréciées (Réf 1688 B)

Des **perspectives d'évolution intéressantes** sont offertes à des candidats de valeur.

Lieu de travail : **Paris 2e**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

ELECMA, division électronique de la **SNECMA**

chargée de l'étude et de la fabrication de calculateurs destinés à la régulation des moteurs d'aviation, et d'équipements électroniques d'instrumentation aéronautique,

recherche des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

chargés de prendre en charge des projets depuis les études jusqu'à la réalisation dans le cadre d'une réelle délégation de responsabilités.

Les hommes recherchés ont un diplôme d'Ingénieur de Grande Ecole et au moins trois ans d'expérience dans l'Electronique professionnelle de pointe.

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé + photo + salaire actuel (ou de nous téléphoner au 742.21.11) en rappelant la référence MK 22.

CARRIERES SERVICES
19, rue de la Paix - 75002 PARIS
Groupe EGS
Conseils en recrutement

Parfrance Annonces

AGENCE SPECIALISEE DANS LES ANNONCES DE RECRUTEMENT
Pour faire face à son développement
recherche

Technicien (ne) Conseil

au téléphone

Pour la réception, le conseil et la conception des annonces en recrutement pour les entreprises.

Autre poste à pourvoir pour la visite de la clientèle.

Ecrire avec CV et prétentions à
GUY ROBERT
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra



le Crédit d'équipement des PME

a pour vocation de financer le développement des entreprises

POUR RENFORCER
SON ACTION COMMERCIALE
dans la région
ILE DE FRANCE OUEST
il recherche

UN JEUNE DIPLOME

sup de co, maîtrise, sciences éco...

ayant de bonnes connaissances en finances, comptabilité

Après une formation approfondie, tant technique que commerciale, il sera chargé sur son secteur (HAUTS DE SEINE), d'une mission d'information auprès des chefs d'entreprises et des banques.

Il proposera le montage d'opérations de financement.

STATUT BANCAIRE

Adresser C.V., photo et prétentions à :

Monsieur Claude NESPO
Directeur Régional CEPME
Ile de France Ouest - 5 rue Bellini
92800 PUTEAUX LA DEFENSE

Société 1500 personnes
120 Ingénieurs
où grande stabilité de personnel
fabriquant des instruments de précision et des systèmes très variés en technique de pointe, leader dans sa branche et présente sur marché mondial
recherche

ingénieur informaticien grandes écoles

Débutant ou quelques années d'expérience.

Plus ou moins guidé selon l'expérience antérieure, il sera maître d'œuvre pour nos projets d'instruments à forte dominante informatique.

Il participera pour sa spécialité à nos autres projets où les techniques les plus diverses sont associées.

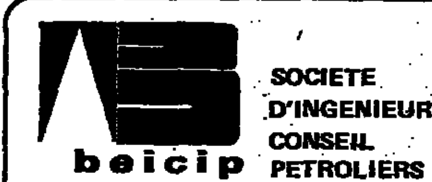
Sa fonction l'amènera éventuellement à des contacts avec notre clientèle.

Il sera amené à coordonner les moyens d'informatique scientifique dont nous disposons pour les études de nos divers services.

Il veillera à leur évolution et à leur maintien opérationnel.

Adresser C.V. détaillé à SOPELEM
125, Bd Davout 75020 PARIS.

CONTESSE



SOCIETE D'INGENIEURS CONSEIL PETROLIERS

recherche
pour ses activités de service en :
- RECONNAISSANCE DES FONDS MARINS
- MAGNETO-TELLURIQUE

GEOPHYSICIENS

débutants à 5 ans d'expérience

Anglais indispensable

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions au DEPARTEMENT MARINE DU BEICIP -
232 avenue Napoléon Bonaparte
92500 RUEIL MALMAISON



Avec 17 000 collaborateurs répartis dans le monde entier et un CA de 788 millions de dollars en 1981, INTEL est le leader dans le domaine des Microprocesseurs. INTEL Europe représente 30% du CA de INTEL Corporation et INTEL France est le siège de la région Sud-Europe (France, Italie, Espagne, Israël).

La mission de notre **centre de formation technique** est de former nos clients aux produits INTEL. Le centre est partie intégrante du support technique et il est actuellement en pleine croissance.

CHEF DU SERVICE FORMATION CLIENTS

Vous avez une formation d'ingénieur électronicien et une solide expérience du domaine des microprocesseurs. Votre goût de la gestion et de l'organisation allié à des capacités pédagogiques vous permettent de prendre la responsabilité de notre service de formation technique. Dans ce cadre, vous serez chargé de la gestion du centre et du budget (revenus et dépenses) et de la mise en place des programmes de formation en liaison avec le responsable USA et Europe.

2 INGENIEURS FORMATION TECHNIQUE CLIENTS

Ces fonctions consistent à préparer et donner des cours à nos clients.
Un ingénieur expérimenté : vous avez une solide expérience des microprocesseurs Intel. Une connaissance de l'I AP X 86, du PLM et des systèmes d'exploitation serait un atout.
Un ingénieur débutant : vous avez une formation d'ingénieur électronicien ainsi que de réelles aptitudes pédagogiques.
Nous vous proposons de rejoindre une équipe déjà performante qui vous permettra de découvrir et de faire découvrir la technologie de pointe développée par INTEL. Opportunités très fortes vers les autres services (support, marketing, vente).
Formation technique assurée. Anglais indispensable.
Rémunération motivante.

Merci d'écrire à INTEL Corporation
Direction du Personnel
5, place de la Balance Silic 243,
94528 RUNGIS Cédex
Tél. 687.22.21.

intel

média-system

Région Parisienne, Société recherche
pour le BUREAU D'ETUDES de son DEPARTEMENT VEHICULES

Ingénieur Motoriste

(Référence 17421 A)

FORMATION E.N.S.P.M. de préférence
5 à 10 ans d'expérience.

Ingénieur Mécanicien

(Référence 17421 B)

chargé du développement des Technologies nouvelles dans les domaines mécanique et hydraulique
Formation A.M. ou équivalent.
3 à 5 ans d'expérience.

Ingénieurs Débutants

(Référence 17421 C)

Formation A.M. ou équivalent pour étude de véhicules spéciaux.

Ces postes s'adressent à des candidats motivés par les travaux directement liés à la planche à dessin et aux moyens modernes d'études C.A.O.

Ingénieurs Calculs Débutants

(Référence 17421 D)

Structure hydraulique dynamique...
Travaux sur ordinateur MINI 6 CII HONEYWELL-BULL

Envoyer CV et prétentions sous référence correspondante, à :
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

Vous êtes jeune diplômé,
maîtrise de math/stat DESS d'Économétrie ou niveau équivalent.

UNE GRANDE FIRME INTERNATIONALE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE

vous propose une formation et un poste d'

INFORMATICIEN

dans le cadre de son activité de recherches en marketing, mettant en œuvre les méthodes d'analyse de données les plus modernes.

Écrire avec CV, photo et prétentions sous référence n° 39545 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECHERCHE POUR SA DIRECTION DE LA PRODUCTION MOTEURS,

UN INGENIEUR ECONOMISTE

Intégré à une équipe d'état-major préparant les dossiers de gestion industrielle de la Direction, il sera plus particulièrement chargé de l'établissement des prévisions, de l'analyse des réalisations et des études correspondantes. Il aura également à concevoir le système «Information de Gestion» sous l'angle des coûts de production et des valeurs d'exploitation.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Grande Ecole + IAE ou équivalent, ayant acquis une expérience de 3 ans de préférence en secteur industriel.

Merci d'adresser lettre, CV, photos et prétentions, sous référence 1581 JD à SNECMA Département Encadrement - 2, Bd Victor - 75724 PARIS Cedex 15.

VOTRE VOLONTÉ DE RÉUSSIR
+
NOTRE COMPÉTENCE
=
UNE FORTE RÉMUNÉRATION

dans le cadre d'une profession libérale. Env. C.V. + photo + tél. à M. Berghmans, SIIF, 60, rue Jouffroy 75017 Paris ou tél. ce jour pour R.-V. au 763-12-02, poste 61.

Compagnie d'assurances du secteur privé recherche

DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
(Droit, Sciences Économiques, Sup. de Co)
pour postes :

D'INSPECTEURS SINISTRES

Installation en province après un stage de formation de 15 mois.

Ecrire avec C.V. et photo à : M. DESSAIN-GELINET, Directeur des Sinistres, Cie LE CONTINENT, 62, rue de Richelieu, 75002 Paris.

Jeunes ingénieurs électroniciens

support technique

Hewlett-Packard France c'est 10% du CA en recherche. c'est aussi une forte et constante progression.
C'est également une formation continue et efficace qui donne la possibilité de passer d'une fonction à une autre dès le moment où vous avez fait vos preuves.
Notre groupe **«composants électroniques»** spécialisé en **opto-électronique** et en **composants hyperfréquence**, est situé aux Ulis à proximité de Paris.
Vous êtes un jeune ingénieur électronicien diplômé débutant ou avec 2 ou 3 ans d'expérience, et vous avez la volonté d'évoluer vers une carrière commerciale au sein d'une société aux multiples opportunités.
Pour vous ce sera l'assurance de rejoindre un groupe dynamique offrant à des candidats impliqués un salaire motivant assorti d'avantages importants et une évolution rapide vers la vente auprès des grandes industries françaises.

Merci d'adresser votre candidature (avec lettre manuscrite, et photo) à H. Ducongé
Hewlett-Packard France.
Service Recrutement.
91947 Les Ulis Cédex.
sous référence 9002.

HEWLETT PACKARD

média-system

TRANSAC Alcatel

Leader de la péri-informatique Française

ACCROIT ses activités
– GUICHETS BANCAIRES
– TERMINAUX MULTI-FONCTIONS
Nous offrons plusieurs postes à des

ingénieurs logiciels qualifiés

dans les domaines suivants :
– systèmes – microprocesseurs – transmissions – réseaux.

Nous leur confierons soit des développements de logiciels soit une responsabilité dans le cadre de la création d'une activité de support clients, soit la gestion des états techniques.
Nous leur assurons une formation sur nos produits et le soutien de notre méthodologie.
Notre expansion spectaculaire assure à des candidats de valeur de réelles perspectives d'évolution.
Lieu de travail : Massy 5' du R.E.R.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite avec CV et prétentions) à Mr BERNET ROLLANDE, Direction des Relations du Travail
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

CHASSEUR DE TÊTES

cherche pour diverses sociétés Paris, Province et étranger COMMERCIAUX (attachés, inspecteurs, ingénieurs, technico, V.R.P., agents). Tél. matin au (1) 771-65-69.

GRANDE BANQUE PARIS

recherche son

CHEF DU SERVICE MÉTHODES ET PROCÉDURES COMPTABLES

Le candidat devra :
– avoir une formation comptable supérieure niveau expertise comptable ;
– être titulaire du diplôme d'une grande école commerciale ;
– posséder une expérience de 3 à 4 ans dans une fonction similaire.

Connaissance de la banque appréciée.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, 75008 Paris, sous référence 39501, qui transmettra.

CABINET DE REVISION

recherche pour PARIS 8ème

CHEFS DE MISSION et ASSISTANTS

Il est offert :
– Une expérience professionnelle variée.
– Des possibilités de promotion rapide.
– Une rémunération intéressante.

Adresser C.V. et photo à :
E. SALUSTRO et ASSOCIES
7bis rue de Monceau
75008 PARIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

recherche pour PARIS

DIRECTEUR QUALITÉ

En prise directe avec la direction générale, il s'agit de prendre la responsabilité de l'ensemble des questions relatives à la qualité pour toutes les usines situées en FRANCE, et produisant pour la plupart des pièces et équipements destinés à l'automobile.

Pour être candidat, il faut être ingénieur diplômé et avoir une expérience de production et de contrôle suffisante pour dominer l'ensemble des problèmes de qualité et maîtriser les méthodes et techniques modernes les concernant.

L'anglais courant est indispensable, ainsi que la disponibilité pour assurer les déplacements et séjours nécessaires dans les unités de production de province, chez les fournisseurs et chez les clients.

Env. curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions à COREP (sous la référence 2.407). 14, rue de Liège, 75009 PARIS, qui transmettra.

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

CFRO-GSI

Groupe GSI 1re SSCI en Europe ouvre plusieurs postes

D'INGÉNIEURS
CALCUL DE STRUCTURES
A. et M., INSA, débutants. Formation mécanique, goût pr RDM. Postes à pourvoir rapidement. Adr. candidature avec C.V. à : CFRO-GSI (s/réf. : CST/STR) 69, rue Legendre, 75017 Paris.

FORMATIQUE

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE vous forme

ANALYSTES PROGRAMMEURS
DE HAUT NIVEAU
EMPLOI ASSURÉ
1, rue de Choiseul, 75002.
296-65-08.

Assoc. Fr. Jeunesse et échanges internat., rech. pour collab. immédiate, adjoint directeur, âge 35 ans env., solides formation, expér. administration, gest. et activités socio-éducat., pratique angl. indispens., allem. ou esp. très appr. Lieu de travail : PARIS. Déplacements France, étranger. Prière adr. C.V. et prétentions financières. Ecr. s/nº 2.269 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Sté de Conseil pour P.M.E. recherche d'URGENCE

COMMERCIAUX
HAUT NIVEAU
pour négociation avec Chefs d'entreprise
35 ans mini. activité libérale
Rémunération liée au C.A.
Adr. lettre manuscrite + C.V. à nº 24.619 Contesse Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris-1er.

INTERNATIONAL MONEY BROKER
Based in Paris seeks

DEALER

International currency deposits
– Fluent french/english
– INDISPENSABLE
– solid experience international money/commodity markets

Please send CV co Ner 24.474 Contesse Publicité 20 av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 who will forward.

Importante Société électricité, secteur bâtiment 250 personnes, très proche banlieue nord-est recherche

RESPONSABLE GESTION
DU PERSONNEL.
Expérience bâtiment requise 5 ans minimum.
Disponible rapidement.

Envoyer C.V. et prétentions à Société OCTOPUS, 55, boulevard Félix-Faure, 93300 AUBERVILLIERS.

SOCIETE DE MATERIEL ELECTR. PROFESSIONNELLE recherche

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
Niveau B.T.S. (même débutants, lieu de travail : banlieue Ouest Paris, 13e mois, rest. d'ent. Env. C.V., photo et prét. s/réf. 11.395, à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE SERVICES
PARIS 8ème recherche

chef de service du personnel

Il est responsable de la gestion administrative du personnel dans ses différents aspects, gestion des contrats, déclarations sociales, comptabilité des salaires...
Directement rattaché au directeur du personnel, il anime et dynamise une équipe de 10 personnes déjà en place.
Agé de 35 ans environ, il a une expérience réussie de quelques années dans la fonction et a fait ses preuves dans l'animation d'un service.
Des connaissances en informatique et en comptabilité sont nécessaires pour réussir à ce poste.

Merci d'adresser votre candidature détaillée en mentionnant vos prétentions sous référence 335, à INTER PA - BP 508 - 75066 Paris Cédex 02 qui transmettra.

Préparation à l'examen de septembre du

D E C S

Ouverture le 17 et 23 janvier

Renseignements, inscriptions

A C E

82, rue Saint-Lazare - 874-34-64.

SOCIETE D'INGENIEURS CONSEIL PETROLIERS recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Minimum 2 ans d'expérience, pour le développement d'applications géologiques-graphiques.

Connaissances FORTRAN-ASSEMBLEUR sur CDC et PDP 11/44 exigées.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 5471 à PIERRE LICHAU SA – BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ CONSEIL
Structure nationale, 20 ans d'expérience recherche

CONSULTANT EXPÉRIMENTÉ
en RESSOURCES HUMAINES et RECRUTEMENT DE CADRES capable de développer en Région Parisienne des relations commerciales d'un bon niveau. Traiter ses affaires et collaborer avec un spécialiste « Search ». Formation Psychologique souhaitée.

Adresser C.V. + lettre + photo, à R. BOURQUIN, 15, rue de la Paix, 75002 PARIS.

Cabinet commissariat aux comptes Exerçant à la Réunion recherche

EXPERT-COMPTABLE STAGIAIRE
Expérience indispensable
Ecr. : Ph. OZOUX
Hôtel Lutétia Bld Raspail Paris 6e

G. INFO

INGÉNIEURS LOGICIEL
suivi et maintenance de logiciel réel. et planification des réseaux analyse et program. temps réel.
INGÉN. TÉLÉINFORMAT.
réel. et étude syst. temps réel.
INGÉNIEURS D'ÉTUDES EN TÉLÉPHONIE
pr syst. de commutations publ.
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80-MOTOROLA-6800-MC 68 000.
INGÉNIEURS TEMPS RÉEL
MITRA 125/525
INGÉNIEURS PR PROJETS AUTOMATISATION ET ROBOTIQUE
CAO – CFAO – analyse numér.
Ecr. 7, r. de l'Isly, 75008 Paris.

Ingénieurs électroniciens Supelec INSA – ESME, postes stables et avenir rémunération importante, CENAF, 297-49-95.

ETABLISSEMENT PUBLIC recherche TITULAIRE

DUT INFORMATIQUE
Expérience sur matériel CII, mini 6 appréciée.
Adresser lettre manus. et C.V. s nº 24.170 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01 qui trans.

F.N.M.F.

recherche pour son

SERVICE STATISTIQUE

UN(e)
CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

Formation supérieure avec solides connaissances en statistique.
Facilités de rédaction indispensables.
La conception et la réalisation des projets auxquels la personne sera associée supposent un caractère ouvert, des qualités d'analyse et d'expression.

Adr. C.V. détaillé, photo (retournée) prétentions à : F.N.M.F. Division des Relations Sociales, 56-60, rue Nationale, 75649 Paris, Cedex 13.

Centre hospitalier de Pontoise (95) recrute

INFIRMIER(E) D.E.
jour et nuit.
Postes fixes et temporaires

INFIRMIER(E)
PSYCHIATRIQUE DIPLOMÉ(E)
possibilité logt pour célibat.
Avantages financiers région parisienne.

Adr. candid. au direct. ou prendre contact avec l'infirmière générale Tél. 030-94-00 poste 20-20.

Société d'études et de documentation recherche

AT 3 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Position 1 et 2 (circuit logique pour rédact. de notices techniques et de maintenance). Contacts humains indispens.

Tél. pour R.V. au 546-27-22 ou env. C.V. à SED, 55, rue Benoît-Malon, 94250 Gentilly.

Cie américaine IARD rech. pour la direction technique de son siège parisien

LE RESPONSABLE TECHNIQUE
DE LA BRANCHE INDIVIDUELLE ACCIDENTS
connaissance anglais souhaitée.
Env. C.V. et prét. s nº 1828 à : *Publicités Réunies*, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

STÉ FRANÇAISE en pleine expansion 120 millions de C.A. recherche pour son département ARTICLES POUR LITERIE ET TEXTILES D'AMEUBLEMENT

UN ATTACHÉ COMMERCIAL
POUR RÉGION PARISIENNE
Rémunération motivante. Poste d'avenir pour candidat de valeur ayant ambition.
Envoyer C.V., photo et prét. à : C.I.C. DESIGN, BP 51, 93162 Noisy-le-Grand, Cedex.

DISTRIBUTION

Centre d'études de conseil et de formation connu dans la grande distribution, recherche un

CANDIDAT

- Environ 35 ans.
- Etudes supérieures économiques ou commerciales.
- Expérience réussie d'une dizaine d'années dans la grande distribution où il aura acquis une compétence technique solide, organisation, gestion, merchandising, informatique, etc.
- Sens commercial et goût des contacts.

Sa mission :
- Animer des stages de formation de haut niveau.
- Conseiller les entreprises.
- Promouvoir les activités du centre.

Ce poste nécessite de nombreux déplacements en province.

Rémunération fixe plus intéressement personnalisé.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo s/nº 24.642, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
2 à 3 années d'expérience ou débutant avec formation économique, niveau Docteur 3e cycle, pour participer à des études économiques sur l'énergie dans le bâtiment.

Adresser C.V. et prétentions, à M. URIEN, service Economie C.S.T.B., 4, avenue du Recteur Poincaré, 75016 PARIS.

Importante Sté minière rech.

INGÉNIEUR-ÉLECTROMÉCANICIEN
même débutant. Tél. pour R.-V. 265.07.42.

Publication trimestrielle (internationale)

rech. SECRÉTAIRE DACTYLO PARFAITEMENT BILINGUE (anglais/français)

Mi-temps, trois mois (entre mars et juin). Env. C.V. s/nº 6.249 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris ou tél. matin : 503-38-90.

CABINET COMPTABLE recherche STAGIAIRE ou COLLABORATEUR N. 4
Possibilité association
Yto – 6, rue des Ormes 94120 Fontenay-sous-Bois

secrétaires

Quartier Trocadéro
PIANOS DANIEL MAGNE
recherchent
SECRÉTAIRE ADJOINTE
à la
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Bonne sténo-dactylo, anglais et allemand souhaités, très bonnes présent. pour contact clientèle. Envoyer C.V. avec prétentions, tél. et photo (retournée) par lettre manuscrite à : DANIEL MAGNE Centre musical BOSENDORFER 17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

SERVICE CULTUREL D'AMBASSADE recherche

SECRÉTAIRE DACTYLO
parfaitement bilingue ARABE-FRANÇAIS. Anglais apprécié.
Ecrire sous le nº 118166 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

ARCHITECTES D.P.L.G..

HOMME et FEMME 34 et 35 ans

RECHERCHENT : Collaboration BET désirant développer ses activités dans PAYS ARABES.

OFFRENT : Connaissance liées à huit années d'activité *professionnelle dans* PAYS DU MAGHREB.

Ecrire sous nº 7.832 *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 25 ans, diplômé gestion, histoire droit, biologie, anglais parlé, mobile, intéressé par prospective, relations internationales, étudie ttes propositions. Ecrire Gourlaouen, 10, rue P.-Picard, 75018 Paris.

DOCTEUR EN DROIT
45 ans, 10 ans Banque et Industrie, 8 ans Cabinets de Conseil, recherche Fonctions

JURISTE D'ENTREPRISE
Droit des Affaires et Droit Fiscal.
Étudierait toutes propositions. Écr. nº 24.267, Contesse, 20, av. l'Opéra, 75040 Paris Céd. 01.

CADRE COMPTABLE, 44 ans Formation expertise ch. poste

DIRECTEUR FINANCIER
animation-coordination service administratif, personnel, connaissance informatique. Paris, banlieue sud. Ecr. s/nº 6.247 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 32 ans, formation supérieure, exp. : nº 2 import fil. franç. société américaine, directeur exploitation achat approvision. personnel, directeur ventes, 45 vendeurs, société internationale services, étudie toutes propositions. TREVIAN, 8, rue A.-Payen, 75015 Paris.

J.F. allem., 20 ans, bne fam., excel. éduc., ch. poste AU-PAIR de mais. bourg. avec enf., à Paris ou banl., à partir 1-4-82 pour env. 6 mois. Écr. à : PERMEDIA savignystrasse, 49, 6000 Francfort/M., RFA qui transmettra.

Secrétaire 50 ans, bonnes références, cherche poste à responsab. 75.000/80.000 F par an. Téléphone : 233-00-23.

J.H., 26 ans, Bac Math élém., parle et écrit couramment angl.-ital.-arabe, chef de brigade, récept. palace, connaiss. techn. compl. et gestion hôtel, traduction. Toutes propositions sérieuses bienvenues. Tél. : 555-44-73.

Directeur commercial et son assistante d'une société internationale cherchent fonctions équivalentes dans entreprise taille moyenne Paris ou Lyon. Ecr. s/nº 7.958 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 31 ans, juriste maîtrise et DES DROIT expérience 7 ans, dans cabinet avocats, cherche emploi salarié mi-temps, PARIS-Banlieue-Ouest.

Ecrire sous le nº T031891M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

33 ans, docteur en droit, juriste d'entreprise en activité. Solide expérience des contrats internationaux. Langues parlées et écrites : français, anglais, espagnol, recherche poste en CABINET OU EN ENTREPRISE lieu indifférent
Ecrire sous le nº 31762M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 33 ans, 6 ans expérience, étude marketing cherche situation sur Paris. Tél. 606-95-41.

J. H., 24 ans, maîtrise en droit notarial, civil, commercial, social, anglais-allemand, dactylo rech. situation personnel, collaborateur juridique, administratif. Tél. : (56) 96-07-84.

TS TRAVAUX NIVEAU ELEVÉ Gestion, comptabilité, fiscalité

PAR ESSEC, 39 ans
Rayon 80 km ouest Paris.
Tél. : 479-51-16.

cours et leçons

Prép. indiv. concours ADM, examens droit par diplômé enseignement supér. expérimenté. Ecr. s/nº 7.798 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

EN AVRIL/MAI 82
Programme formations :
– TDS – IDS II
– DM IV – TP
– CICS – DL1
et toutes formation IBM 38
241-83-83 – 205-24-63.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger Australie, Canada, Afrique, Amérique, Asie, demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. réf. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat., coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 - 893-30-02.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M. 5, sq. Mondovi, 78-Le Chesnay.

EMPLOIS ET CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE N° spécial de FRANCE-CARRIÈRES en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

capitaux propositions commerciales

P.M.E. d'assistance aux entreprises en S.A. performante à très forte valeur ajoutée. C.A. : 3 millions de francs, en très forte progression, rech. pour continuer son expans. associé (actif ou non) avec 1,2 million de francs pr 40 % des actions. Ecr. sous référ. n° 4.950 M. à PROMOPLAN P.A. 8, rue Blanche, 75009 Paris, qui transmettra.

Recherche associé (actif ou non) pour belle affaire restaurant-discothèque en plein cœur de Paris. Cession de 25 % des parts pour 40 unités. Ecrire sous la référence n° 5.050 M à PROMOPLAN P.A., 8, rue Blanche, 75009 Paris, qui transmettra.

P.M.E. de services (conseil, assistance aux entreprises) cède une de ses agences parisiennes, 400 m² entièrement équipés, avec bureaux, tél., etc. 110 clients sous contrat. Laisse 30.000 F par mois minimum sans travail. Prix : 0,9 million de F. Ecrire s/réf. 5.000 M à PROMOPLAN P.A., 8, rue Blanche, 75009 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ d'INFORMATIQUE disposant d'un produit d'avant-garde et d'une présentation exclusive pour la France propose prise de participation ou distrib. Téléphone : 240-20-60.

Les entrepreneurs agricoles spécialisés dans l'un ou tous les domaines suivants : serres chaudes, fermes à poulets, produits laitiers, culture de froment et intéressés à travailler en Arabie Saoudite sont priés d'envoyer leurs réf. à :

Arindal AG, Case postale 461, FL 9490 Vaduz, à l'attention de M. Hans Gassner.

Investissement immobilier villa SUISSE à vendre valeur env. Fr. S. 12 Mio. Renseignements P.B. 983 FL-9490 VADUZ.

Petite ville bord de Loire, à vendre installation salle de gymnastique, piscine, sauna, solarium, locaux neufs, tt cft. Excellente affaire. S'adresser : Cabinet GRUAT, 30, rue Beaurepaire 49400 SAUMUR. Téléphone : (41) 51-04-65.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

COLLABORATEUR PEUGEOT vend break 305 SR. oct. 1981, modèle 1982, radio-cassette, housses, moquette. Prix 43.000 F. T. 958-96-25.

de 8 à 11 C.V.

Vend voiture direction B.M.W., 520 I, modèle 82, gris métallisé, vitres teintées, 5.000 km. MANTEAU, bur. 088-31-24.

divers

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITÉ-PRIX

Volvo 264 GLE O.D.	82
Volvo 244 turbo	81-82
Volvo 244 GLE O.D.	82
Volvo 244 G.L. autom	82
Volvo 244 GL O.D.	81
Volvo 345 GLS	81
Volvo 345 DL, 7 CV	81
Volvo 343 DLS, 7 CV	79

FIAT RITMO 105 TC 8.000 kms

VOLVO-CARDINET 766-50-35 112, RUE CARDINET - PARIS

PRIX ATTRACTIF LANCIA B TREVI 1600-2000 IE jusqu'au 15/2/82 336-38-35 +

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

RICHELIEU-DROUOT, beau 4 P., ch. serv., env. 120 m². Possib. lib. 1.050.000 F. 222-18-49.

3e arrdt

VIEILLE-TEMPLE-BRETAGNE
SÉJOUR + 3 CHAMBRES
Duplex, asc. 354-42-70.

VIEILLE-du-TEMPLE, SAINTONGE, 50 m². Prix intéressant. Tél. : 271-66-68.

Rue CHAPON, 2 P, 45 m². Imm. caractère tout cft. 4e. Ascens., soleil. 550-34-00.

4e arrdt

EXISTE-T-IL
DANS PARIS un appart. baigné de soleil tte la sainte journée qui contemple à la fois
NOTRE-DAME SES JARDINS ET LA SEINE
OUI nous disposons de 142 m² et 91 m².

Renseignem. et visites sur place 8, r. du Cloître-Notre-Dame

Nous disposons également en R.-de-ch. d'un Studio-jardin privatif et, face aux jardins Notre-Dame d'un local de 100 m² mixte (prof. et habit.) ou bien usage commercial. Tél : 634-17-19 et 784-95-99.

MARAIS-SAINT-PAUL
dans immeuble luxueusement rénové et équipé avec sécurité électronique, appartement 115 m², entrée, séjour, 2 chambres, salles de bains, cuisine, office, possible parking. Ciaba, 720-30-00.

MARAIS rénovation luxe 18e, sur jardin 2 pièces 52 m². 650.000 F - 307-31-62 matin.

5e arrdt

CENSIER DAUBENTON
Coquet studio, poutres, mezzanine, possibilité agrandir. 250.000 F. 655-82-33 ou après 20 heures, 200-36-01.

17, R. SÉBASTIEN-MERCIER Pptaire vend ds immeuble rénové studios et 2 p., tt cft. S/pl. ce jour 14 h-17 h, 553-91-45.

RUE BROCA
dans bel imm. 2 pièces cuisine à rénover. Tél. : 261-22-81.

SAINT-MICHEL LUXUEUX pied-à-terre 35 m², calme. T. 500-66-00.

6e arrdt

RUE CHRISTINE
Séjour + chambre tt cft. Charme, 3e ét., ascenseur. GARBI — 567-22-88.

TRÈS BEAUX STUDIOS
Refaits neufs, tout confort, poutres. Prix 190.000 F. Tél. à SATIM, 633-24-14.

RUE DE SEINE charmant studio équipé, caractère, DORESSAY. 548-43-94.

MONNAIE 2 p. 45 m²
de caractère, ds imm. XVIIe s., poutres, charme, calme en parfait état. SANTANDREA 260-67-36/67-66.

RUE DAUPHINE, 48 m²
Vaste studio, gde cuis. et sanit. avec fenêtres, 329-85-06.

7e arrdt

PRÈS PLACE BRETEUIL
2 appts réunis 4 p. + 2 p. + serv., imm. réc., 1.800.000 F COTIMO. Mme Toppo 783-62-74.

SUR CHAMP-DE-MARS ET TOUR EIFFEL, 6 pces, cuis., 3 bains + studio indépendant. S.A. LECLAIR. - 359-69-36.

RUE DE VERNEUIL
4-5 p., 160 m², gd cft + service. 1.850.000 VERNEL. 526-01-50.

CHAMP-DE-MARS
Très beau studio, 30 m², tout confort, décoré exceptionnel. 275.000 F. 206-15-30.

8e arrdt

AVENUE MONTAIGNE (Face Plazza)
TRES BEAU 100 m²
Park. + chbre serv. 743-16-37.

VILLIERS EUROPE
Duplex 4e, 5e étage, ascenseur, immeuble 1900, triple living, 2 chambres, s. de bains, cuisine équipée + 1 chambre de service. S.A. LECLAIR. - 359-69-36.

9e arrdt

N.-D.-LORETTE, BEAU STUDIO, cuisine, w.-c., salle de bains, poutres, refait à neuf. Px : 145.000 F. - 526-99-04.

11e arrdt

BASTILLE
A aménager dans imm. rénové BEAU DUPLEX, 90 m² ou DIVERSES SURFACES de 23 et 54 m². 272-40-19.

FAIDHERBE
imm. récent, liv., 2 chbres, 89 m². Prix 580.000 F. 525-46-05.

12e arrdt

PROX. BOIS DE VINCENNES
Rue des Jardiniers, résidence luxueuse 1980, charmant 3 p., liv. + 2 chbres sur jard., park., 72 m². 600.000 F. Notaire 501.54.30, le matin.

DUGOMMIER
Très beau studio, tout confort, refait neuf exceptionnel. 168.000 F. 206-15-30.

13e arrdt

Adorable maison près 14e. 120 m². Gd liv. s/terrasse plantée. Gde chbre. Ss-sol aménagé avec fenêtre. 325-10-56.

R.E.R. MASSENA
Immeuble récent, standing.
GRAND 3 PIÈCES TT CFT
71 m² + terrasse 16 m², cuisine équip., 8e ét., vue imprenable sur Paris, Park. 580.000 F. S/place, mardi, mercr., de 12 h. à 15 h. 36, rue Eugène-Oudiné. Téléphone : 345-55-10.

TOLBIAC
IDÉAL PLACEMENT
Bel immeuble, pierre de taille, 3 p. tt conft, ét. neuf, ensoleillé. 380.000 F. Sté pptaire 345-66-10.

PL. DES PEUPLIERS, imm. réc., liv. dble, 3 chbres, 2 sanitaires, 6e étage, ascenseur, box. 940.000 F. Tél. : 222-18-49.

ARAGO grand 2 pces, tt cft, étage élevé, SOLEIL. 350.000 F. Tél. 325-97-16.

14e arrdt

MONTPARNASSE 354-95-10
STUDIO - 120.000
Rapport intéressant. Tout cft.

R. CAMPAGNE - Ire. Superbe duplex, liv. atel., 3 ch., 180 m². 2.100.000 F. 548-43-94.

15e arrdt

PONT MIRABEAU
studio cuisine équipée Luxueuse salle de bains, dressing, balcon, soleil. Prix : 330.000 F. 567-04-48.

FÉLIX FAURE
Rue Mademoiselle, je vends libre grand studio sur rue 180.000 F. à débattre. - 557-70-08.

RUE DE LOURMEL
Immeuble récent, standing Living, chambre, Parking. IMMO BALZAC 723-50-00

MORILLONS
IDÉAL EMPLACEMENT
Bon imm. p. de t. ravalé
GRAND 2 PIÈCES TT CFT
Asc., chauff. cent., vide-ordures, plein sud, état neuf. 375.000 F. Sur place, lundi, mardi, mercredi, de 12 h. à 15 h. 69 BIS, RUE BRANCION. Téléphone : 345-55-10.

RUE DUTOT, 2 PCES, cft. Asc. TERRASSE SUR RUE 526-54-61.

CONVENTION Pte Versailles, bel imm. stand., r. de Vaugirard, plein soleil, 5e ét., asc., salon, salle à manger, sans vis-à-vis, + 2 chbres s/cour, claire et calme, 101 m², tt cft. Prix : 900.000 F. Achat garage possible. Tél. : PPTAIRE 720-89-18.

VAUGIRARD immeuble pierre de taille vrai 3 P. tt cft, asc., chauf. cent. 840.000 F. COTIMO 783-62-74.

PRÈS MAIRIE et SQUARE
Bel imm. pierre de t., 4 p. indépendant, cuis., bns, cave, 78 m² environ, 630.000 F. 322-31-75.

MOTTE-PICQUET. Atelier + 1 ou 2 ch., 110 m², impeccable, grand charme. T. 500-36-66.

Près PONT MIRABEAU Imm. ancien studio, 3e ét. sans asc., cuisine, bains. 140.000 F. 578-17-38

AVENUE ÉMILE-ZOLA
ét. élevé, imm. réc., gd studio + TERR., cuis., bns, moq., cave. Px 425.000 F. T. 578-17-38.

Entre BOUCICAUT-JAVEL
30, RUE LACORDAIRE
appts neufs disponibles : très bon standing
3/4 p. 79 m², 1.009.000 F 86 m² + terrasse, duplex 1.265.000, parking inclus. Notaire 2 %. Sur place 11 à 19 h mercredi ou 267-42-06.

16e arrdt

LIMITE 16e
dans ensemble rénové
MAISON PARTICULIÈRE en duplex
Tél. pptaire : 743-16-37.

EXELMANS, p. de taille, 2e ét., 3-4 p., chf cent. ind., gaz, cave. Px 680.000. Tél. : 524-21-61.

AV. KLÉBER (près Trocadéro). Imm. récent, vue imprenable, 9e et 10e ét., appt 160 m², pl. sol., liv. 85 m² + 2 chbres, 2 bains, 3 w.-c. cuis. équipée, dépend. + terras. pl. 140 m². Prix 2.800.000 F. Exclusivité CERIP 755-82-30.

RUE DES MARRONNIERS
Récent, calme, 90 m² Liv., 2 chbres, 1.500.000 F. IMMO BALZAC. 723-50-00.

JANSON
Bel imm. p. de t., asc., 4 pces, soleil, calme, chauf. cent. indiv. S.A. LECLAIR. - 359-69-36.

RUE BOISSIERE
Très bel imm. pierre-de-t., stand. Belle récept. + gde s. à manger, 2 chbres, 155 m². Tt cft, parfait état + box ss-sol + 2 ch. serv. 5e ét. Calme, sol. 1.750.000 F. 720-89-18.

VICTOR-HUGO - POMPE
Imm. bourgeois P.-de-T. 3e ét., ascenseur, soleil.
5 PIÈCES 136 m²
environ, rénovation possible par nos soins.
Prix : 1.300.000 F.
Me voir mardi, merc. 14 h-18 h. 126, RUE DE LA POMPE ou 723-91-22.

Bon imm. bourgeois, chauff cent.
Mo VAUGIRARD - 3 PCES
sur rue et jardin, entrée, cuisine, bains + douche, w.-c., soleil. PRIX INTÉRESSANT 60, rue de l'ABBÉ-GROULT, mardi, mercr., de 14 h. à 17 h.

SQUARE LAMARTINE
Appartement de réception 200 m² + jardin + box. SOCIÉTÉ AUBRY. 501-88-89.

17e arrdt

PRÈS CARNOT
Vaste séjour + chambre charme, luxe, 1.150.000 F + parking - 727-84-76.

TOCQUEVILLE
Imm. rénové, beau 2 P., 42 m² et duplex 72 m². - 272-40-19.

18e arrdt

CUSTINE
Immeuble pierre de taille
Appartements occupés
2 pièces rez-de-ch. 93.000 F.
3 pièces 1er étage 121.000 F.
3 pièces 6e étage 105.000 F.
Téléphone : 227-74-80.

19e arrdt

PORTE DE PANTIN
Bel imm. pierre de taille ravalé
3 PIÈCES TOUT CFT
255.000 F. 345-55-10.

20e arrdt

GAMBETTA 115 m²
4e ét., gd cft, impeccable, box fermé. A SAISIR : 890.000 F.
A. 13 - 296-59-59
ou : 363-01-87.

VUE PANORAMIQUE
5 pièces 120 m² + loggias. Plein Sud grande cuis. équipée, 2 bains, parking - 340-72-06.

78-Yvelines

L'ÉTANG-LA-VILLE
7' GARE, TRÈS BEAU PARC APPT EXCELLENT STAND. Entrée, séjour, salon ou ch., 2 chbres, 1 s. de bns, cuis., park. ss-sol. Prix 660.000 F. AGENCE DE LA FORET L'ÉTANG-LA-VILLE TÉL. : 958-04-47.

91 - Essonne

PROX. ORSAY
Dans petite résidence, 3e et dern. ét., exposition ouest-est, appart. F3, 64 m², cuisine, séj. 2 chbres, s. de bains, W.-C., cave, parking souterrain. 256.000 F dont 17.000 F crédit foncier. 907-79-26.

ORSAY
Dans un petit collectif de très bon standing, calme, sans vis-à-vis, exposé est, F4, 78 m², 2e et dernier ét., vaste balcon, entrée, cuisine équipée, séjour double avec cheminée, 2 chbres, salle de bains, W.-C., excellent état avec cave, et box. 527.000 F. Tél. 907-79-26.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE. 51, r. du Dôme. A SAISIR. Pptaire vd superbe 4 P. duplex, 2 bs. Px à débattre sur pl. Mercredi, 14 h 30/16 h. 524-56-01.

BOULOGNE BOIS
80 m², petit imm. neuf, 120 m² de jardin privé. Dble living, 2 ch., 2 bains, park., lumière, verdure.
BATON, 704-55-55.

BOULOGNE PRÈS BOIS
RÉNOVATION DE QUALITÉ
Dble liv. + 3 ch., 803-60-08.

94 Val-de-Marne

Vitry, appt 3 pces + cuis., cave, parking 65 m², impeccable, dans petite résid. privée s/square proche futur métro. Libre de suite. Px : 350.000 F. T. : 594-17-72.

Province

CAP-CABOURG. Part. vend 3 p. R.-de-ch. + terrasse s/mer. Tél. : (1) 306.22.74.

A VENDRE CLERMONT-FERRAND
5 pièces, 90 m², 5e ét., balcon, cave, parking. Libre janvier 87. 330.000 F. A débattre. Tél. (73) 24-12-53.

A VENDRE (affaire à saisir) Cause double emploi, de préférence de particulier à particulier. Appartement F 2, très ensoleillé. Côte-d'Azur, Les Lecques (Var) 300 m de la plage, 500 m du port. Rez-de-jardin, dans petit immeuble très bon standing de 2 étages, jardin 60 m², parfait état, charges insignifiantes. Prix : 400.000 F Tél. : (16-92) 31-35-05.

Etranger

NEW YORK CITY
Très belle zone résidentielle. Récent condominium de luxe, libre printemps 1982.

Appartement de 3 pièces (1 chambre) à 10 pièces (6 chambres) et toutes tailles intermédiaires. Quelques duplex Penthouses avec vue panoramique. Prix d'achat : 330.000 à 3.500.000 dollars.

Pour plus d'information, appeler
JERRY KIERUS COMPANY
tél. : (19-1) (2-12) 888-01-04. ou écrire : P.O. Box 4220. Telex 128 285 Kresus. Grand Central Station. NEW YORK NY 10017 U.S.A.

appartements achats

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE recherche, urgent, 2 à 3 p. Paris, avec ou sans travaux. Madame LEULIER 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

RECHERCHE 2 à 4 P., Paris, préf. 5e, 6e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

NEUILLY, 16, rue de l'Amiral-de-Joinville, imm. pierre de taille, 4 pces, 100 m², dble living + 2 chambres, ét. élevé, parf. état, chambre de service, 5.500 F net chauffage compris. Visite mercredi, 11 h-13 h.

SAINT-MANDÉ. Résidentiel s/bois, exceptionnel gd stand. imm. nf, p. de t., 6 appts de 70 à 100 m², gd cft, 2 bs, box de 5.500 à 7.500 F net. 283-37-29.

locations non meublées demandes

Paris

Etudiante cherche chambre ou studio, quartier Duroc Ecr. s/n° 6250 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PPTAIRES LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée. Service gratuit - 770-88-65

Médecin cherche 250 m², rive gauche immeuble ancien. Tél. 534-00-80 le matin.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris rech. pour clientèle étrangère et diplomates APPARTS, HOTELS PARTICUL. et VILLAS PARIS ou Ouest résident. 562-78-99

JEUNE COUPLE (collaboratrice au journal) cherche 3/4 p. Paris ou région parisienne. Facilité de transport et centres commerciaux. Grande cuisine, bains, loggia, parking, ensoleillé, étage élevé avec ascenseur, maximum 2.500 F mensuel. Ag. s'abstenir. Ecr. s/n° 6.248 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 3 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades — 281-10-20.

Cherche 2 pièces meublées pour mars et avril. Tél. 503-21-20 Hres bur. - 734-99-32 le soir.

bureaux

Ventes

LIMITE 18e
Dans ensemble immobilier propriétaire vend BUREAU 68 m² (à rénover), 743-16-37.

DIRECTEMENT VEND 385 m² LUXUEUX BURX, RENTABILITÉ confortable et sûre, 633-33-67. F.I.M., 5, quai de Bourbon, PARIS-4e.

SAF 622-10-10
(Madame Merlhès)
PARIS XIIIe - imm. neuf 87 m² - 5.800 F m² H.T. PARIS XVe, Mo Convention, imm. neuf, 412 m², R-de-Ch.

Locations

PONT DE SURESNES
1400 m² et 800 m² disponibles, immeuble neuf. Possibilité vente.
GEFIC C.T.I.
720-50-90.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. — R.C. — R.M.
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique.
355-17-50.

BUREAUX MEUBLÉS
Sièges de Stés avec secrétariat. Tél., télex, toutes démarches pour création d'entreprise.
ACTE S.A. 261-80-88 +
BORDEAUX (56) 81-98-80
TOULOUSE (61) 42-14-40.

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét : délais rapides
ASPAC 293.60.50

ST-GEORGES, 475 F
le m² annuel, sans pas-de-porte, H.P. 500 m² + ss-sol 100 m². Ecrire à n° 71.655 I.P.F., 12, rue d'Isly (8e).

BOISSY-SAINT-LEGER
Terminal R.E.R. (entre ROISSY et ORLY). Société internationale modifiant son organisation cède son bail 3/6/9. Surface 320 m² en 17 bureaux. Télex. Téléphone, meubles disponibles si nécessaire. Loyer mensuel, charges comprises. Prix : 15.000 F. Téléphone : (1) 569-39-59 ou 569-17-50.

locaux commerciaux

Local commercial 650 m² grand magasin exposition Bureau Ateliers : Cabinet Thiault 6, A Chatelet 18500 Mehun-sur-Yèvre.

Loue été 82 Ile de Ré magasin 70 m² + annexe très bien placé ASSELINE, B.P. V51 ABIDJAN

fonds de commerce

Recherchons achat ou participation de Société de travail temporaire. Ecrire sous N° 10 M à GEM Publicité, 142, rue Montmartre, Paris-2e qui transmettra.

A VENDRE
dans ville importante du midi : bar, restaurant, night-club, (seul établissement de la ville pouvant rester ouvert 24 heures sur 24), bon emplacement, grande licence, chiffre d'affaires important, parking à proximité. Prix du fond : 550.000 F. Téléphoner après 21 heures au (16) 90-96-11-44.

immeubles

PRÈS SAINT-EUSTACHE
Ensemble immobilier 1745 m² utiles. Téléphone : 355-40-50.

Pour investisseurs. A vendre IMMEUBLE - LYON Bureaux loués, bail indexé entreprise nationalisée 1er ordre. Rapport annuel 160.000 f HT. Prix : 1.600.000 F. Ecrire sous le n° 031.717 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IMMEUBLE CIAL
Proche BANLIEUE, rapport annuel 350.000 F. 265-64-11.

boutiques

INVESTISSEUR

Murs de boutique Nation immeuble pierre-de-taille. 1°) bail 3-6-9 janvier 76. Loyer 15.850 F révisable juin 82. Prix 170.000 F. 2°) bail 3-6-9 juin 74. Loyer 39.588 F. Prix 370.000 F. Gérant 720.89.18.

échanges

Part. à part. rech. en échange ou en partie d'un important complexe hôtelier, dans région touristique contre studio ou petit immeuble ou villa Côte d'Azur de préférence. Etudie toutes propositions autres régions. 16 (71) 59-74-90 ap. 20 h de préf.

pavillons

GENTILLY
Près R.E.R., pavillon 1 étage, 3 pièces, entrée, cuisine, salle de bains, cabinet de toilette, w.-c., cave, garage, chauffage central, jardinet, rue calme, bon état. Prix : 445.000 F. Téléphone : 735-70-87.

ISSY-LES MOULINEAUX MAISON indiv. entièrement rénovée, 160 m² habitables possibilité surélévation
5.000 F LE m²
603-53-79. — 605-13-65.

villas

Particul. vend maison en pierre 4 p. près de Caen (Cal.) bonne exp. tout cft, jardin d'agrément 60 m², grd garage 54 m² pourrait convenir à Artisan, quart. commerc., près lycées, à 15 mn. de la mer et de la forêt. Prix 300.000 F + f.N.-CHAUVIÈRE 1, rue de l'Ecureuil, 14300 CAEN. - (31) 82-11-46.

BOURG-LA-REINE, près Mo. Luxueuse villa neuve, séjour 70 m², cheminée mezzanine, 3 grandes chbres, 3 s. de bains, 200 m² habitables, ss-sol complet. Jardin 100 m². Prix : 200.000 F. 663-42-45.

fermettes

A VENDRE, particulier. AISNE, 140 km de Paris. Fermette en pierre dans bourg, sur 2.000 m² au bord de l'eau. Rénovée et décorée. 4 P., poutres cheminée, Salle d'eau, w.-c., grenier aménageable, garage. 380.000 F. Tél. 008-32-06.

Part. à part., vend fermette rénov., rég. St-Quentin (02). 5 p. de plain-pied, dont 3 ch., gde s. à mang. av. chemin., s. de bns, w.-c., gde cuis., dépend. + garage. Terrain : 4 600 m², dont 30 ares de chênes centenaires. Prix : 350.000 F. Téléphone : (16) 23-66-00-01.

propriétés

ARGENTEUIL
(15' SAINT-LAZARE)
Superbe PPTÉ 300 m² hab. 1500 m² jardin paysagé. 1.850.000 F — 603-27-51.

Achèterais vaste propriété de chasse SOLOGNE. Ec. HAVAS Orléans N° 201137.

MAISONS-LAFFITTE
PARC LIMITE VILLE
BELLE PROPRIÉTÉ
560 m² habitables divisibles copropriété possib. Jard. agrément 2.400 m². Façade 54 m. A SAISIR IMMEDIATEMENT Renseignements tél. pptaire 526-71-03. Agence s'abstenir.

9 kms RAMBOUILLET sur 2.400 m² arborisés, CHAUMIÈRE 200 m² hab. : séjour, 5 ch., bns, gar. 2 voit. + studio 40 m². 1.300.000 F. IMMOBILIÈRE NORMANDE, 42, av. J.-Jaurès, 78 Bois-d'Arcy. (3) 058-28-90.

CONTINENTAL IMMOBILIER L. RAYNAUD - 742-68-34 Sélection propriétés OUEST DE PARIS

BOUGIVAL
pptés agréables 1.000 m² Villas à construire, site protégé, reste quelques terrains à vendre.

LOUVECIENNES
Propriété exceptionnelle site protégé - terrain boisé A vendre 6.000 m² - Une villa à construire, panorama, conditions spéciales, créd. vendeur.

MARLY-SAINT-GERMAIN
Ppté parfait état à 5 mn. R.E.R. Belle villa 7 p. + pavillon gardien. Terrain 1.300 m², beaux arbres, environn. de qualité.

PRÈS DREUX
Ancienne ferme normande 5 p. tt cft, dépend., enclos carré. 100 fruitiers.

PRÈS LISIEUX
Ferme, gds bâtiments aménageables - Maisons 7 p. et 4 p., 40 hectares terres libres. EXCEPTIONNEL.

AUTRES PPTES A VENDRE Nous consulter : 742-68-34.

GROUPE P. G. DURANDO CONSTRUIT POUR VOUS 32, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS-2e.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être LA PROPRIETE que vous recherchez

domaines

SOLOGNE
(CERDON), à vendre excel. territoire de chasse de 50 Ha avec bâtiments. Ec. HAVAS Orléans N° 201138.

terrains

A VENDRE à Morangis (91) terrain clos 415 m², avec petite maison (2 pces) en bois et fibrociment. Eau, électricité, tout-à-l'égout. Tél. : 909-20-03.

viagers

NEUILLY, beau 3 pièces, cft, jardin. 1 tête 71 ans. 240.000. Rente : 3.500 mens. 563.84.42.

7e. La Tour-Maubourg. Gd 3 p., tt cft. 130.000 F + 4.700 F. Occupé femme 80 ans. Cruz. 8, rue La Boétie, 266-19-00.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

CARNET

Mariages

— M. et Mme Roger SAMSON, M. et Mme Claude MONFRAIS, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants.
Sylvie et Philippe.
La messe de mariage sera célébrée le lundi 22 février 1982, à 11 heures, en l'église du Calvaire-Saint-Pierre, à Caen.
10, rue de Lantheuil,
Calvaire-Saint-Pierre,
14000 Caen.
56, rue Maurice-Thorez,
92000 Nanterre.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Charles AUBERTIN,
administrateur à l'URSSAF,
ancien déporté
à Buchenwald et à Dora,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 13 février 1982, à l'âge de soixante-deux ans, à Caen (Calvados).
Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 18 février, à 14 h. 15, en la collégiale Saint-Martin de Montmorency.
De la part de :
Mme Charles Aubertin,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et de toute la famille.

— M. André Fabre, ancien avoué, et Mme M.C. Guillard-Fabre, avocats à la cour,
M. et Mme François Richard,
ont la douleur de faire part du décès de
Laurence FABRE,
survenu le 14 février 1982, à l'âge de vingt-sept ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 17 février 1982, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs.
82, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

— René Finkelstein
fait part du décès de son frère
Jean FINKELSTEIN,
survenu à l'hôpital Joffre de Draveil, le mardi 9 février 1982.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église de Saint-Lambert-des-Bois.
17, rue Guénégaud,
75006 Paris.

— La famille Giorgi
a la douleur de faire part du décès de
M. Antoine GIORGI,
survenu le 14 février 1982, à Antibes (Alpes-Maritimes).
Le service religieux sera célébré le jeudi 18 février, à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation, Paris-16e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, avenue du Colonel-Bonnet,
75016 Paris.

— Le docteur André Martin et Mme, née Jacqueline Loew,
Mlle Fanny Thervet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Léon LOEW,
née Germaine Loew,
leur mère, grand-mère et parente, survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 12 février 1982, à Paris.
Les obsèques auront lieu le mercredi 17 février, à 10 h. 45, au cimetière du Père-Lachaise.
Ni fleurs ni couronnes.
91, rue Hoche,
92700 Colombes.

— M. Charles-Gabriel de Chedid,
M. et Mme Charles-Antoine de Chedid,
M. Bernard de Chedid,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Marisa PRADO de CHEDID,
survenu le 13 février 1982, au Caire, à l'issue d'une brève maladie, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont été célébrées au Caire.
Priez pour elle.

— Sa famille,
Ses amis,
Et les anciens et anciennes de Soulins et du foyer Boileau,
ont la douleur de faire part du décès de
Jacqueline ROPHE,
survenu le 9 janvier 1982.
Une messe sera célébrée ultérieurement.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 10 février, dans sa quatre-vingt-huitième année, de
Mme Jean TAILLANDIER,
née Marie-Louise Bisnel.
Le service religieux et l'inhumation dans le caveau familial, au Bellay-en-Vexin, ont eu lieu le 15 février, dans l'intimité.
R. Taillandier,
8, rue Le Regrattier,
75004 Paris.
S. et G. Heurtet,
54, avenue de Verdun,
78290 Croissy.

— Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Fernando VALERA APARICIO,
dernier président du conseil du gouvernement
de la République espagnole en exil,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre des Palmes académiques,
survenu le 13 février 1982, à Paris-14e, dans sa quatre-vingt-troisième année.
L'inhumation au cimetière du Montparnasse (boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e), aura lieu le mardi 16 février 1982, à 14 heures.
28, rue des Plantes,
75014 Paris.
[*Le Monde du 6 février.*]

— Nous apprenons le décès, le lundi 15 février 1982, à Paris, de
Boris VODAR,
directeur de recherche honoraire
au Centre national
de la recherche scientifique.

[Né le 22 mai 1910 à Petrograd (*Russie*), *Boris Vodar, après ses études* à la faculté des sciences de Paris, obtient son doctorat ès sciences et devient, en 1946, maître de recherche au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.). A partir de 1948, il est directeur du laboratoire des interactions moléculaires et des hautes pressions du C.N.R.S., et est nommé, en 1955, directeur de recherche. Spécialiste de spectroscopie et *de physique des hautes pressions, Boris* Vodar a notamment été membre du Comité national de la recherche scientifique et du Comité consultatif de la recherche scientifique et technique.]

Anniversaires

— Le 14 février 1971, disparaissaient tragiquement, à San Martin Texmelucan (Mexique),
Anne-Marie ROSE-GUSTIN
et sa fille
Marie-Christophe,
en union avec les messes célébrées à leur intention, une pensée est demandée à tous ceux qui les ont connues et aimées.

— Anniversaire de la
bataille de Verdun.
L'Amicale libre du 22e B.M.N.A. célébrera ce soixante-sixième anniversaire le 19 février, à 14 h. 15, en la Mosquée de Paris (rue Quatrefages, Paris-5e - métro : Monge - autobus 67 et 89).

Messes anniversaires

— Une messe-anniversaire sera célébrée, à 18 heures, le mercredi 17 février 1982, à la mémoire de
Jean LEGARET,
sénateur,
conseiller de Paris,
en l'église Saint-Paul - Saint-Louis (chapelle des catéchismes), 99, rue Saint-Antoine, Paris-4e.

— Pour le premier anniversaire de la mort du
général d'armée
Claude VANBREMEERSCH,
une messe sera célébrée le mer*credi 17 février 1982, à 18 heures, en* la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris-7e.

Communications diverses

— Le banquet annuel de l'Association des anciens élèves du lycée Buffon *aura lieu le mercredi 3 mars* 1982, à 20 heures, au lycée Buffon, sous la présidence d'honneur de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (ancien élève du lycée Buffon). — Inscriptions : Jean Pol Hindre, 8, rue Edmond-Roger, 75015 Paris, Tél. (1) 578-29-17.

— ACORAM. Le mardi 23 février, à 18 h. 30, au Musée de la marine (Palais de Chaillot, 75016 Paris), conférence par M. Philippe Besnard, de la compagnie CII-Honeywell-Bull sur : « Suivi des courses transatlantiques et information du public à l'aide du système de positionnement à la mer par satellite », avec projection d'un film et de diapositives.
Les familles sont cordialement invitées.

— Les groupes 5 et 75 d'Amnesty International organisent une soirée-débat consacrée aux disparitions politiques dans le monde, le lundi 22 février, à 20 heures, à la Maison des jeunes et de la culture du onzième arrondissement (4, rue Mercœur - métro : Voltaire), en présence de l'écrivain argentin Osvaldo Soriano.

PRESSE

● *Les négociations doivent s'ouvrir cette semaine* entre la direction du groupe Times et les syndicats au sujet des six cents licenciements — ou départs — demandés par M. Rupert Murdoch. Cependant, les journalistes du *Times* sont intervenus lundi 15 février auprès de M. John Biffen, *ministre* du commerce, lui demandant de mener une enquête sur la légalité du récent transfert des titres des deux journaux de la société Times Newspapers Ltd. (T.N.L.) à la compagnie mère (qui « coiffe » l'ensemble des publications du groupe Murdoch à Londres, News International.

Le transfert des titres a été opéré au début de l'année. Selon certains observateurs, cette opération pourrait permettre à M. Murdoch de liquider les deux publications tout en conservant la propriété des titres.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

BIEN QU'ABANDONNANT UNE PARTIE DE SES RESPONSABILITÉS A LA RÉGION

L'État continuera à financer le « déficit » de la R.A.T.P.

M. Charles Fiterman, ministre des transports, a commencé le 15 février, devant le conseil général du Val-d'Oise, une série de rencontres avec les assemblées locales d'Ile-de-France pour *les consulter sur la réforme* des transports en commun de la région parisienne. Le projet de loi qu'il prépare devrait être prêt pour la session d'automne du Parlement.

M. Fiterman ne présente pas *aux élus locaux un projet achevé.* Il pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses, mais à travers ses interventions, comme à la lecture de la « note de réflexion » qu'il a fait distribuer aux conseillers généraux, apparaissent clairement un certain nombre de lignes directrices.

En premier lieu et contrairement à ce qui avait été prévu en 1979, *« cette réforme ne peut avoir pour but le désengagement financier de l'Etat »*. Cela pour trois raisons soulignées par M. Fiterman : *« le rôle passé »* du gouvernement, sa volonté de garder *« la tutelle »* sur la R.A.T.P. et la S.N.C.F., *« la nécessité d'une politique nationale en faveur du développement des transports collectifs »*.

La réforme doit donc permettre une amélioration du réseau de transports en commun en Ile-de-France, particulièrement en grande banlieue, et la politique régionale doit être cohérente avec les choix nationaux. Ainsi est réaffirmée la volonté du gouvernement d'alléger *« significativement dès le 1er octobre 1982 le coût du trajet entre le domicile et le lieu de travail pour les salariés »* et *« relativement et progressivement la charge pesant sur les usagers de la grande couronne par rapport à ceux du centre de l'agglomération »*, ce qui en clair veut dire que le prix de la carte orange cinq zones augmentera moins vite que celui de la carte deux zones.

Cela étant, l'objectif demeure de rapprocher la situation parisienne de celle de la province. Les pouvoirs de l'actuel Syndicat des transports parisiens, où l'Etat impose sa loi, seront donc transmis à une « autorité organisatrice des transports », émanation *directe des élus de la région, qui* fixera les orientations, déterminera les moyens d'exécution de sa politique, y compris en matière tarifaire.

Les rapports que cette « autorité » devra entretenir avec l'Etat seront difficiles à mettre en œuvre. Pour commencer, le ministère des transports devra assainir la situation financière de la R.A.T.P. et de la « S.N.C.F. - banlieue » (« normalisation » des charges de retraites, « consolidation » des emprunts, « reconstitution » du fonds de roulement). Pour l'avenir, la note du ministère préconise des contrats de cinq ans réglant la contribution de l'Etat tant pour le fonctionnement que pour l'investissement pour qu'il puisse *« comme en province contribuer à l'effort des collectivités locales pour le développement des transports urbains »*.

Faire payer tous les bénéficiaires

Ce sont aussi des « contrats » qui régleraient les rapports entre l'« autorité » et la R.A.T.P. ou la S.N.C.F. ; ils préciseraient la qualité du service qu'elles devront offrir et le prix qui devra être versé à ces entreprises pour qu'elles l'assurent, à charge pour elles d'équilibrer ensuite leur budget. Cela aurait pour avantage de les « responsabiliser ». Reste que la fixation de ce « prix » et les conditions de son évolution risquent d'être difficiles, car de son niveau dépendra celui des tarifs pour les voyageurs et la contribution qui sera demandée aux contribuables locaux et aux entreprises.

C'est là le nœud de la réforme puisque l'objectif du ministère est de faire payer — au prorata du bénéfice retiré, mais comment calculer précisément celui-ci ? — tous ceux qui profitent du système de transports : usagers, entreprises employant de la main-d'œuvre, sociétés commerciales ayent une surface de clientèle *étendue, collectivités locales.* Certes, pour celles-ci, M. Fiterman a promis : *« Toute compétence nouvelle d'une collectivité territoriale implique le transfert d'une ressource nouvelle équivalente et évolutive. »* Mais cela ne pourra réellement se faire que dans le cadre de la réforme des finances locales et de la nouvelle répartition des ressources fiscales entre l'Etat et les collectivités locales prévue par la loi sur la décentralisation. Aussi, c'est une réforme « évolutive » qui est actuellement prévue, une réforme qui n'entrerait en application que le 1er janvier 1984, l'année 1983 servant de transition entre l'ancien et le nouveau système.

Seront-ils si différents qu'il fut envisagé ? Les propos du ministre des transports *confirment* que le gouvernement ne veut — ni peut-être ne peut — se désintéresser ni du développement des transports en commun parisiens ni de leurs tarifs. Or l'Etat ne pourra imposer sa politique à des élus régionaux — dorénavant responsables et qui pourraient être tentés par d'autres choix — que par de fortes incitations financières. Et, donc, les subventionner largement... comme aujourd'hui.

THIERRY BREHIER.

TÉLÉMATIQUE : LA DÉFINITION

Les ministères de l'industrie et de l'éducation nationale ont approuvé par arrêté (« Journal officiel » du 17 février) une liste d'expressions et de termes appartenant au vocabulaire de l'informatique, cela après avis de l'Académie française.

On trouve notamment dans cette liste la première définition officielle des mots « informatique » et « bureautique » :

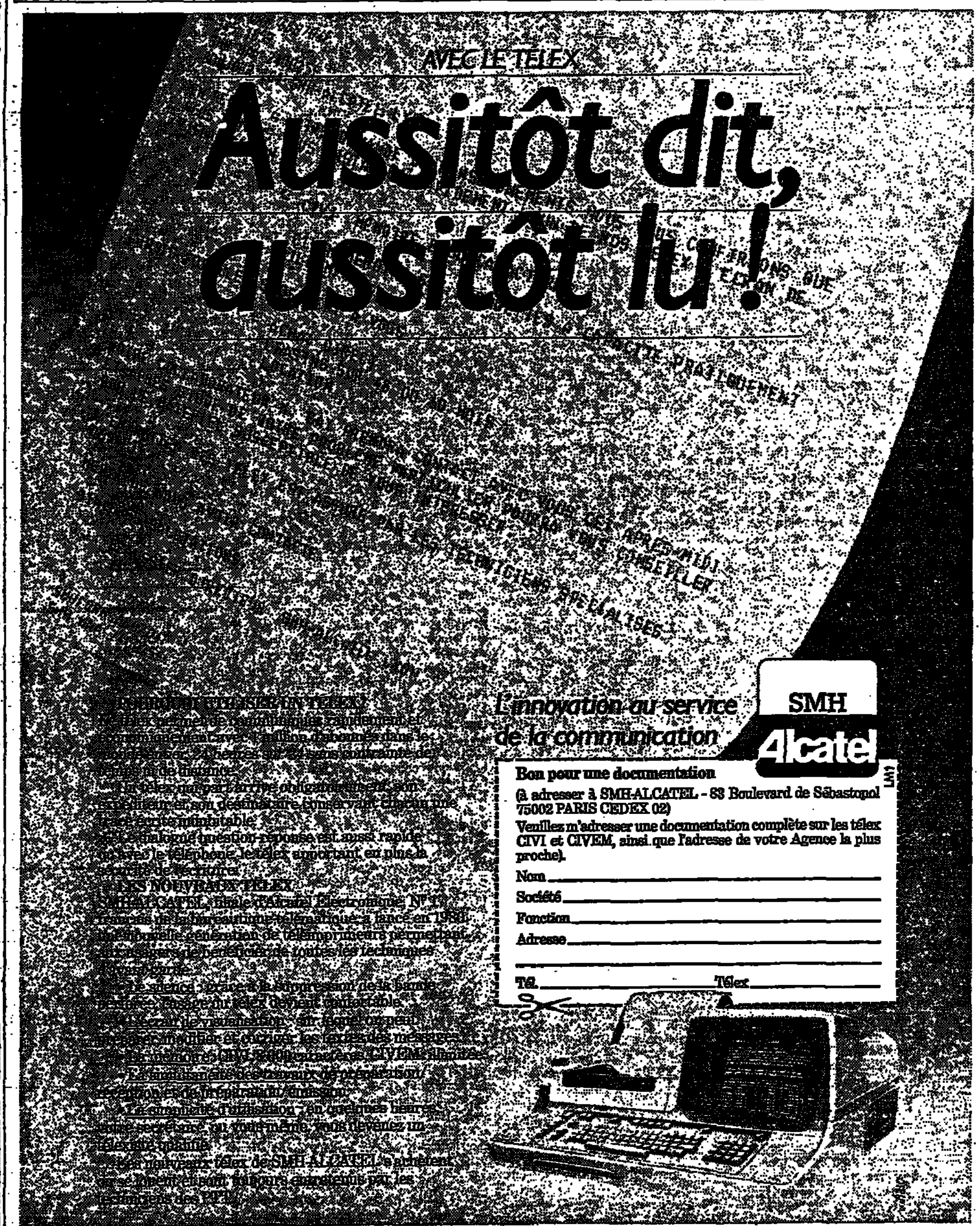
Informatique (n.f.) : « Science du traitement rationnel, notamment par machines automatiques, de l'information considérée comme le support des connaissances humaines et des communications dans les domaines technique, économique et social. »

Bureautique (n.f.) : « Ensemble des techniques et des moyens tendant à automatiser les activités de bureau et principalement le traitement et la communication de la parole, de l'écrit et de l'image. »

● *Chambord : un nouveau commissaire.* — Le Journal officiel du 14 février publie le décret du président de la République nommant commissaire à l'aménagement du domaine de Chambord, M. Christian Mary.

[Né en 1942, ingénieur divisionnaire des eaux et forêts, M. Christian Mary, après avoir été en poste dans le Bas-Rhin et en Moselle, M. Mary était l'adjoint du commissaire précédent, M. Geoffroy de Roquancourt, depuis le 1er novembre 1975, et assurait son intérim depuis le 14 juillet dernier.]

● *Cyclo-écologistes à Stockholm.* — Pour commémorer le dixième anniversaire de la conférence des Nations unies sur l'environnement, qui se tint en 1972 à Stockholm, M. Georges Krassovsky, qui a déjà organisé avec succès cinq grandes randonnées internationales cyclo-écologistes, a l'intention de faire converger vers la capitale suédoise, le 5 juin prochain, les cyclistes d'une cinquantaine de pays. Les participants français doivent démarrer de Paris le 23 avril. (Les cyclo-écologistes réunis, B.P. 164, 75664 Paris Cedex 14).



Le Monde **régions**

PAYS DE LA LOIRE

Après douze ans d'attente

Les premiers pas du Grand-Nantes

Dans quelques semaines, quand la préfecture de Loire-Atlantique aura officialisé les choses, l'agglomération nantaise disposera enfin d'une structure juridique commune à la ville et à sa banlieue, qui rassemblent cinq cent mille habitants, soit plus de la moitié de la population du département. Sur proposition de Nantes et après deux échecs, en 1971 et en 1975, les communes se sont accordées sur une formule de coopération souple : un Sivom, syndicat intercommunal à vocation multiple, baptisé ici SIMAN - Syndicat intercommunal multiple de l'agglomération nantaise. Il a fallu douze ans au Grand-Nantes pour arriver à ce résultat.

La coopération intercommunale résulte plus souvent d'un mariage de raison que d'amour. C'est vrai cette fois encore dans l'agglomération nantaise, où les dix-neuf communes classées par l'INSEE dans le périmètre urbain de la métropole ont toutes dit « oui » à la proposition d'association du maire de Nantes, M. Alain Chenard, député socialiste. Cette fois la grande ville ne leur a pas fait peur. Il est vrai que le contrat de mariage ne crée pas beaucoup de nouvelles contraintes. Toutes ces communes vivalent en « concubinage notoire » depuis une quinzaine d'années avec la formule des syndicats à vocation unique.

Chaque fois que se posait un problème d'intérêt intercommunal, on créait un nouveau syndicat. Il en est ainsi aujourd'hui pour des lycées, pour des collèges, pour la gestion d'un terrain de nomades, pour des handicapés, pour les transports en commun, etc. : en tout, près d'une quarantaine. Leur multiplication a permis des réalisations non négligeables, mais... avec quelle lenteur d'exécution ! C'est la paralysie du système qui a décidé le maire de Nantes à relancer en janvier 1981 l'idée d'une structure d'agglomération.

Nantes a échappé en 1966 au sort de Bordeaux, Strasbourg, Lyon et Lille-Roubaix que le ministre de l'intérieur de l'époque dota autoritairement de communautés urbaines. Le maire d'alors, le sénateur radical valoisien André Morice, avait pris le pari d'amener — sans contrainte — les communes du Grand-Nantes à la coopération. En 1971 il proposa la fusion. Ce fut un échec. Aucun des nouveaux élus ne voulut se faire hara-kiri. En 1975 André Morice lança l'idée d'une communauté urbaine. Les socialistes, minoritaires alors dans les mairies mais fort agissants, réussirent à faire capoter le projet.

Depuis 1977 Nantes, comme sa ceinture, est rose. Les choses ont donc été cette fois plus faciles. Mais les élus ont surtout travaillé ensemble en serrant les coudes, toutes tendances politiques confondues dans deux syndicats qui à force d'opiniâtreté ont obtenu des résultats assez spectaculaires. Celui des transports en commun a réussi, en cinq ans, à doubler le nombre des usagers des autobus et à décrocher l'aide de l'Etat pour financer le tramway nantais. Celui de la voirie d'agglomération a fini par faire prévaloir contre l'avis des services de l'équipement l'idée d'un tunnel pour franchir la Loire afin de préserver l'avenir du port. M. Fiterman, ministre des transports, est venu à Nantes le 21 novembre dernier pour officialiser toutes ces aides de Paris (*le Monde* du 24 novembre).

L'agglomération nantaise a maintenant besoin de mettre les bouchées doubles en matière d'équipement collectif pour rattraper le retard considérable qu'elle a accumulé au fil des années. Certains gros chantiers sont déjà avancés, comme l'usine d'épuration des eaux usées, qui évitera qu'elles ne soient directement rejetées en Loire. Pour d'autres, on en est encore aux études. C'est le cas des ordures ménagères qui sont toujours entassées en décharge contrôlée dans les prairies les plus basses en bordure du fleuve.

Tous ces sujets avec les études d'urbanisme général et la maîtrise foncière font partie des compétences obligatoires du SIMAN qui fonctionnera avec neuf commissions. Les problèmes de sécurité incendie ne se trouvent qu'au nombre des compétences facultatives. Ce n'est pas que les élus en sous-estiment l'urgence, mais chacun tient encore trop à « ses » pompiers. Dans le contrat de mariage, Nantes a su se montrer généreuse. Bien qu'elle paie un peu plus de 60 % des charges de l'ensemble des services communs, la ville s'est contentée de 40 % des sièges. La présidence du SIMAN est toutefois revenue au maire de Nantes.

Ce dernier se félicite d'avoir réussi à rassembler ainsi l'agglomération, et il ne s'émeut pas des critiques de ses adversaires politiques qui rêvent de reconquérir la mairie en 1983. « *C'est un syndicat minimum ! A vaincre sans péril... on triomphe sans gloire* », entend-on murmurer dans les salons où U.D.F. et R.P.R. affinent leur stratégie pour les cantonales et les municipales. Le maire de Nantes se borne à répliquer : « *Il me suffit d'avoir réussi là où la droite a échoué à deux reprises et en douze ans de mandat.* »

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

Le terminal méthanier sur l'estuaire

Des munitions pour la torchère de Montoir

Après une année d'attente, le terminal méthanier de Montoir, sur l'estuaire de la Loire, s'apprête à recevoir ses premières livraisons de gaz algérien. Un petit cargo méthanier, le Jules-Verne, *a apporté, ces jours derniers, ses premières livraisons de 25 000 mètres cubes en provenance du port algérien d'Arzew, pour mettre en froid dans les installations de Montoir. Le gaz est, en effet, transporté sous forme liquide à une température de moins 160 °C.*

Les gros méthaniers sont attendus à partir du 15 mars. Ils transporteront chacun 125 000 mètres cubes de gaz liquide, soit 60 000 tonnes. La ronde des navires s'acheminera alors à la cadence de trois à quatre par mois jusqu'à l'été, et d'une dizaine à partir de l'automne. Dès octobre, le gaz destiné à la Belgique arrivera à son tour à Montoir, d'où il sera acheminé par gazoduc, en attendant la construction du terminal belge de Zeebrugge, dont la mise en service est prévue en 1987.

Depuis la signature de l'accord franco-algérien, la torchère de Montoir éclaire à nouveau l'estuaire de la Loire à l'endroit où l'enjambe l'élégant pont de Mindin - Saint - Nazaire. Gaz de France l'avait éteinte à l'automne. Par lassitude peut-être, comme ces veilleuses qui mouchent leur lampe quand elles ont attendu trop longtemps. Le terminal de Montoir — plus d'un milliard de francs de travaux — est prêt depuis décembre 1980. C'est le plus important d'Europe, le second au plan mondial après Tokyo. Il peut traiter 5 milliards de mètres cubes de gaz naturel par an et offre deux postes de déchargement accessibles à toutes marées aux transporteurs de 125 000 mètres cubes. Il est raccordé au réseau de distribution national et au transtockage souterrain de la région parisienne et de la Sologne.

Pendant que les techniciens d'E.D.F. refroidissent les installations, le Port autonome s'active de son côté à déblayer la vase qui s'est accumulée pendant l'année d'attente au pied des quais. L'entretien du chenal coûte 50 millions de francs par an, et le Port autonome, qui s'est lourdement endetté pour l'approfondir de 4 mètres ces dernières années, attendait la « bonne nouvelle » pour faire le ménage avant l'arrivée des premiers méthaniers.

« *Si l'accord n'avait pas été signé cette année, la situation aurait été dramatique pour le Port autonome. Il aurait fallu revoir des programmes et renoncer à certains investissements* », admet aujourd'hui M. Michel Bayle, directeur du développement du port autonome de Nantes-Saint-Nazaire. Depuis deux ans, le budget du port est déficitaire. L'arrivée du méthane va rétablir rapidement la situation. Et le directeur, M. Jean Smagg, se félicite d'avoir toujours joué gagnant en maintenant les investissements de haut niveau.

Depuis l'annonce faite à Angers le 1er juillet 1976 par le président Valéry Giscard d'Estaing de la décision de construire le terminal méthanier à Montoir, la physionomie de la basse Loire s'est transformée. Pour permettre la remontée du fleuve aux navires gros porteurs — les méthaniers font 125 000 tonnes — il a fallu recreuser le chenal à 13,75 m de profondeur. Au cours de ce gigantesque chantier de dragage, 300 millions de francs ont été dépensés pour extraire 60 millions de mètres cubes de sable et d'alluvions diverses qui, rejetés sur les berges marécageuses, ont permis le remblaiement de 400 hectares de prairies transformées en zone industrielle malgré l'opposition des écologistes.

Les chardons y ont poussé jusqu'ici plus vite et mieux que les usines. Dans l'euphorie de l'époque, les « aménageurs » annonçaient la création d'une dizaine de milliers d'emplois. On n'a pas dépassé le cap de quelques milliers.

Des atouts de développement

Le sénateur R.P.R. Michel Chauty ne qualifie plus le port de Nantes de « Rotterdam de l'Ouest ». Et le conseil régional des Pays de la Loire ne le nomme plus le « Fos de l'Atlantique », fer de lance industriel de l'Europe.

L'installation du terminal méthanier a cependant donné à l'estuaire de la Loire d'extraordinaires atouts de développement. L'approfondissement du chenal de navigation a ouvert la route du fleuve aux navires de plus de 100 000 tonnes. La société Elf Aquitaine, qui s'apprêtait à fermer sa raffinerie de Donges, vient de la moderniser et en a fait la troisième raffinerie de France. E.D.F., de son côté, a diversifié ses sources d'énergie en reconvertissant au charbon sa centrale de Cheviré et en construisant de nouvelles tranches de 600 MW à Cordemais. Pour ravitailler ses centrales thermiques, qui vont consommer plus de 4 millions de tonnes de charbon par an, le Port autonome achève actuellement le terminal charbonnier accessible aux minéraliers de 140 000 tonnes de port en lourd dans le prolongement des quais où accosteront les méthaniers. Il sera opérationnel à l'été 1983.

Entre les tas de charbon et les cuves de gaz, le Port et la chambre de commerce ont laissé une place pour les industries du froid. Le gaz naturel liquéfié à moins 160 °C restitue en effet des frigories en revenant à l'état gazeux. De multiples études ont été conduites les années passées, pour recenser les possibilités d'utilisation de ce froid. Le projet le plus avancé actuellement concerne une minicentrale électrique de 9 MW fonctionnant sur le principe d'une pompe à chaleur inversée. E.D.F. et G.D.F. négocient ensemble, mais la discussion traîne sur un litige de subvention pour économies d'énergie.

Incontestablement, l'arrivée du méthane va confirmer la fonction énergétique de la basse Loire et du port. Le développement industriel suffira-t-il ? La question est plus que jamais d'actualité au moment où la Loire-Atlantique vient de passer le cap des quarante-sept mille chômeurs. — J.-C. M.

Point de vue

PROSPECTIVE ET DÉCENTRALISATION

Un changement démultiplié

par PIERRE ZÉMOR (*)

LES mutations politiques comme les progrès techniques se mettent en œuvre difficilement et ne concernent d'abord que les unités socio-économiques les plus évoluées. La diffusion dans la société est ensuite une lente distillation dans laquelle bien des colonnes sont bouchées. Certes, le pouvoir politique peut imprimer sa marque sur quelques grands principes institutionnels. Les comportements quotidiens ou professionnels en seront-ils pour autant changés ?

Il est plus facile de transformer un préfet en commissaire de la République n'exerçant qu'un contrôle *a posteriori* que de modifier les attitudes locales ou la nature des relations de codépendance et de collaboration qui existent entre tel maire d'une petite commune et tel fonctionnaire départemental. Il est de même beaucoup plus aisé de nationaliser telle moyenne banque d'affaires que de faire évoluer la mentalité de tel chef d'agence habitué à ne prendre aucun risque devant la trésorerie d'une P.M.E., qui a justement recours à son aide.

∴

N'est-ce pas le moment pour les démarches prospectives de renouveler leurs méthodes, leurs praticiens, leurs lieux de réflexion, leurs thèmes ? Passer du stade de la recherche à celui de l'action ? Accepter que leurs outils soient des prétextes auprès des acteurs influents pour leur confrontation, leur animation et leur maturation ?

Il n'est pas encore trop tard pour que l'interrogation sur l'avenir deviennent expérimentale, c'est-à-dire en situation locale, régionale, professionnelle. Il est urgent de se départir d'une fausse neutralité et d'un recul devenu illusoire pour accepter le parti pris, l'orientation politique délibérée dont on teste, calendrier en main, les effets sur le terrain. L'expérimentation, c'est, par exemple, l'essai d'une nouvelle instance administrative, l'inoculation rapide d'une nouvelle formule de gestion ou encore la pratique d'un nouveau type de relation. Avec le droit à l'erreur et la précaution de ne généraliser que les réussites décentralisées.

Ainsi, c'est une prospective plus opérationnelle, plus « appliquée », qui doit émerger pour faire passer dans les faits ses conjectures, impliquer les médias et répondre aux attentes des décideurs politiques.

La planification française ne sera-t-elle pas conduite à connaître une telle évolution ? Lointaine est, en effet, l'époque des premiers plans mobilisateurs pour la reconstruction, et dépassées les périodes où la mise en musique de la croissance était un exercice gratifiant. Le « Plan » ne va-t-il pas être amené à explorer la nature des difficultés, la possibilité du changement et à proposer à ses partenaires de nouveaux compromis sociaux plutôt que de dresser de grandes fresques désormais peu attrayantes ? Ne va-t-on pas passer d'une « planification par l'étude » à une « planification par la relation » ?

Quel peut être, dans ces conditions, le rôle du pouvoir central pour introduire des transformations réelles et profondes ? S'il n'y a pas de voie royale, s'il faut être partout sur le terrain, l'Etat n'est-il pas impuissant ? Sauf à choisir l'omniprésence de la collectivité publique, à coup sûr identifiable à une vaste bureaucratie.

Il y a là une gageure : comment, avec un appareil d'Etat, des méthodes et des mentalités fortement centralisées, catalyser un changement décentralisé dans les structures de production, dans les réseaux de service, dans les espaces sociaux ? Comment favoriser partout l'évolution rapide des comportements en respectant la liberté des acteurs ? Comment augmenter la surface de contact entre la volonté de changement et le pays sans tomber dans le registre incantatoire du discours politique ?

Les administrations auront, en vérité, à opérer une révolution copernicienne : accepter de ne pas intervenir directement ; favoriser, former, encourager financièrement les agents de changement de manière non directive. Car, la mobilisation ne se fait qu'au niveau de la responsabilité de décision, l'information n'a d'effet qu'en écho d'un vécu local, la pédagogie loin du terrain d'application est au mieux une accumulation de connaissances sans débouché, au pire un propos de propagande.

∴

La tâche n'est pas facile pour un pouvoir fort et qui veut obtenir des résultats rapides sur l'ensemble du pays, alors que les services administratifs, les sièges sociaux des entreprises, les états-majors d'associations ou groupements y sont mal préparés. On ne peut pas dire que des attitudes de confiance à l'initiative décentralisée aient toujours été absentes, dans le passé, chez tels fonctionnaires de l'action régionale ou de l'aménagement urbain ou chez tels animateurs ruraux ou de mouvements de consommateurs ; mais les moyens et les bonnes volontés étant limités, on retombait dans les ornières de la directive centrale, de la norme et du mode d'emploi conçu à Paris et vulgarisé par une courte « virée » provinciale.

Ces succédanés de décentralisation ne peuvent plus être de mise face à l'urgente nécessité d'un changement profond. Il ne suffit plus de quelques germes, il faut une épidémie.

Quelles mesures, par exemple ? Dans chaque administration, un pourcentage des crédits affectés à l'expérimentation décentralisée, à l'innovation sociale et à la mobilité des carrières régionales de ses responsables les plus créatifs ? La vérification, pour toute mesure, de l'existence des conditions favorables à son application ? Des « médiateurs ? — préventifs — chargés de dépister et de lever les obstacles ? Une agence — rattachée à une instance interministérielle telle que le Plan — capable d'écoute sociale, d'imagination, de soutien aux initiatives décentralisées, d'encouragement aux projets novateurs et d'évaluation des effets des politiques suivies ? Sa raison d'être serait de stimuler par des idées ou des suggestions l'Etat et l'ensemble des partenaires sociaux pour qu'eux-mêmes agissent — au second degré — en faveur des évolutions recherchées.

∴

Si l'Etat fait ainsi la preuve qu'il peut lui-même renouveler ses méthodes, ses instruments et ses critères d'intervention, quelques espoirs sont permis de voir s'amorcer un processus de changement qui ne se contente pas de signes superficiels. En associant intellectuels et responsables, quels qu'ils soient, en écoutant les citoyens, la prospective peut trouver, dans l'action, un nouveau statut.

Le meilleur-moyen, aujourd'hui, de dire l'avenir n'est-il pas de contribuer aux conditions de son avènement plus rapide ?

(*) Professeur au Centre d'enseignement supérieur des affaires (HEC, ISA, C.P.C.).

Le Monde

économie

SOCIAL

Les négociations sur le temps de travail dans la métallurgie l'évolution du SMIC et le traitement des fonctionnaires s'engagent dans un climat tendu

A la veille de la première rencontre au sommet, depuis le 10 octobre 1979, entre le parti socialiste et la C.G.T., trois négociations déterminantes se sont ouvertes, ce mardi 16 février, sur le front social : l'une sur la durée du travail dans la métallurgie, l'autre sur la revalorisation du SMIC, la troisième sur l'augmentation des traitements des fonctionnaires (le Monde *du 16 février). Elles interviennent sur fond de grèves, dans une certaine tension provoquée par le drame de Clichy* (lire p. 40), *les dernières déclarations du C.N.P.F. et le durcissement du conflit des douaniers.*

Les discussions sur la durée du travail dans la métallurgie seront-elles celles de la dernière chance ? De l'avis même du C.N.P.F., elles seront un test, qui permettra de constater « *si la politique contractuelle est encore possible ou s'il n'y a plus rien à négocier* ». La position patronale, nettement hostile à la recommandation gouvernementale de rétribuer intégralement la réduction d'une heure du temps de travail hebdomadaire, n'a pas varié d'un iota depuis le protocole d'accord proposé en décembre par l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) : compensation à 66 % pour trois réductions d'une demi-heure (1er février et 1er juin 1982, 1er janvier 1983).

Ce protocole avait été repoussé dans un premier temps par la C.G.T., puis par la C.F.D.T., F.O. et la C.G.C. Ces trois dernières organisations accepteraient toutefois une « *compensation dégressive* » des salaires en échange de créations d'emplois. La C.G.T., pour sa part, reste ferme, souhaitant aller très vite dans la métallurgie vers des réductions d'horaires compensées à 100 %, assorties de créations d'emplois proportionnelles au volume d'heures travaillées en moins. Elle réclame aussi, sur ce point, des négociations et des consultations du personnel dans les entreprises.

Mais le désaccord porte aussi sur les heures supplémentaires et sur l'application de la cinquième semaine de congés payés. Lundi, visiblement excédés par les récentes déclarations du président de la République et de M. Mauroy, les responsables du C.N.P.F. ont réaffirmé leurs inquiétudes quant au coût de la cinquième semaine, estimé par eux à 32,5 milliards de francs pour l'ensemble des entreprises, soit 2,5 % de la masse salariale globale (nos dernières éditions du 16 février). MM. Gattaz et Chotard, respectivement président et vice-président du C.N.P.F., ont réclamé « *une nouvelle ordonnance* » sur la durée du travail. Ils arguent que l'ordonnance gouvernementale est applicable à compter du 1er février 1982 ; en conséquence, les deux jours et demi de congé par mois de travail — au lieu de deux — doivent être octroyés à partir du 1er février et non pas à compter du 1er juin 1981, date de départ de la période annuelle *ouvrant droit aux congés payés*. Le décompte du C.N.P.F. donnerait ainsi deux jours ouvrables de congés supplémentaires pour 1982 au lieu de six. M. Chotard a indiqué que la « *nouvelle ordonnance* » devrait marquer clairement « *la rétroactivité* » du processus, et donnerait « *une valeur juridique* » aux propos tenus la semaine dernière par le premier ministre.

Sur le terrain, cependant, des accords sont conclus au niveau des entreprises, à l'issue de grèves assez dures — qu'illustre malheureusement le grave incident de Clichy. C'est ainsi que le groupe Dassault (quinze mille salariés) vient d'accorder la quarantième heure compensée à 100 % au lieu des 66 % prévus initialement. De même des accords ont été conclus avec Glaces Motta d'Argentan (Orne) et la S.F.E.N.A. à Châtellerault (Vienne).

A noter une déclaration de M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, qui, dans l'éditorial de *F.O. Hebdo*, daté du 17 février, estime lui aussi que l'ordonnance sur la cinquième semaine « *a été mal rédigée* », qu'elle donne aux employeurs « *d'incontestables arguments* » et qu'il vaudrait mieux « *prendre une nouvelle ordonnance* » pour clore ce débat.

Au ministère du travail, la réunion de la commission supérieure des conventions collectives, présidée par M. Auroux, devait établir de nouvelles règles du jeu pour l'évolution du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) qui intéresse un million sept cent mille travailleurs, et fixer le montant de la prochaine hausse, au 1er mars. M. Auroux entendait proposer une programmation de la progression du pouvoir d'achat du SMIC. Deux rendez-vous annuels, en janvier et en fin d'année (contre un actuellement en juillet) échelonneraient *cette augmentation* minimum. La discussion devait également porter sur la mensualisation du SMIC en remplacement du taux horaire (18,15 F depuis le 1er janvier). Côté syndical, la C.G.T. revendique un relèvement immédiat de 10 %. La C.F.D.T. se contenterait de 7 % en 1982 et autant en 1983, pour atteindre en 1984 3 400 F par mois (valeur au 1er avril 1981). La centrale F.O., qui refuse de se laisser entraîner dans une politique des revenus, est contre toute idée de programmation. La C.F.T.C. est d'accord pour une programmation sur deux ans. Quant au C.N.P.F., il estime que la revalorisation des bas salaires ne doit pas résulter de l'augmentation du SMIC, mais de la politique *contractuelle dans les branches* professionnelles ou les entreprises.

Dans la fonction publique

Enfin, les dirigeants de sept organisations syndicales de fonctionnaires retrouvaient pour la troisième fois, mardi, leur ministre, M. Anicet Le Pors, afin de poursuivre la négociation de l'accord salarial 1982. Une quatrième réunion est d'ores et déjà *prévue pour le 23 février*. Lors de la précédente réunion, le 9 février, M. Le Pors avait proposé aux syndicats un revalorisation de 10,5 % des traitements pour 1982 (2,6 % en mars et juin, et 2,5 % en septembre et décembre, s'ajoutant à 0,3 % déjà accordé). Deux réajustements sont prévus pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie.

Les syndicats jugent ces propositions « *insuffisantes* », voire « inacceptables », mettant l'accent sur la progression des bas salaires et, avec des nuances, sur le maintien du pouvoir d'achat des quatre millions de fonctionnaires ou assimilés. Pour la C.F.D.T. en effet, les hauts fonctionnaires peuvent ne pas être concernés. La C.G.T., qui organise une semaine d'action du 16 au 23 février, demande quant à elle « *une plus grande anticipation des salaires sur les prix* ». De son côté, la FEN réclame une garantie du niveau de vie des fonctionnaires d'une année sur l'autre. FO, la C.F.T.C., les autonomes *dénoncent* la faiblesse des propositions gouvernementales fondées sur le « Système Delors » de lutte anti-inflationniste.

Ces négociations interviennent au moment où la grève des douaniers *continue de se durcir* après l'échec d'une première entrevue au ministère du budget le lundi 15 février

Le ministère de la solidarité nationale présente son avant-projet d'ordonnance sur l'abaissement de l'âge de la retraite

Pension à taux plein dès soixante ans

Le ministère de la solidarité nationale a transmis pour avis, comme il l'avait annoncé, son avant-projet d'ordonnance sur la retraite à soixante ans aux organisations de salariés et de non-salariés, au patronat et à la Caisse nationale d'assurance-vieillesse. Les partenaires sociaux seront reçus dans les prochains jours au ministère. Le projet définitif sera soumis au conseil des ministres du 3 mars et non pas à celui du 24 février, comme il en avait été question. La mise en application est prévue pour le 1er avril 1983, date à laquelle l'actuel accord sur la garantie de ressources arrivera à expiration. Ce système assure aux salariés âgés d'au moins soixante ans une garantie de ressources égale à 70 % de leur salaire antérieur jusqu'à la liquidation de leur pension, dans certains cas de démission ou de licenciement.

Toutefois, la nouvelle ordonnance entrera en vigueur, selon des modalités spécifiques, dès le 1er juillet 1982 pour les agents non titulaires de l'Etat et des collectivités locales qui n'ont pas accès actuellement au dispositif de la garantie de ressources, et pour les chômeurs de plus de soixante ans qui sont peu indemnisés ou ne le sont plus.

Une seconde ordonnance limitant les cumuls pension-revenus d'activité professionnelle est en préparation : l'avant-projet devait être transmis pour avis aux partenaires dès le 16 février et présenté ensuite au conseil des ministres du 3 mars.

Le coût supplémentaire net des nouvelles mesures a été estimé par le ministère à quelque 2,5 milliards de francs pour 1983. Les dispositions prévoyant le financement des nouvelles mesures ne font pas partie du projet d'ordonnance. Enfin, l'autonomie des régimes complémentaires est respectée. Le gouvernement souhaite leur « alignement » sur le régime général, mais c'est aux partenaires sociaux de mettre en œuvre la réforme en la matière.

L'avant-projet d'ordonnance sur l'abaissement à 60 ans de l'âge de la retraite a été présenté à Paris *le 15 février par* M. François Mercereau, conseiller technique du ministère de la solidarité nationale. En voici les principaux points :

1. — Conditions d'ouverture du droit.

à 60 ans, comme dans l'actuelle réglementation en vigueur. Mais désormais, dès 60 ans — là réside le changement, — tout salarié bénéficiera d'une retraite à taux plein, ce qui n'est pas actuellement le cas, dès lors qu'il justifiera d'une durée d'assurance d'au moins cent cinquante trimestres (ou 37,5 années).

Cette durée est obtenue en totalisant les périodes cotisées et assimilées (chômage, maladie, maternité), quel que soit le régime de base, ainsi que les périodes reconnues équivalentes (comme par exemple la majoration de deux ans de cotisation par enfant élevé). Un décret en Conseil d'Etat précisera ultérieurement les conditions dans *lesquelles* les périodes d'activités professionnelles antérieures à l'affiliation des assurés à un régime de base seront prises en compte pour l'ouverture du droit (cela concerne, par exemple, certains commerçants, artisans, agri*culteurs, etc.*).

A durée de cotisation inférieure, pension réduite au prorata selon un système de coefficient d'abattement.

2. — Taux de pension.

● Tout salarié à durée d'assurance au moins égale à cent cinquante trimestres bénéficie d'un taux plein à 50 % du salaire annuel moyen des dix meilleures années.

● Ce taux plein est accordé à *certains assurés, même si* la durée d'assurance requise n'est pas remplie. Ils conservent leurs avantages acquis, selon des modalités même plus intéressantes. Ainsi en est-il pour les assurés reconnus inaptes au travail dans certaines conditions, pour les anciens déportés ou internés, et sous condition pour les mères de famille ouvrières, les anciens combattants et les anciens prisonniers de guerre.

Les femmes salariées agricoles *comme* les *travailleurs* manuels qui bénéficiaient du taux plein avant 65 ans sont désormais assujettis à 60 ans au régime général. Ainsi, un travailleur manuel aura-t-il le taux plein à 37,5 annuités de cotisation au *lieu des 41 exigées actuellement.*

● Pour ceux qui entre 60 et 65 ans ne totalisent pas 37,5 années de cotisation, la pension sera réduite en appliquant des coefficients d'abattement au prorata de la durée réelle de cotisation. Les *modalités* de *cette minoration* ont été améliorées : on choisit le plus avantageux, selon le cas d'espèce, des deux critères — soit la minoration de 10 % par annuité de cotisation manquante, soit la minoration *de 10 % par année séparant* l'assuré de l'âge de 65 ans.

● Pour ceux qui, au-delà de 65 ans, ne totalisent pas 37,5 années de cotisation, les actuels coefficients d'ajournement sont améliorés pour, là encore, arriver plus vite au taux plein. Mais sans pouvoir le dépasser. Plus de majoration si l'on prend sa retraite au-delà de l'âge légal. Il s'agit, en fait, d'un repêchage des petites carrières (une femme sur cinq totalise moins de dix ans d'assurance).

3. — Périodes prises en compte pour l'ouverture, périodes d'activité et assimilées.

L'assimilation du congé parental *de deux ans par enfant élevé* (pendant neuf ans avant la seizième année) à une période d'activité normale, actuellement accordée à la mère, est étendue au père. Elle est également étendue aux mères qui ont perdu un enfant. Mais qui ont bénéficié du congé.

4. — Autres équivalences.

Pour ceux qui ont exercé une activité agricole non salariée entre 18 et 21 ans, avant 1976, la durée d'assurance *reconnue* est équivalente à celle d'une activité salariée. De même, pour les salariés des DOM-TOM en activité avant 1948, date d'intégration de ces régions au régime général de la sécurité sociale. De même enfin, pour les cadres intégrés au régime général en 1947. Leurs années d'études sont considérées comme années d'activité. Cela concerne en fait plus de la moitié des cotisants à l'AGIRC. De même enfin pour les médecins conventionnés, les artistes, auteurs, etc.

5. — Dispositions transitoires entre le 1er juillet 1982 et le 1er avril 1983.

C'est là un aspect tout à fait nouveau de la réforme. La nouvelle réglementation, en particulier la pension à taux plein, est appliquée dès le 1er juillet 1982 aux personnels non titulaires de l'Etat et des collectivités locales âgés d'au moins 63 ans. Cela intéresse 30 000 personnes. Pour ceux qui, parmi eux, bénéficient d'un contrat de solidarité, la nouvelle réglementation s'appliquera dès 60 ans.

Les chômeurs de 60 ans et plus pourront bénéficier de la retraite à taux plein, même s'ils ont cotisé moins de 37,5 années. La clause est valable y compris pour les chômeurs non indemnisés qui, dès 60 ans, toucheront une pension proratisée selon la durée d'assurance au moins égale au minimum vieillesse actuellement de 2 000 F par mois. Cette disposition intéresse 50 000 personnes.

6. — Garantie de ressources.

Les mesures envisagées en matière de garantie de ressources pour accompagner la nouvelle ordonnance ne seront pas favorables pour tout le monde. Elles *étendent* la garantie à certains qui n'en bénéficiaient pas jusqu'alors, mais en diminuent le montant pour d'autres bénéficiaires. Les précisions apportées sur ce point par M. Mercereau sont contradictoires avec les déclara*tions faites* le *11 février par* M. Pierre Mauroy, premier ministre. Ce dernier avait en effet assuré ses interlocuteurs que *« ceux qui ont droit à la retraite du régime général disposeraient d'une pension totale (retraite de base et retraite complémentaire) du même ordre de grandeur que ce qu'ils auraient obtenu si le système de garantie de ressources avait été maintenu ».*

7. — Régimes complémentaires.

L'autonomie des régimes complémentaires est respectée. Aux partenaires sociaux de concevoir la réforme. M. Mercereau a cependant précisé que le gouvernement ne renoncera pas à l'alignement qu'il souhaite de ces régimes complémentaires sur le régime général. De même, *« il ne donnera pas à penser que le régime général suffit à remplacer les garanties de ressources. Il avisera, le cas échéant, aux lieu et place, s'il le faut, des régimes complémentaires ou de l'UNEDIC »* (qui finance actuellement la garantie de ressources).

8. — Cumuls.

En matière de cumuls, le gouvernement appliquera deux règles, a encore précisé M. Mercereau. Le salarié à 60 ans devra quitter son emploi antérieur pour toucher sa pension — quitte à prendre un nouvel emploi. Mais le droit au travail du retraité est maintenu selon le principe *« à petite pension petit revenu »*. Les *« cumuls abusifs »* de revenu (activité + retraite) seront exclus, un écrêtement du revenu total sera réalisé par voie fiscale au-delà d'un certain montant qui reste à fixer. Ce contrôle des cumuls porte sur les assurés à partir de 60 ans et au-delà. Il ne concerne donc pas *les militaires en retraite* mais âgés de moins de 60 ans.

DANIELLE ROUARD.

● *Le nombre de chômeurs indemnisés par l'UNEDIC* (assurance-chômage), a augmenté en janvier 1982 de 3,54 % par rapport au mois précédent, passant de 1 471 708 à 1 523 861, a indiqué l'UNEDIC, le 15 février. Parmi ces chômeurs 712 079 sont bénéficiaires de l'allocation de base (soit + 3,59 % par rapport au mois précédent), 180 213 bénéficiaires de l'allocation spéciale (— 0,96 %), 136 909 de l'allocation forfaitaire (+ 1,06 %), 131 692 de l'allocation de fin de droits (+ 3,98 %). 163 521 sont titulaires d'une garantie de ressources à la suite d'un licenciement (+ 4,03 %) et 151 427 titulaires d'une garantie de ressources à la suite d'une démission (+ 3,75 % par rapport au mois précédent).

APRÈS L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS

La C.G.T. et la C.F.D.T. lancent des appels à une grève nationale des douaniers

La grève des douaniers commencée le 23 janvier, en particulier pour la réduction du temps de travail, pourrait se durcir après l'échec des négociations le 15 février entre M. Louis Schweitzer, directeur de cabinet de M. Fabius, *ministre du budget*, et les syndicats. Ceux-ci ont estimé qu'ils avaient « *perdu leur temps* ». La C.G.T. a lancé à ses adhérents un appel à une grève effective de quarante-huit heures dès la prise de service du 16 février. De son côté, la C.F.D.T. a appelé ses syndiqués à arrêter le travail le 17 février. (Ces deux organisations représentent plus de 60 % des quelque 21 000 agents des douanes)

Le directeur des douanes a, pour sa part, déclaré que « *le dialogue n'était pas rompu* ». « *Il existe*, a-t-il dit, *énormément de situations différentes et il n'a jamais été exclu qu'elles soient prises en compte dans des négociations particulières.* »

Les douaniers du tunnel du Mont-Blanc ont décidé eux aussi d'observer une grève d'au moins quarante-huit heures à partir du 15 février minuit « *parce que les négociations ont été suspendues et par solidarité avec les collègues de la frontière espagnole* ».

Cependant la grève des douaniers qui continuent au Pays basque provoque une tension de plus en plus vive avec *les chauffeurs* routiers.

Le préfet de région avait annoncé, le 15 février, dans l'après-midi, que les policiers urbains de service à l'autoport allaient délivrer une attestation de passage aux routiers immobilisés « *en raison de l'absence des douaniers pour faits de grève* ». Les chauffeurs, qui avaient accepté cette proposition dans un premier temps, sont ensuite revenus sur leur décision. Dans le cas où une solution ne serait pas trouvée, souligne un porte-parole des transporteurs, « *nous avons décidé de passer à la violence dans les heures qui suivront* ». « *Impasse totale* » a jugé un des responsables de la police de l'air et des frontières. Le trafic des voitures particulières et des camions par contre est normal à la frontière de Biriatou, sur l'autoroute A 63, et de Béhobie.

AFFAIRES

LA MISE EN ŒUVRE DES NATIONALISATIONS

Les conditions de la réussite

(Suite de la première page.)

Lors du récent colloque organisé par l'*International Herald Tribune*, le ministre de l'industrie — qui aura la tutelle de ces groupes — avait expliqué comment il voyait les choses : « *Je recevrai les P.-D.G. de ces entreprises pour leur demander leurs plans de développement à quatre ans, leurs objectifs en matières de produits, de marchés, de financement, d'évolution des effectifs. Les projets, s'ils sont approuvés par le ministère de l'industrie, devront être examinés ensuite par le ministère de l'économie pour les problèmes financiers. Enfin, il faudra qu'ils soient compatibles avec les objectifs généraux du Plan.* »

Pour que ce schéma, pour séduisant qu'il soit sur le papier, soit appliqué rapidement, encore faut-il définir les grands objectifs de politique industrielle, afin que les patrons des entreprises concernées ne partent pas à l'aveuglette. Ce devrait être également l'objet de la communication de M. Dreyfus au conseil de mercredi. Pourtant, ceux qui attendent un plan détaillé ou l'annonce de vastes restructurations risquent d'être déçus. « *Une politique industrielle ne se décrète pas*, explique-t-on à l'Hôtel Matignon. *Elle se dessine sur le terrain. On peut l'encourager, la canaliser, mais non en donner une définition abstraite.* » Bref, l'heure est au pragmatisme. Cela dit, quelques principes, déjà énoncées ici ou là, seront réaffirmés.

● Il n'y a pas de secteurs condamnés. Si l'industrie française doit être présente sur l'ensemble des domaines d'activités, il apparaît souhaitable, en revanche, de revenir, pour les groupes nationalisés, à une certaine spécialisation au nom de la politique de « filières ».

● Reconquête du marché intérieur, sans tomber dans le nationalisme et en étendant cette notion au marché européen.

● Politique d'investissement intense avec, en priorité, une action de modernisation — et donc d'automatisation — des usines, la technologie étant la clé de la compétitivité, quel que soit le secteur industriel.

Quant aux restructurations, aux rectifications de frontières, qui doivent intervenir au sein du nouveau secteur public, si quelques idées générales sont dans l'air, notamment dans la chimie et l'électronique, on affirme que les scénarios et le calendrier ne sont pas encore déterminés... « *puisqu'ils ne peuvent être le fait que d'une concertation entre les P.-D.G. de ces entreprises et les pouvoirs publics...* »

Deux écueils

Une part non négligeable du pari socialiste sur les nationalisations repose donc sur la possibilité de générer dans de brefs délais cette symbiose, ce « *dialogue permanent* », entre les groupes industriels et l'appareil d'Etat. « *C'est presque la quadrature du cercle*, reconnaît l'un des industriels pressenti pour être P.-D.G. d'un de ces groupes. *Il faudra naviguer constamment entre deux écueils*, entre le danger du laisser-faire et *celui de l'étatisation. Il ne faut pas qu'au nom de l'autonomie de gestion les groupes imposent chacun leurs idées, la juxtaposition de leurs politiques ne faisant pas forcément une stratégie industrielle. De même, le risque existe que le pouvoir d'Etat cherche à intervenir sur tout et n'importe quoi.* »

Là se pose la question de la tutelle, du pouvoir d'arbitrage. Il est acquis que le ministère de l'industrie sera l'interlocuteur privilégié de ces groupes. Certains d'entre eux ont cependant à traiter avec de multiples administrations. Ainsi, Thomson travaille avec la défense, les P.T.T., la santé. Tous ces groupes sont en étroites relations avec la recherche et la technologie. Que se passera-t-il en cas de divergences entre un de ces ministres « client », qui a comme tel des droits, et celui de l'industrie ? Y aura-t-il une instance suprême d'arbitrage si un conflit survient entre le président-directeur général d'un groupe et son autorité de tutelle ? Le moindre dossier ne risque-t-il pas de remonter à l'Elysée ?

La personnalité de ceux qui vont être amenés à diriger ces sociétés nationalisées sera en tout cas déterminante. Il leur faudra suffisamment de force de caractère pour savoir dire « non » à l'administration, au pouvoir politique, mais aussi pour faire comprendre à leurs troupes que le « nationalisme d'entreprise » doit parfois s'effacer devant l'intérêt supérieur de la collectivité.

Le nerf de la guerre

Définir une règle du jeu et s'y tenir, mettre en place des structures claires, choisir des hommes de qualité ne saurait suffire à assurer le succès de ces nationalisations. Il est indispensable que ces groupes aient les moyens financiers des ambitions que l'on met en eux, qu'ils irriguent efficacement le reste du tissu industriel français, et servent effectivement d'exemple tant pour la modernisation de l'outil de production que pour l'expérimentation sociale.

Qu'on ne s'y trompe pas, l'effort financier en faveur du nouveau secteur public devra être important. La plupart de ces groupes connaissent des difficultés qui n'ont fait que s'aggraver ces derniers mois. Hormis la C.G.E. et sans doute Saint-Gobain, tous ont des besoins urgents d'argent frais. Rhône-Poulenc est au bord de la faillite, Thomson doit reprendre l'offensive, PUK a de sérieux problèmes. Pour chacun, il faut tout de suite et au minimum 1 à 2 milliards de francs. Sans parler de C.I.I.-Honeywell-Bull et de ce gouffre qu'est la sidérurgie. Au total, on aurait chiffré à environ 30 milliards de francs sur cinq ans les besoins de financement pour l'ensemble de ces groupes (dont 7 milliards pour la seule sidérurgie).

Sous peine de faire de ces sociétés de perpétuels assistés en déficit chronique, il est impératif que l'Etat-actionnaire joue son rôle, et que *le budget prévoit* chaque année les quelque 6 milliards qu'il faudra injecter dans ces entreprises sous la forme de dotation en capital ou de prêts.

Certes, une partie de ces sommes peut être imputée sur l'enveloppe globale des aides publiques à l'industrie, qui se montent à environ *65 milliards* de francs par an, dont les trois quarts pour l'ancien et le nouveau secteur public. On pourrait ainsi transformer certaines des innombrables aides, jusqu'alors perçues par ces groupes, en dotation en capital. Une solution qui aurait le mérite de simplifier le système et de responsabiliser ces entreprises. Plus généralement, on songe à mettre en place un comité interministériel permanent chargé de coordonner les aides publiques à l'industrie. Un premier pas vers ce fameux « guichet unique » que beaucoup de chefs d'entreprise appellent de leurs vœux, mais qui suscite tant de réticences au sein des administrations, notamment rue de Rivoli.

Il y a quelque temps, le premier ministre indiquait, dans une lettre aux ministres chargés de la tutelle des entreprises publiques, que ces dernières, « *dans le cadre de leur politique générale de développement et en préservant leur compétitivité, devront porter une attention particulière à l'évolution de l'emploi* ». Objectif bien naturel. Pourtant les risques de dérapage existent. L'un, d'ores et déjà constaté, vise — sous la pression des syndicats — au rapatriement de la sous-traitance. Chez E.D.F., au C.N.E.S. et ailleurs, des « actions dures » sont menées en ce sens.

Cette volonté de réintégrer la sous-traitance n'est pas sans danger. Pour récupérer ici ou là quelques dizaines d'emplois, on risque de faire disparaître de multiples P.M.I., voire d'obérer la compétitivité de secteurs entiers, comme celui de l'industrie des services informatiques. Il appartient donc à ces groupes nationalisés de résister à la pression et, bien au contraire, de jouer un rôle majeur dans l'irrigation de l'ensemble du tissu industriel.

Mieux expliquer les enjeux

La pression syndicale, à l'intérieur du secteur public élargi, sera, à n'en pas douter, un des problèmes auxquels gouvernement et dirigeants de ces entreprises vont être confronté, au cours des prochains mois. Pour bon nombre de salariés concernés, nationalisation rimait avec garantie d'emploi. Or il risque d'y avoir quelques déceptions. MM. Dreyfus et Le Garrec ont été très clair sur cette question. Un groupe nationalisé pourra être conduit à procéder à des licenciements. En aucun cas, le personnel de ces entreprises — soumises à la concurrence internationale — ne bénéficiera du statut de la fonction publique.

Comment alors prouver au personnel concerné que quelque chose a bien changé avec la nationalisation ? C'est là tout l'enjeu de la future loi sur la démocratisation du secteur public.

L'objectif est bel et bien de transformer peu à peu les comportements, de faire évoluer les syndicats d'un « *statut d'opposant à un statut de partenaire* ». « *Notre pari industriel et économique implique une certaine limitation des revendications* », reconnaît un des responsables du P.S. « *C'est vrai, les syndicats ont peur de franchir le Rubicon, de mettre le doigt dans l'engrenage de la cogestion, de la participation. Il appartient au gouvernement, aux dirigeants des entreprises publiques, de montrer que quelque chose a changé, que les syndicalistes ne sont plus pourchassés et que l'on tient compte de leur avis. Des procédures souples de négociations doivent être mises en place.* »

Enfin, les cadres, si essentiels à la bonne marche de ces groupes, doivent « *bénéficier d'une réelle participation à la vie de l'entreprise* ». Bref, « *il faut arrêter de leur taper dessus*, reconnaît-on, *car sans cadres motivés, il n'y aura pas de secteur public dynamique* ».

Rarement gouvernement n'aura tenu autant de propos « *industrialistes* ». La rénovation de l'industrie française est bel et bien l'une de ses grandes priorités. Pourtant, là aussi, les bonnes intentions ne suffisent pas. Encore faut-il créer les conditions d'une politique en faveur de l'industrie. Or force est de constater que le gouvernement flotte quelque peu sur ce sujet... comme sur d'autres. Pratiquer la politique de la main tendue à l'égard des chefs d'entreprise — le « compromis historique », — multiplier et saupoudrer les aides de toutes sortes, ne sert à rien si, dans le même temps, on annule l'effet de ces mesures en augmentant les charges sociales. Il y a pire. Si, dans certains domaines de l'activité humaine, le doute est bénéfique, il en va autrement pour l'industrie, l'entreprise, qui ont besoin de règles du jeu et que l'on s'y tienne. Il n'y a rien de pire pour un chef d'entreprise que le double langage, et, à cet égard, l'affaire des trente-neuf heures risque de peser lourd.

S'il veut gagner la bataille des nationalisations, et par là même celle de l'industrie, de l'emploi, etc., le pouvoir socialiste doit se reprendre. Le gouvernement ne doit plus donner cette impression de flottement, de propos ministériels qui se contredisent, de projets qui sortent par bribes sans être expliqués dans leur globalité. De tout cela, on est, semble-t-il, de plus en plus conscient dans les allées du pouvoir. Le moment est sans doute venu de resserrer ce gouvernement, de définir quelques grands objectifs ou réformes, de mieux en expliquer les enjeux et de s'y tenir.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Les adieux de M. Lévêque au personnel du C.C.F.

Bonne chance à tous !

Après avoir fait ses adieux à ses actionnaires, réunis au nombre de deux mille, le 10 février dernier au Palais des Congrès à Paris, c'est à son personnel que M. Jean-Maxime Lévêque, président du Crédit commercial de France, s'est adressé lundi 15 février 1982, pour la dernière fois. Devant deux mille cinq cents employés, cadres moyens et supérieurs, venus de la région parisienne, de la province et même de l'étranger, cet homme combatif qui a été l'un des rares banquiers privés à contester publiquement la nationalisation, a voulu s'abstenir de toute polémique. Visiblement ému, il a joué uniquement sur la corde sensible : « *Ce soir, c'est le cœur qui parle...* » « *Je dois maintenant m'éloigner de vous, c'est dur, c'est très dur.* »

Sincère, M. Lévêque l'était incontestablement. A titre personnel, sans doute, puisqu'il quitte à la fois son *poste*, mais, au-delà de sa situation propre, le P.-D.G. sortant a pu faire valoir une collaboration de dix-huit ans, et, comme M. Ambroise Roux une dizaine de jours auparavant, tirer son bilan en manière de chant du cygne.

Ce bilan, c'est un effectif porté, en dix-huit ans, de trois mille cinq cents personnes à huit mille personnes, et une banque « *respectable mais fragile* », devenue l'un des établissements « *les plus performants et les plus admirés en France et à travers le monde* ».

C'est bien vrai, le Crédit commercial de France a effectué une des croissances les plus spectaculaires de la banque française, ces dernières années : n'a-t-il pas, le seul parmi les grands établissements, les mutualistes mis à part, augmenté ses effectifs de 3 % en 1981 ? Ses performances sur les marchés internationaux, notamment sur celui de l'eurofranc, sont bien connues, et son dynamisme commercial ne peut être contesté : « *Nous savions que personne ne viendrait nous aider, parce que nous n'étions ni les plus gros ni les plus forts, et que nous n'avions pas l'Etat derrière nous : si nous n'essayions pas d'être les meilleurs, nous risquions de disparaître.* »

Cela aussi, c'est vrai, de même que l'esprit particulier qui règne au C.C.F. où le personnel, malgré quelques frictions avec la direction, s'est senti motivé par cette exigence de mieux faire pour subsister et grandir. Les deux mille cinq cents personnes présentes ont chaleureusement applaudi, avec cette pointe d'inquiétude devant l'inconnu qui va bientôt prendre la place de M. Lévêque. Saura-t-il conduire le C.C.F. avec l'autorité et l'efficacité de son prédécesseur, un des hérauts de la banque privée, avec ses qualités et ses défauts ? « *Bonne chance à tous* », s'est exclamé en conclusion M. Lévêque. — F. R.

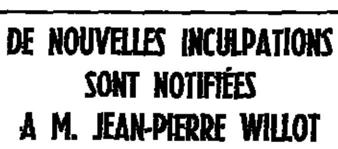
ALSTHOM-ATLANTIQUE A SIGNÉ UN IMPORTANT CONTRAT AVEC LA CORÉE DU SUD

Alsthom-Atlantique (groupe C.G.E.) a annoncé, lundi 15 février, la signature à Séoul d'un contrat avec la Korea Electric Power Corporation pour la construction des îlots conventionnels (turbo-alternateurs et autres matériels) destinés à l'équipement des deux centrales nucléaires de 900 Mw qui seront installées à Ulchin, en Corée du Sud.

Le communiqué d'Alsthom précise que la société « *assurera l'ingénierie et la fourniture des équipements de la salle des machines et de l'ensemble des installations électriques dont le montant est de l'ordre de 2,5 milliards de francs. Le financement de la commande sera assuré par un consortium bancaire piloté par la Société générale, la Banque nationale de Paris et la Banque de Paris et des Pays-Bas, co-chefs de file, et la Banque française du commerce extérieur. Il comporte un crédit acheteur remboursable sur quinze ans après la mise en service qui aura lieu en 1988 et 1989* ».

[Rappelons (« le Monde » des 6-7 décembre 1981) que la construction des deux réacteurs nucléaires a été confiée à Framatome, et que la Cogema fournira pendant dix ans à la Corée du Sud l'uranium enrichi nécessaire. Les accords franco-coréens pour la centrale d'Ulchin portent donc sur plus de 6 milliards de francs.]

● *La commission de l'or* créée par le Congrès américain et composée de dix-sept membres, que préside le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, s'est prononcée, vendredi 12 février, contre le rétablissement d'un étalon-or. Cependant, l'examen de la question doit être repris à l'occasion d'une nouvelle réunion qui se tiendra le 12 mars. Les membres de la commission, dont certains occupent des postes officiels et d'autres sont des économistes et des experts indépendants, est profondément divisée sur la question de savoir s'il convient de rétablir un lien entre l'or et le dollar. La commission a adopté une résolution réclamant la réévaluation du stock d'or des Etats-Unis.



DE NOUVELLES INCULPATIONS SONT NOTIFIÉES A M. JEAN-PIERRE WILLOT

M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction au tribunal de Paris, récemment saisi de l'ensemble de l'affaire Willot, a notifié lundi 15 février à M. Jean-Pierre Willot une nouvelle série d'inculpations pour infractions aux lois sur les sociétés et pour banqueroute. Ces inculpations s'ajoutent à celles prononcées en juillet 1981 après l'ouverture d'une information judiciaire à propos de la gestion des sociétés La Belle Jardinière et Christian Dior (« le Monde » des 26 et 27 juillet 1981).

Elles portent, cette fois, sur les activités de la société mère du groupe Willot, la Société foncière et financière Agache-Willot (S.F.F. A.W.), et notamment sur les liens de celle-ci avec ses filiales. M. Willot est soupçonné d'avoir commis des abus de biens sociaux au préjudice des plus importantes de ces filiales (Sideg-Conforama, Dior, Le Bon Marché, La Belle Jardinière), par le biais de conventions dites « contrats de mandat de service », qui obligeaient ces filiales à rémunérer la maison mère. L'existence et la pratique de ces conventions avaient fait en 1980 l'objet de critiques de la Commission des opérations de Bourse (COB) (« le Monde » du 2 octobre 1980), qui jugeait la rémunération de ces prestations « disproportionnée ».

● *Le nombre des défaillances d'entreprises* se stabilise à un niveau proche de 1 700 à 1 800 par mois. En janvier, 1 708 nouvelles défaillances ont été enregistrées (chiffre après correction des variations saisonnières) pour l'ensemble des activités économiques, contre 1 744 en décembre, 1 530 en novembre, 1 841 en octobre, 1 797 en septembre.

AGRICULTURE

L'agitation viticole

DEUX CAMIONS DE VIN ITALIEN SONT VIDÉS DE LEUR CONTENU

Après avoir repris leurs opérations de contrôle sur les routes, lundi 15 février, les viticulteurs de l'Hérault membres du Comité d'action viticole, sous la conduite de leur président M. Jean Huillet, ont vidé de leur contenu deux camions de vin importé d'Italie. Le premier transportait 260 hectolitres de vin rouge de 13 degrés et était destiné au Comptoir agricole français, dont l'un des actionnaires est M. Jean-Baptiste Doumeng. Le second, qui contenait 240 hectolitres de vin blanc de 8,6 degrés, était destiné à la Compagnie des grands vins.

Les viticulteurs ont décidé d'envoyer une photocopie de l'acquit de ce dernier chargement à M. Mauroy et à Mme Cresson. Cet acquis porte la mention : « *Vin blanc apte à donner du vin blanc de table, Italie, destiné à fabrication des vins mousseux.* » Les viticulteurs demandent dans quelle catégorie légale entre un vin ainsi qualifié.

Craignant de nouveaux incidents, la préfecture maritime a restreint à deux navires à la fois l'entrée et l'amarrage des pinardiers italiens dans le port de Sète, ce qui a entraîné une protestation des armateurs italiens.

A Bruxelles, Mme Cresson a estimé « *très regrettable* » le conflit qui oppose la France et l'Italie sur les importations de vins italiens. Devant la presse, elle a déploré que les mesures « *extrêmement limitées* » de contrôle de la qualité des vins à la frontière franco-italienne « *aient été mal interprétées et démesurément gonflées* ».

C.E.E.

Les ministres des finances des Dix entendent renforcer leur coopération monétaire avec les États-Unis

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Le conflit budgétaire entre le Royaume-Uni et ses neuf partenaires n'occupe pas toute l'actualité communautaire. Le conseil européen des 30 et 31 mars prochain devrait, pour une part appréciable, être consacré au renforcement de la coopération économique et monétaire dans la C.E.E. C'est ce qui ressort des délibérations qu'ont eues les ministres des finances des Dix, lundi 15 février à Bruxelles.*

Après trois ans de fonctionnement du Système monétaire européen (S.M.E.), les ministres, suivant l'analyse qui leur a été faite par M. Ortoli, le vice-président de la Commission estiment que les progrès limités mais réels, peuvent être accomplis. Il ne s'agit pas de passer à la « deuxième phase » du S.M.E. impliquant des transferts de compétences aux institutions de la C.E.E., mais de consolider ce qui existe et, en se plaçant sur un plan psycho-politique, de manifester le prix que les Dix attachent à leur engagement monétaire réciproque et aux disciplines communes qu'il impose.

Quatre orientations ont été retenues par les ministres pour réaliser les progrès souhaités :

● *Le renforcement des mécanismes du Système.* — Il s'agit surtout de développer et de rendre ainsi plus efficaces les interventions de change *« à l'intérieur des marges »*, c'est-à-dire au moment où une monnaie commence à évoluer d'une façon différente de celles des pays partenaires ;

● *L'utilisation accrue de l'ECU* aussi bien à l'intérieur du Système qu'à *« usage privé »*. Il s'agit de rendre possible et de favoriser la détention d'ECU par des tiers disposant de capitaux à placer ;

● *Le renforcement de la convergence*, c'est-à-dire de la coordination des politiques économiques internes. M. Ortoli, tout en cachant que ce

M. Ortoli, tout en sachant que ce thème suscite souvent des réactions sceptiques (celles du représentant britannique l'ont confirmé), estime que des progrès significatifs peuvent être faits. L'idée est que les gouvernements s'imposent une prise en compte méthodique de l'intérêt collectif communautaire, au moment où se prennent les décisions d'orientation. La Commission estime également que la mise en place de procédures renforcées serait opportune pour faciliter une plus grande cohérence des politiques des taux d'intérêt dans la C.E.E. ;

● *L'ouverture du S.M.E. vers l'extérieur.* — La vie du S.M.E. — on est tenté d'écrire sa survie — ainsi que l'évolution des économies communautaires sont influencées par les relations avec le dollar et avec le yen. M. Ortoli a répété que la Communauté ne pourra pas supporter passivement des niveaux de taux d'intérêt et des fluctuations des taux de change injustifiés.

Il faut amener les Etats-Unis à coopérer avec la C.E.E. et, auparavant, se mettre d'accord à Dix sur la substance et la forme que l'on souhaite voir revêtir à cette coopération. C'est uniquement dans la mesure où Washington répondrait une fois de plus par une fin de non-recevoir que des mesures unilatérales de sauvetage du S.M.E. pourraient être envisagées par la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

PRIX

LA BAGUETTE A 2,10 F

Le prix du pain a augmenté depuis dimanche 14 février. La baguette peut être vendue 2,10 F à Paris, le pain de 400 grammes 3,10 F et celui de 500 grammes 3,40 F. Les pains de toutes les autres catégories peuvent être augmentés en moyenne de 5 %, a annoncé un communiqué de la préfecture de Paris (1).

Les nouveaux tarifs maxima du pain sont fixés jusqu'au 30 juin, à la suite des accords de régulation des prix conclus par les professionnels de la boulangerie (voir « le Monde » daté 7-8 février). Le précédent arrêté fixant le prix maximum de vente du pain dans la capitale — et notamment la baguette à 2 F — datait du 16 octobre de nier.

La préfecture de Paris précise que les boulangers se sont engagés à ce que « au moins un des pains », dont le prix limite a été fixé par les accords, soit proposé en permanence à la clientèle aux heures normales de vente. De même, aucune majoration de prix ne sera perçue le dimanche et les jours fériés ni au titre de la coupe en deux de la baguette de 250 grammes ou du pain de 400 grammes.

(1) Les prix ont augmenté depuis jeudi 11 février dans le Val-d'Oise et les Yvelines. La procédure veut que la hausse ne se produise qu'après publication d'un arrêté du préfet de département (arrêté qui suit une réunion du comité départemental des prix). Une certaine confusion s'est produite, des boulangers ayant augmenté leurs prix — notamment dans l'Essonne — avant publication de l'arrêté.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	6,0725	6,0775	— 150	— 105	— 310	— 235	— 710	— 540
$ can. ..	4,9865	4,9930	— 85	— 25	— 175	— 80	— 470	— 300
Yen (100)	2,5190	2,5236	+ 135	+ 168	+ 300	+ 350	+ 885	+ 995
DM	2,5355	2,5387	+ 60	+ 85	+ 135	+ 175	+ 455	+ 550
Florin ...	2,3130	2,3165	+ 52	+ 80	+ 120	+ 165	+ 410	+ 510
F. B. (100)	14,8940	14,9140	— 555	— 325	—1270	— 930	—3320	—2640
F. S.	3,1642	3,1695	+ 135	+ 175	+ 285	+ 345	+ 805	+ 930
L. (1000).	4,7560	4,7602	— 280	— 210	— 585	— 480	—1725	—1510
£	11,1275	11,1425	— 80	+ 35	— 170	0	— 265	+ 95

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 3/4	10 1/8	10 1/16	10 7/16	10 1/8	10 1/2	10 3/16	10 11/16
$ E.-U. ..	16 1/4	16 3/4	16 1/2	16 7/8	16 5/8	17	16 5/8	17
Florin ...	9 3/4	10 1/2	10	10 3/4	10	10 3/4	10	10 3/4
F. B. (100)	14	15	16 3/4	18 3/4	17 3/4	18 1/4	18 1/4	19 3/4
F.-S.	2 7/8	3 5/8	7 1/2	8	7 3/4	8 1/4	8 3/4	9 1/8
L. (1000).	18 1/4	19 3/4	20	21 1/2	20 3/8	21 5/8	21 3/4	22 5/8
£	14	14 3/4	14 3/16	14 15/16	14 3/8	15 1/8	14 5/8	15 1/8
F. français	13 1/2	14 1/4	13 7/8	15	14 1/2	15 3/8	15 3/4	17

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Avis financiers des sociétés

MATRA ET HACHETTE
lettre ouverte aux innovateurs

LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le développement de la Micro-informatique Grand Public est irrévocable.

L'enjeu économique, culturel, social est considérable. Malgré la pression concurrentielle étrangère, la France a les moyens d'occuper une place prépondérante dans ce secteur.

Cette position ne sera acquise que si le développement de la Micro-informatique Grand Public s'intègre dans une stratégie définie. Et s'appuie sur des structures industrielles et commerciales éprouvées.

La stratégie est définie. Les structures existent.

Par sa maîtrise des technologies de pointe - du composant aux télécommunications - MATRA rassemble le potentiel technique et industriel nécessaire au développement d'une véritable industrie française de la Micro-informatique.

Par son expérience dans le domaine de la communication écrite et sa structure de diffusion, HACHETTE apporte les conditions complémentaires indispensables à la réussite de cette entreprise.

C'est pourquoi MATRA et HACHETTE ont décidé, ensemble, la création d'un groupe de recherche, de développement et de distribution dans le domaine de la Micro-informatique de grande diffusion.

Ce groupe constitue une structure "d'accueil". Pour tous ceux - personnes ou entreprises - qui ont l'esprit imaginatif, créatif. Ceux qui peuvent et qui veulent nous aider à placer la Micro-informatique française aux premiers rangs de la compétition internationale.

C'est le sens de cet appel.

Jean-Luc Lagardère

U & O PUBLICITÉ

Cet appel s'adresse à tous les innovateurs, créateurs de logiciels ou de matériels dans tous les secteurs : micro individuelle, jeux programmables, gestion, bureautique, télématique ou calcul scientifique... Un dossier de développement leur sera adressé sur demande faite à

G.I.E. MATRA-HACHETTE
MICRO-INFORMATIQUE 8, AVENUE KLEBER, 75116 PARIS




هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 février

Irrégulier

L'irrégularité qui prévalait à la fin de la semaine s'est poursuivie lundi à la Bourse, où les replis ne l'ont emporté que d'une courte tête.

En baisse de 0,5 % à l'ouverture de la séance, l'indicateur instantané a progressivement réduit cet écart pour le ramener à 0,20 % à l'approche du son de cloche final.

Au fil des compartiments, on relève quelques prises de bénéfices bien compréhensibles après la forte avance de la cote depuis le début de l'année qui varie de 12 % à près de 20 % selon les indices considérés.

Qui plus est, « le marché ne demande qu'à repartir », constatent les professionnels, qui viennent de prendre connaissance de la prochaine reprise de cotation des titres des sociétés nationalisées.

Celle-ci interviendra le jeudi 18 février 1982 pour les 5 sociétés industrielles, les deux compagnies financières et les 21 banques inscrites à la cote officielle, où elles seront affublées du sigle D.T.I. (droits à titres indemnitaires) pour les actions et O.E.T. (obligations échangeables contre des titres indemnitaires) pour les obligations convertibles.

Pour l'heure, hausses et baisses alternent au hasard des groupes de cotation. S'adjugeant plus de 14 %, OPFI-Paribas réalise une belle performance, suivie, à distance raisonnable par Cetelem (+ 7 %), Elf-Gabon (+ 6,5 %).

A l'inverse, U.T.A., Elf-Aquitaine et D.M.C. perdent 3 % à 4 %.

Reprise du lingot sur le marché de l'or, à 73 500 F (+ 340 F), tandis que le napoléon abandonne 5 F, à 615 F, le métal fin se négociant à 375,55 dollars l'once dans la City. A Paris, le dollar subit le contrecoup du nouvel accroissement de la masse monétaire américaine et de la hausse des taux qui en est résultée. A 6,0835 F en séance officielle, le billet vert est cependant un peu en retrait par rapport à la matinée (6,10 F).

En 1981

L'activité bancaire internationale s'est accélérée au troisième trimestre

L'activité bancaire internationale a enregistré une très sensible accélération au cours du troisième trimestre 1981, après un premier semestre « inhabituellement » faible, selon les statistiques de la banque des règlements internationaux (BRI) à Bâle.

Au 30 septembre, le total des avoirs extérieurs bruts des banques donnant des renseignements à la BRI (pays industrialisés et leurs centres « off-shore », s'élevait à 1 422,8 milliards de dollars, soit une augmentation en un trimestre de plus de 76 milliards (contre une baisse au trimestre précédent de plus de 2 milliards, en raison de l'appréciation du dollar notamment).

Même en éliminant les incidences des variations de change, l'accélération de la croissance des avoirs reste « substantielle » puisqu'elle a dépassé 71 milliards de dollars (constants) au troisième trimestre contre 39 milliards au deuxième trimestre.

Enfin, la croissance des crédits internationaux octroyés par ces banques (chiffre permettant d'éliminer les duplications d'écritures dues aux dépôts interbancaires successifs) est également « marquée » puisqu'elle atteint 45 milliards de dollars au troisième trimestre contre 35 milliards au deuxième et 30 milliards au premier, face à un total de 115 milliards pour les neuf premiers mois de 1980).

Les marchés américains ont fermé leurs portes lundi 15 février 1982 à l'occasion de la célébration du Washington's Birthday.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

FINANCIÈRE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. – Pour l'exercice 1981, le dernier avant la nationalisation, le résultat de la compagnie s'élève à 306 millions de francs, contre 289 millions (+ 5,9 %). La Banque de Paris et des Pays-Bas, principale filiale de Paris-Bas, enregistre pour sa part une progression de 19,7 % de son bénéfice net, dont le montant passe de 142 à 170 millions de francs. Sans les provisions constituées en vue de faire face à toute éventualité dans une conjoncture difficile, les profits de cette filiale auraient encore davantage augmenté. L'accélération du développement international explique cette amélioration de la rentabilité.

Le dividende net est de 19,56 francs (contre 17,25 francs) dont 9 francs ont déjà été versés sous forme d'acompte. Dans la lettre aux actionnaires où figurent ces chiffres, le président d'honneur, M. de Fouchier, fait remarquer que la valeur d'indemnisation de l'action Paribas (292,79 francs), bien qu'augmentée de ce dividende, « restera *inférieure de plus de moitié à la valeur réelle des actifs que* représentent plus de vos titres ».

CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST. – Le bénéfice pour 1981 atteint 28,64 millions de francs contre 25,24 millions. Il comprend la provision pour investissements de 0,9 million de francs (contre 1,35 million) qui a été réintégrée. Le dividende globale pourrait être porté de 13,20 francs à 15 francs. Le conseil *s'est toutefois abstenu de faire toute* proposition à ce sujet, les dispositions de loi de nationalisation prévoyant la déduction des dividendes versés pour 1981 du montant de l'indemnisation, qui comprend un complément correspondant à la rémunérations.

LESIEUR-AFRIQUE (Dakar)-SOFILAD. – Lesieur-Afrique a fait apport à Sofilad de ses biens avec effet rétroactif au 1er janvier 1981. Ses actionnaires peuvent *procéder* à l'échange de leur titre à partir du 29 mars à la B.N.P. et à la Société Générale (5 Lesieur-Afrique pour 8 Sofilad).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	12 fév.	15 fév.
Valeurs françaises	111,8	111,7
Valeurs étrangères	105,5	105,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	99,4	99,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 fév. 14 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/2	16/2
1 dollar (en yens)	241,10	248,87

BOURSE DE PARIS — Comptant — 15 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	24 80	1 134
5 %	....	0 205
3 % amort. 45-54	71	1 635
4 1/4 % 1963	97 60	1 796
Emp. N. Eq. 6 % 67	105 60	4 274
Emp. 7 % 1973	6165	..
Emp. 8,80 % 77	93 60	6 485
Emp. 9,80 % 78	78 80	5 880
E.D.F. 7,8 % 61	127 50	0 934
E.D.F. 14,5 % 80-82	....	9 403
Ch. France 3 %	215	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	162	....
Acier Peugeot	80	88 50
Actibail	132 50	130 10
Agence Havas	299	312 d
A.G.F. (St Cent.)	381	381
A.G.P. Vie	2880	2880
Agr. Inc. Madag.	64	57 o
Air-Industrie	15	15
Alfred Herlicq	51	56 10
Allobroge	321	320
Alsacienne Banque	270	....
Amrep	970	970
André Roudière	108	112 d
Applic. Hydraul.	224	226
Arbel	125	128
A. Thiery-Sigrand	17 95	17 95
Artois	282	292
At. Ch. Loire	49	47
Ausseder-Rey	20	20
Bain C. Monaco	102	106 50
Banania	364	354
Banque Hervet	183 50	....
Banque Hypoth. Eur.	245	246
Banque Nat. Paris	444	....
Banque Worms	170	....
Bénédictine	800	790
Bernard-Moteurs	50 50	50 50
Biscuit (Génér.)	404	404
Bongrain S.A.	840	840
Bon-Marché	88	91 50
Borie	550	633 o
Bras. Glac. Int.	466	466
Bretagne (Fin.)	75 10	77
B. Scalb. Dup.	133 50	....
Cambodge	160	160
C.A.M.E.	95	96
Campenon Bern.	257 80	254 90
Caout. Padang	300	296 80
Carbone-Lorraine	47	48 80
Carnaud S.A.	72	72
Caves Roquefort	530	525
Cedis	746	750
C.E.G.Frig.	115	115
Centen. Blanzy	430	422
Centrest (Ny)	116	115
Cerabati	142	142
C.F.F. Ferrailles	174	176 10
C.F.S.	610	620
C.G.I.B.	10	9 40 o
C.G.Maritime	18 20	13 o
C.G.V.	113 50	....
Chambon (M.)	220	....
Chambourcy (M.)	713	715
Champex (Ny)	122 90	....
Chim. Gde Paroisse	63	65 50
C.I. Maritime	310	311
Ciments Vicat	225	224 50
CIPEL	70 50	75 10
Citram (B)	133	124 o
Clause	351	365
Cl. MA (Fr.-Bail)	312	314 80
CMM-Mar Madag.	34 40	34 40
Cochery	80 70	81
Cofradel (Ly)	500	500
Cogifi	140	139
Comindus	355	345
Comiphos	130	132 90
Comp. Lyon-Alem.	150 30	150
Concorde (La)	276	270
C.M.P.	29 80	11 60 o
Conte S.A. (Li)	22 80	23 70 d
Crédit (C.F.B.)	163	160
Créd. Gén. Ind.	220	218 50
Crédit Lyonnais	711	....
Crédit Univers.	304	306 50
Créditel	90 50	91 90
C. Sabl. Seine	140	141
Damart-Servip	980	1000
Darblay S.A.	23 50	....
De Dietrich	400 20	416
Degremont	111	110
Delalande S.A.	151	150

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Delmas-Vieljeux	465	465
Dév. Rég. P.d.C (Li)	120	120
Didot-Bottin	280	280
Dist. Indochine	415	415
Drag. Trav. Pub.	212	210
Duc-Lamothe	246	240 30
Dunlop	6 20	....
Eaux Bass. Vichy	1040	1020
Eaux Vittel	588	590
Ecco	900	910
Economats Centre	459	459
Electro-Banque	186 40	182
Electro-Financ.	319	310
Eli-Antargaz	221	229 80
E.L.M. Leblanc	310	307 90
Entrepôts Paris	169 50	169 80
Epargne (B)	1140	1190
Epargne de France	298	300
Escaut-Meuse	190 10	192
Euromarché	900	900
Europ. Accumul.	72	74
Félix Potin	877	....
Ferm. Vichy (Ly)	200	200
Files-Fourmies	5 50	5 60
Finalens	76	75 70
FIPP	132	123 20 o
Fnac	319 50	306 80 c
Focep (Chât. eau)	1380	1370
Foncière (Cie)	154 90	154 20
Fonc. Agache-W.	342	85 50 o
Fonc. Lyonnaise	1200	1190
Foncina	106	105
Forges Gueugnon	20 40	20 80
Forges Strasbourg	122	120
Fougerolle	155	157 50
France I.A.R.D.	139	138
France (La)	510	518
Frankel	214	205 50
Fromageries Bel	310	309 50
From. P.-Renard	320 40	330
GAN	678	677
Gaumont	398	401
Gaz et Eaux	653	652
Gén. Géophysique	1475	1490
Genvrain	182	188 30
Gér. Arm. Hold.	23 25	23
Gerland (Ly)	329	328
Gévelot	56	54 50
Gr. Fin. Constr.	140 10	140 10
Gds Moul. Corbeil	110	112 50
Goulet-Turpin	254	....
Gds Moul. Paris	264	264
Groupe Victoire	245	252
G. Transp. Ind.	100	97 50
Huard-U.C.F.	83	83 10
Hutchinson Mapa	26 90	27
Hydro-Energie	46 90	48 65
Hydroc. St-Denis	95	95 30
Immindo S.A.	124	123
Immivest	100	100
Immobail	165	165 80
Immobanque	240	242
Immob. Marseille	1250	1300
Immofice	219 50	211
Imp. G.-Lang	6 30	6 75 d
Industrielle Cie	315	313
Interbail	198	198
Intertechnique	925	925
Jaeger	98	94
Jaz S.A.	67 30	70
Kinta S.A.	305	300
Lafitte-Bail	186 80	181
Lambert Frères	68 50	69 50
Lampes	120 50	122
La Brosse-Dupont	91 60	....
Lebon Cie	311	311
Leroy	29	30 20
Lille-Bonnières	294	282
Locabail Immob.	255	245
Loca-Expansion	125	127
Locafinancière	148	148 90
Locatel	379 80	370
Lordex (Ny)	105	105
Louvre	228	225
Luchaire S.A.	140	137
Magasins Uniprix	60	60
Magnant S.A.	49	....
Maritimes Part.	93 20	95
Marocaine Cie	25 50	26 60
Marseille Créd.	150	....
Maurel et Prom.	28	27
Merlin-Gerin	600	612
Métal Déployé	270 50	279
Mic	230	....
Mors	205	197 o
Nadella S.A.	14 85	14 50
Naval Worms	106	106

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Navig. (Nat. de)	67 10	67 50
Nicolas	415 20	405 50
Nodet-Gougis	315	315
Occident. Part.	28 50	28 55
Omn. F. Paris	811	801
OPB Paribas	90	93 60
Optorg	105	108
Origny-Desvroise	131 20	131 20
Palais Nouveauté	298	298
Paris-Orléans	91	91
Paris-Réescompte	305	305
Part. Fin. Gest. Im.	150	151
Pathé-Cinéma	70	70
Pathé-Marconi	35 10	....
Piles Wonder	115 10	115 30
Piper-Heidsieck	280	280
Porcher	227	227
Profils Tubes Est	13 80	14 30 d
Promodès	1180	1199
Provost-et-Lain.R.	28 70	29 85
Providence S.A.	284	284
Publicis	502	492
Raff. Souf. R.	195 50	200 50
Ressorts Indust.	141	140 50
Ricqlès-Zan	104	104
Ripolin	58 50	60
Risla (La)	13 90	14
Rochefortaise S.A.	172 70	165 80
Rochette-Cenpa	18	17 60
Rosario (Fin.)	113 10	108 50
Rougier et Fils	90	90
Rousselot S.A.	230	230
Sacer	40	40
SAFAA	39 60	40
Safic-Alcan	183 50	183
SAFT	288	302
Sainrapt et Brice	149	149
Saint-Raphaël	86	88
Salins du Midi	275	276
Santa-Fé	121	122
Satam	103 50	103 50
Savoisienne (M)	75	....
SCAC	205	207
SCDB (Cent. B.)	93 80	....
Sellier-Leblanc	197	192
Semelle Maubeuge	97 80	97 90
S.E.P. (M)	80	....
Séquanaise Banq.	312	....
Serv. Equip. Véh.	28	26 50
Slim	830	835
Sicli	78	79
Sicotel	132	133 50
Sintra	555	556
Sinvim	117 50	117
Siph (Plant. Hévéas)	136 10	135
Sliminco	260	262
SMAC Acieroïd	175	....
Société Générale	316	....
Sofal financière	364	375
Soffo	140	140
Soficomi	230	220 80
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	366	370
Sogepal	323	336
Soudure Autog.	117 60	122
Sovabail	282	281 80
S.P.E.G.	148	148
Speichim	189	189
S.P.I.	137	136
Spie Batignolles	215	215
Stemi	310	305 10
Synthelabo	92	92
Taittinger	400	400
Testut-Aequitas	89 30	....
Thann et Mulh.	50	50
Tissmétal	44 70	45 10
Tour Eiffel	193	199
Trailor S.A.	180	180
Ufimeg	65	65 10
Ufiner S.M.D.	78	78
Ugimo	121	121
Unibail	296	....
Unidel	67 50	64 80
U.A.P.	584	584
Union Brasseries	45	43 20 o
Union Habit.	190	187
Un. Imm. France	166 50	165 50
Un. Ind. Crédit	215	223
Union Ind. Ouest	322 50	....
Unipol	143	143
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	46 80	47
Waterman S.A.	172	171
Brass. du Maroc	176	....
Brass. Ouest-Afr.	22	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	130	130
Akzo	69	70
Alcan Alum	137	136
Algemeine Bank	780	774
Am. Petrofina	400	....
Arbed	160 10	....
Asturienne Mines	65	65 50
Bco Pop Espanol	127	125
B. N. Mexique	22 70	22 90
B. Régl. Internat.	45010	45800
Barlow Rand	55	....
Bell Canada	107	103 50
Blyvoor	69	64 85
Bowater	30 80	31 50
British Petroleum	38	37 20
Br. Lambert	240	....
Caland Holdings	82	83
Canadian-Pacific	212	210 50
Cockerill-Ougre	16 10	21 d
Cominco	285	305
Commerzbank	406	....
Courtaulds	9 50	11 d
Dart. and Kraft	315	....
De Beers (port.)	46 80	....
Dow Chemical	164	159 50
Dresdner Bank	418	....
Fermes d'Afr.	72	....
Finoutremer	203	199
Finsider	0 40	....
Foseco	26	26 40
Gén. Belgique	210	210
Gevaert	285	....
Glaxo	65 90	65
Goodyear	134 90	138
Grace and Co	301 70	301 30
Grand Metropolitan	24 80	26 10
Gulf Oil Canada	87	88
Hartebeest	320	320
Honeywell Inc.	530	....
Hoogoven	45	....
I.C. Industries	240	238
Int. Min. Chem	225	225 10
Johannesburg	485	....
Kubota	10	10 10
Latonia	169 80	169
Mannesmann	473 80	....
Marks-Spencer	18	18
Matsushita	38 70	38 70
Mineral-Ressourc.	54	52
Nat. Nederlanden	305 50	....
Noranda	115 50	111
Olivetti	12 80	12 80
Pakhoed Holding	120	125
Petrofina Canada	640	....
Pfizer Inc.	399 80	400 50
Phoenix Assuranc.	30	....
Pirelli	9	8 90
President Steyn.	193	188
Procter Gamble	570	....
Ricoh Cy Ltd	20 90	20 70
Rolinco	599	594
Robeco	587	600
Shell fr. (port.)	48	45 60
S.K.F. Aktiebolag	175	175
Sperry Rand	230	231
Steel Cy of Can.	155	150
Stilfontein	94 65	....
Sud. Allumettes	143	140
Tenneco	220	216
Thorn EMI	60	....
Thyssen c. 1 000	190	....
Val Reefs	446	450
Vieille Montagne	220 20	....
Wagons-Lits	198	210
West Rand	14 60	14 80

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Entrepose	212	212
Métallurg. Minière	142	....
Novotel S.I.E.H.	1025	1025
Sarakreek N.V.	188	186 30
Sicomur	129	135
Sofibus	210	....
Rodamco	340	335

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsor	124 50	....
Cellulose du Pin	22 60	....
Coparex	317	301
Emault-Somua	....	....
F.B.M. (Li)	70	42 o
Iena Industries	13	....
La Mure	73	....
M.M.B	176	180
Océanic	6 40	9 50 d
Petrofigaz	446	....
Pronuptia	215	221
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	132 30	131 50
Ufinex	185	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Voyer S.A.	1 60	....
Rorento NV	393 50	396 80
S.K.F.(Applic. méc.)	75	72

SICAV

15/2	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9316 33	8893 87
Actions France	161 30	153 99
Actions-Investiss.	184 12	175 77
Actions sélectives	214 60	204 87
Aedificandi	234 43	223 80
A.G.F. 5000	185 19	176 79
Agfimo	262 42	250 52
Altefi	182 76	174 47
A.L.T.O.	174 10	166 21
Amérique Gestion	306 63	292 73
Bourse-Investiss.	202 88	193 68
C.I.P.	597 09	570 01
Convertimo	193 87	185 08
Cortexa	670 78	640 34
Credinter	240 03	229 15
Croiss. Immobil.	221 98	211 91
Drouot-France	182 10	173 84
Drouot-Investiss.	410 54	391 92
Energie	184 90	176 52
Epargne-Croiss.	876 39	836 65
Epargne-Industr.	328 33	313 44
Epargne-Inter	423 55	404 34
Epargne-Oblig.	147 98	141 27
Epargne-Unie	545 28	520 65
Epargne-Valeur	244 66	233 57
Euro-Croissance	257 50	245 82
Financière Privée	552 93	527 86 c
Foncier Investiss.	428 47	407 13
France-Garantie	241 73	236 99
France-Investiss.	263 70	251 74
Fr.-Obl. (nouv.)	332 02	318 96
Francic	174 14	166 24
Fructidor	175 55	167 59
Fructifrance	317 82	303 41
Gestion Mobilière	401 39	383 19
Gest. Rendement	385 84	368 34
Gest. Sél. France	258 88	247 14
I.M.S.I.	244 22	233 15
Indo-Suez Valeurs	396 37	378 40
Interoblig.	6770 19	6463 19
Intersélect France	181 54	173 31
Intervaleurs Indust.	303 56	289 79
Invest. St-Honoré	435 59	415 84
Laffitte-France	148 50	141 75
Laffitte-Oblig.	124 78	119 12
Laffitte-Rend.	161 13	153 82
Laffitte-Tokyo	495 42	472 95
Livret portefeuille	311 53	297 40
Multi-Obligations	330 73	315 73
Multirendement	112 82	107 80
Mondial Investiss.	223 80	213 65
Natio.-Epargne	10253 08	10151 57
Natio.-Inter.	625 78	597 40
Natio.-Valeurs	384 81	367 36
Oblisem	123 77	118 16
Pacifique St-Honoré	285 60	272 65
Paribas Gestion	329 86	314 90
Pierre Investiss.	288 10	275 04
Rothschild Expans.	476 55	454 94
Sécur. Mobilière	317 93	303 51
Sél. court terme	10218 80	10142 73
Sélec. Mobil. Div.	224 43	214 25
S.P.I. Privinter	163 21	155 81
Sélection-Rendem.	138 37	132 10
Sélect. Val. Franç.	154 59	147 58
S.F.I. fr. et étr.	283 73	270 86
Sicavimmo	318 60	304 15
Sicav 5000	153 09	146 15
S.I. Est	679 07	648 28
Silvafrance	236 47	225 75
Sivam	206 60	197 23
Silvarente	164 51	157 05
Silvinter	211 31	201 73
S.I.G.	496 46	473 40
S.N.I.	703 05	671 17
Sofrinvest	287 03	274 01
Sogepargne	266 52	254 43
Sogevar	533 89	509 68
Soginter	689 31	658 05
Soleil Investiss.	322 37	307 75
U.A.P. Investiss.	227 40	217 09
Unifrance	179 90	171 74
Unifoncier	445 76	425 55
Unigestion	401 99	383 76
Uni-Japon	622 90	594 65
Unirente	1372 21	1327 09
Valorem	261 41	249 56
Valréal	101607	101505
Worms Investiss.	462 62	441 64

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1845	4,5 % 1973	1715	1695	1690	1720
2672	C.N.E. 3 %	2689	2662	2630	2655
485	Air Liquide	478	477 50	477 50	470 10
315	Als. Superm.	322	328	326	324 50
100	A.L.S.P.I.	102	103 90	103	102
151	Alsthom-Atl.	175	177 50	177	174
167	Applic. gaz	170	172 50	172	170
109	Arjom. Prioux	117 50	118 80	117	118 90
870	Aux. Entrepr.	920	940	940	922
525	Av. Dass.-Br.	538	535	535	525
155	Bail-Equipem.	163	162	162	161 10
183	– (obl.)	188	185 10	185 10	186
270	Bail-Investiss.	298 90	301 80	301 80	295 80
191	Cie Bancaire	217	214	217	213
218	B. Rothschild	218 50	....	....	....
120	Bazar H.-V.	126	122	122	120 50
84	B.C.T. Midi B.	85	84 80	84 80	83 60
210	Béghin-Say	228	228	228	223 50
405	Bic	426	429	429	429
240	B.I.S.	217 80	217 80	217 80	217 80
1130	Bouygues	1075	1072	1072	771
1320	B.S.N.-G.D.	1485	1480	1461	1475
1300	– (obl.)	1420	1430	1430	1420
1600	Carrefour	1690	1694	1695	1694
280	– (obl.)	300	300 10	300 10	300 10
1200	Casino	1255	1249	1240	1225
163 60	C.C.F.	163	....	....	....
780	– (obl.)	780	....	....	....
36	CEM	47	46 50	47	46 05
146	Cetelem	187	200	203	197 50
590	C.F.A.O.	615	608	610	600
51	C.F.D.E.	54 80	55 10	55 50	54
190	Charg. Réunis	223 80	220 80	220	216 40
13	Chiers-Châtill.	14 80	14 95	14 95	14 70
242	C.I.A.L.	242	....	....	....
157	C.I.C.	157	....	....	....
152	Ciments franç.	157 50	159 20	159 20	159 20
149	– (obl.)	145 20	155 30	155 30	155 30
121	C.I.O.	121	....	....	....
830	C.I.T. Alcatel	940	926	930	907
530	Club Méditerr.	571	567	567	560
90	Codetel	95	97	97	95 10
120	Cofimeg	114 10	114	114 50	115
240	Colas	260	255	255	255
93	Compt. Entrepr.	99 10	100 40	100 40	100
300	Compt. Mod.	330	335 10	339 50	330 10
320	Créd. Foncier	344	343	341	338 50
169	Crédit F. Imm.	171	168	166	165
285	Crédit Nat.	304	297	297 20	298
98 10	Crédit Nord	98 10	....	....	....
63	Creusot-Loire	88 30	87 10	87 80	85 40
240	Crouzet	227 80	228	228	228 90
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
800	Europe n° 1	593	576	576	576
520	Facom	539	540	545	535
165	Finextel	162 50	163	162 90	163
130	Fives-Lille	158	159	158 60	155 90
99	Fonderie (Gén.)	90 30	89 10	89 10	89 10
95	Fraissinet	90 50	90 10	90 10	90 10
126	Gal. Lafayette	136	136 50	136	136
325	Gén. d'Entrep.	402 80	403	403	395
490	G.T. Marit.	538	536	534	536
390	Guyenne-Gasc.	412	414	414	411
405	Hachette	415	415	415	407
340	Hénin (La)	373 50	372	372	364 60
90	Imétal	95	95 20	95	95 95
160	Ind. et Particip.	173	171 80	171 50	168 40
725	Inst. Mérieux	848	840	840	829
145	J. Borel Int.	153 60	151	150	148
230	J. Lefebvre	239	238	238	240
182	Jeumont Ind.	195	195	195	191 10
28	Kléb.-Colombes	28 05	28 50	28 80	28
285	Lab. Bellon	297	298	298	300
275	Lafarge-Coppée	266	264	265	264
305	– (obl.)	300	310	310	306
1660	Legrand	1660	1670	1660	1638
2290	– (obl.)	2457	2457	2457	2456
820	Lesieur	883	885	885 c	873 c
155	Locafrance	174 80	174	173	175
335	Locindus	340	340	340	340
405	Lyonn. Eaux	412	409	409	401
28	Machines Bull	30	29 50	29 80	29 95
300	Mais. Phénix	308	295	300 50	299 90
1490	Majorette (Ly)	1495	1460	1460	1460
425	Manurhin	417	408	413	408
41	Mar. Wendel	44 40	44 50	44 50	43 70
47	Mar. Ch. Réun.	55 80	53 50	53 50	52 50
860	Martell	855	822	822	812
850	– (obl.)	883	883	883	883
864	Matra	1215	....	....	....
20	Méc. Nav. D.-N.	22 10	21 80	21 60	21 20
700	Michelin	775	770	775	770
546	– (obl.)	567	569 50	569 50	569
680	Midi (Cie)	668	668	665	655
93	Mines Kali (Sté)	97	94 05	94	94 05
51	M.M. Penarroya	67	66	66 80	65 05
610	Moët-Hennessy	670	676	676	670
700	– (obl.)	768	775	775	775
506	Mot. Leroy-S.	555	564	553	550
58	Moulinex	58 50	58 05	58 70	57 05
335	Mumm	345	348	346	345
152	Navig. Mixtes	175 80	177	177	173 90
21	Nobel-Bozel	22 90	22	22 70	22
42	Nord-Est	48 90	46 80	49 50	46 70
83	Nouvelles Gal.	93 10	93	93 10	91 20
410	Occident. (Gén.)	422	419 50	417	411 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
285	Pernod-Ricard	328	329 80	329 80	327
135	Pétroles (Fse)	129	128	129 40	129 50
181	– (obl.)	162 60	162 50	162 50	162 50
32	– (certific.)	32	31 30	31 40	31 05
51	Pétroles B.P.	53 60	53	53	52 10
186	Peugeot S.A.	189	192 80	192 50	190
300	– (obl.)	318 50	319	318 80	313
59	P.L.M.	58 90	58 10	58 10	57 90
167	Poclain	181 60	176 50	177 50	179 80
350	Pollet	370	369 80	363 80	370
101	Pompey	106	107	107	105
215	P.M. Labinal	213	219 50	219	218
615	Presses Cité	605	615	615	610
430	Précabail Sic.	445	440	440	440
295	Primagaz	289	289	289	283 30
125	Printemps	146	143	141	143
550	Radar S.A.	570	580	580	580
640	– (obl.)	580	580	580	580
245	Radiotechn.	289 50	285	282	285
104	Raffin. (Fse)	97 30	97 30	97 30	98 50
870	Redoute (La)	884	875	877	865
530	Révillon	580	580	580	570
124 10	Rhône-Poulenc	123 60	....	....	....
250	Roussel-Uclaf	265 90	268	267 50	268
760	Rue Impériale	770	785	785	775
6 10	Sacilor	7	7	7	7
132	Sade	129 50	129	129	127
830	Sagem	917	917	917	917
152 90	Saint-Gobain	152 50	....	....	....
169	St-Louis B.	177	175	175	176
320	Sanofi	339	335 50	335 50	333
445	– (obl.)	474	461	461	461
300	S.A.T.	333	340	340	334
34	Saulnes	36 90	36 70	36 70	36 70
60	Saunier-Duval	68 30	66 50	67	67 80
115	Schneider	156	152	152	152
44	S.C.O.A.	45 90	45 80	45 80	45 05
79	– (obl.)	81 10	79 05	79 05	80
130	S.C.R.E.G.	126	126	126 30	125
130	– (obl.)	127 50	128	128	127 50
205	Seb	210	213	215	210 10
136	Sefimeg	134 60	136 50	135 50	136
365	S.I.A.S.	354	351	351	349 10
430	Sign. Ent. El.	423 60	425	424 50	424 90
275	Silic	270 20	270	270	267
190	Simco	173 50	173 50	173 50	173 40
85	Simnor	91 20	91 50	91 60	91 40
550	Skis Rossignol	525	525	525	520
152	S.L. (Sté lyonn.)	152	....	....	....
235	S.N.V.B.	236	....	....	....
400	Sogerap	373	382	382	360
157	Sommer-Allib.	165	150	152 60	152 90
149	Source Perrier	184	181	183 80	158
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
6	Usinor	7 10	7 05	7	7 05
94	– (obl.)	97 20	98	98	96 80
158	U.T.A.	161	153	157	150
230	Valéo	235	230	230	230
350	– (obl. conv.)	365 10	366	365	365
120	Vallourec	137 50	138 60	141	136 50
990	V. Clicquot-P.	989	992	992	974
695	Viniprix	780	785	785	770
1080	Elf-Gabon	1088	1145	1148	1122
275	Amax Inc.	236 50	238 80	238 50	238 80
295	Amer. Express	308	309	309	309
410	Amer. Teleph.	416	415 20	415 60	414 50
81	Anglo Amer. C.	86	83 50	83 60	83 15
480	Amgold	499	494	494	504
575	B. Ottomane	602	602	608	590
405	BASF (Akt)	410	410	410	405 10
345	Bayer	349	350	350	343
215	Buffelsfont.	218	218	218	215
30	Charter	31 80	31 25	31 25	31
385	Chase Manh.	416	410	410 c	409 10 c
139	Cie Pétr. Imp.	130 50	131 20	131 20	130 10
45	De Beers	47 15	46 60	46 80	46 40
810	Deutsche Bank	815	811	811	810
92	Dome Mines	98 30	97 80	97	98 50
150	Driefontein Ctd	151 50	149 50	150	150 70
250	Du Pont-Nem.	265 50	263	263	268 20
485	Eastman Kodak	503	499	497	501
63	East Rand	68	67 90	67 80	68 40
275	Ericsson	257	259	269	257
205	Exxon Corp.	209 20	209	209	209
127	Ford Motors	127	129 50	129	129 50
200	Free State	213 50	211	210	212 50
117	Gencor	118 90	118	117 80	115 60
405	Gén. Electr.	435	433	433 10	427 50
270	Gen. Motors	267	267 60	267 50	265
58	Goldfields	62	61	61	60 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
72	Harmony	81 20	80 20	81 30	80 20
22	Hitachi	22 10	22 05	22 10	22 15
345	Hoechst Akt.	354	345	345	350
42	Imp. Chemical	45 50	47 80	47 70	47 80
82	Inco. Limited	98 30	99	99	97 40
425	IBM	442	440 30	442 50	442 90
187	ITT	196	196 50	196 50	199
580	Merck	598	602	602	602
380	Minnesota M.	393	396	391	390
163	Mobil Corp.	163 50	164 50	163	164
11800	Nestlé	11750	11550	11650	11780
465	Norsk Hydro	441	441 50	441 50	440 50
675	Petrofina	739	745	739	740
325	Philip Morris	328	333	332	331 10
61	Philips	64 80	65	65	64
205	Pres. Brand	225	225	225	225
705	Quilmès	717	718	716	718
380	Randfontein	388 50	382	362	361
225	Royal Dutch	224	222 20	222 20	219 20
55	Rio Tinto Zinc	58 50	58 20	58	57 60
194	St Helena Co	202 90	206	210	202 50
345	Schlumberger	350 10	352	353	352
48	Shell transp.	48 70	47 25	47 25	46 60
615	Siemens A.G.	650	658	655	656
111	Sony	107	107 60	108 80	106 10
420	Unilever	432	446	446	....
100	Un. Min. 1/10	130	128	129	125 50
270	Unit. Techn.	263	267	265	267
205	West Deep	204	200	199 80	204
270	West Hold.	290	288	287	290 10
265	Xerox Corp.	275	274 50	274 50	275
2 50	Zambia Corp.	2 73	2 80	2 75	2 80

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 050	6 083	5 930	6 220
Allemagne (100 DM)	253 850	253 580	246	259
Belgique (100 F)	14 893	14 891	13	13 800
Pays Bas (100 fl.)	231 620	231 480	225	236
Danemark (100 krd)	77 630	77 510	75 500	80 500
Norvège (100 k)	101 190	101 300	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 119	11 123	10 850	11 450
Grèce (100 drachmes)	9 880	9 870	....	....
Italie (1 000 lires)	4 758	4 757	4 600	5
Suisse (100 fr.)	315 860	316 900	309	324
Suède (100 krs)	104 510	104 600	101	108 500
Autriche (100 sch)	36 140	36 170	35	37
Espagne (100 pes.)	6 028	6 011	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 750	8 695	7 900	8 900
Canada ($ can 1)	4 992	5	4 890	5 130
Japon (100 yens)	2 537	2 530	2 410	2 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/2
Or fin (kilo en barre)	73000	73500
Or fin (en lingot)	73160	73500
Pièce française (20 fr)	620	615
Pièce française (10 fr)	495	490
Pièce suisse (20 fr)	580	575 10
Pièce latine (20 fr)	529 90	510
Souverain	642 30	649 80
Pièce de 20 dollars	3000 40	3001 20
Pièce de 10 dollars	1579 80	1578
Pièce de 5 dollars	781	.....
Pièce de 50 pesos	3208	3200 50
Pièce de 10 florins	542	545

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 février 1982 a été tiré à 567 370 exemplaires.

A B C D E F G

Le directeur d'une bananeraie assassiné en Guadeloupe

Le directeur de la plus vaste bananeraie de la Guadeloupe (cinq cents hectares), appartenant à la Société d'exploitation de fruits et légumes (SCESA), M. Max Martin, cinquante-trois ans, président du conseil d'administration de la caisse de sécurité sociale du département — qui était l'un des plus importants exportateurs de l'île et l'une des personnalités les plus en vue de la société guadeloupéenne — a été assassiné, dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 février. Son corps, atteint de deux balles de fusil de chasse, a été découvert lundi matin, à 9 h 15 locales (13 h 15 G.M.T.), devant le portail de sa résidence, à Capesterre, sur la côte est de la Basse-Terre. Les gendarmes chargés de l'enquête ont dû se rendre sur les lieux du crime en hélicoptère, une manifestation organisée par l'Union générale des travailleurs guadeloupéens (U.G.T.G. indépendantiste) ayant bloqué la circulation dans cette région de l'île pendant une grande partie de la matinée.

Le meurtre de M. Martin intervient, en effet, alors qu'un nouveau conflit social opposait depuis plusieurs semaines, la SCESA à l'Union des travailleurs agricoles (U.T.A.) affiliée à l'U.G.T.G. Les mots d'ordre de grève lancés il y a deux mois par ce syndicat, qui réclame une amélioration des conditions de travail des salariés agricoles, une augmentation des salaires et sa reconnaissance officielle par l'entreprise, perturbent sensiblement, jusqu'à ces jours-ci, l'activité de la bananeraie. Celle-ci représente 15 % de la production bananière guadeloupéenne.

Depuis quelques jours, la C.G.T. départementale avait appelé, pour sa part, à une reprise du travail, reprochant à l'U.G.T.G. de mener une grève « *politique* ». Des piquets de grève avaient été installés et des heurts entre grévistes et non grévistes s'étaient produits vendredi 12 février. Selon les premières constatations, M Martin portait sur lui une arme. L'enquête devra déterminer si celle-ci a été utilisée. La police, qui ne néglige apparemment aucune hypothèse, a entrepris notamment d'examiner la liste des créanciers de l'entreprise qui connaissait des difficultés financières.

Arrivé le jour même en Guadeloupe, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, a invité les membres du conseil général auxquels il devait s'adresser, à observer une minute de silence. M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État aux DOM-TOM, qui séjourne, lui aussi, dans l'île, a annoncé l'arrivée d'un renfort de police judiciaire. « *Si le gouvernement est ouvert au dialogue il n'acceptera pas la violence* », a-t-il notamment déclaré lors d'un entretien télévisé. — *(A.F.P.)*

M. DEFFERRE : le gouvernement a le souci de la défense des populations des DOM

Venu en Guadeloupe rejoindre M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État aux DOM-TOM, le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, a exposé, lundi 15 février, devant les membres du conseil général, les orientations que le gouvernement entend suivre à l'égard des départements d'outre-mer. Il a notamment déclaré : « *Ce gouvernement, plus que tout autre, a le souci de la défense des populations des départements d'outre-mer (...). On voit ici quelles que soient l'origine ou la couleur des habitants des départements français. Ils ont les mêmes droits, ont droit au même respects et à la même considération.* »

Répondant au président de l'assemblée départementale, M. Lucien Bernier (app. U.D.F.), qui avait critiqué les projets socialistes, M. Defferre a admis que la gauche avait commis « *une erreur* » en traitant des DOM au chapitre de politique étrangère de son programme commun de 1972.

AU LARGE DE TERRE-NEUVE

La plate-forme pétrolière « Odeco Ocean Ranger » a coulé

Aucun des 84 occupants n'a été retrouvé

Saint-Jean de Terre-Neuve *(A.F.P.-Reuter)*. — La plate-forme semi-submersible *Odeco Ocean Ranger* qui appartient à la société américaine Ocean Drilling and Exploration et qui « travaillait » pour le groupe Mobil à quelque 325 kilomètres au large de Terre-Neuve, a coulé le 15 février vers 10 heures (heure locale, 17 heures, heure de Paris). Sur les quatre vingt-quatre hommes (soixante-huit Canadiens, quinze Américains, un Britannique) qui étaient à son bord, un seul a été retrouvé : son cadavre a été repêché par un bateau d'approvisionnement.

Si tous les occupants de la plate-forme ont péri, comme on peut le craindre, le naufrage de l'*Odeco Ocean Ranger* serait le plus meurtrier de l'exploitation pétrolière en mer avec la catastrophe de l'*Alexander Kielland* au cours de laquelle cent vingt-trois personnes ont trouvé la mort le 27 mars 1980 en mer du Nord.

Les informations sur les circonstances du naufrage sont encore très fragmentaires. Il semble que, pour une raison inconnue, l'*Odeco Ocean Ranger* ait pris de la gîte dans la nuit du 14 au 15 février. Le 15 à 3 heures (heure locale), l'évacuation de la plate-forme aurait été ordonnée. Mais un des trois canots de sauvetage (pourtant fermés et réputés insubmersibles) aurait chaviré et coulé. Pour le moment, on ne sait ce qu'il est advenu des deux autres. Les recherches menées par des hélicoptères, des avions et des bateaux de service n'ont donné aucun résultat. Quelques corps auraient été repérés, mais sans que l'on puisse les repêcher.

Une violente tempête règne en effet sur la région de Terre-Neuve et du golfe du Saint-Laurent (vagues de 15 mètres, vents de 135 kilomètres à l'heure). Mais l'*Odeco Ocean Ranger* avait été conçue pour résister à des courants de 3 nœuds (5,55 kilomètres à l'heure), à des vagues de 37 mètres, et à des vents de 185 kilomètres à l'heure. En outre, elle n'était en service que depuis six ans et avait été utilisée au large de l'Alaska, puis en mer d'Irlande.

Les gouvernements canadien (fédéral) et terre-neuvien (provincial) ont décidé de constituer une commission d'enquête pour que les causes et les circonstances de la tragédie soient élucidées.

A CLICHY (HAUTS-DE-SEINE)

Un ouvrier algérien meurt accidentellement au cours d'affrontements entre grévistes et non-grévistes

On ne peut pas vraiment parler de commando patronal. Clichy (Hauts-de-Seine) n'est pas Isigny. Lundi 15 février pourtant, vers 16 h 30, un ouvrier gréviste de la société Fulmen est mort en tombant d'un toit de l'usine. Ahmed Medjir, trente-trois ans, ouvrier algérien, était le père de quatre enfants. Sa famille vivait en Algérie. Tout autour de l'usine, des cadres et des employés non grévistes demandaient, lundi, la reprise immédiate du travail. Sans croire un instant que ce face-à-face pouvait tourner au drame.

Du conflit au drame

Les bons et les méchants. Les syndiqués et les non-syndiqués. Les ouvriers et « *les hommes de main du patronat* »... S'il est des oppositions qu'il faut écarter pour comprendre le drame de Clichy, ce sont bien celles-là. Au nord de Paris, le long de la Seine, l'usine Fulmen démontre plutôt que tous les conflits sociaux ne sortent pas du même moule. Cette fois le rapport des forces entre les grévistes et les non-grévistes était favorable à ces derniers. Et les non-grévistes ne supportaient plus d'être tenus à l'écart de leur lieu de travail.

Lundi donc, après douze jours d'arrêt de travail, une partie des non-grévistes cernaient l'usine. Avec une idée bien précise : reprendre le travail tout de suite. « *On s'est pris par la main pour rentrer*, explique un employé, *on en avait ras-le-bol* ». Ils sont là, dehors, une centaine peut-être. A l'intérieur, une cinquantaine d'ouvriers, la plupart travailleurs immigrés, syndiqués à la C.G.T. s'apprêtent à résister. Ce combat à distance va durer plus d'une heure sous l'œil attentif de la police, guère entreprenante.

Des non-grévistes s'efforcent tout d'abord de forcer la porte de l'entreprise, quai de Clichy, à l'aide d'un engin mécanique. Peine perdue, la porte est consolidée par des piles de batterie. Trois non-grévistes se dirigent alors vers une deuxième entrée, essayant, avec un chalumeau, de faire céder les cadenas. D'un toit qui surplombe cette lourde porte en fer, les ouvriers qui occupent l'usine essayent de dissuader leurs camarades devenus des ennemis. Des canettes de bière se mettent à voler. Une lance à incendie aurait été mise en marche, de l'acide jeté.

Dans le feu de ce mini-combat, Ahmed Medjir saute d'une fenêtre d'un bâtiment administratif qui donne sur ce fameux toit. Et c'est l'accident. La chute, à travers une verrière de dimension modeste, sur une hauteur d'environ six mètres. Et le choc, sur le sol en ciment et des accumulateurs stockés là. Ahmed Medjir est gravement blessé à la tête : il mourra quelques heures plus tard à l'hôpital. Un autre gréviste est blessé.

S'agit-il d'un banal accident, pour peu qu'un accident puisse l'être ? Les non-grévistes le croient sincèrement et le disent. « *Cette mort est navrante. Il s'est jeté d'une fenêtre et la verrière a cédé sous son poids* » Mais les grévistes ne l'entendent pas ainsi. Un délégué syndical C.G.T. affirme qu'un projectile en fer est venu casser la verrière et provoquer la mort de son camarade. « *La police protégeait ces types de la direction* », dit l'un. M. Guy Schmaus, sénateur et conseiller général (P.C.) de Clichy, présent devant l'usine mardi matin parmi les grévistes, parle de « *la direction et ses hommes de mains* » et de « *crime* ».

Les deux thèses en présence, on le voit, n'ont aucune chance de se rejoindre. De même que les positions à propos du conflit social. Il est vrai que cette usine de la société Fulmen regroupe un secteur de fabrication (trois cent quarante salariés) et un secteur administratif (deux cent quarante salariés). Cette division de l'entreprise se retrouve, plus ou moins, dans le conflit. Alors que la C.G.T. demande l'arrêt de cent quarante suppressions d'emploi et 9 % d'augmentation, les non-grévistes parlent de cent quarante mutations de postes et indiquent que l'on n'a jamais vu d'augmentation de 9 %, d'un coup, de l'ensemble des salaires.

Cette division sur les revendications et sur l'attitude à adopter à l'égard de la direction a conduit, selon certains employés, trois cent soixante salariés à approuver la direction qui avait demandé l'évacuation de l'usine. Le juge des référés, mercredi 10 février, donnait satisfaction à ces salariés et à la direction. Ce jugement se révélait vain, la force publique refusant de forcer l'usine occupée. L'huissier, pour sa part, n'eut pas plus de chance auprès des grévistes. Ainsi arrivèrent les événements de lundi avec un drame pour conclusion.

Autour d'un brasero, les grévistes tentaient, mardi, de se réchauffer. La mort d'Ahmed Medjir, cet « *assassinat* » — comme l'a déclaré M. Parfait Jans, député (P.C.) des Hauts-de-Seine — les empêchait pour la plupart de parler. Un cadre, pour sa part, concluait : « *C'est la faute d'un peu tout le monde.* »

LAURENT GREILSAMER.

ACCIDENT DU DC-8 JAPONAIS : FAUTE DE PILOTAGE ?

La police japonaise pourrait inculper d'homicide le pilote du DC-8 des Japan Airlines qui s'est écrasé le 9 février dans la baie de Tokyo, entraînant la mort de vingt-quatre personnes.

Des rumeurs ont circulé selon lesquelles une rixe se serait produite dans la cabine de pilotage de l'avion, peu avant qu'il s'écrase Mais la police a indiqué qu'il serait difficile de prouver la responsabilité du pilote. Celui-si souffrait de troubles psychosomatiques qui avaient nécessité sa mise en disponibilité pendant onze mois. Il avait repris ses activités en novembre, après avoir subi les examens médicaux de rigueur, mais il avait encore été victime d'hallucinations en décembre dernier.

Les enquêteurs ont indiqué que la vérification des jauges de pression dans la cabine de pilotage prouvait que le pilote avait abaissé le régime des moteurs trop tôt avant l'atterrissage. Interrogé, celui-ci qui a été grièvement blessé a indiqué qu'il n'était pas dans son « état normal » depuis le moment où il avait décollé de Fukukoa à destination de Tokyo. — *(A.F.P.)*.

LE PRIX DES LIBRAIRES A M. SERGE LENTZ

Le vingt-huitième Prix des libraires a été décerné le lundi 15 février, à Paris, à M. Serge Lentz pour son roman intitulé *les Années Sandwiches*, publié aux éditions Robert Laffont.

Le livre primé est choisi par un jury de libraires et bénéficie de l'appui de la Fédération française des syndicats de libraires (F.F.S.L.).

[Né le 15 janvier 1936 à Paris de parents russes émigrés, Serge Lentz a passé son enfance en Provence. Après des études en France et aux États-Unis, possédant cinq langues, il collabore en tant que journaliste à des journaux et magazines tels que *Paris-Match* et le *Washington Post*. Il est, en particulier, spécialiste des questions d'Extrême-Orient sur lequel il a écrit plusieurs livres. Serge Lentz a publié des nouvelles dans le *New Yorker* et dans *Esquire*. Il est aussi traducteur.

Les Années-Sandwiches est son premier roman. Il raconte le destin parallèle quelque temps croisé de deux jeunes gens, l'un issu d'une famille d'industriels, l'autre, de parents polonais naturalisés et pauvres et qui disparaissent dans l'enfer nazi. Le livre sur l'amitié est aussi « *un roman de formation attachant et intelligent* » ainsi que l'écrivait Bernard Alliot dans *le Monde* du 16 octobre 1981.]





